1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario ~~A 5 1 8~~ 13793
Sala Grande
Scansia 25 Palchetto 9
N.° d'ord. 9 25

Pl. LXXV-28.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

TOME CINQUIÈME.

---

58 1812

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume, par ordre de Département.

DEPARTEMENT DE LA MANCHE. Vol. 5.

CHERBOURG, page 6.
Commerce, 25—35.
Coutances, 28.
Granville, 29.
Hommes célèbres, 25—32.
Huîtres, (pêche et commerce des) 31.
Mont-Gomery, 21.
Mont-Saint-Michel 9—19. Son Église, 16.
Productions, 3.
Saint-Lô, 28.
Valogne, 23.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

ALENÇON, page 4—6.
Argentan, 39.
Boniface IX; avarice de ce pape, 40.
Comtes d'Alençon, leur histoire, 7 et *suiv.*
Domfront, 39.
Forêts d'Éconis et de Perseigne, 19.
Forêt de Mortagne, 37.
Habitans, leurs mœurs, 4—17.
Industrie, 6—21—38.

L'Aigle, page 37.
Mont-Gomery, 40.
Mortagne, 37.
Productions du sol, 5—21.
Séez, 38.
Talvas; (Guillaume) sa férocité, 8.
Trappe, (abbaye de la) 15. Anecdote, 17.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

Abeilles; épisode sur leur travail et son produit, page 18.
Château du Loir, 31.
Chevaliers, (institution et réception des) 16.
Habitans, leur caractère, 5.
Hommes célèbres, 33.
Jésuites, 26.
La Flèche, 26—29.
Mans, (le) 7. Son Historique, 10—22.
Monnoie, 11.
Productions, 17—32.
Quintaine, 29.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

Agriculture, page 15.
Anecdote de Pré-en-paille, 29.
Anecdotes, 17—18—24—34.
Capucins, 9. Leur origine, 10.
Château-Gonthier, 30.
Chemins; de leur entretien, 3 et *suiv.*
Commerce, 14—30.
Craon, 23.
Habitans, 33.
Ile de Saint. Prêtresses de la lune, 28.
Jardin des Capucins, 9—13.
Laval, 7.
Mayenne, 21.
Monumens, 8.

TABLE

DES GRAVURES,

Ainsi que l'ordre à suivre pour classer chaque Volume.

Les Cartes géographiques sont en tête de chaque Département.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.	Cherbourg..... page	6
	Mont Saint Michel.....	19
	Coutances.....	28
	Granville.....	29
DÉPARTEMENT DE L'ORNE.	Alençon.....	6
	Hilaire.....	37
	Mortagne, du côté de Paris.	*ibid.*
	Mortagne, du côté de l'Oise.	*ibid.*
DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.	Environs du Mans.....	7
	Le Mans.....	10
	Malicorne	26
	La Flèche.....	*ibid.*
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.	Laval.....	7
	Mayenne.....	21
	Éveron.....	33

DÉPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE.

Anecdotes, page 30—42.
Anne de Bretagne, 15.
Armorique, 7.
Bretagne, (Histoire de) 10—33. Etats de Bretagne, 18. Parlement de, 27.
Commerce, 45.
Description du sol, 8.
Dol, 44.
Duguay-Trouin, 30—48.
Fougères, 44.
Habitans, leurs mœurs, 9—26.
Labédoyère, (aventures de) 28—47.
Langue, (nécesssité dans une république de l'unité de) 3 et *suiv.*
Langue celtique, 7.
Monumens, 22.
Port-Malo, 29—33 et *suiv.*
Rennes 20, (description de) 21.

DÉPARTEMENT DES CÔTES DU NORD.

Anecdote, page 18. Autre suite de la superstition, 37.
Brieuc, (Saint-) 10.
Commerce, 5—6—29—30.
Description du Site, 3.
Dinan, 10—18.
Etats de Bretagne, 11.
Habitans, (leurs mœurs) 4.
Ivresse, (ses effets) 7.
Lamballe, 29—36.
Lanoue, dit Bras-de-fer, 32.
Productions, 5—7—11—30—40.
Usel, 30.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Anecdote sur un détenu, page 27.
Aventurier célèbre, 5—38.

Bagne, (le) page 9.
Bassins, 14.
Bertheaume, (fort de) 36.
Brest, 3. Description de cette ville, 4 et *suiv.* Mœurs de ses habitans, 16. Port de Brest, 6.
Château du Taureau, 27.
Commerce, 26.
Corderie, 8.
Eglises, (immunités des) 23.
Marine, 3; royale, 16.
Morlaix, 26.
Productions, 26—35.
Quimper 30; siége de, 31.
Vaisseaux, 12 (mâture des), 16.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

Auray, (ville d') page 24.
Belle-Ile, 39—43.
Commerce, 26—34.
Comtes de { Mont-Fort. { Histoire de la division de ces familles, 13.
Blois. { Célébrité de la comtesse de Mont-Fort, 18.
Description du site, 3.
Famine en 1161, 28.
Habitans, leur nourriture, 4; leur costume, 5; leurs mœurs, 6.
Henri d'Angleterre, 28.
Indes, (compagnie des) 33.
Josselin, 29.
Langue, 10.
Lorient 33, (port de) 36.
Oiseaux marins, (Histoire naturelle des) 41.
Retz, (folies du maréchal de) 30.
Ruines, 13.
Sâoule, (jeu de la) 27.
Teiniouse, 38.
Vannes, 7. Origine de cette ville, 11.

Fin de la Table du cinquième Volume.

58182

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ARTISTES

ET GENS DE LETTRES;

Enrichi de Tableaux Géographiques
et d'Estampes;

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE. *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez Brion, dessinateur, rue de Vaugirard, N°. 98, près le Théâtre-Français.
Buisson, libraire, rue Hautefeuille, N°. 20.
Desenne, libraire, galeries de la maison de l'Egalité, N°s. 1 et 2.
Lesclapart, libraire, rue du Roule, n°. 11.
Et les Directeurs de l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre-Français, N°. 4.

1793.

L'AN SECOND DE LA RÉPUBLIQUE.

Bibliotheca Nacional Publica Palatina Napoli

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

C'est avec regret que nous prévenons les acquéreurs de cet ouvrage qu'à l'époque du n°. 34, département de l'Orne . nous serons obligés d'augmenter chaque cahier de 10 sous. Ils coûteront alors 3 liv. au lieu de 2 liv. 10 s., et 3 liv. 10 s. pour les départemens, franc de port. Ce renchérissement est causé par la hausse énorme du papier, main-d'œuvre d'impression, etc. Ce léger sacrifice, de la part de nos concitoyens, n'est que le dédommagement d'une partie de l'augmentation que nous éprouvons depuis long-tems.

Nota. Le Citoyen Brion fils, éditeur et dessinateur de cet ouvrage, vient de mettre au jour une gravure représentant l'assassinat de MICHEL LEPELLETIER; elle se vend chez lui et chez tous les marchands d'Estampes. Prix 10 livres colorée, et 5 livres à la manière noire.

N. B. La rareté des imprimeurs a occasionné le retard de ce cahier; nous espérons qu'à l'avenir nous serons exacts.

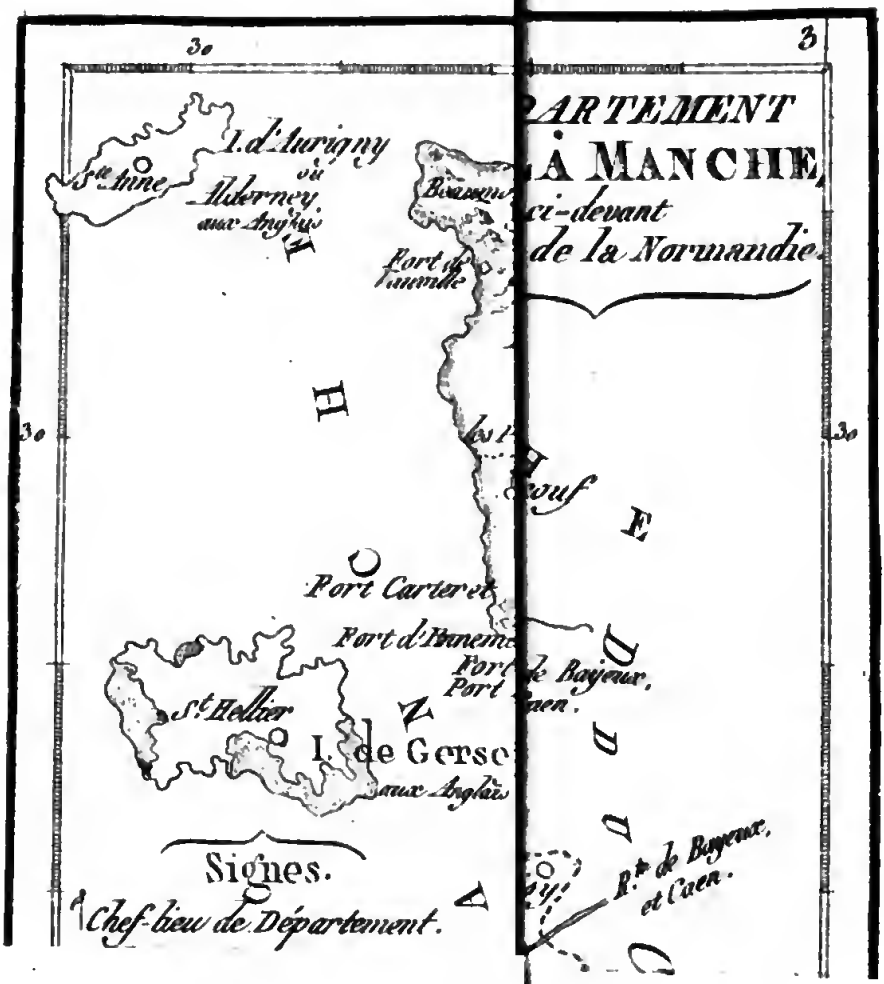
30
3
ARTEMENT
À MANCHE,
ci-devant
de la Normandie.
I. d'Aurigny
ou
Alderney
aux Anglois
Ste Anne
Port de Diélette
Port Carteret
Port de Bayeux,
Port de Caen.
St Hellier
I. de Gerse
aux Anglois
Signes.
Chef-lieu de Département.
R.te de Bayeux,
et Caen.
30
3

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Il semble, en nous trouvant dans ce département, que nous n'ayons point quitté celui du Calvados; ce sont les mêmes usages, les mêmes mœurs, le même sol, et, pour ainsi dire, les mêmes productions; et s'il existe quelque différence, c'est peut-être en faveur de la richesse de celui-ci, car nous y trouvons ce canton, jadis appellé Cotentin, si fameux par son étonnante fertilité. Le beurre, entr'autres, est une source féconde de richesses pour lui. Cette denrée ne le cède en rien en bonté aux cantons les plus renommés de la République à cet égard, et non seulement ce département en fournit dans une grande partie de l'intérieur de la République, mais encore le voisinage de la mer, le long de laquelle il se prolonge, lui en enlève une partie considérable pour l'approvisionnement des vaisseaux et celui des colonies.

Est-ce pour l'intérêt de la guerre ou pour celui du commerce, que la nature sema de loin en loin, sur

les rives des mers, ces vastes enfoncemens où les flots semblent venir se reposer de la fatigue des tempêtes? Non: ce ne fut ni pour la guerre, ni pour le commerce. La nature n'avoit pas dû prévoir que les hommes se déchireroient entre eux comme les monstres de l'Afrique: elle n'avoit pas dû prévoir qu'en surchargeant les arbres de fruits, et la terre de grains, les hommes dussent chercher d'autres richesses: et que l'avarice prenant à sa solde la témérité, franchiroit l'épouvantable barrière des océans pour aller conquérir des trésors inconnus, et préluder à de nouvelles jouissances par le meurtre et le carnage. O détestable amour de l'or! l'esprit se perd dans ton immense et sombre profondeur. Il est donc vrai que l'âge d'or fut l'âge où l'or ne fut pas connu. L'échange étoit dans la nature; elle eût conservé les vertus: l'achat, au contraire, dut amener et amena tous les crimes. De l'instant que l'on put donner une matière d'un prix de convention pour obtenir la possession d'une chose nécessaire, le besoin du superflu dut naître du superflu des besoins. L'espèce humaine se partagea en acheteurs et en vendeurs, et nécessairement la moitié des richesses de la terre fut perdue, puisque la moitié des hommes cessa d'avoir besoin de lui faire produire des matières à échanger. Ainsi l'or amena la paresse d'un côté et la misère de l'autre; la paresse, puisqu'avec quelques pièces d'un métal de valeur idéale, on put se procurer une abondance réelle; la misère, puisque celui qui s'est dépouillé d'une abondance réelle pour quelques pièces d'une valeur idéale, s'il étoit possible que

cette roue de négoce se suspendît seulement pendant huit jours, mourroit de faim à côté de ces pièces de métal pour lesquelles il a livré une abondance acquise à la peine d'un an de sueurs, tandis que l'autre nageroit dans cette même abondance qui n'auroit rien coûté à sa paresse.

Quand l'or n'auroit amené que la faculté d'acheter ce que l'on n'a pas mérité par le travail, et la faculté de servir l'avarice qui met l'or au-dessus des travaux de l'homme, il auroit déja causé assez de maux pour le proscrire. Après l'assassinat de Caïus Gracchus, cette grande victime de l'aristocratie romaine, Lucius Septimuleius coupa la tête de ce généreux martyr de la liberté, la vida et la remplit de plomb. Le consul Opimius avoit fait publier qu'il donneroit pour cette tête autant d'or qu'elle péseroit. Sans l'or, ce crime se seroit-il commis? Si le commerce d'échange eût été en vigueur, qu'auroit donné Opimius pour la tête de Gracchus? la sienne: parce que le luxe n'auroit pas corrompu le Peuple Romain, et qu'il auroit senti comme un Peuple conserve sa liberté.

Le blé sarazin dont on voit quelque culture aux confins de ce département vers celui de Lille et Vilaine, ajoute à cette amertume dont on se pénètre involontairement contre les possesseurs de l'or. Quoi donc? les hommes en sont venus à ce degré de scélératesse et de bassesse, qu'il existât de l'aristocratie jusques dans le partage de la nourriture? il fut des alimens que des langues nobles auroient rougi de goûter? Quoi! la bouche prodigue de

mensonges, de flatteries et de calomnies ; quoi ! les lèvres abondantes en baisers perfides ou libertins avoient mis une ligne de démarcation entre leur nourriture, et celle de l'homme simple assis sous le chaume des vertus ! Tel *gramen* étoit noble ou ignoble ? Le froment étoit le duc et pair de l'agriculture, et le seigle, le maïs, le sarazin en étoient le tiers-etat ? O monstruosité ! il falloit un pain de prédilection à l'homme puissant ! Pourquoi l'assassin ne demandoit-il pas de même un poignard de diamant, de peur que le fer ne deshonorât ses mains ? Hommes malheureux ! eh, la nature avoit mis des pierres à côté des épis que vous faisiez naître, et pendant six mille ans vous avez souffert qu'on ne vous en laissât que le son ! Quand quelqu'objet vous rappelle l'indignité des abus de l'ancien régime, on est tenté de faire comme les anciens quand ils se présentoient au bûcher de leurs proches. Ils y mettoient le feu en détournant la tête.

Pour revenir à ces espèces de retraites, si je puis me servir de cette expression, que les mers se sont creusées le long de leurs rives, et dont l'homme s'empara pour faire des abris à Plutus et des repaires à Mars, le port de Cherbourg est un des plus fameux par sa situation et sa commodité, et l'un de ceux où se sont enfoncés le plus de richesses nationales pour en tirer parti. On rit de voir Xercès faire donner le fouet à la mer pour la corriger du goût des tempêtes : on doit pleurer de voir des hommes se consumer à enchaîner l'océan pour le contraindre à souffrir, à seconder même leurs projets de dévasta-

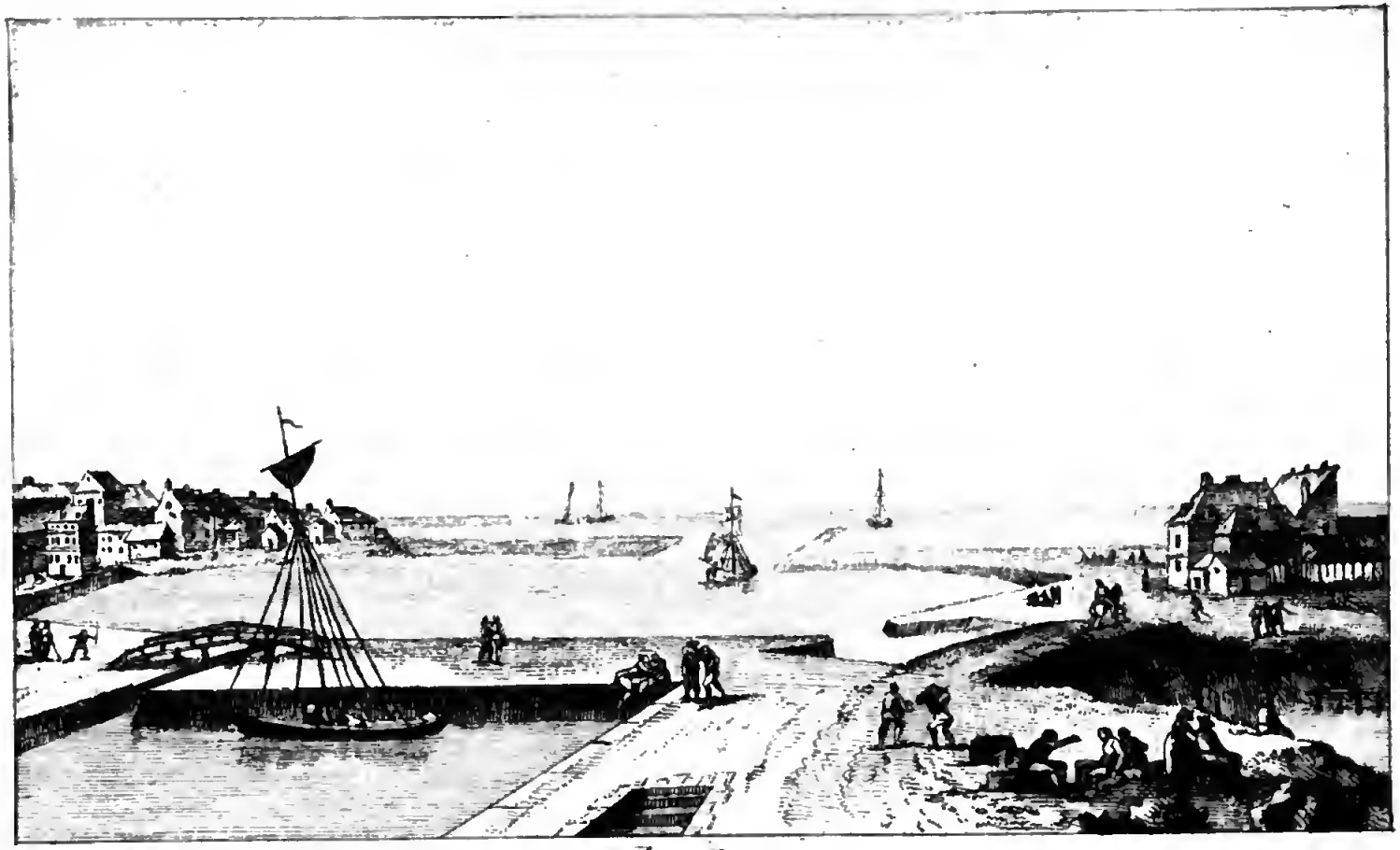

Cherbourg

tion. Cet océan doit être bien étonné de trouver les hommes plus méchans que lui : et tandis qu'il se contente de promener l'effroi sur les cimes humides de ses flots amoncelés, de rencontrer la mort et toutes les horreurs qui la précèdent et la suivent assises tranquillement dans le sein de l'homme, et méditant, le clepsydre à la main, le quart-d'heure où elles vomiront le carnage et l'horreur. Affreux abîme de la dépravation humaine ! On rêve les vertus, on veille pour le crime. Les vertus ressemblent maintenant à ces villes incendiées, où quelques tours éparses de loin en loin, et debout au milieu des cendres, rappellent leur antique splendeur. Patience ! la révolution est le vent du midi, dont le souffle balaie la poussière. Quelques matériaux reparoissent intacts, et l'on pourra rebâtir.

Rebâtir ! que dis-je ? il faut créer. L'ignorance fut le tombeau où la génération qui s'éteint s'enterra d'avance. L'ignorance, me dira-t-on ; eh, les siècles que nous venons de quitter furent appelés les siècles de lumière ! Mais les siècles ne sont nommés siècles de lumière que parce qu'il y a beaucoup d'aveugles. C'est le grand nombre d'ignorans qui fait compter les hommes éclairés. Des lumières, il les faut pour tous, ou il n'en faut point du tout. Car des lumières dans quelques-uns, est le règne de l'erreur pour tout le reste : et pourquoi ? c'est que les hommes à lumières sont des hommes. Le dernier des Capets eut le caprice de faire le voyage de Cherbourg. Les trois quarts des courtisans ne savoient pas plus où étoit Cherbourg, que la Philaminte

de Molière ne sait ce qui se passe dans la lune : ils en parloient cependant comme cette *femme savante* raisonne des clochers qu'elle a découverts dans cette planète. Quel de ces hommes ne se croyoit capable cependant d'être au moins ministre ? Et ce Cherbourg, qu'il falloit qu'un roi visitât pour qu'ils en apprissent le nom, étoit, depuis des siècles, un objet de rivalité entre la France et l'Angleterre, et coûtoit déja, à leur patrie, des centaines de millions. Est-ce un siècle de lumières que celui où Rousseau vivoit à côté de semblables espèces ? Est-ce un siècle de lumières, que celui où sortant d'une représentation de Brutus, on alloit ramper aux pieds de Pompadour ? Un siècle de lumières n'est pas celui où les lumières s'écrivent, c'est celui où l'on profite des lumières écrites.

Les contrôleurs-généraux des finances ont toujours beaucoup aimé que les rois voyageassent dans la ci-devant province de Normandie. Sous le règne de Louis XV, on avoit envie de grèver cette province d'un impôt de plus. On avoit fait naître quelques scrupules dans le cœur de ce roi, qui pourtant n'en étoit guères susceptible. Les miracles ne sont pas impossibles. Quand on le vit presque disposé à se refuser à cet impôt, la friponnerie financière lui suggéra de faire un voyage au Hâvre. On connoît le riche aspect des campagnes du ci-devant pays de Caux, et le luxe champêtre et bisarre de ses habitans. On prévit bien que la curiosité les attireroit sur son passage, et on leur insinua que la décence vouloit qu'ils n'y parussent que dans leur costume

des *dimanches*. On se doute que toutes les chaînes d'or, les rubans, les dentelles et l'écarlate dont les femmes de la campagne y surchargent leurs atours, ne furent pas oubliés. Elles y coururent : elles virent *le bon roi* ; mais *le bon roi* les vit aussi, et l'impôt passa sans difficulté.

C'est ainsi que de *bons rois* en *bons rois*, le Peuple étoit parvenu à payer jusqu'à l'air qu'il respiroit. Le premier bail de la ferme du tabac est du mois de novembre 1674. Il fut affermé pour six ans à un nommé *Jean Breton*, à raison de cinq cents mille livres pour chacune des deux premières années, et deux cents mille francs de plus pour les quatre dernières, encore y joignit-on le droit sur l'étain. En 1720, on céda cette ferme à la compagnie des Indes pour quinze cents mille livres. Avant la révolution, elle étoit affermée vingt-sept millions. Cette progression s'étoit faite en cent ans. Les fermiers trouvoient, malgré ce versement énorme, le moyen de devenir eux-mêmes millionnaires. Voilà un échantillon de ce que l'on devoit aux *bons rois*. Le *maréchal de Duras* avoit bien raison de dire à Louis XIV, qu'il concevoit bien qu'un *roi* pût trouver un confesseur qui gagnât assez dans ce monde, pour se damner dans l'autre : mais qu'il ne concevoit pas que ce confesseur en trouvât un pour lui.

Une des curiosités de ce département est le Mont-Saint-Michel. Ce n'est qu'un rocher, et il étoit couvert de moines. Tout leur étoit bon. Quand on dépense l'argent des autres, on transformeroit les cavernes du Tartare en jardins d'Armide. Sur une

montagne pelée , environnée des eaux de l'océan qui couvrent , deux fois par jour , la plage à plus d'une lieue en avant d'elle du côté du continent, des moines avoient trouvé le secret d'élever un palais , une cathédrale , et même des jardins pour leurs plaisirs furtifs. Un saint Aubert, évêque d'Avranche , fort ami sans doute de l'archange saint Michel, avoit trouvé très-plaisant de bâtir un temple à cet esprit céleste dans un lieu, séjour éternel des vents , des brouillards et des orages. Il avoit trouvé douze chanoines assez complaisans pour y venir servir ce vainqueur de l'orgueilleux Satan, cet ange révolutionnaire qui ne vouloit point d'aristocratie en paradis. Cela n'est pas étonnant ; saint-Aubert payoit bien , et avec de l'argent on trouve toujours des paresseux dévoués à le manger ; mais les paresseux ne renoncent pas aux fatigues de la débauche , et les chanoines bien payés , bien nourris et bien gras oublièrent la pureté de l'archange pour des plaisirs plus matériels. Richard Ier. *duc* de Normandie , trouva mauvais que hors lui quelqu'un dans *ses états* s'avisât d'être désordonné , chassa les chanoines , et mit à leur place des moines de saint Benoit. Cela s'appelle guérir une plaie en ouvrant un cautère. Plus les choses étoient ridicules , plus dans ces siècles de balourdises elles obtenoient de protecteurs et de richesses. Les *rois de France* et *d'Angleterre* , les *ducs* de Bretagne et de Normandie , et a leur exemple tous les petits despotes en descendant l'échelle de la tyrannie , depuis le premier échelon jusqu'au dernier qui trempe dans la boue,

s'empressèrent d'enrichir les nouveaux venus. C'étoit un défi de folies. Il en résulta à peu près deux cents mille livres de rente pour meubler les caves des pieux solitaires ; et depuis 709 jusqu'en 1789, on y but et mangea en l'honneur de Dieu et des imbécilles.

Messieurs les moines avoient trouvé commode pour décupler la vente des évangiles, de persuader au Peuple qu'il étoit sain en ce monde et pour l'autre de venir en pélerinage au Mont-Saint-Michel. C'étoit un préservatif pour je ne sais quelle maladie, les rhumatismes, je crois ; et comme on venoit de cent lieues à ce pélerinage, il arrivoit que l'exercice guérissoit quelques malades ; et les moines spirituellement s'attribuoient les miracles de la nature. Les *Champenois* plus long-tems bons que les autres, conservèrent les derniers l'usage des pélerinages au Mont-Saint-Michel. Voilà ce que diroit le chroniqueur épigrammatique. L'historien philosophe n'en juge pas ainsi ; c'est à la corruption des loix qu'il se prend de cet abus. Les lecteurs auront de la peine à croire que l'obligation du pélerinage au Mont-Saint-Michel étoit un article de la coutume de Champagne.

Ne cachons rien à la postérité. Les moines ne sont plus, mais les passions des hommes sont toujours ; et quels abus ne peuvent pas renaître, tant que le cœur des hommes ne changera pas ! Il changera sans doute ; les mœurs deviendront bonnes, elles sont déja meilleures. Mais qui peut répondre qu'elles ne se pervertiront pas ? Veillons d'avance sur leur

conservation, et ne laissons rien ignorer à nos neveux des maux où ils se replongeroient, si par degrés caressant l'ignorance, ils laissoient au fanatisme, à la superstition et à la tyrannie la possibilité de renaître de leurs cendres dont nous avons eu tant de peine à couvrir la terre. Qui le croiroit? au-dessous de ce temple consacré au Dieu le plus doux, sous l'invocation d'un archange dont on vante la haine contre l'orgueil et la tyrannie, au-dessous de ces salles superbes où des moines couloient des jours paisibles dans le sein des oisives voluptés, et disons-le avec vérité, dans le sein aussi des lettres (1) dont le charme devroit adoucir le cœur de l'homme, dans les flancs de ce rocher surchargé du luxe des autels et de la pompe monastique, étoient creusés des cachots profonds où l'on enterroit toutes vivantes les malheureuses victimes d'un ministère de sang ou des préventions haineuses des familles. Les lettres de cachet amonceloient les infortunés dans ces cavernes infectes, et le Mont-Saint-Michel réclamoit l'affreuse priorité d'avoir vu la première cage de fer construite pour enfermer un innocent. O honte éternelle des pontifes du culte romain! Que l'on fouille les annales de toutes les religions. Par-tout on trouvera les erreurs, les mensonges, les fourberies, les jongleries, la cruauté même dans les prêtres des différens cultes; mais l'on n'en verra aucuns se dégrader assez pour devenir les geoliers de l'infortune, pour s'engraisser de l'infâme salaire attaché à ce vil emploi, pour se constituer enfin les méprisables commerçans de la liberté et des larmes de leurs sem-

blables. Le sanguinaire Bramine qui, sur les côtes du Malabar, conduit la veuve déplorable sur le bûcher de son époux pour hériter de sa riche dépouille, est cent fois moins odieux que le monstre à capuchon, qui calculoit ses bénéfices sur le bruit prolongé des verroux que son avare main faisoit retentir, deux fois par jour, aux oreilles du malheureux dont il achetoit les souffrances à une cour corrompue (2). O prêtres, ne vous plaignez point des hommes de la révolution. Les os de six cents mille infortunés peut-être, que vous fites lentement périr dans vos cachots, ont servi de burin à l'humanité pour graver votre arrêt sur le piédestal de la liberté.

Vous vous rappellez, mon ami, qu'en vous rendant compte de notre voyage dans le département du Calvados, nous vous avons dit, en vous peignant Guillaume *le Conquérant*, qu'à sa mort il partagea ses états entre ses deux fils aînés, la *Normandie* et le *Maine* à Robert, et l'Angleterre à Guillaume-le-Roux : et que mourant injuste comme il avoit vécu, il n'avoit laissé que de l'argent à Henri son cadet, qui valoit mieux peut-être que ses deux frères. Au moins fit-il dans sa vie une action juste, et c'est beaucoup pour le fils d'un roi. Quand Guillaume fut mort, on transporta son corps à Caen pour l'enterrer dans l'abbaye Saint-Etienne qu'il avoit fondée. Pendant les obsèques, un nommé Asselin, *bourgeois* de Caen, eut le courage rare dans ces siècles de barbarie, de se présenter en criant : « Je prends » Dieu à témoin que cette terre où vous voulez dé» poser ce corps m'appartient légitimement. C'étoit

» un champ que le prince usurpa sur mon père » lorsqu'il fit bâtir cette abbaye, sans lui en vouloir » faire aucune satisfaction. C'est pourquoi je ré- » clame ce fonds, et je vous défends en vertu de » clameur de Haro (3), d'enterrer ce corps dans mon » héritage ». Tel étoit l'aveuglement du tems, que tout le monde présent crut que cet homme alloit payer de sa tête une semblable audace. Le Henri, dont nous allons vous parler, eut la *modération* de lui faire, sur-le-champ, compter cent livres pesant d'argent.

Ce Henri, par la suite roi d'Angleterre par usurpation, si fameux par ses démêlés ridicules avec saint Anselme (4), et à qui l'homme libre en écrivant doit tenir compte cependant d'avoir été le premier fondateur de la liberté des Anglois; ce Henri à qui son père n'avoit rien laissé, parut encore trop riche à ses deux frères. Il s'étoit retiré sur le Mont-Saint-Michel pour y manger l'argent qui lui restoit, et bouder tout à son aise contre la mémoire de Guillaume-le-Conquérant. Robert et Guillaume-le-Roux prétendirent que cette conduite étoit un forfait, et vinrent l'assiéger moins pour le punir, que pour le dépouiller des trésors de leur père qui manquoient à leur avidité. Assiéger avec de nombreuses armées un homme seul, ce n'est pas une chose difficile. Henri cependant conçut l'idée de leur tenir tête; il acheta quelques brigands, se fortifia sur son rocher, et soutint l'attaque. Quand il eut épuisé toute la cave des bénédictins, il fallut boire de l'eau; cela n'étoit plus possible, ses frères avoient

coupé tous les aqueducs, et bientôt il se vit réduit à l'extrémité.

Robert plus humain, apprit avec peine l'état de détresse où son frère étoit réduit. Il lui envoya de l'eau et quelques pièces de vin. Cette action que l'on oseroit à peine nommer générosité quand on la considère de la part d'un frère qui tient son frère assiégé, offensa néanmoins Guillaume-le-Roux, dont l'ame vile ne pardonnoit pas à Robert de différer par ce secours l'instant de dépouiller son frère, trop tardif au gré de sa basse avarice. Ce *royal* brigand si peu fait pour apprécier les actions désintéressées, fut bienheureux cependant quelques jours après qu'il existât des ames magnanimes; et il étoit réservé à un homme du Peuple de lui donner des leçons de vertu dont il étoit incapable de profiter. S'étant avancé seul pour observer la forteresse, deux soldats ennemis sans le connoître l'attaquèrent, le terrassèrent, tuèrent son cheval, et l'un d'eux avoit déja le bras levé pour le frapper: « Arrête, lui dit Guillaume, arrête, co-» quin », expression du diadême, manière polie de demander grace, « arrête, je suis le roi d'Angle-» terre ». Ce *coquin*, qui le faisant prisonnier, pouvoit de simple soldat devenir le plus riche des hommes, ce coquin bien plus grand dans son obscurité que l'homme à sceptre qui l'insultoit, lui tendit la main, le releva, et lui donna son propre cheval pour se retirer. Cet exemple n'inspira point à Guillaume plus de grandeur d'ame. Redevable de la vie, tout au moins de la liberté à un soldat de son frère, il ne l'en pressa pas avec moins d'acharnement. Henri

colossale, qui du haut de ce rocher semble braver les orages, et attendre paisiblement le dernier jour de la consommation des siècles.

Messieurs les moines qui vécurent trente ensemble quand ils étoient moins riches, et qui depuis ne purent vivre que quatorze quand ils furent opulens, gardoient des reliques extrêmement précieuses par la matière des reliquaires, dans le trésor de cette église. On y voyoit une tête de Charles VI, roi Français, en cristal de roche, dont le travail étoit extrêmement précieux. Une tête de roi pure comme le cristal, est assurément une des meilleures épigrammes enfantée par la malice humaine : mais la caricature devient bien plus saillante, quand elle tombe comme ici sur l'effigie d'un fou. MM. les Bénédictins montroient également avec emphase un bras d'Edouard le confesseur, et un autre de saint Richard, tous deux rois d'Angleterre. Ces bras de rois n'ayant plus la faculté d'opprimer les humains, n'avoient retenu de la prérogative royale que le seul droit qui pouvoit leur rester, celui de faire déraisonner des prêtres pour ennuyer les voyageurs. L'on voit aussi une pierre suspendue au milieu du chœur. Cette pierre, dit-on, tomba sur la tête de Louis XI, au siége de Besançon, sans lui faire le moindre mal. Louis XI, qui croyoit aux miracles, parce qu'il sentoit à merveille que c'étoit un miracle que les hommes le laissassent vivre, fit apporter processionnellement cette pierre au Mont-Saint-Michel. Les prêtres la reçurent parfaitement bien, car Louis XI l'avoit fait accompagner d'un contrat de

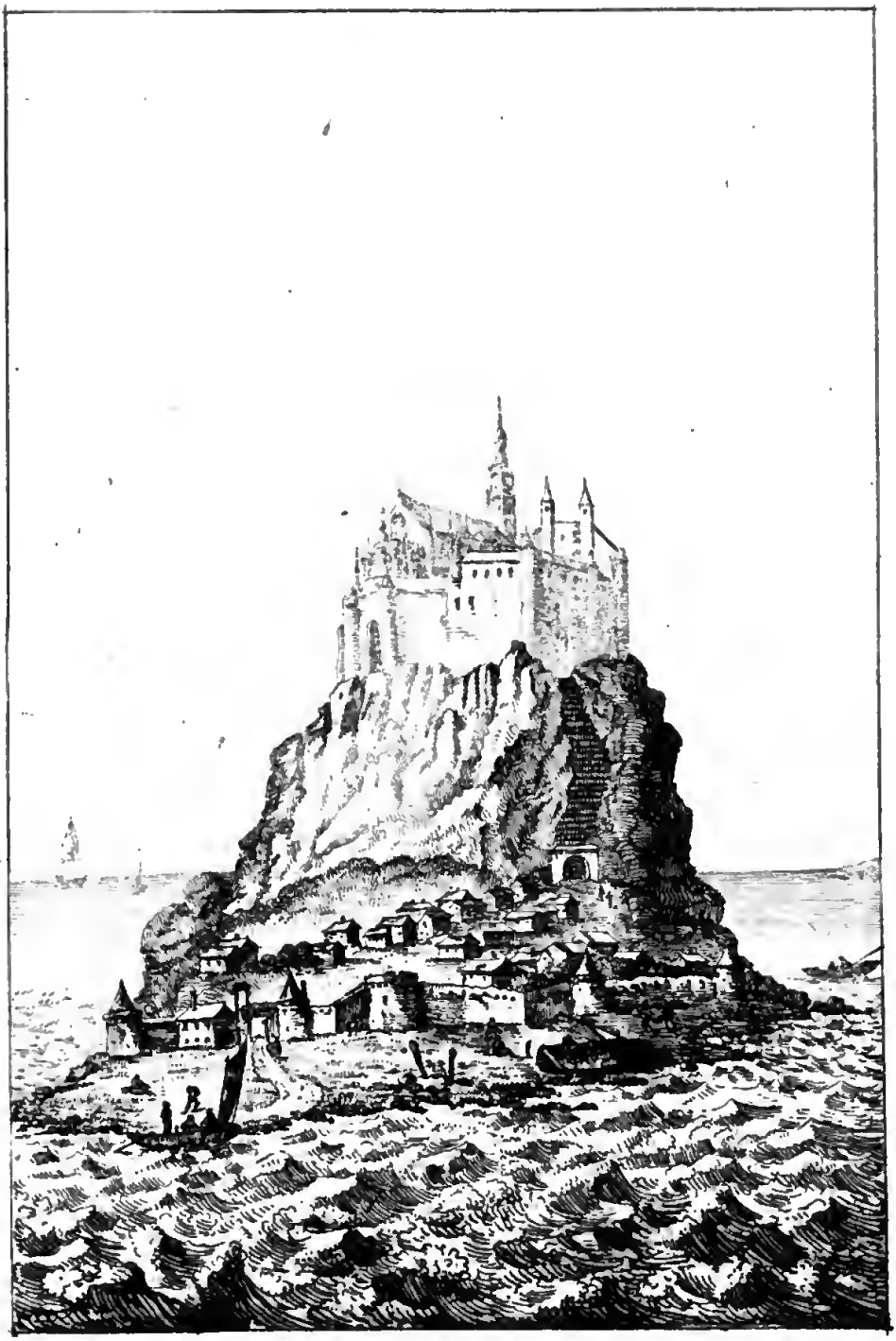

Mont S.t Michel.

se rappellant la mine que le moine devoit faire quand on le mettoit dans le sac.

Ce fut à ce Mont-Saint-Michel, que Louis XI institua des *chevaliers* de Saint-Michel ; ordre qui depuis, et je ne sais trop pourquoi, étoit tombé en partage aux artistes ; car parmi les arts il y avoit de l'aristocratie comme ailleurs ; et comme de raison, les cordons étoient pour les favoris, et le mérite et le talent parmi le *peuple* artiste. On voit encore la salle d'assemblée de ces chevaliers à cordon noir, où le portrait de l'archange patron n'est pas oublié. Cette salle ressemble assez à celle de Marienbourg en Prusse, à cela près que beaucoup plus gothique, les ornemens en ont un caractère plus sauvage et plus barbare. Ces chevaliers étoient les défenseurs et les gardiens de la montagne et de l'abbaye. Les bénédictins ont eu toujours beaucoup de goût pour s'entourer de *nobles* en sous-ordre : ces moines se regardoient comme les patriciens *de la république* monachale.

Ce rocher extraordinaire est fortifié par la nature. D'un côté il est presqu'inaccessible, de l'autre il est entouré de remparts et de tours gothiques. Le village commence au pied de la montagne, et n'a qu'une rue qui s'éleve spiralement jusqu'à l'abbaye qui occupe tout le sommet. Sous les vastes appartemens qu'elle contenoit, et dont plus de la moitié prouve l'indolente inertie des moines par leur état de délabrement, se trouve cette horrible prison d'état, dont tout le monde connoissoit l'existence, mais que peu de voyageurs ont vue, par le soin que le des-

potisme prenoit d'épaissir le voile dont il couvroit les différens théâtres de ses iniquités. Au bout d'une galerie se trouvoit une petite porte étroite et basse, par laquelle on descendoit plutôt par une crevasse du rocher que par un escalier dans un cachot, où étoit cette épouvantable cage dont nous vous avons déjà parlé. Elle étoit au milieu du cachot, et composée de poutres de bois épaisses et croisées l'une sur l'autre. Un guichet de douze pieds d'épaisseur fermoit cet horrible tombeau sculpté par les mains de la scélératesse, et insensible témoin des larmes des infortunés que la mort est venue lentement chercher à travers cette énorme croûte d'airain et de rochers dont les monstres des temples et des cours enveloppèrent si souvent l'innocence opprimée. C'étoit peu que leur rage s'étendît sur les malheureux que l'esclavage et le fanatisme avoient rangés sous leur pouvoir odieux. Ils alloient encore au loin se chercher des victimes ; et le langage de la vérité devenoit un crime dans les pays même de la liberté, qui n'échappoit pas à la vengeance des tyrans étrangers. En Hollande, un homme croit pouvoir écrire ce qu'il pense sur les amours hypocrites de Louis XIV et de la Maintenon. Au mépris du droit des gens, il est arrêté et renfermé dans cette cage, où il vécut pendant vingt-trois ans. Dieu puissant ! toi dont l'œil pénètre les entrailles de la terre, que devois-tu dire, quand ton oreille étoit frappée des gémissemens de ce malheureux, et que ses bourreaux, ce roi superbe et sa vile maîtresse, te demandoient insolemment sur leur trône sacrilége, l'éternité de tes récom-

penses ? Et des gens encore oseront profaner mon ouvrage, en disant qu'il est *anti-religieux*. O Dieu ! je puis t'offenser, je suis homme. Mais tu connois mon cœur ! oui, je crois en toi, puisque les tyrans sont abattus, puisque les moines sont renversés.

Il existoit tant de cachots dans cette horrible enceinte, que les guides même ne les connoissoient pas tous. Il y en avoit que l'on appelloit aussi *oubliettes*. Partout où le pied de Louis XI avoit touché, il falloit bien que les atrocités eussent des temples. On descendoit les malheureux par une corde dans ces abîmes. On leur donnoit un pain et une bouteille de vin, et la trappe se refermoit pour jamais.

Montgommery, dont l'unique crime étoit d'avoir tué, par accident, Henri II qui l'avoit forcé de rompre une lance avec lui, éprouva une aventure singulière au Mont-Saint-Michel. Ce n'étoit pas pour cet accident qu'on l'avoit poursuivi, mais pour un forfait bien plus grand aux yeux de certaines gens que celui de tuer son semblable, *l'épouvantable* attentat d'être huguenot. Echappé au massacre de la Saint-Barthelemi, sans asyle, sans ressources, il se retira sur un rocher nommé *Tomblaine*, à trois quarts de lieue du Mont-Saint-Michel. Il existoit alors sur ce rocher un vieux château démoli depuis. Il s'y retira, et y rassembla quelques amis. La position du Mont-Saint-Michel leur paroissant plus tenable, ils résolurent de s'en emparer. Ils corrompirent un moine de l'abbaye qui leur promit de leur livrer la place, reçut leur argent et les trahit. Rien d'étonnant à cela. Le signal convenu et donné,

Montgommery part avec cinquante des siens. Arrivés au pied du Mont, ils placent des échelles et montent. A mesure qu'ils arrivoient, le traître, aidé de ses compagnons, observant le plus grand silence, se jettoit dessus, leur fermoit la bouche avec un mouchoir, et les précipitoit du haut d'une tour dans la mer. Montgommery qui montoit le dernier, s'apperçut enfin de la perfidie, et lui seul, avec deux de ses camarades, trouva le moyen d'échapper. Depuis, Catherine de Médicis, qui le haïssoit, lui fit trancher la tête.

Une fenêtre, ou pour mieux dire un créneau, pratiqué dans un des murs de cette forteresse antique, a conservé depuis lors le nom de Montgommery, parce que c'étoit par-là, sans doute, qu'il devoit s'introduire. Ce qu'il y a d'assez plaisant, c'est que derrière ce mur est un des corps du bâtiment de la prison d'état dont il est séparé, non pas par une cour, mais par un véritable abîme d'une profondeur prodigieuse et large d'une vingtaine de pieds; et que l'unique jour qui puisse pénétrer entre les grilles des cachots qui sont à la façade de ce corps de bâtiment, vient de ce trou de Montgommery qui est placé cent pieds plus bas qu'eux.

Les bénédictins du Mont-Saint-Michel s'étoient dégradés jusqu'à imiter l'infâme calcul que la basse valetaille monastique que l'on appelloit Yonistes, Bons-fils, frères Lazaristes, etc. faisoient sur la détention des infortunés que la nature prive de leur raison. Mais ce que l'on ne peut apprendre sans être stupéfait de la bassesse profonde de l'orgueil,

c'est qu'il falloit qu'un fou fût noble pour être reçu au Mont-Saint-Michel; et que ces moines, dépouillés de toute pudeur, comme inaccessibles à toute humanité, vous disoient qu'ils avoient pris cet usage pour conserver la dignité de leur ordre.

O Christ! le plus humain des philosophes, le plus sage des hommes, le plus républicain des sages! toi qui portois, écrite sur ton cœur, la constitution que, dix-huit cents ans après ta mort, le Peuple Français devoit se donner! vrai Dieu de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de l'union! (car l'homme dont le cœur est pur, est un dieu parmi les hommes;) toi qui ne pensas jamais à faire un culte, mais à rendre les hommes meilleurs, et dont l'évangile ne devint une religion que parce que les hommes furent méchans; ô Christ! voilà donc quels furent tes prêtres. Par combien d'immondices, par quel cloaque d'impureté a-t-il fallu que ta sagesse découlât jusqu'à nous! Combien devoit-elle être pure, si dix-huit cents ans de succession sacerdotale ne l'ont pas entièrement corrompue?

Il existoit dans ce département avant la révolution une ville singulière, c'étoit Valogne. Il sembloit que l'air de cette ville fût interdit à ceux que l'on nommoit alors par dédain *roturiers*. A peine dix marchands l'habitoient-ils. En revanche, c'étoit le rassemblement *auguste* de tous les Houbereaux de la Basse-Normandie. L'orgueilleuse petitesse de cette *Ecbatane* normande parut tel à l'auteur ingénieux de Turcaret, qu'il lui imprima dans cette pièce le cachet indélébile du ridicule; et que d'après lui, il passa

en proverbe de dire, qu'il falloit trois mois de Valogne pour achever un homme de cour. Par-tout où le Peuple n'est pas, la gaieté est absente. Rien n'étoit plus triste, plus monotone, plus désert, que les rues de Valogne. L'herbe crue entre les pavés sembloit enchaîner l'ennui autour des maisons superbes où les mandarins Bas-Normands de toutes les classes ensevelissoient leur nullité et leur nonchalance. Depuis le *noble* à cent mille livres de rente jusqu'au gentillâtre à meute de trois bassets, toute la caste à parchemins ambitionnoit l'honneur d'avoir une case à Valogne. Eux et leurs valets composoient cette commune blazonnée. Quelques épiciers et bouchers, *canaille* nécessaire pour la table de ces *très-hauts* et *très-puissans*, étoient relégués dans un coin de la ville ; et, seulement, on permettoit que les *ignobles* agriculteurs, et les *manants* pêcheurs apportassent le matin du poisson et du blé pour nourrir les *altesses* à girouettes : mais simplement avant leur lever, pour que leurs regards de seize quartiers ne fussent pas salis par la vue de *ces espèces*. On buvoit, on mangeoit, on bavardoit, on calomnioit, et l'on bâilloit à Valogne plus qu'ailleurs, mais l'on n'y parloit pas comme ailleurs. L'excessive étiquette, la monstrueuse cérémonie avoient si bien coagulé le bon sens, que toutes les expressions étoient désorganisées. A force de prendre le gigantesque pour le sublime, il sembloit que pour se dire bon jour, il falloit que chacun fût monté sur un éléphant. L'empois étendu sur les phrases étoit tellement encroûté, que la raison ne pouvoit le briser. J'ai entendu

une femme de *qualité* de Valogne dire d'un sang-froid incroyable, à un homme qu'elle vouloit complimenter, *le ratelier* de votre mérite est placé si haut, que *le coursier de mes éloges* ne sauroit y atteindre. On n'est pas de cette extravagance. Une remarque que l'étude du cœur humain m'a fait faire, c'est que le langage gigantesque est presque toujours le symptôme de la bassesse de l'ame ; ils étoient bien bas ces grands seigneurs. Le comte de Benevent-Pimentel, sommelier du corps, trouvoit très-mauvais que Philippe V allât à sa garde-robe, parce que cela le privoit de toute l'étendue de son service. Le sommelier du corps en Espagne, est ce que le grand-chambellan étoit en France. Il donne le bassin au roi, le retire, et l'essuie. En France, le grand-chambellan ne faisoit que la première partie de ce service, et voilà l'*honorable* emploi que Benevent se dépitoit de ne pas remplir. Ces gens-là disoient avec arrogance, *mes valets*. Qu'étoient-ils donc ?

Cependant malgré la morgue nobiliaire de Valogne, il s'y étoit glissé une manufacture de draps assez estimés et quelques tanneries. On découvrit, il y a quelques années, des vestiges de monumens romains, restes de l'ancienne ville Crociatunum, capitale des Unelliens, l'un des peuples de la ligue des onze cités, dont parlent les commentaires de César.

Un homme rare, bien plus connu des savans que du public, naquit à Valdésie près Valogne. C'est Jean de Lannoi, modeste, humain et sans ambition, quoique prêtre, savant et érudit, quoique docteur, philosophe et raisonnable, quoique théologien, il

naquit, vécut et mourut pauvre. C'est le seul prêtre qui ait eu la bonne-foi d'écrire que la vie des saints étoit un mensonge, le seul docteur qui ait professé des maximes anti-papales, le seul théologien qui ait bien parlé de Dieu. Il étoit si connu pour rendre justice aux saints, que le curé de Saint-Eustache de Paris disoit: « Toutes les fois que je rencontre M. de » Lannoi, je le salue jusqu'à terre, de peur qu'il » ne lui prenne en fantaisie de dénicher mon pauvre » Saint-Eustache qui ne tient presque à rien ». On doit à ce digne, mais non pas toujours élégant écrivain, des coups portés, à la sourdine, aux préjugés religieux de Rome : d'autant plus mortels, que s'il vécut, malgré son rare mérite, ignoré des neuf dixièmes de la France, il se fit lire par les dévots et les dévotes. Cet homme qui avoit eu le malheur d'honorer Dieu, ne put, après sa mort, obtenir une épitaphe sur son tombeau. Les Minimes chez qui il fut enterré, déclarèrent que les puissances royale et ecclésiastique leur avoient défendu de permettre que l'on mît sur son mausolée aucune inscription. Il avoit dit des vérités, il falloit bien qu'on ensevelît ses cendres dans l'oubli. Ses livres furent mis à l'inquisition à Rome. On s'en prit à ses livres, et non à lui, parce que la douceur de son caractère et ses vertus réelles lui avoient valu des protecteurs puissans.

Dans le quatorzième siècle, en 1364, Valogne fut le théâtre d'un de ces grands traits d'héroïsme guerrier que l'histoire n'offre que rarement. C'étoit dans le tems où le fameux Duguesclin, *aux Anglois*

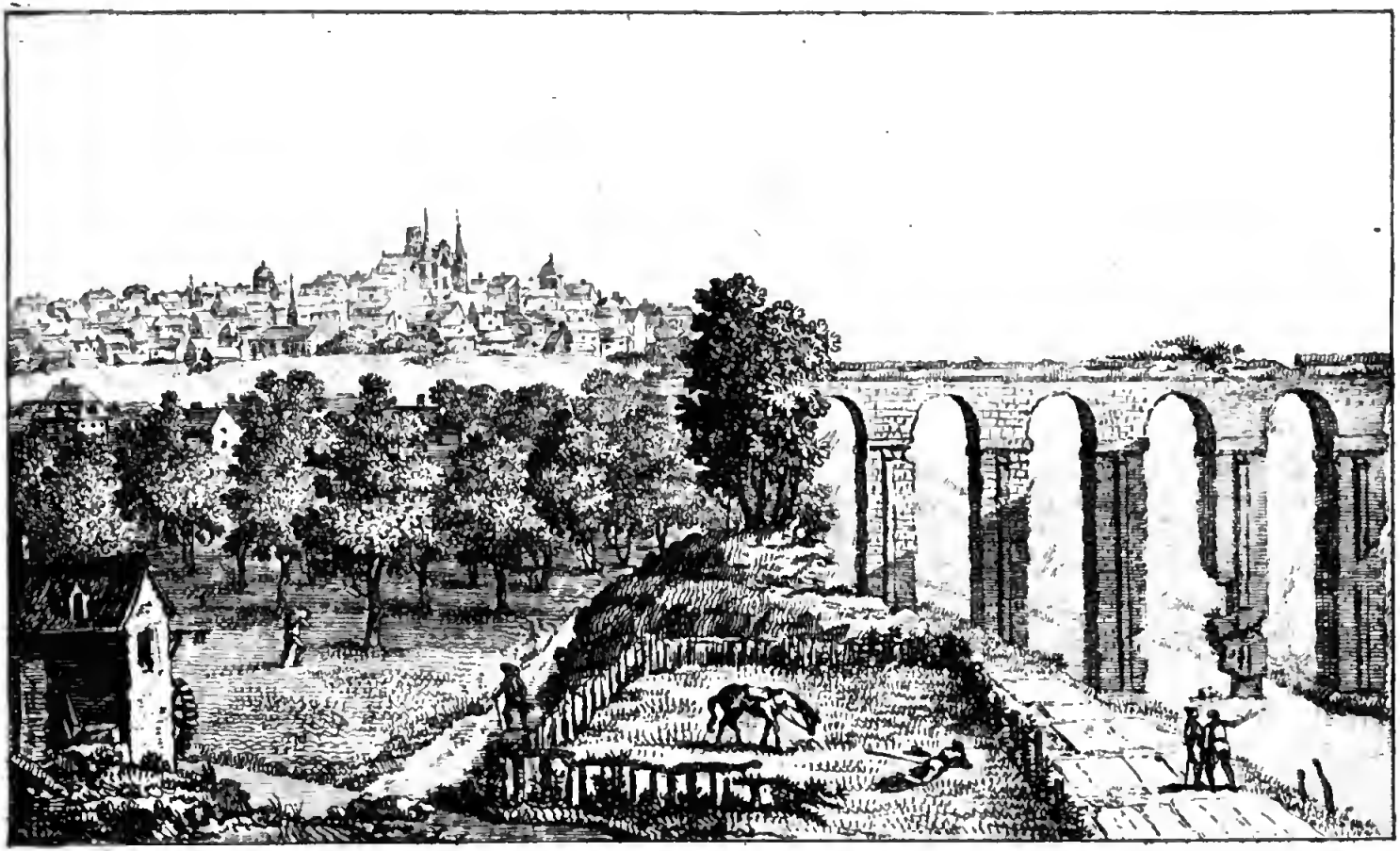

Vue pittoresque de Coulances.

si terrible, a dit Voltaire, purgeoit la France du brigandage de ce peuple rival qui s'étoit débordé comme un torrent sur la surface entière de l'état. Duguesclin s'étoit rendu réellement si terrible, que tout fuyoit devant lui, et que ceux qui se retiroient dans les villes, crioient, « fermez les portes, le diable vient après nous ». Le château de Valogne fut le seul, dans cette contrée, qui osa lui résister. C'étoit une ancienne forteresse construite dès le tems de Clovis, et elle renfermoit une garnison courageuse. Duguesclin fit pendant plusieurs jours lancer en vain contre ses murailles des pierres énormes. Enfin irrité des obstacles qu'il éprouvoit, il livra plusieurs assauts avec une telle furie, que les assiégeants intimidés consentirent à se rendre à composition. Ils sortirent emportant avec eux leurs bagages. Les Français énorgueillis par la victoire, eurent l'imprudence d'insulter à leur mauvaise fortune, et de se permettre envers eux des reproches outrageants, indignes de la modération qui rend les vainqueurs estimables. Huit *chevaliers* anglois furent tellement indignés d'un traitement si étrange à la défense honorable qu'ils avoient faite, qu'ils rentrèrent dans la tour, et s'y renfermèrent résolus de s'y défendre jusqu'à la dernière extrêmité. Duguesclin eut beau les sommer de tenir la capitulation, ils furent inébranlables; il fallut qu'une armée entière recommençât un nouveau siége contre huit hommes. Ils le soutinrent: et ce ne fut qu'au bout de quelques jours que l'on parvint à les forcer. Duguesclin au lieu d'honorer

leur étonnante intrépidité, les fit pendre, et c'est de cet homme que Voltaire a dit :

Duguesclin des Français l'amour et le modèle.

Quel modèle ! Il faut convenir que souvent l'art de faire de beaux vers, est l'art de dire pompeusement de grandes sottises.

Coutances, chef-lieu de ce département, Carentan, Saint-Lo, Mortain sont des villes où le voyageur trouve peu de quoi satisfaire sa curiosité. Elles ont toutes, les désagrémens des villes anciennes, c'est-à-dire, des rues étroites et tortueuses, des bâtimens mal ordonnés, des places irrégulières : mais toutes sont riches, soit par le territoire qui les entoure, soit par leur commerce et leur industrie. Saint-Lo a un très beau pont sur la Vire, rivière assez considérable qui baigne ses murs. Lorsque l'on s'occupera d'accroître le commerce des départemens en augmentant les débouchés, premier objet qui devra frapper l'attention des législateurs au retour de la paix, parce qu'en décuplant les richesses départementales ces ouvrages publics pourront employer une foule de bras dont l'oisiveté, à la suite d'une guerre pénible, pourroit devenir dangereuse à la tranquillité publique ; lors, dis-je, que l'on mettra les travaux publics à l'ordre du jour, je crois qu'il seroit facile d'ouvrir au commerce de Carentan et de ses environs plus de relation avec la mer, dont elle n'est éloignée que de trois lieues, en creusant le canal de la Tante, petite rivière sur laquelle elle est située. On pourroit couper, par un

Granville.

nouveau canal, les sinuosités qui embarrassent son cours, et qui prolongeroient inutilement le trajet. Alors des barques d'un port plus considérable, pourroient remonter jusqu'à Carentan, et y apporter les denrées qui y manquent et dont les frais de transport doublent, pour elle, le prix, entr'autres le vin dont elle est entièrement privée, et dont l'éloignement des cantons qui le produisent, la difficulté des chemins, et sa position qui ne la met à portée d'aucun passage, lui rendent l'approvisionnement difficile.

Outre le port de Cherbourg, où l'art a versé des sommes immenses sans l'avoir conduit jusqu'ici à sa perfection, il existe, dans ce département, un petit port qui fait un commerce de pêche très-important. C'est peut-être un de ceux de la République d'où l'on expédie le plus de bâtimens pour le Banc de Terre-neuve, où se pêche la morue verte. Les négocians en envoient de même beaucoup à la pêche dite de la morue sèche, à la grande baye et à Gaspée. L'espèce de navigation que l'on appelle le cabotage, y verse encore de grandes richesses; il consiste à faire courir sur les côtes, c'est-à-dire, terre à terre, de petits brigantins, des gabarres, des bateaux dont la petitesse leur permet de s'introduire dans les anses moins profondes où les grands vaisseaux ne peuvent mouiller, et d'y porter et en remporter des marchandises d'échange.

La situation de Granville rend son aspect curieux et pittoresque. Elle est entièrement bâtie sur un rocher, et l'on croiroit, à la voir, que la

mer l'entoure de tous les côtés. Elle ne tient au continent que du côté du levant ; et, pour sa défense extérieure, on a ouvert de ce côté-là une espèce de tranchée ou de fossé de vingt pieds de large, et assez profond pour recevoir, en cas de besoin, les eaux de la mer. Cette tranchée est taillée dans le roc, et porte vulgairement dans le pays le nom de *Gueule d'âne*. Une des grandes privations de cette ville, c'est l'eau à boire, que l'on est obligé d'aller chercher dehors, et souvent même, pendant l'été, à un quart de lieue, lorsque les grandes chaleurs tarissent les fontaines plus voisines. Les étrangers sont loin de se douter de cette disette, quand ils apperçoivent, dans chaque maison, une fontaine; mais l'eau que ces fontaines produisent est saumache et mal-saine, et n'est utile qu'à la propreté domestique. Toutes les maisons y sont bâties d'une assez belle pierre tirant sur le granit, que fournit une carrière voisine de Granville.

Cette ville est de forme ovale, et n'a qu'un seul fauxbourg qui s'étend vers le midi, et que l'on distingue, je ne sais pourquoi, en grand et petit fauxbourg : car l'un et l'autre se suivent. Elle est ceinte d'une seule muraille, et bâtie en amphithéâtre ; ses rues joignent à l'incommodité d'être étroites, celle d'être difficiles à monter. Son port est au pied du rocher vers le midi. Il est fermé par un grand môle de deux cents toises de long sur cinq d'élévation, et autant de largeur, construit de pierres sèches. On levoit, sous l'ancien régime, un droit sur chaque bâtiment qui entroit à Granville,

pour l'entretien de ce port. Le *minimum* de ce droit étoit de dix francs, et le *maximum* de vingt francs.

Ce droit étoit fondé du moins sur une raison apparente d'avantage pour le commerce. Il n'en étoit pas de-même de celui qu'on percevoit en raison de deux sols par tonneau sur chaque vaisseau d'entrée ou de retour pour l'entretien du fanal du Cap-Frehel, sur les côtes de la ci-devant Bretagne, dont les vaisseaux qui commerçoient à Granville ne retiroient aucune commodité. Le monopole avoit distribué ses bureaux de perception avec tant d'adresse, que chaque vaisseau qui entroit à Granville payoit ce droit jusqu'à trois fois. C'étoit en vain qu'alors on réclamoit contre cette vexation ; les sangsues publiques qui s'engraissoient de semblables abus, avoient toujours l'art perfide d'étouffer les plaintes. Elles aimoient mieux voler une rétribution pour une chose inutile de fait, que de l'appliquer à un objet qui pût au moins servir. Tous les marins de ces parages demandoient un fanal sur la pointe d'un rocher appellé le Cap-Lihou, dont l'abord est dangereux ; ils eussent volontiers consenti à en payer l'entretien, et n'ont jamais pu l'obtenir. C'est au gouvernement plus sage et plus attentif de la République démocratique, à s'occuper aujourd'hui d'un établissement essentiellement utile à la conservation d'une des classes la plus intéressante, et peut-être la plus vertueuse du peuple, les matelots.

Les huîtres, si connues sous le nom de Cancale, viennent du port de Granville, et cette pêche verse, année commune, cinquante mille livres dans la

classe laborieuse du peuple de cette ville. Ce sont les femmes et les filles des matelots qui font cette pêche pendant que les hommes vont à la mer.

Il s'étoit réfugié à Granville des cordeliers que les Anglois avoient jadis chassés des îles de Chaussey, et qui, en reconnoissance du bon accueil que les habitans de cette côte leur avoient fait, célébroient, tous les ans, une procession solemnelle le quatrième dimanche après celui de la *Quasimodo*. Une drôle de manière de remercier les gens dont ils fatiguoient la charité, en vivant de ce qu'ils arrachoient à leur crédulité.

Tel est le funeste effet des préventions religieuses, que par-tout elles ont fait outrage à l'humanité, que par-tout l'entêtement les précède et la proscription les suit. Quelle absurdité ! Parce que Dieu est partout, les hommes ne peuvent être où ils veulent. Hélas ! mortels, mortels vraiment aveugles ! apprenez à aimer Dieu, vous cesserez bientôt d'aimer les religions. Tandis que les Anglois de Chaussey chassoient les cordeliers qui ne valoient pas grand-chose, parce que leur vie étoit oisive, Louis XIV chassoit les protestans qui valoient beaucoup, parce que leur vie étoit utile. Sans cette odieuse inhumanité qu'un roi commit pour servir l'ambition démesurée de quelques prêtres que le voisinage des vertus de la religion réformée allarmoit, la France auroit eu Garrick, l'homme du talent le plus extraordinaire que la nature ait jamais produit, l'homme rare vraiment, parce qu'il mourut vertueux au sein des richesses ; car les richesses que l'on

l'on doit au génie ne corrompent pas le cœur. Il étoit originaire français : et son grand-père, nommé le Garigue, étoit du département où nous voyageons. La révocation de l'édit de Nantes le força à fuir sa patrie : il passa en Angleterre et y porta, dans ses flancs, le germe du grand homme dont la France auroit joui, sans l'ineptie du fanatisme.

Étonnant dans le tragique, plus étonnant encore dans le comique, ce comédien sublime passoit, sans difficulté, des rôles les plus sombres, conçus par Melpomène, aux personnages bouffons inventés par Thalie. Mime incroyable, il avoit reçu de la nature une facilité prodigieuse pour décomposer les traits de sa figure, et souvent, dans la société, il usa de cette facilité pour procurer à ses amis des surprises ou flatteuses ou terribles.

Fielding, auteur du Tom Jones Anglais, étoit mort depuis huit ans. Hogarth, célèbre peintre et ami de Fielding, ne se consoloit pas qu'il fût mort sans avoir fait son portrait. Il en parloit souvent à ses amis, et les rendoit témoins de ses regrets. Un jour qu'il étoit dans son attelier seul, il entendit une voix sépulcrale qui sembloit sortir d'un appartement voisin, et qui lui disoit : « Hogarth, viens me peindre ». Hogarth passoit pour un esprit fort, et l'étoit en effet. Il fut quelque tems sans faire attention à cette voix : enfin, sur ses invitations réitérées, il se lève, et va vers l'appartement d'où la voix sembloit sortir. Quel fut son étonnement à l'aspect d'un fantôme, ou plutôt d'un homme qu'il croyoit mort depuis huit ans ! Malgré

son assurance, il ne put s'empêcher de frémir lorsque la voix de Fielding, lorsque Fielding lui-même, lui dit: « Tu as désiré d'avoir mon portrait, j'ai entendu tes vœux, mais dépêche-toi, je n'ai qu'un quart-d'heure à te donner ». Hogarth prend sur lui, va chercher sa palette, et esquisse l'objet qu'il a sous les yeux. Il craignoit que l'on ne se moquât de lui, s'il venoit à raconter son aventure : il préféra, sans en parler à personne, d'attacher son esquisse dans son attelier. Son étonnement fut extrême, lorsqu'il entendit toutes les personnes qui avoient connu Fielding se récrier à la ressemblance du portrait, et mettre sur le compte de la mémoire du peintre, ce qui n'étoit que l'effet d'une aventure extraordinaire et qu'il n'osoit confier à personne. Enfin, au bout de quelques années, l'esprit toujours frappé du merveilleux de cette apparition, il s'en ouvrit à Garrick. Le sublime comédien se mettant à rire, lui découvrit alors que c'étoit lui-même qui s'étoit présenté chez lui sous la figure de Fielding, que son art extrême lui avoit fait, pour ainsi dire, emprunter. Dans un de ses voyages à Paris, Garrick renouvella cette scène. Laplace, cet estimable traducteur du Tom Jones Anglais, étoit ami de Garrick, qui lui avoit apporté de Londres une superbe édition des œuvres de Fielding, à la tête de laquelle se trouvoit ce fameux portrait. Laplace, à qui, vingt fois, il avoit raconté cette anecdote, la rapporta chez un fermier-général où il soupoit. On eut de la peine à l'en croire, et le fermier-général, surtout, le persiffla sur sa crédulité. Laplace piqué,

invita, sous un prétexte quelconque, le fermier-général à venir le voir, et prévint, par-dessous main, Garrick. Le fermier-général arrivé, Laplace remit la conversation sur le portrait. Le traitant continuoit ses plaisanteries, lorsque, tout-à-coup, une voix l'appelle. Il se retourne. C'est l'original du portrait qu'il tenoit à la main qu'il apperçoit au-dessus d'un paravent. Il pensa mourir de frayeur, et il fallut, pour la faire cesser, que Garrick reprît, sur-le-champ, sa figure naturelle.

Avant de quitter ce département, nous avons visité la manufacture de glaces de Tour-la Ville, presque aussi célèbre que celle de Saint-Gobain. L'on y coule des glaces d'un très-grand modèle, que l'on fait passer, toutes brutes, à Cherbourg, d'où on les envoie, par la Seine, à Paris, où elles sont dégrossies et perfectionnées.

NOTES.

(1) C'est une justice que l'on ne peut refuser aux bénédictins. C'est le seul ordre religieux qui ait rendu de véritables services aux lettres, et qui ait, à travers les siècles d'ignorance et de barbarie, fait découler jusqu'à nous le canal d'une partie des connoissances humaines. Peu d'Ordres ont possédé un aussi grand nombre de travailleurs, et plusieurs ont mérité une grande réputation.

(2) Les frères de Saint-Yon, les Bons-fils, les frères de la Charité, les Cordeliers, les Lazaristes, etc.,

et tous les reptiles de ce genre payoient, à l'envi les uns des autres, des rétributions aux ministres de l'ancien régime pour avoir le plus de prisonniers possible. Ils avoient chacun leurs ministres plénipotentiaires auprès du ministre de Paris, ou du lieutenant de police, et ces ministres étoient les exempts de police à qui ces messieurs, pour parler vulgairement, graissoient largement la patte. Avoit-on vent d'une lettre de cachet, ils couroient dans l'antichambre du satrape demander la préférence. Un gouverneur de province n'étoit pas reçu avec plus d'honneur dans son gouvernement, qu'un exempt de police dans une maison de force, quand il y amenoit un prisonnier. Toute la maison étoit en l'air. Les meilleurs vins, la meilleure chère étoient prodigués au gredin de la police et à ses barbets; et tandis que l'hypocrisie et la vilité s'osculoient, on laissoit le prisonnier dans un coin seul avec sa vertu souvent, tandis que les dogues subalternes de la maison préparoient les fers dont on alloit charger ses mains.

(3) Clameur de Haro. Voyez ce que nous en avons dit dans le département de Seine-Inférieure.

(4) Anselme, *saint*, parce qu'il fut célèbre par son entêtement, fut archevêque de Cantorbery. Il y avoit deux papes alors, Guibert et Urbain II. Guillaume-le-Roux étoit pour Guibert, et Anselme pour Urbain. Il n'en fallut pas davantage pour les brouiller. Anselme traita Guillaume de maquereau, de couard, de paillard, le tout chrétiennement et saintement. Guillaume le chassa. Après sa mort il revint. Henri premier regnoit. Le saint tendrement lui chercha dispute sur les investitures. Il fut chassé de nouveau. Il mourut, et on le fit saint.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ARTISTES

ET GENS DE LETTRES;

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes;

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE. *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez Brion, dessinateur, rue de Vaugirard, N°. 98, près le Théâtre-Français.
Buisson, libraire, rue Hautefeuille, N°. 20.
Desenne, libraire, galeries de la maison de l'Egalité, N°s. 1 et 2.
Lesclapart, libraire, rue du Roule, n°. 11.
Et les Directeurs de l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre-Français, N°. 4.

1793.

L'AN SECOND DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

C'est avec regret que nous prévenons les acquéreurs de cet ouvrage qu'à l'époque du présent n°. département de l'Orne, nous sommes obligés d'augmenter chaque cahier de 10 sous. Ils coûteront désormais 3 liv. au lieu de 2 liv. 10 s., et 3 l. 10 s. pour les départemens, franc de port. Ce renchérissement est causé par la hausse énorme du papier, main-d'œuvre d'impression, etc. Ce léger sacrifice, de la part de nos concitoyens, n'est que le dédommagement d'une partie de l'augmentation que nous éprouvons depuis long-tems.

Nota. Le Citoyen Brion fils, éditeur et dessinateur de cet ouvrage, vient de mettre au jour une gravure représentant l'assassinat de MICHEL LEPELLETIER; elle se vend chez lui et chez tous les marchands d'Estampes. Prix 10 livres colorée, et 5 livres à la manière noire.

3
Lieues Communes, de 2,283 toises.
5
RNE,
Normandie
che.
49
49
Conde
sur Noireau
Tinchebray
Flers
Versailles
S.t Gervais
Domfront
Passais
Charbres
30
30
48
48
17
Remarque.
L'Etendue de ce département est de 320
lieues quarrées.
Sa population de 382 mille habitans
Il se divise en 4. arrondissemens commun

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

MONTAIGNE, tout philosophe qu'il étoit, prétendoit que c'étoit une science très-utile que celle de *l'entregent*; il entendoit par entregent ce que nous appellons aujourd'hui *cérémonie*. Quoi qu'il en dise, il faut espérer que cette science s'oubliera tout-à-fait, et que le caractère républicain en délivrera à jamais la société. Lui, Montaigne, qui loue cette science, en sentoit cependant toute la gêne et la frivolité : car il dit, dans le même chapitre, qu'il aime à *l'ensuivre*, mais non pas si *couardement* que ma vie en soit *contraincte*. Montaigne n'avoit qu'un pas à faire pour être républicain ; mais dans le siècle où il vivoit ce pas étoit impossible. Montaigne étoit un obélisque de cristal placé au milieu d'une mine de charbon de terre, dont la poussière et les exhalaisons obscurcissoient les parois.

Mais, en bannissant les cérémonies, je suis loin de proscrire cette aménité si convenable à l'homme, ce premier charme de la société, et qui semble

être comme le mortier dont la nature en a voulu joindre toute la masse. C'est cette aménité qui rend l'homme aimable à son semblable, le sauve de cette solitude affreuse où se trouveroient tous les mortels, s'ils n'avoient pas réciproquement cette espèce d'aimant qui les attire l'un vers l'autre, met ses vertus en lumière en les rapprochant de celles de son frère, et fond les nuances trop fortes de son caractère dans les couleurs plus foibles souvent de celui qu'il fréquente. Peu de communes dans la République offrent autant de cette aménité précieuse, que les habitans d'Alençon, chef-lieu de ce département. On y est bon, complaisant, aimable pour les étrangers; on y vit uni, sans prétentions, sans étiquette, et, chose rare, sur-tout dans les petites communes, sans médisance. L'amabilité, et en général la beauté des femmes, l'espèce de vertu, non pas façonnière, non pas facile non plus, mais douce, sensible, susceptible de profonds attachemens, contribuent à y rendre les hommes non pas austères, non pas amollis non plus, mais bons, mais francs, mais naturellement ouverts.

Il seroit difficile de se rendre compte d'où part une diversité si grande entre l'esprit de société d'une commune à une autre. Ce n'est ni le climat, ni le sol, ni la nourriture, ni, je crois, l'éducation, puisque souvent cet esprit diffère du tout au tout entre deux communes dont la latitude est à-peu-près la même, dont les productions se ressemblent, dont les loix, égales entre elles, doivent amener à-peu-près les mêmes mœurs, les mêmes sujétions, les mêmes

habitudes. La cause en est donc nécessairement dans l'assemblage des castes qui s'y renferment. Par exemple, point de commune plus audacieusement insolente que n'étoit la commune de Caen, parce que plus de cent familles de celles qu'on appelloit autrefois gens de *haute qualité*, l'habitoient. Point de commune plus pesamment ennuyeuse que n'étoit Rouen, parce que l'empâtement empesé de la haute magistrature y rendoit toutes les sociétés *collet monté*. L'homme est par-tout imitateur : et par une bisarrerie singulière, c'est que les ridicules sont plus vîte saisis par lui que ne le sont les usages convenables. Or les ridicules ont été long-tems ce que l'on appelloit le *bon ton*. Sans parler même des mœurs, il n'y avoit point de plus mauvaise compagnie que la *bonne* compagnie : et comme les ridicules deviennent plus insupportables, plus gigantesques, plus déhanchés à mesure qu'ils s'éloignent de leur source, aussi dans toutes les communes où les *gens de qualité* et la *haute* magistrature donnoient le *ton*, les sociétés de la bourgeoisie étoient-elles vraiment insoutenables par leur extrême propension à singer les travers de ceux qu'elles avoient la sottise de regarder au-dessus d'elles. Cependant cette règle n'étoit pas toujours sans exception ; et nous verrons, par exemple, en parcourant la ci-devant Bretagne, les sociétés *bourgeoises* d'autant plus aimables, que les sociétés des *gens de condition* étoient plus insolentes.

Ce département, soit par la richesse de son territoire, soit par l'industrieuse activité de ses habitans, ne diffère que peu de ceux qui précèdent. Il produit

des grains et des fruits de toute espèce. Cependant il n'a pas également par-tout la même fertilité ; il a des cantons de forêts d'où l'on tire beaucoup de bois de construction et de charpente, et des carrières considérables qui fournissent des pierres propres à faire des meules de moulin, et pour pressurer les cidres et les huiles. Il renferme aussi des mines de fer assez riches. On y cultive des lins et des chanvres, et il a de vastes pâturages où l'on élève des chevaux et des bestiaux de tout genre.

Si l'on en excepte les dentelles ou points d'Alençon et d'Argentan, dont nous parlerons ailleurs, ses manufactures et ses fabriques avoient peu de rapport avec le luxe : elles tiennent presque toutes à la quincaillerie. Ce sont des fabriques d'épingles, de clous d'épingles, d'aiguilles à tricoter, de crochets, de torchettes, de fils de fer, et autres ouvrages en tôle ou en fer. On y manufacture aussi des toiles communes, des siamoises, des draperies grossières, et tout ce qui concerne la bonneterie.

Alençon est situé au milieu d'une vaste plaine qui porte son nom, au confluent de la Sarthe et de la Briante. Cette plaine fertile, riante, bien cultivée et foulée par de nombreux troupeaux, rend les approches d'Alençon on ne peut pas plus gaies. Cette commune (*) est grande, bien bâtie et entourée de

---

(*) Désormais, pour nous conformer au vœu de la Convention nationale, nous emploierons ce terme commune, au lieu de celui de ville, usité jusqu'à ce jour. Il est cer-

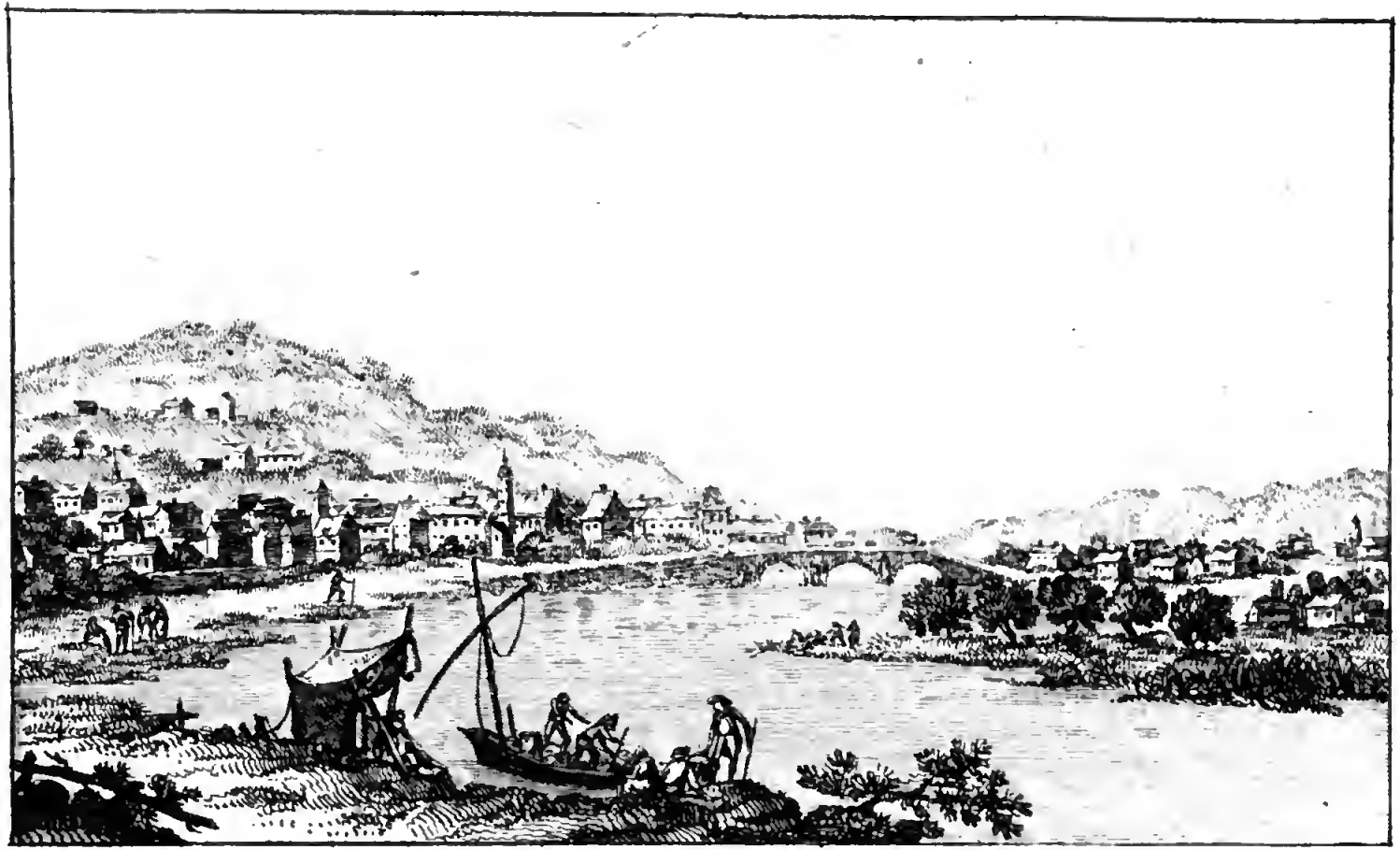

Alençon.

cinq fauxbourgs également agréables, connus sous les noms de Monfort, de Saint-Blaise, de Casan, de la Barre et de Lancrel. Cette commune, malgré son étendue, n'a que deux paroisses, l'une dans la cité, l'autre dans le fauxbourg dit de Monfort. L'église de celle de la cité porte le nom de Notre-Dame. Le vaisseau en est vaste, la nef est grande, divisée en bas côtés garnis de chapelles. Les voûtes sont belles et élevées. Le chœur est mesquin. Le portail est estimé pour son architecture hardie et percée à jour. C'est dans cette église que l'on voyoit plusieurs tombeaux des *comtes* et *ducs* d'Alençon.

Ces *comtes* d'Alençon se retrouvent dans l'histoire à une époque très-reculée ; ils y paroissent dès le règne de Louis IV, dit d'Outre-mer ; et cette filiation d'hommes de différentes races qui ont porté ce titre de *comtes* et de *ducs* d'Alençon, est une de celles des hommes de ce genre où l'on trouve le plus de scélérats, de fripons et de lâches. Les premiers étoient de la famille de Bellesme. Un de ces Bellesme, Guillaume, *comte* d'Alençon, fut vaincu dans sa propre capitale par *le duc* de Normandie, qui le contraignit à venir lui demander pardon ventre

---

tain qu'il convient mieux au système d'égalité qui doit tout niveler, et que la dénomination d'une réunion d'habitans ne peut pas être soumise à une distinction quelconque, parce qu'elle est plus ou moins grande. L'expression de ville, comparée avec celle de hameau, est une aristocratie.

à terre et selle sur le dos, au bout de l'un des fauxbourgs. C'est le second exemple d'une bouffonnerie pareille que nous trouvions dans l'histoire. Nous vous en avons déjà cité un. Ce sont des exemples mémorables de l'orgueil et de la bassesse des hommes; orgueil et bassesse que l'on ne trouve que dans les faits et gestes de ces personnages qui prétendoient marcher de pair avec *les rois*, bien moins pour s'enorgueillir de l'élévation du rang, que pour se rapprocher du pouvoir de faire le mal. Ils désiroient d'être égaux en méchanceté avec les rois; et c'est une vérité ; toutes les guerres de ces grands vassaux, comme on les appelloit, soit entr'eux, soit contre le monarque, qu'ils appelloient leur seigneur suzerain, eurent toujours pour origine quelque crime à commettre dont ils vouloient usurper la possibilité, ou quelque crime commis dont ils vouloient éviter la punition, et ce n'étoit qu'en secouant le joug et se mettant de pair avec celui qui se disoit leur maître, qu'ils pouvoient y parvenir. Il est sans exemple que la volonté d'un acte de vertu ait jamais brouillé ensemble ces grands *feudataires* de la *couronne*, ou les ait portés à se révolter contre leur *seigneur* et *maître*.

Parmi ces *comtes* d'Alençon, de la famille Bellesme, il en est un sur-tout célèbre par son étonnante cruauté. C'est Guillaume dit Talvas. Lorsque la fièvre de sang, dont ce monstre étoit dévoré, ne pouvoit se satisfaire contre les hommes, et que les victimes lui manquoient, sa rage s'exerçoit sur les animaux. Un de ses grands plaisirs étoit de faire en-

fermer un taureau fougueux dans une espèce d'arêne, avec une dixaine d'hommes, qui, comme l'animal, n'en pouvoient sortir. Alors, avec une barre de fer rougie au feu, il crevoit un œil à ce terrible animal, dont les beuglemens épouvantables le *divertissoient* infiniment. Le taureau, forcené de douleur, se jettoit sur les malheureux qui se trouvoient autour de lui, et les poursuivoit à outrance. Leurs allarmes, leur fuite, leur incroyable fatigue pour éviter les dangereuses atteintes de l'animal furieux, leurs blessures, souvent leur mort, tels étoient les délassemens du féroce Talvas; et si la douleur du taureau ou la perte de son sang l'abattoient trop-tôt au gré de ce farouche spectateur, il s'en faisoit quelquefois amener un second, et présentoit ainsi un combattant tout frais aux infortunés que la première lutte avoit déjà épuisés.

Ce monstre s'avisa d'aimer, et l'on se doute aisément que l'amour, dont les charmes adoucissent l'austérité du sage, ne put semer que des forfaits dans un cœur semblable. La nature l'avoit modelé sur le tigre, c'est-à-dire qu'une enveloppe enchanteresse renfermoit une ame formée du limon des enfers. Il est facile de feindre la douceur avec l'écorce de la beauté. Ce scélérat se montra charmant aux yeux de la malheureuse Mabille, fille d'un *comte Desmarches*. Insensiblement en lui filant des heures de soie, il amena l'instant de la félicité; mais il voulut que cet instant portât le cachet de son caractère. Le rendez-vous étoit donné. Il attire le père de sa maîtresse dans l'appartement même

où elle devoit se rendre pour couronner ses vœux, et le poignarde. Ce crime consommé, tous les flambeaux sont éteints, et paisiblement il attend le moment où son amante va venir se jetter dans ses bras. Elle arrive; elle est sans allarmes, et l'obscurité engage même sa pudeur à remercier son amant de sa délicatesse. Les momens du bonheur se passent; le monstre fait un signal, les flambeaux sont rallumés, le jour renaît. Quel spectacle! c'est le cadavre de son père gissant sur le marbre! c'est son féroce amant, jouissant de l'inconcevable terreur, qui s'empare de cette fille déplorable! Sa tête se perd; elle fuit, elle erre pendant quelques jours. Eperdue, isolée, dans cet état d'abandon elle est rencontrée par un jeune homme que sa beauté et le trouble de sa tête intéressent. Il l'accoste, la recueille et la conduit chez son père, agriculteur *du comté* des Marches, où les plus généreux soins lui sont prodigués. Le sanguinaire Talvas n'est pas satisfait encore. Il découvre la retraite de sa triste victime; sa jalousie s'allume. Il ne voit qu'un rival, et qu'un rival préféré, dans le jeune bienfaiteur de cette malheureuse femme. Sa rage s'en accroît; il vole à la chaumière du modeste agriculteur; sa garde l'y suit, car les tyrans trouvent toujours des mortels assez vils pour veiller à leur conservation. Il arrive: l'excès de la démence ne fut jamais jusqu'à ce point; il égorge cette femme, et faisant saisir le jeune homme, le fait attacher sur le cadavre et le fait jetter vivant, avec cette épouvantable compagnie, dans une citerne, où il

le laissa expirer de faim et d'effroi. Depuis l'anecdote des Vauru à Meaux, il ne s'en est pas présenté de plus épouvantable à nos pinceaux. Pourquoi ne les affiche-t-on pas sur tous les murs? Ce devroient être là les premiers élémens de l'histoire pour le Peuple.

Des prêtres, ou fanatiques, ou dissolus; des princes, ou imbécilles, ou cruels; des femmes insolentes, ou corrompues: tel est le tableau que présente la succession de ces *comtes* d'Alençon jusqu'à Robert, le dernier de cette race, qui, selon les uns, vendit à Philippe-Auguste toutes ses possessions pour faire le voyage d'outre-mer, et, selon d'autres, en jouit jusqu'à sa mort, arrivée après son retour d'Afrique. Quoiqu'assurément une semblable discussion soit bien puérile aux yeux de la philosophie, il est bon cependant de remarquer que cette réunion du *comté* d'Alençon à la *couronne*, est un des points le plus obscur et le plus contesté dans notre histoire. C'est une preuve de plus avec quelle infidélité elle fut écrite; et l'on peut en conclure que si cette réunion est si fortement ombrée, c'est qu'il fallut de part ou d'autre cacher ou quelque grande injustice, ou quelque grand forfait, soit de celui qui dépouilloit, soit de celui qui fut dépouillé.

Philippe-le-Bel donna ce comté d'Alençon à Charles, son frère; et les *princes* qui depuis en portèrent le nom, n'en furent pas meilleurs pour être de tige royale. On les voit toutefois dotés d'épithètes fastueuses. C'est le magnanime, c'est le sage, c'est le bon, c'est le juste. Charles II, qui fut le

magnanime, surchargea *sa souveraineté* d'impôts ; introduisit l'alliage dans toutes les monnoies, fit marcher de force à la guerre ceux qu'il appelloit *ses sujets*, et fut tué à la bataille de Crécy. Pierre II, qui fut surnommé *le noble*, passa sa vie dans la plus honteuse et la plus crapuleuse débauche, n'avoit d'autres plaisirs que ceux de la table et de l'ivresse, d'autres délassemens que le rapt et le viol, d'autres amusemens que de se battre à coups de poing avec le premier homme qu'il rencontroit dans la rue. Jean, qui fut surnommé le *sage*, passoit sa vie avec les moines, disoit son bréviaire soir et matin, mettoit sa gloire à chanter au lutrin, écrasoit le peuple pour doter des abbayes, et croyoit gagner le ciel en se faisant donner les étrivières publiquement par une vingtaine de religieux; il se fit tuer à la bataille d'Azincour. Jean II, qui fut surnommé le *bon*, se laissoit entourer de courtisans qui tyrannisoient sous son nom, accabloient les habitans de vexations, s'engraissoient de ses prodigalités, et l'entraînèrent dans toutes les inconséquences dont est susceptible un homme foible. Il fut fait prisonnier à la bataille de Verneuil, et n'obtint sa liberté qu'au moyen d'une rançon énorme qu'il fit payer à ceux qui eussent été cent fois plus heureux de ne jamais le revoir. Ce *bon* par la suite trahit la France et s'entendit avec les Anglois pour leur livrer une partie de l'état. Il fut arrêté et condamné à mort en 1456; mais Charles VII, qui ne valoit pas mieux que lui, commua la peine en une prison perpétuelle, jusqu'à ce que Louis XI, qui valoit moins

qu'eux, lui rendît la liberté. Ce *bon*, que les bienfaits ne rendoient que plus mauvais, complotta de nouveau avec les Anglois. Il fut condamné à mort une seconde fois ; mais Louis XI lui fit grace une seconde fois, et il en fut quitte pour deux ans de prison. René, qui fut surnommé le *fidèle*, fut un monstre dans l'ordre de la nature : l'avarice lui fit commettre tous les crimes. Pour obtenir de Louis XI d'être rétabli dans les biens de son père, que sa *félonie* avoit fait confisquer, il se déclara le vil adulateur de ce Néron de la France, s'honora du nom de son premier valet, et poussa la scélératesse jusqu'à faire la guerre à son propre père, pour flatter les ressentimens du tyran qu'il encensoit. Ce René *le fidèle* fut un des ayeux maternels des *Bourbons*, et leur transmit un quart de la bassesse et de la lâcheté qui les a distingués.

D'après cet abrégé de l'histoire des ducs d'Alençon, que l'on juge du fond que l'on doit faire sur les épithètes accordées à de certains hommes par les historiens. C'étoit cependant sur l'étiquette de ces noms que l'on apprenoit aux enfans l'histoire de ceux qui ont gouverné le monde. C'étoit en leur disant, un tel fut bon, généreux, magnanime, qu'on leur enseignoit à confondre toutes les notions, et que l'abus des mots forçoit encore au bout de trois et quatre cens ans à bénir la mémoire de scélérats dont la carrière mortelle avoit été marquée par la malédiction tacite de la génération qu'ils avoient opprimée.

Il ne nous reste plus à parler que de deux ducs

d'Alençon, l'un beau-frère de François premier, l'autre dernier fils de Henri II. Le premier, Charles, est célèbre par son étonnante lâcheté, qui fit perdre en partie la fameuse bataille de Pavie. L'autre est François, esprit brouillon, frivole et tracassier, qui tourmenta les règnes de ses trois frères, François II, Charles IX et Henri III; jalousé par ses frères, détesté par sa mère, méprisé des Français, et assez foible, dans un tems de trouble, pour être toujours des partis de l'opposition, sans avoir jamais le courage de s'opposer à aucun parti, et encore moins d'être le chef d'aucun parti. Ce *duché* d'Alençon, comme on le voit, si malheureux en princes, couronna son infortune en devenant le douaire de Catherine de Médicis, et à coup sûr un pareil sort est une calamité.

Au reste, l'ignorance ajoutoit encore infiniment à la méchanceté de tous les princes en général, et particulièrement de ceux qui ont porté le nom d'Alençon. Il ne fut pas un seul de ceux que nous venons de citer qui eussent la moindre teinture des connoissances humaines, et la race d'Alençon s'est sur-tout distinguée par cette ignardise si commune dans les différens siècles qu'ils ont parcourus. Le d'Alençon fuyard de Pavie ne concevoit pas comment son beau-frère, François premier, accordoit quelque bienveillance aux lettrés que la prise de Constantinople, par Mahomet second, avoit rélégués en Europe, et prétendoit que pourvu qu'un roi sût chasser, boire, manger et tuer, il savoit gouverner. Dans ce tems que les *pleureurs* actuels de l'ancien

régime appellent le bon tems, personne ne savoit signer son nom, ni même lire. On a vu plusieurs malfaiteurs sauvés du dernier supplice, parce qu'ils savoient lire et écrire. Il fut un tems, en Angleterre, où les pères et mères, pour décider leurs enfans à apprendre ces premiers élémens, leur disoient, on ne sait pas où l'on peut se trouver, il n'y a personne qui puisse répondre de n'être pas pendu, et à tout évènement il est bon de savoir lire et écrire.

Le duc d'Alençon, frère de Henri III, partageoit avec lui le goût des idées lugubres, et ce fut peut-être la seule chose en quoi ils s'accordèrent. Henri III avoit le projet de faire percer dans le bois de Boulogne six allées qui auroient répondu à un centre commun, où il auroit fait bâtir un superbe mausolée pour y déposer son cœur et ceux de ses successeurs; il auroit ordonné que tous *les chevaliers* du Saint-Esprit se fissent enterrer dans ce lieu, et que leurs tombeaux fussent placés entre chaque arbre des allées; et il disoit, de la meilleure foi du monde, dans cent ans cela sera une promenade *charmante*. Son frère, le duc d'Alençon, pour renchérir sur lui, vouloit faire bâtir une cathédrale, ou basilique, sans fenêtre, dont les murailles intérieures n'eussent été revêtues que de marbre noir, et où tous les tombeaux de la race des Valois auroient été exécutés en marbre blanc; tout l'édifice auroit été éclairé par des candelabres d'argent placés entre les colonnes qui auroient supporté des torches de cire jaune; et il disoit, avec le même sang-froid

que son frère, cela sera la plus belle salle de festin que l'on puisse voir. On en a mis à Charenton qui n'étoient pas de cette folie ; et voilà les hommes qui gouvernoient le monde !

Et cependant il est bien peu de peuples qui n'aient prévu l'inconvénient de se donner des maîtres ou *des rois*. Comment se fait-il donc qu'ils les gardent si long-tems ? Il est peu de peuples, même parmi les sauvages, où l'on ne retrouve des traces de cette défiance contre le pouvoir monarchique, par les précautions, de forme, il est vrai, qu'ils prennent au *couronnement* de ces hommes. Au Mexique, *l'empereur*, à son avénement, devoit jurer que sous son règne les pluies ne tomberoient qu'à propos, que les rivières ne se déborderoient pas, que les campagnes ne seroient point stériles, que les hommes n'auroient à se plaindre ni de l'air, ni du soleil. Ne reconnoît-on point dans cette allégorie, des hommes qui ont voulu enchaîner les passions de celui qu'ils avoient la foiblesse de se donner pour maître, et le contraindre à se conduire avec assez de modération pour qu'on ne pût lui imputer les fléaux ou les intempéries de la nature ? Au Congo, la leçon étoit plus forte. A l'installation du *monarque*, un des assistans lui disoit : « Toi ! qui dois être roi, ne sois ni voleur, ni avare, ni vindicatif. Sois l'ami des pauvres ; fais des aumônes pour la rançon des prisonniers ; assiste les malheureux ; entretiens la paix et la tranquillité dans le Congo ». En Afrique encore, le *prince* de Zeciterve étoit obligé de se tuer, lorsque les médecins doutoient de sa

santé,

santé, et même dès qu'il lui manquoit deux dents; et cette loi étoit fondée sur le principe, qu'*un roi doit être sans défaut*. Je ne finirois pas, si je cherchois à rappeller toutes les précautions que les peuples ont prises contre les hommes que l'ambition entraînoit à commander aux autres. Il étoit bien plus simple de s'en passer; mais c'est que les préjugés volent toujours avec le tourbillon que fait le tems en courant, au lieu que la raison marche d'un pas grave après son char.

Il règne dans ce département, et en général dans toute la ci-devant Normandie, une sorte de galanterie respectueuse envers les femmes, que l'on ne retrouve presque plus ailleurs. Ces petits soins de voler au-devant de l'éventail ou des gants d'une femme, de lui présenter le pan de l'habit pour la conduire à table, de lui donner le bras à la promenade tête nue, etc., et toutes ces autres mièvretés de politesse que les *nobles* de ces cantons avoient retenues beaucoup plus long-tems, et dont le ridicule n'offense plus aujourd'hui l'énergie de l'homme qui mesure ses égards pour les femmes sur le caractère de maternité qu'elles ont reçu de la nature, et non sur l'empire chimérique que la beauté voulut à la longue prétendre de l'homme dégénéré; ces petits soins, dis-je, dérivent bien moins de l'étiquette des cours, dont l'imitation dans les provinces eut toujours le droit d'être portée à l'excès, qu'ils ne sont la trace d'une de ces bisarres folies des siècles de sottises, qui avoit jetté de profondes racines dans ces cantons; je veux dire, de *la Ligue des amans*,

espèce d'ordre qui prit naissance sous Philippe V. Cette ligue des amans étoit une espèce de société de fanatiques qui prétendoient prouver à leurs amans ou à leurs maîtresses, (car elle étoit composée des deux sexes), l'excès de leur amour par une opiniâtreté inconcevable et invincible à braver les rigueurs des saisons. Suivant leur institut, les *chevaliers*, les *écuyers*, les *damoiseaux*, les *dames* et les *damoiselles*, initiés dans l'ordre, devoient se couvrir légèrement dans les plus grands froids, et à l'excès pendant les plus grandes chaleurs. L'été ils allumoient de grands feux où ils se chauffoient constamment ; l'hiver ils auroient tenu à deshonneur que l'on en eût trouvé dans leurs maisons. Ils garnissoient alors leurs cheminées de fleurs, de feuillages et de verdure, quand ils en pouvoient trouver et s'en procurer à grand prix. Lorsqu'un d'eux arrivoit dans une maison, si le mari étoit de la société, il avoit soin de laisser son hôte maître de tout, et même de l'appartement de sa femme, où il ne rentroit point qu'il ne fût sorti ; et, certes, il s'empressoit bientôt de rendre la visite qu'il venoit de recevoir, sur-tout si la femme de son confrère étoit jolie. Cette ridicule société avoit jetté en Italie des racines plus profondes encore qu'en France, et le cicisbéat en est un démembrement.

Une époque honorable pour Alençon, c'est que ses murs ne furent point souillés par les massacres de la Saint-Barthelemi. Matignon, qui depuis fut maréchal de France, eut assez de fermeté pour tenir tête à une cour parricide et corrompue, et

empêcha que ces horreurs ne s'y commissent. Cette commune se ressentit vivement de ces guerres déplorables que le fanatisme avoit allumées. Elle fut prise et reprise plus d'une fois par les catholiques, les protestans, les ligueurs et les royalistes ; et chaque fois elle éprouva les brigandages que se permettent des vainqueurs effrénés, toujours plus féroces à mesure que la cause qu'ils défendent est plus mauvaise.

Deux forêts, celle d'Ecouis et celle de Perseigne, semblent protéger de leur ombre le territoire d'Alençon, où la nature a semé de ces cailloux que le luxe et la folie des hommes vont chercher à travers les orages dans les plaines brûlantes de l'Indostan et de Golconde. On conçoit aisément que les infirmités humaines aient rendu la terre tributaire de leur délicatesse ; que l'homme jetté nud au milieu des intempéries des saisons, brûlé par l'ardeur des étés, ou glacé par le souffle des hivers, n'offrant de résistance à la voracité des animaux dont il se dit le roi, que des membres sans toison et sans griffes, ait cherché, dans les minéraux et les pétrifications, un abri contre l'âpreté des climats, et un rempart contre les surprises des lions et des ours. Mais qu'il se soit imaginé que des cailloux polis, appendus à ses oreilles, ou enchâssés autour de son cou ou de ses bras, ajouteroient quelque chose à sa majesté, que l'on en soit parvenu jusqu'à ce comble de folie de mesurer le plus ou le moins d'estime pour un individu sur le plus ou le moins de ces cailloux, qui surchargeoient son corps

débile, c'est ce que l'on ne concevroit pas, si on ne l'avoit vu. Une vérité née de cet usage, c'est que l'on auroit pu calculer l'insensibilité, la dureté, l'inhumanité et la fausseté d'un homme sur cette parure; aussi les rois avoient-ils le plus de diamans entre les hommes; aussi les financiers en avoient-ils le plus entre les citoyens; aussi tous les gens de mauvaise foi, tous ceux qui faisoient un métier fondé sur l'illusion et le mensonge, les prêtres, les comédiens, les charlatans et les saltimbanques avoient-ils le plus de pierreries fausses. C'est un masque que les diamans; ils réfléchissent tous les rayons du jour, et laissent la personne qui les porte dans l'obscurité. Les reines, les courtisannes avoient besoin de diamans: elles forçoient ainsi toutes les étincelles de la lumière à servir de voile à leurs vices.

Ces pierres d'Alençon ne servirent guère qu'aux petits-maîtres du second ordre, aux *commis-marchands*, entr'autres, qui, sous l'ancien régime, caressoient leur amour-propre en singeant les grands seigneurs; et qui, pour avoir des boucles de vingt écus en pierres fausses, se croyoient en droit d'être insolens: venoient les dimanches au parterre des spectacles effaroucher le bon goût par leurs sottes prétentions: couroient au foyer de l'opéra mesurer de l'œil les danseuses des chœurs, qui les regardoient du haut de leur gloire, et retournoient manger le gigot de leur bourgeois, qui les tenoit avec dignité au bas bout de sa table, pendant que, sous les ténèbres de la nappe, leur pied corrupteur donnoit à la fille de la maison le signal du libertinage.

Ce n'étoit pas le seul article de luxe qu'Alençon prodiguoit à l'intempérance de la parure des grandes cités. Les dentelles, plus connues sous le nom de points d'Alençon et d'Argentan, faisoient un grand article de l'élégance des hommes et des femmes dits du haut parage. Ces dentelles ne se faisoient point comme les autres sur des coussins. La main-d'œuvre étoit beaucoup plus longue; le fond en étoit d'abord brodé à part à l'aiguille, et les fleurs se faisoient ensuite sur ce fond, et communément par une autre main. La longueur de l'exécution doubloit nécessairement le prix, et les manchettes les plus communes en ce genre n'étoient pas au-dessous de cent vingt livres; il y en avoit qui montoient jusqu'à cent et deux cens pièces d'or. Ces manchettes étoient d'hiver, et la postérité qui, graces à l'amélioration des mœurs, ne connoîtra pas sans doute toutes ces futilités, ne pourra s'empêcher de rire en apprenant que la garniture d'une chemise pût appartenir à telle ou telle saison. Les draps des courtisannes, les rochets des évêques, les jabots des débauchés, les toilettes des reines se composoient de ce tissu précieux par sa délicatesse et l'élégance de ses dessins. Ainsi le laboureur vertueux semoit et recueilloit le lin, la fille innocente le filoit et l'employoit, et la débauche et le crime l'usoient. Telle est l'échelle constante que, sous le règne du despotisme, parcouroient toutes les productions de la nature.

Elles ne sont pas également abondantes partout dans ce département. Sa lisière vers la ci-

devant Bretagne commence à se ressentir de l'infertilité de l'ancienne Armorique. Les approches de Tinchebrai sont plus sauvages. Des rochers commencent à percer l'horison du paysage riant et frais de l'antique Neustrie. Tout annonce au voyageur qu'il va changer, non-seulement de climat, mais encore d'usages et de mœurs, et que ses yeux vont se fixer sur un peuple nouveau. Et en effet on rencontreroit difficilement ailleurs une nuance plus tranchante. Ne hâtons pas cette transition. Il nous reste encore, avant de quitter le plus beau pays de la République, à vous peindre quelques grands forfaits de rois, et quelques grandes folies de moines dont ce temple superbe de la nature fut long-tems le malheureux théâtre.

Vous vous rappellez qu'en vous parlant de Henri, le troisième fils de Guillaume-le-Conquérant, nous nous étonnions que le fils d'un roi eût dans sa vie commis un acte de justice. Il est juste de le réinstaller dans la classe de ses pareils, en le rendant à l'empire du crime qui soumet à son sceptre toutes les races royales : et vous allez voir que ce Henri ne méritoit pas l'exemption que nous ne lui avions accordée que provisoirement. Il avoit, vous vous en rappellez, deux frères : Robert, *duc* de Normandie, et Guillaume-le-Roux, *roi* d'Angleterre. Celui-ci, après avoir assassiné Malcolm et son fils, *rois* d'Ecosse, avoit été lui-même tué à la chasse, par *Gautier Tirel*, l'un de ses flatteurs. Le trône, pour parler en *style royal*, appartenoit à Robert ; mais Henri fraternellement le lui vola ; et Robert,

ne pouvant l'en chasser, se contenta d'une pension de trois mille marcs, que Henri se proposoit bien d'extorquer aux Anglais. Avec un peu de réflexion, il calcula qu'il vaut mieux garder pour soi l'argent qu'on vole aux autres, que de le voler pour le donner à un tiers. En conséquence, pour s'exempter de payer, il trouva beaucoup plus commode de faire la guerre à son frère, et de la faire aux dépens du sang de ceux dont il prenoit l'argent. Il falloit que les voyages de la Terre-sainte ne missent pas infiniment le Dieu des prêtres dans l'intérêt de ceux qui passoient les mers pour aller visiter le sépulchre de Jérusalem: car Robert étoit tout fraîchement revenu de communier dans le jardin des Oliyes, et il n'en fut pas moins la dupe d'un frère frippon, et la victime d'un ennemi scélérat. Henri passa en Normandie à la tête d'une puissante armée, et après avoir attaqué et molesté son frère, le poursuivit jusqu'à Tinchebrai, où se donna, en 1106, la bataille fameuse qui porte ce nom. Cette commune, bien pourvue de soldats et de munitions, se défendit long-tems; car alors tel étoit le funeste sort des habitans de la terre, qu'il falloit ou se défendre pour l'intérêt d'un homme que l'on n'aimoit point, ou se soumettre à un vainqueur que l'on redoutoit. Pendant ce siège, Robert rassembla les débris de son armée, se renforça de nouvelles troupes et vint présenter la bataille à son frère. L'homme rendroit difficilement compte des impressions qu'il reçoit, et souvent, en dépit de la raison, les sentimens injustes dont ceux qui le

conduisent sont animés, se communiquent à lui. Il sembla que la rage des haines fraternelles, dont le cœur des deux brigands couronnés étoit déchiré, fût devenue commune aux deux armées. Jamais journée ne fut plus terrible et plus sanglante. Les historiens ont appellé cela des exploits héroïques, et moi j'appelle cela des actes de tigres et de léopards. Enfin l'infortuné Robert fut vaincu et fait prisonnier. Ce même Robert qui, quelques années auparavant, avoit sauvé Henri de la mort, au Mont-Saint-Michel, en lui fournissant du vin lorsqu'il ne lui restoit même pas d'eau à boire, loin de trouver de la reconnoissance dans un frère barbare, n'y rencontra qu'une férocité sans exemple. Il fut conduit chargé de fers devant son indigne vainqueur, qui, après l'avoir accablé de reproches amers et bien peu mérités, au mépris de l'humanité, du droit des gens, de la nature et des lieus du sang, lui fit arracher les yeux, et rassasia son inconcevable rage des cris et du supplice d'un frère. Oui, sans doute, des familles dans le peuple ont été divisées; oui, il exista des haines fraternelles; mais il faut être roi pour leur donner cette extension d'atrocité; et ce n'est que dans les races couronnées où le peintre des crimes de l'humanité rencontre de ces catastrophes épouvantables que son pinceau ne trace qu'en frémissant.

Il fut des crimes d'un autre genre, des assassinats à pas lents, qui commençoient avec la carrière religieuse d'un homme, poursuivoient chaque minute de sa vie, et le conduisoient par degrés

au tombeau en traînant douloureusement les années à côté de son existence ; mais dans ce genre de supplice, où le lecteur reconnoît d'avance la vie des solitaires de la Trappe, le suicide s'associoit avec l'homicide, et le fanatique mortel mettoit sa jouissance à s'immoler soi-même en faisant périr l'homme que la démence, le dérangement des organes, une déraison sacrée avoient associé à sa frénésie. Toutes les extravagances dont les Joghis, les Faquirs, les Talapoins sont capables, n'approchoient pas de la stupide abnégation des moines de la Trappe. Qu'est-ce en effet que se précipiter sous les roues d'un charriot, se jetter dans un brasier, supporter la chaleur calcinante du soleil, auprès de la vie des enfans de l'abbé de Rancé? O stupidité humaine! Un libertin à tête foible, rassasié de débauches dont les longs excès avoient relâché tous ses muscles, effrayé par un accident imprévu, mais simple effet de la nature, croit reconnoître le doigt de Dieu où le philosophe n'eût reconnu que la dissolution de son moral, et s'imagine qu'en outrageant la nature par la longueur d'un supplice inoui, il réparera trente années de corruption ; et c'en est assez pour que des hommes, à son imitation, s'imaginent gagner le ciel en se creusant un enfer dans ce monde. Déplorable condition de l'humanité, quand on réfléchit qu'il faut être homme pour descendre jusqu'à ce degré d'insensibilité! C'est bien alors que l'on put dire que les prêtres, au désespoir qu'il ne restât plus de victimes vierges de leur oppression, indignés que

leur fureur eût passé en revue tous les mortels existans, et n'appercevant plus sur la surface de la terre aucun être vivant que leur rage n'eût atteint, se souvinrent que leurs cadavres avoient seuls échappés à leur délire, et s'acharnèrent sur leur propre corps, comme des vautours indignés d'avoir tari tout le carnage d'un champ de bataille.

Cette abbaye de *Notre-Dame* de la *Maison-Dieu* de la Trappe, de l'ordre de Citeaux, fut fondée en 1140, par un certain Rotrou, *comte* du Perche. Il fallut trois évêques pour la consacrer, Robert, archevêque de Rouen, Raoul, évêque d'Evreux, et Sylvestre, évêque de Séez. Ce trio de saints n'empêcha pas les religieux d'être des hommes. A la longue, ils poussèrent le déréglement et le libertinage à un excès peu commun. Relégués, pour ainsi dire, dans un désert, environnés de bois, hors des yeux de toutes les créatures humaines, il leur fut aisé de dérober long-tems à tous les regards ce que leur conduite avoit de révoltant. Tel étoit l'état de cette maison, quand il prit fantaisie à Armand-Jean Bouthillier de Rancé de réformer des hommes qui n'avoient nulle envie de l'être. Ce Rancé avoit été aumônier de *Monsieur*, frère du roi. Tant qu'il vécut, et qu'il espéra par ce canal arriver aux grandes places de l'église, il ne songea guère à sa conversion : mais ce protecteur *royal* une fois mort, et quelques désagrémens qu'il éprouva auprès des ministres, lui inspirèrent un autre plan de conduite. La fureur de la célébrité le persécutoit, et ce fut pour l'obtenir qu'il prétendit faire

quelque chose d'extraordinaire. Il résolut de se persécuter lui-même et de persécuter quelques hommes assez fous pour l'imiter, afin de faire du bruit dans le monde. Les moines de la Trappe, dont il étoit l'abbé, l'ayant battu et rossé lorsqu'il leur parla de réforme, il prit le parti de les chasser et de les remplacer par des moines de l'étroite observance, un peu plus bêtes et conséquemment plus faciles à mener; et il en vint à bout. Peu d'hommes furent plus intriguans, plus astucieux, plus souples et plus remuans que cet abbé de Rancé. Pour arriver à son but, il ameuta papes, évêques, confesseurs, dévotes et toute la horde apostolique et romaine. Louis XIV qui n'entendoit rien à toutes ces momeries, et à qui il étoit fort indifférent que des hommes destinés à ne manger que des légumes sans huile ni beurre fussent bénédictins ou cordeliers, consentit à tout; et, graces à la protection royale, l'abbé de Rancé, pour la plus grande gloire de Dieu, chassa des fainéans libertins pour les remplacer par des paresseux fanatiques. Alors, le silence éternel vint habiter cette maison dont bientôt l'orgueil fit un palais pour loger des gens condamnés à coucher éternellement sur une paillasse. La faim s'établit dans un séjour où l'on construisit un réfectoire immense et superbe pour ne rien manger. Le travail vint s'y reléguer pour occuper des gens qui ne pouvoient rien faire que prier Dieu, puisqu'ils étoient les trois quarts de la journée à l'église; le soleil eut la complaisance d'éclairer inutilement cette maison où des hommes, contre l'ordre de la

nature, se couchoient de jour pour veiller toute la nuit. Enfin l'hospitalité fut introduite dans une retraite où la moindre fréquentation avec des étrangers eût paru un crime digne du dernier supplice. Tout ce qui blesse la nature, tout ce qui révolte la raison, tout ce qui outrage l'humanité, tout ce qui dessèche la sensibilité entra à la Trappe comme un torrent, avec l'abbé de Rancé. Il obtint, par-là, cette célébrité, objet de ses desirs uniques. On vint, d'un bout de l'Europe à l'autre, voir un établissement où des hommes faisoient des tours de force en morale. On parla de l'abbé de Rancé comme d'une merveille, et cet homme fut saint, parce qu'il n'avoit pu être grand. C'est ainsi que la religion dut souvent des conquêtes et des amans aux rebuts de la mondanité.

Il établit que ces moines ne mangeroient que du pain dont le son n'auroit pas été extrait. Ils n'en avoient que six onces à diner, et quatre onces à souper, excepté les jours de jeûne, où ils n'en avoient que deux onces. Toute viande leur fut interdite, même dans les plus graves maladies, et la rigueur fut telle en ce point, que la vie d'un de ces infortunés en auroit dépendu, que l'on n'eût pas violé la règle pour la lui sauver. La règle, chez les moines, fut toujours le poignard à deux tranchans dont on se servit ou pour assassiner lentement les soumis, ou pour égorger saintement les rebelles. Une soupe aux herbes et à l'eau, des légumes sans sel et des racines sans beurre étoient les mets délicieux dont l'on substantoit des corps exténués par

l'ennuyeux et pénible exercice de l'église. Ils ne mangeoient point, et on leur faisoit un crime de manquer de poitrine en chantant, et il falloit chanter quinze heures par jour. C'est une chose vraiment digne de remarque, que le plus triste et le plus fastidieux des métiers fut toujours celui où les chefs voulurent que les artisans chantassent le plus. Le *chevalier de la Barre* fut condamné au dernier supplice, pour avoir chanté quelques misérables chansons obscènes en présence d'un crucifix de bois ou de pierre; des moines ont passé pour saints, pour avoir chanté soixante ans, à contre-cœur, dans le temple *du Seigneur*, du latin qu'ils détestoient et n'entendoient pas, et des leçons d'Ezéchiel, bien plus polissonnes que les chansons de la Barre. Chaque moine avoit une cellule, mais c'étoit un crime d'y entrer pendant la journée. Deux planches sur des tréteaux, une paillasse piquée, un traversin de paille, une couverture, et une chaise de bois étoient l'ameublement de cette cellule. Ils avoient une robe qu'on appeloit *coule*, qui pouvoit les tenir chaudement pendant la nuit; mais il leur étoit défendu de la garder: et la seule fois où ils pouvoient la garder couchés, étoit l'instant de leur mort. Trois fois la semaine on tenoit un chapitre public où présidoit l'abbé, ou, en son absence, le supérieur: et là, ces messieurs récitoient tout haut leurs péchés mignons, et, charitablement, dénonçoient ceux de leurs camarades; la kyrielle étoit longue, car comme c'étoit le seul instant de leur vie où ils pussent parler, ils babilloient tout à leur aise, et Dieu sait les choses spirituelles qui s'y disoient.

Tantôt c'étoit le frère un tel qui avoit considéré un chien de la basse-cour avec trop de complaisance; tantôt c'étoit un frère tel qui s'étoit gratté d'un air d'impatience; ici ce frère avoit eu son capuchon trop penché du côté gauche ; là, cet autre avoit serré sa ceinture avec trop de négligence : telles étoient sommairement les graves dénonciations que l'on y portoit, et le supplice suivoit toujours de près. Quand je dis supplice, c'est le terme. Manger à terre ou sur ses genoux , baiser les pieds de toute la communauté, se coucher en travers du seuil de l'église ou du réfectoire lorsque tous les moines y entroient, étoient les punitions communes pour les fautes les plus légères : étoient-elles plus graves, comme, par exemple, d'avoir rompu le silence, de s'être arraché un quart-d'heure trop tard à la sensualité de leur lit, d'avoir, par mal-adresse, brisé le vase d'eau dont ils s'abreuvoient à table, de s'être arrêté une minute dans le dortoir pour donner du secours aux frères que chaque jour l'inanition, la défaillance, ou la fatigue faisoient évanouir: alors, des jours entiers les bras en croix, la discipline jusqu'au sang, les cachots, le jeûne excessif, telles étoient les réparations imposées au nom d'un Dieu de *mansuétude* : enfin la mort étoit le terme d'une vie semblable. Pourquoi pas ? elle couronne bien une vie parsemée de roses : la seule différence, c'est que les uns ont tout sacrifié au plaisir de sentir leurs jouissances, et les autres à l'espoir de s'en procurer; et à cette heure ni les uns, ni les autres ne peuvent dire s'ils ont eu raison. Alors la cloche funèbre annonçoit au mourant que son heure étoit venue,

et cette cloche fut, pour beaucoup, le signal de la liberté. La plus cruelle des prisons est peut-être la prison volontaire. Quand cette cloche funèbre sonnoit, on étendoit, dans l'église, un lit de cendre en croix : sur ce lit on apportoit le mourant, la tyrannie monastique lui disputoit jusqu'à la propriété de son agonie, et l'hypocrisie sacerdotale le forçoit de mourir en saint en assiégeant ses derniers momens par les regards de deux cents personnes. A ces trépas d'appareil, tout le monde pleuroit, et Dieu seul étoit compatissant. Le transport, l'humidité, le froid, les préparatifs de la mort même hâtoient toujours les suprêmes soupirs du malade ; on le faisoit assister à ses propres obsèques pour qu'il mourût un peu plutôt : et on l'assassinoit, par piété, pour pouvoir dire, il est mort de la mort des justes.

Ainsi mourut, par exemple, le célèbre abbé de Rancé, le fondateur de tant de tourmens, dont la main grava, sur tous les murs de la Trappe, l'effigie de la barbarie ; et dont les fanatiques proclamèrent la douceur évangélique, quand l'aspect seul des fantômes, habitans de cette maison, annonce sa froide et réfléchie férocité. Cet homme avoit fait comme Sylla ; après avoir appesanti son joug de fer sur la tête de tous les proscrits qu'il *sanctifioit*, et affermi, sur des bases de bronze, le trône qu'il laissoit à ses successeurs, il étoit tranquillement redescendu dans la classe des simples religieux, et, couronnant son extérieur de sainteté par une apparente humilité, il avoit achevé cette renommée de *bienheureux* que

son esprit superbe avoit ambitionnée. Peut-être suis-je le premier homme qui ait parlé avec vérité de l'abbé de Rancé ; et je suis enclin à le croire, car les vertus ne furent jamais dures. Peut-être aussi le régime de la Trappe mérite-t-il une juste censure, par cela seul qu'il ne fut jamais visité par les grandes ames; il fut cher à Jacques second, roi d'Angleterre détrôné, et au dernier *duc de* Penthièvre, deux mortels également inutiles à leur patrie. Il pouvoit donc plaire à la foiblesse ; dès-lors il étoit au-dessous des ames fortes.

Là se réalisa cette aventure du *comte de Comminges*, aventure qui paroît un roman de l'esprit, et que le régime seul de la Trappe put enfanter ; mais elle n'est pas la seule qui, sur ce théâtre de douleur et de mort vraiment morale, ait fait couler les larmes de la sensibilité. Il en est une non moins attendrissante, et plus digne peut-être des larmes des cœurs purs, parce que les sentimens du remords et de la nature y règnent seuls, et que les passions de l'amour ne l'amollissent pas. Deux frères de la famille Deschamps, de la ci - devant Normandie, rivaux dès leur jeunesse, virent insensiblement s'éteindre en eux ces sentimens si doux de la fraternité qui préparent à l'homme quelques jours sereins à travers les nuages dont s'enveloppent toujours la vie des malheureux humains. A-peu-près du même âge tous deux, l'un commençant, l'autre achevant sa vingtième année, ils s'éprirent pour la même femme qui ne partageoit la tendresse ni de l'un ni de l'autre, mais dont l'ame sensible s'étoit donnée à un tiers, qui,

qui, dans l'ombre du mystère, jouissoit d'un bonheur que ces deux frères ambitionnoient; tous deux éprouvant les mêmes froideurs, mais tous deux bien éloignés d'imaginer qu'un troisième fût plus heureux, ne virent réciproquement entre eux qu'un rival fortuné; et tous deux également jaloux, tous deux également aveugles, se regardèrent comme des artisans de leur supplice, et se supposèrent une félicité dont l'un et l'autre étoient bien éloignés de jouir. Leur fureur long-tems concentrée, leur haine longuement mûrie se développèrent tout-à-coup avec les sentimens de la rage, et le nom de frère sembla redoubler encore l'excès de leur jaloux emportement. Envain une mère en pleurs, un père au désespoir, des amis affectés voulurent-ils adoucir ces cœurs déchirés, où toutes les flammes de la jalousie s'étoient allumées. Vingt fois raccommodés, mais vingt fois plus terribles l'instant d'après, tout annonçoit la catastrophe épouvantable que ce drame devoit avoir. L'instant fatal arriva: ce fut le jour d'une chasse. Les deux frères, qui s'étoient embrassés la veille, sortent le matin: la chasse les disperse. Le hasard amène sur le passage du plus jeune cette même femme dont ils étoient blessés. Elle étoit seule; les égards dûs à son sexe la lui font aborder, et elle accepte son bras. L'aîné survient: c'est un coup de lumière; il croit voir dans l'effet du hasard l'arrangement concerté d'une faveur promise. Sa fureur s'en accroît, et l'insulte la suit. Tous deux étoient armés, et le cadet de son côté se figure que cette femme n'est là que pour

chercher son frère. Tous deux se mettent en mesure, ils s'ajustent, le coup part, et l'un et l'autre tombent baignés dans leur sang.

Qu'on se peigne, s'il se peut, l'effroi de la jeune femme, malgré elle spectatrice de cette scène atroce, et cause involontaire de ce crime épouvantable. Tremblante, sans force, sans respiration, elle se traîne à la maison du père et de la mère; ses sanglots, son trouble, ses mots entre-coupés, font deviner enfin l'accident qui venoit d'arriver. On vole sur la place : on ne trouve plus que le corps de l'aîné nageant dans son sang. Il respiroit encore, on l'emporte; mais, qu'est devenu l'autre? Plusieurs jours, un mois, un an se passent, point de nouvelles, nulle trace de son sort. Cependant l'aîné revint insensiblement à la vie. Il guérit : le malheureux objet de sa passion lui dessilla les yeux en s'unissant avec l'objet jusqu'alors caché de son amour. Alors il connut son injustice envers son frère, et la fausseté de ses soupçons. Les remords s'amoncelèrent dans son cœur; il tomba dans une mélancolie qui fit craindre pour ses jours. Le souvenir éternel de son crime affoiblit ses organes; il crut trouver le repos à la Trappe, et s'enfuit de la maison paternelle. Il se présente à l'abbé, conte ses infortunes, il est reçu. Il n'avoit qu'un supplice : il en eut deux; et, suivant la charité chrétienne, la pénitence augmentant en raison de la faute, toute la pesanteur de la règle s'appesantit sur sa tête.

Il passa quinze ans dans cet état. Au bout de ce tems, un père vient voir son fils; c'est une *si belle*

chose que la mortification! Là, l'on mettoit la gloire à outrager la nature. Au lieu de mettre le fils entre les bras du père, on fait dîner celui-ci au réfectoire, et pendant tout le dîner, le fils couché ventre à terre sur le pavé, les bras en croix, n'ose céder à la voix du sang, ni lever les yeux vers celui qui lui donna le jour, et que l'on renvoya après midi, sans lui donner la satisfaction d'embrasser son fils. Voilà ce que l'on appelloit la perfection des vertus chrétiennes. La révolution que cette épreuve terrible fit sur ce malheureux fils fut si violente, qu'en peu d'heures il fut à la porte du tombeau. A dix heures du soir, il n'existoit plus. On l'expose dans le chœur de l'église, deux religieux sont nommés pour le garder pendant la nuit, et notre aîné est l'un des deux.

Les voilà seuls avec le cadavre, tous deux dans le silence, tous deux en prières, tous deux inconnus l'un à l'autre, puisque dans cette maison, un religieux, sans cesse enveloppé sous son capuchon, n'avoit pas même le droit de lever les yeux sur l'ojet le plus indifférent. Le lumignon de l'un des cierges coule, l'aîné se lève pour empêcher la bougie de se perdre. Ce mouvement fait tomber son capuchon de sa tête : un cri se fait entendre. C'est lui. O mon frère ! c'est toi ! Je me meurs. C'étoit ce malheureux cadet qui, dans le tems, moins blessé que lui, s'étoit relevé, et, poursuivi par la terreur autant que par ses regrets, s'étoit réfugié dans cette maison. Depuis quinze ans, ils habitoient le même toit. Depuis quinze

ans, ils étoient tout le jour ensemble, et ne s'étoient pas vus : depuis quinze ans, l'abbé qui, par l'institut, s'est reservé seul le droit de confesser ses moines pour les tyranniser plus sûrement, savoit leur aventure, et n'avoit pas songé à les réconcilier. Le monstre jouissoit de leur supplice, et leur annonçoit le ciel pour prix de leurs tourmens.

A ce cri l'aîné regarde. Il voit son frère pâle, chancelant, éperdu, qui lui tend les bras. Il s'y précipite. Quel moment ! moment de charmes ! moment douloureux ! La surprise, la joie, les remords, l'horreur du lieu, leurs organes affoiblis, leurs corps usés par la longueur de l'abstinence, tout avoit accru la terrible commotion qu'ils venoient d'éprouver. Leurs blessures s'étoient rouvertes : ils étoient dans les bras l'un de l'autre : ils vouloient se parler, ils ne le pouvoient plus. Leur sang qui s'échappoit à gros bouillons, leur ôtoit tout à la fois la parole, la force et la vie : ils s'évanouirent étroitement embrassés. L'heure de l'office sonne. On arrive : on les trouve mourans. Ils ne purent dire que quelques paroles. Vous nous connoissiez, dirent-ils à l'abbé ; vous voyez l'état où nous sommes. Voilà donc votre religion de charité. Vous nous connoissiez ! et ils expirent. Telle étoit la Trappe : telle étoit l'humanite de ces hommes qui prétendoient au ciel. A la révolution, ils ont déserté leur maison : ils ont fui en corps : les dévots ont été les contempler à leur passage à Paris. La raison, la vérité, la philosophie ont détourné les yeux. Ils se sont retirés, dit-on, dans les montagnes de la Suisse.

Hilaire, de Soissy.

Mortagne, du Coté de Paris.

Bibliotheque Nationale
FRANCE
RESERVE

Mortagne, du coté de Loisé.

La lumière s'étendoit sur la France : ils ont fui la lumière. S'ils sont de bonne foi, ils sont à plaindre. S'ils ne sont qu'hypocrites, ils sont bien méprisables.

Mortagne est la commune la plus proche de la Trappe. On y fait un commerce de toiles considérable. Elle est située sur une éminence, et dans un terrein moins fertile que le reste du département. On la regardoit autrefois comme la capitale du pays qui portoit le nom de Perche. Cependant Bellesme lui disputoit ce titre de capitale. Cette rivalité ridicule tiroit son origine de la donation faite dans le onzième siècle, de la *comté* de Bellesme à Rotron III, *comte* du Perche, par Henri, *roi* d'Angleterre. Cette commune de Bellesme n'offre pas davantage de sujets de curiosité au voyageur. Cette partie de pays est montagneuse. Il n'y a que les vallons qui soient cultivés et qui rapportent. Les hauteurs sont rocailleuses et presque stériles. Une forêt considérable sépare Bellesme dont elle tire son nom, de Mortagne. Il se trouve dans cette forêt quelques sources d'eaux minérales estimées par les gens de l'art, mais que l'on n'a point su mettre en réputation, et qui, par conséquent, attirent peu d'étrangers. C'étoit de l'autre côté de Mortagne, qu'autrefois on écrivoit et prononçoit Mortaigne, que se trouvoit cette fameuse abbaye de la Trappe, entre cette dernière commune et l'Aigle.

On prétend, et c'est Orderic Vital, dans son histoire de Normandie, que l'Aigle a tiré son nom de ce que, lorsqu'on la bâtissoit, on trouva sur le terrein

un nid d'aigle dans un chêne, et que la singularité de rencontrer le nid d'un de ces oiseaux dans un climat si différent de celui qu'ils habitent, en fit donner le nom à la ville. L'auteur de ce roman étoit mauvais naturaliste : car il auroit su que les aigles font leur aire, et non pas leur nid dans des rochers, et non pas sur des arbres. Il est plus présumable que son nom de *Castrum Aquilense* est plutôt la trace de quelque camp romain, camp de *l'Aigle romaine*. De l'Aigle à Argentan, il faut traverser une espèce de chaîne de montagnes qui coupe ce département transversalement, et dans laquelle prennent leur source la Rille qui court au nord-est, et l'Orne, et la Dive qui coulent au nord-ouest.

C'est au pied de ces montagnes que se trouve Séez, la plus déserte de toutes les villes. Il n'y a pas le moindre commerce ; mais cette considération touchoit peu les dévots : Séez étoit pour eux la première ville du monde, parce qu'il y avoit un couvent de cordeliers, bâti de la main même de saint François, et possédant un *véritable* morceau de la *couronne d'épine*, présent *royal* fait par *saint Louis*. Un couvent bâti par le stigmatisé, et une branche d'épine donnée par un *roi* ! Quel trésor ! Le peuple qui le possédoit n'étoit-il pas *trop heureux* de mourir de faim ?

Cette ville, sous l'ancien régime, n'avoit point de jurisdiction. C'étoit une punition qu'on lui avoit fait éprouver, parce qu'un évêque de Séez avoit reçu un soufflet d'un *bourgeois*. Punition *bien digne* de la *sagesse* des chefs de ce tems-là ! Parce qu'un

évêque avoit reçu le prix de son insolence, il falloit que toute une ville se passât de justice.

Argentan, que l'on rencontre en suivant le cours de l'Orne, nous a paru, et est, en effet, plus agréable que Séez. Quoique moins grande, elle est plus peuplée, et le commerce y est plus actif. Dans ce département, Séez étoit la seule ville où il y eût un évêque, et c'étoit la seule où l'homme sentît le moins le désir d'être utile à son semblable. Les chandeliers de l'église étouffoient par-tout les lumières et les vertus sociales. Les villes à prêtres n'étoient que de vastes tombeaux habités par la paresse et le silence. Argentan est au milieu d'une plaine agréable et fertile. La rivière de l'Orne la traverse, et promène, en serpentant, son onde riante à travers le paysage. Cette commune est assez bien bâtie. Ses remparts forment une promenade très-jolie. Ses rues sont larges, propres et bien percées : son château peut être de quelque défense. Bâtie sur une éminence, elle domine toute la plaine à quelques lieues de circonférence. On y fabrique des dentelles du même genre qu'à Alençon, des toiles, des étamines, et d'autres étoffes légères.

Domfront est la seule commune dont il nous reste à vous parler, et la dernière de ce département que nous ayons visitée. Elle n'est remarquable que par sa situation qui la rendroit importante pour la guerre. Elle couronne une montagne très-escarpée, et que l'on pourroit rendre inaccessible par des ouvrages de défense. Elle n'offre aucuns monumens remarquables. Elle a soutenu deux

sièges, l'un contre le maréchal de Matignon; l'autre contre Henri IV.

Elle prétend avoir donné le jour à un docteur de Sorbonne nommé Courte-cuisse, que l'ambition de deux papes a rendu célèbre, quand Benoît XIII et Boniface IX se disputoient la thiare.

Ce Boniface IX, Pierre Thomacelli, qu'Urbain VI avoit fait cardinal à cause de sa belle figure, régnoit à Rome, et un certain Pierre de Luna, Espagnol, sous le nom de Benoît XIII, régnoit à Avignon. Jamais prêtre ne fut plus indignement avare que ce Boniface IX. Tout se vendoit sous son pontificat. Avec de l'argent on étoit sûr d'être évêque, cardinal, roi, moine, etc.: avec de l'argent on pouvoit assassiner, empoisonner, voler, adulterer, dépecer un homme à tant le bras, à tant la cuisse, à tant les épaules: avec de l'argent on pouvoit acheter une place à choisir en paradis. La chambre, l'antichambre, la salle à manger, les jardins du Père éternel, peut-être même son lit étoient à prix fixe. Tout cela n'est point une plaisanterie, elle n'est peut-être que dans la manière de le dire. Peu satisfait encore des sommes énormes que le commerce de salut éternel lui rapportoit, il créa un jubilé d'espèce nouvelle, par lequel il força tous les crédules fidèles à se transporter à Rome. Aux portes de la ville, au coin des rues, sur le portail des églises, sur le seuil de son propre palais étoient affichés les prix des indulgences: tant pour les communions, tant pour les messes, les évangiles, les absoutes; et pour la commodité

dité des infirmes, des vieillards, et des gens d'affaires dans l'impossibilité de faire le voyage, il envoya des quêteurs dans toute l'Europe avec le tarif des prix. Personne n'étoit exempt de payer; il falloit bon gré malgré acheter le ciel, l'éternel étoit à l'encan, et personne n'avoit le droit de mourir dans l'impénitence finale, et par un renversement bisarre de la nature des choses qui fait que beaucoup sont malhonnêtes gens pour l'argent d'autrui, il falloit que tous fussent gens de bien pour leur propre argent. Malheureusement pour son avarice il n'étoit pas le seul pape. Nombre de fois il y en a eu deux; chacun croyoit au sien, la terre n'en alloit pas plus mal; et certes s'il a pu y en avoir deux et même jusqu'à trois, je ne vois pas pourquoi il ne se pourroit pas qu'il n'y en eût point du tout. Dans ce tems-là où Boniface IX et Benoît XIII faisoient baiser chacun leur pantoufle à qui le trouvoit bon, la France pendant cinq ans ne reconnut aucun pape, et la fin du monde n'arriva pas. Tout le monde trouva cela très-bon même. La raison en étoit que pour ne pas croire au pape, on n'avoit pas renoncé *à croire aux prêtres*, et que pourvu qu'ils fussent toujours splendidement honorés, le *scandale* de l'église leur étoit fort indifférent. Ce n'est pas comme aujourd'hui: on les a touchés et châtiés, voilà *le grand crime*. Ce furent ces deux *honnêtes* papes que le fameux Courtecuisse fut chargé de concilier; mais accorder deux hommes qui veulent régner sur le même trône, Dieu tout-puissant en viendroit-il

à bout ? Courtecuisse, tout docteur qu'il étoit, y perdit ses soins, mais non pas sa fortune, car on lui donna l'évêché de Paris pour le bien qu'il n'avoit pas fait. On cite en lui, comme un trait de civisme, d'avoir abandonné cet évêché, parce que le *roi* d'Angleterre étoit maître alors de Paris, et d'avoir préféré celui de Genève ; moi je n'y vois qu'un homme occupé de l'amour de lui-même et nullement de celui de sa patrie ; car fuir sa patrie par amour pour sa patrie, c'est dire une chose contradictoire.

Le Montgommery dont nous vous avons parlé dans le département de la Manche, a rendu célèbre ce siège de Domfront par ce maréchal de Matignon que nous vous avons cité tout à l'heure. Ce Montgommery, l'un de ceux que l'on poursuivit le plus après le massacre de la Saint-Barthelemy, s'étant sauvé à Jersey, repassa en Normandie, où la *noblesse* protestante l'appelloit. Matignon à la tête des troupes de Catherine de Médicis, vint l'assiéger dans Saint-Lô. Au bout de cinq jours de siège, il passa à travers la garde du faubourg à la tête de 80 chevaux, et se jetta dans Domfront où il n'arriva qu'avec 20 hommes qui l'avoient pu suivre. Matignon piqué de l'avoir manqué, courut sur ses traces et l'enveloppa le 9 mai 1574. Montgommery s'enferma dans le château avec 150 hommes pour toute garnison. Il y soutint un assaut terrible, où sa petite troupe fut presqu'entièrement détruite. N'ayant pu trouver la mort qu'il cherchoit et resté presque seul, il capitula le 27 mai.

Matignon, par la capitulation, lui promit la vie et ne lui tint pas parole. Pour conserver la faveur d'une reine barbare, il lui livra son infortuné prisonnier. Il fut renfermé à la conciergerie de Paris, dans la tour qui porte son nom encore aujourd'hui: et quelques jours après condamné par une commission nommée pour le faire périr: on lui trancha la tête. Avant de finir, il est bon d'apprendre encore au peuple, dans quel degré *d'estime* il étoit parmi les scélérats puissans qui gouvernoient le monde. L'arrêt portoit, que les enfans de Montgommery étoient déclarés roturiers. Il étoit des hommes qui regardoient comme peine afflictive d'être comptés à l'égal du peuple. L'imbécille Montgommery, que les vicissitudes de la vie, les prétentions de cour, dont il avoit été tant de fois la victime, enfin la catastrophe sanglante qui terminoit sa carrière auroient dû éclairer sur la bassesse de ses grandeurs, à l'instant même où la mort proclamoit pour lui l'irrévocable décret d'égalité pour tous les hommes, osa bien dire, après avoir entendu l'arrêt de ses enfans, *s'ils n'ont la vertu des nobles pour s'en relever, je consens à leur flétrissure.* Insolent esclave! bien digne de la hache du bourreau! Et c'étoit la *vertu des nobles* qui lui avoit fait tuer Henri II; c'étoit *la vertu des nobles* qui avoit enfanté la Saint-Barthelemi, où il avoit pensé périr; c'étoit la *vertu des nobles* qui avoit animé Matignon, quand il l'avoit vendu à une reine implacable; c'étoit la *vertu des nobles* qui avoit dicté son injuste condamnation; eh! voilà la vertu qu'il souhaitoit en mou-

rant à ses enfans. Le peuple, ce peuple si bon pleuroit à son supplice, et l'inepte monstre regardoit comme une *flétrissure* d'être semblable à ceux qui gémissoient sur son sort.

N O T E.

(1) Il est curieux d'entendre Piganiol, en parlant des tanneries d'Argentan, dire gravement que « outre ces manufactures il y en a quelques autres d'une espèce plus noble et qui ne laissent pas d'être utiles : ce sont les verreries ». *Plus nobles.* De la noblesse entre tel ou tel métier ! Plats écrivains ! que d'amendes honorables vous devez à la raison ! Qu'entendoient-ils donc par ce mot noble ? Il me semble moi que le tanneur qui prépare le cuir dont on fera des souliers pour garantir les pieds du défenseur de la patrie, ou de l'actif porte-faix dont le dos transporte la farine qui me nourrit mes frères et moi, fait un métier bien noble. Il me semble que le *gentilhomme* verrier qui souffloit la bouteille où l'on enferme le vin que les marchands falsifient, où le peuple puise l'ivresse, et, avec elle, la discorde, les dissentions domestiques, le divorce, la perte de son tems, de sa santé, quelquefois de sa vie, et toujours de sa raison, faisoit un métier bien ignoble.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes;

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, pour la partie du Texte; LOUIS BRION, pour la partie du Dessin; et LOUIS BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE. *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez Brion, dessinateur, rue de Vaugirard, No. 98, près le Théâtre-Français.
Buisson, libraire, rue Hautefeuille, No. 20.
Desenne, libraire, galeries de la maison de l'Egalité, Nos. 1 et 2.
Lesclapart, libraire, rue du Roule, no. 11.
Et les Directeurs de l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre-Français, No. 4.

1793.

L'AN SECOND DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS.

Nous avons prévenu consécutivement nos concitoyens, depuis le N°. 32, par un avis semblable à celui-ci, que les livraisons de cet ouvrage, déjà publiées, et celles qui doivent l'être, seroient augmentées de 10 sous par cahier, à dater du N°. 34, département de l'Orne, mis en vente le 17 frimaire. Ainsi, ils sont suffisamment avertis que chacun des cahiers, qui forment la collection, coûte présentement 3 liv. et 3 liv. 10 s., franc de port. Ce renchérissement est causé par la hausse énorme du papier, de la main-d'œuvre, etc. Ce léger sacrifice, de la part des acquéreurs, n'est que le dédommagement d'une partie de l'augmentation que nous-mêmes éprouvons depuis long-tems; augmentation d'autant plus forte, que nous avons toujours donné plus de texte que nous n'en avions promis, lorsque nous avons senti que la perfection de l'ouvrage nécessitoit des additions. L'accueil favorable qu'il a trouvé, soit dans l'intérieur de la République, soit dans les pays avec lesquels nous ne sommes point en guerre, a jusqu'ici soutenu notre émulation et doublé notre zèle. L'un et l'autre ne se refroidiront pas que l'ouvrage ne soit parfait et terminé dans toutes ses parties.

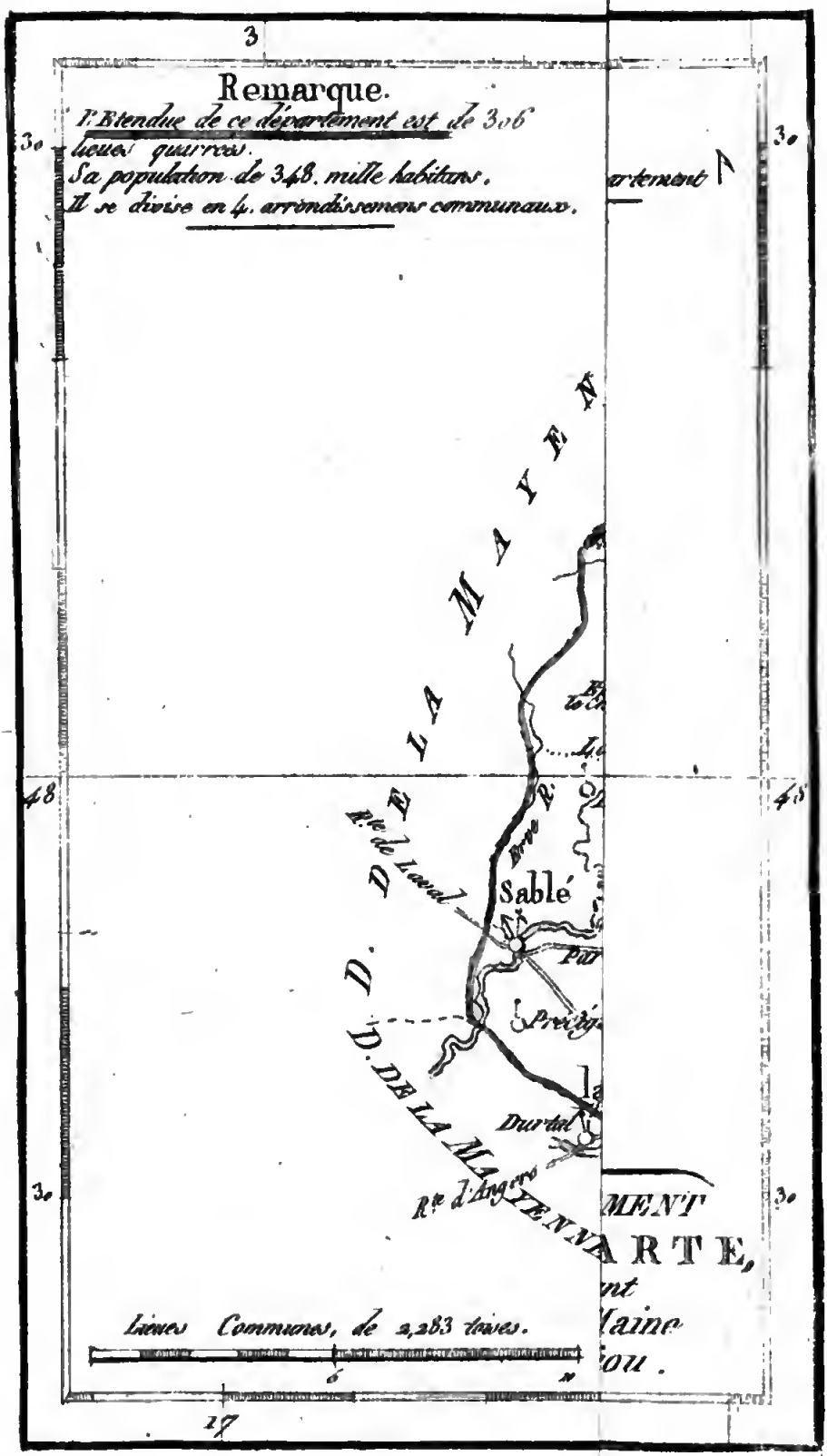
3
Remarque.
L'Etendue de ce département est de 306
lieues quarrées.
Sa population de 348. mille habitans.
Il se divise en 4. arrondissemens communaux.
30
30
48
48
30
30
D. DE LA MAYENNE
R.e de Laval
D. DE LA MAYENNE
Sablé
Durtal
R.e d'Angers
Lieues Communes, de 2,283 toises.
0
17

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

Un habitant du Cap de Bonne-Espérance, Hollandais d'origine, entraîné par sa curiosité, remonta de fleuves en fleuves, et pénétra plus de cinq cents lieues dans l'intérieur des terres de l'Afrique méridionale. Il y avoit de la témérité dans cette entreprise, car s'il en avoit jugé par les Hottentots qui avoisinent le Cap, il devoit craindre naturellement de ne rencontrer que des peuplades barbares. Mais pourquoi ces Hottentots sont-ils presque féroces? Ils ne tiennent point ce caractère de la nature; ils l'ont acquis par le voisinage des Européens. C'est l'injustice de ceux-ci qui a endurci ceux-là. Chassés de leurs possessions, de leurs cabanes, de leurs habitations, leur simplicité s'est aigrie par l'iniquité de leurs nouveaux hôtes. Ils ne sont pas devenus méchans, parce que la méchanceté n'est que le résultat d'une longue civilisation; mais ils sont devenus furieux,

parce que la fureur est le premier sentiment dont l'homme de la nature est susceptible, lorsqu'il est pour la première fois victime de la loi du plus fort. Les Européens qui la plupart du tems ne s'apperçoivent pas qu'ils font le procès à leurs propres vices, quand ils taxent les sauvages qui les avoisinent de barbarie, ne doutent de ces peuples que par la mauvaise opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, et leur imagination est plus effrayée par la connoissance intime qu'ils ont de la noirceur de leur propre cœur, que par la cruauté qu'ils supposent aux sauvages qu'ils ne connoissent pas. Le Hollandais en question en fit l'expérience. Il parcourut une vingtaine de peuples qui tous voyoient un blanc pour la première fois. Partout il trouva une uniformité de mœurs étonnante. Avec une image d'un liard il captivoit tous les esprits, et pour ce foible cadeau on lui offrit partout l'hospitalité la plus touchante, la cordialité la plus fraternelle, l'affection la plus compatissante. Il avoit à faire à des sauvages, et par-tout il voyoit le respect pour la vieillesse, l'attention pour les malades, les soins de l'humanité pour les malheureux, la protection pour la foiblesse, l'union entre tous les hommes, l'égalité entre toutes les conditions, la concorde entre tous les esprits; enfin il rencontra par-tout dans l'espace de cinq cents lieues, les bases de cet édifice de félicité, bases impérissables, quand elles sont jettées par les mains de la nature, mais si difficiles à consolider, quand elles sont projettées par l'homme long-tems fatigué

par la tyrannie, long-tems exténué par le contact de toutes les passions des peuples policés.

En comparant ce voyage de cinq cents lieues fait par ce Hollandais, avec celui de même étendue qu'un Hottentot pourroit faire en Europe, qui de ces deux hommes auroit philosophiquement le droit d'appeller sauvages les peuplades qu'il auroit parcourues ? Si l'absence du luxe, des richesses, des monumens, des grandes cités, des arts, des voluptés effrénées constitue une nation sauvage, à coup sûr ce seroit le Hollandais ; mais si l'absence de l'humanité, de la raison, de l'équité, du bon sens, du jugement, des mœurs, de toutes les vertus doit être en effet le caractère des nations barbares, à coup sûr ce seroit le Sauvage. Nous nous sommes, je crois, dépêchés de juger les nations qui vivent encore sous la main de la nature, dans la crainte qu'elles ne nous jugeassent. La révolution est l'appel bien marqué intenté contre ce jugement inique, et nous nous efforçons de devenir sauvages pour cesser de l'être.

Ainsi donc à la longue les habitans de ce département, connus jadis sous le nom de *Manceaux*, perdront cette finesse qu'on leur a tant reprochée, et peut-être même supposée avec exagération. Avec les mœurs de la liberté, ce tube incorruptible par où la voix de la justice éternelle descend dans toutes les ames, ils recouvreront cette bonne-foi, cet amour de la vérité, honorable appanage de l'homme, sans lequel toutes les vertus sont sans force et sans couleur. Ils sentiront que l'esprit n'est

point à tromper son semblable, mais à le détromper ; et ils préféreront à la longue de rendre témoignage à la vérité, plutôt que d'offenser la vérité en rendant témoignage à un homme.

L'on a dû voir dans le courant de cet ouvrage, combien je suis ennemi de ces préventions contre le caractère de tels ou tels peuples : préventions adoptées par les crédules et les oisifs, et répétées par les imbécilles malins. Racine et Despréaux dans leur comédie des Plaideurs, ont dit en parlant de faux témoins :

Il est vrai que du Mans il en vient par douzaine.

Mais dans un satyrique et un bel esprit, le desir de faire rire n'est pas une autorité. Je suis donc bien loin de donner de la consistance à tous les adages de bonne femme sur les ci-devant Manceaux. Un Anglais qui avoit logé à Blois chez une hôtesse rousse et acariâtre, avoit mis sur son agenda, « à remarquer que toutes les femmes de Blois sont rousses et méchantes ». Les trois quarts des hommes qui voyagent, voient ainsi les peuples à travers un microscope. La surface de la lentille ne peut embrasser que la surface d'une puce ; et les voilà qui disent, les puces de tel pays sont grosses comme des éléphans. La finesse ou l'astuce des Manceaux, leur foi douteuse, leur subtile chicane, le labyrinthe de leur cœur, tout cela n'est, je crois, que la puce du télescope ; ôtez la lentille, elle sautera dans le porte-vue, et peut-être plus haut : qui sait ? sur le front du regardeur, et voilà l'éléphant perdu dans ses sourcils. Voilà comme jugent les voyageurs.

Environs du Mans.

Un homme en traversant le Maine aura été la dupe du serment de quelque fripon. Un étranger aura éprouvé quelque chicane injuste d'un habitant du Mans ; rentré chez lui, il s'en sera plaint, et voilà tous les *Manceaux* faux témoins, tous les *Manceaux* chicaneurs. Les siècles auront coulé sur le propos, l'auteur se sera perdu dans l'obscurité, mais la tradition aura jetté l'ancre. L'histoire du caractère des peuples forme des tableaux où les têtes sont effacées, et où l'on n'apperçoit plus que les jambes : devinez, si vous pouvez, si elles supportoient ou une tête d'Hercule ou un mufle de Lycaon.

Le Mans, chef-lieu de ce département, est un séjour célèbre dans les fastes des gourmands. La bonne chère tenoit un rang considérable dans les faits et gestes des hommes de l'ancien régime ; et tel de leurs enfans à leur table vous auroit dit avec assurance, cette poularde est *du Mans*, qui auroit été fort empêché de vous dire de quel pays étoit Solon. Tant que Rome n'eut que des Fabricius, la pourpre consulaire ne connut que les pois et les lentilles ; mais eut-elle des hommes assez puissants pour se disputer l'empire du monde, et des êtres assez lâches pour combattre pour eux, Rome eut ses Lucullus et ses Apicius ; la cuisine eut ses héros, et la table ses pontifes. De même la France avoit ses clubs de mangeurs comme ses académies de lettrés, à la différence près, que dans celles-ci l'esprit mouroit de faim, et dans ceux-là les corps mouroient d'indigestion. Un général d'armée ne met pas plus d'ordre dans ses plans de bataille,

un législateur plus de combinaison dans ses projets de loi, qu'un profès en bonne chère n'en mettoit jadis à dessiner les banquets de sa journée. L'estomac plein encore des vapeurs de la débauche de la veille, la tête obscurcie par les fumées du vin, il s'arrachoit plein d'humeur d'un sommeil fatigué, et son cuisinier avoit son premier hommage, ou pour mieux dire, occupoit sa première boutade. Une heure se passoit au moins à calculer le nombre de plats, leur qualité, leur ordonnance; on pestoit contre les mers, si leurs flots orageux avoient empêché les cétacées de venir décorer la table du traitant: on juroit contre les forêts, si l'épaisseur de leur ombrage avoit sauvé au gibier timide le plomb mortel qui devoit le conduire à la broche du sensuel sybarite. Le courier d'Angoulême qui devoit apporter les truffes odoriférantes, le messager du Mans ou de Crevecœur qui devoit amener la poularde délicate, ou le chapon dodu, avoient-ils été retenus par les neiges ou arrêtés par les inondations? on maudissoit les élémens, le ciel, la terre, auteurs d'une pareille infortune. Il faudroit se contenter d'un misérable dîner, d'un pitoyable souper, qui ne coûteroient que cinquante pièces d'or. Quel désastre! Et pendant ce conseil du gourmand, du maître d'hôtel, de l'officier, du cuisinier; pendant cette cour aulique d'orgies, le malheureux porte-faix passoit dans les rues accablé sous le faix énorme qu'il portoit; la femme délicate, un éventaire devant elle, baignée par la pluie, humectée par la boue, imbibée de sueur en traînant quelques mi-

sérables denrées ; le mendiant sans ressource, sans autre asile que ses haillons, faisant retentir la rue de ses gémissemens, passoient devant cette maison où l'on calculoit pour la nourriture d'un seul homme, le rassemblement de tout ce qui auroit suffi pour les subsistances d'un quartier. Ils y passoient sans s'attirer un seul regard du barbare qui mettoit à contribution les provinces, les rivières et les océans, pour satisfaire sa crapuleuse vanité. Heureux encore si le char doré de cet insensible scélérat ne les écrasoit pas en s'élançant hors de ses portiques superbes pour le traîner figurer aux festins de quelqu'ame de fange comme la sienne. Hommes de l'ancien régime ! osez me démentir ; et dites-moi si ce n'étoit pas là la plus importante de vos affaires ? Encore plus esclaves de vos appétits que de vos grandeurs, et des maîtres insolents qui caressoient votre orgueil par des sourires pires que le mépris, vous étiez nuls dans votre grave importance ; et vous voudriez aujourd'hui être quelque chose pour avoir la gloire de redevenir nuls ! Ah ! le cœur se serre d'indignation, quand on vous voit aujourd'hui rappeller par vos vœux ces tems de votre honte. Vous n'aviez rien alors de l'humanité, et maintenant vous n'avez rien de l'homme. Que ferez-vous contre la révolution ? rappellez-vous les jours de votre délicatesse ; n'avez-vous pas vu cent fois retrancher les insectes qui fourmilloient dans les fromages renommés dont le piquant flattoit votre goût usé ? Voilà votre image.

Le Mans est une des plus anciennes villes des Gaules. Elle est célèbre par le rang qu'elle a tenu parmi les villes du premier rang, et plus célèbre encore par les calamités que les guerres lui ont fait éprouver. Il ne s'est presque point passé de siècles qu'elle n'ait été, ou ravagée, ou détruite par le feu ou le fer. On la comptoit sous Charlemagne au nombre des plus grandes villes de la France : mais dans le vrai, qu'étoit-ce alors que cette prétendue splendeur dans un siècle où les arts de l'antique Rome étoient déja déchus, où la rouille sacerdotale commençoit à encroûter tous les monumens, et où le mauvais goût, l'ignorance et le gothicisme s'étendoient sur la terre? Les plus grandes villes n'étoient alors qu'un amas informe de maisons sans graces et sans ordonnance, séparées, moins par des rues, que par des chemins boueux où la fange et les immondices se disputoient le sceptre de l'insalubrité : communément ombragées et attristées par d'énormes châteaux où la féodalité croupissoit en paix, au milieu de ses crimes ; et dont les épaisses tours, asile de l'ennui, et plus souvent de la scélératesse, s'élevoient avec insolence au-dessus des toits du Peuple, et rivalisoient avec les murailles rembrunies et superbement religieuses où le prêtre catholique renfermoit l'invisible Dieu qu'il prêchoit aux humains.

Cette ignorance étoit déja telle alors, malgré le goût que l'on accorde à Charlemagne pour les savans (1), que l'on en trouve des traces non équivoques dans l'histoire du Mans. Elle partagea avec

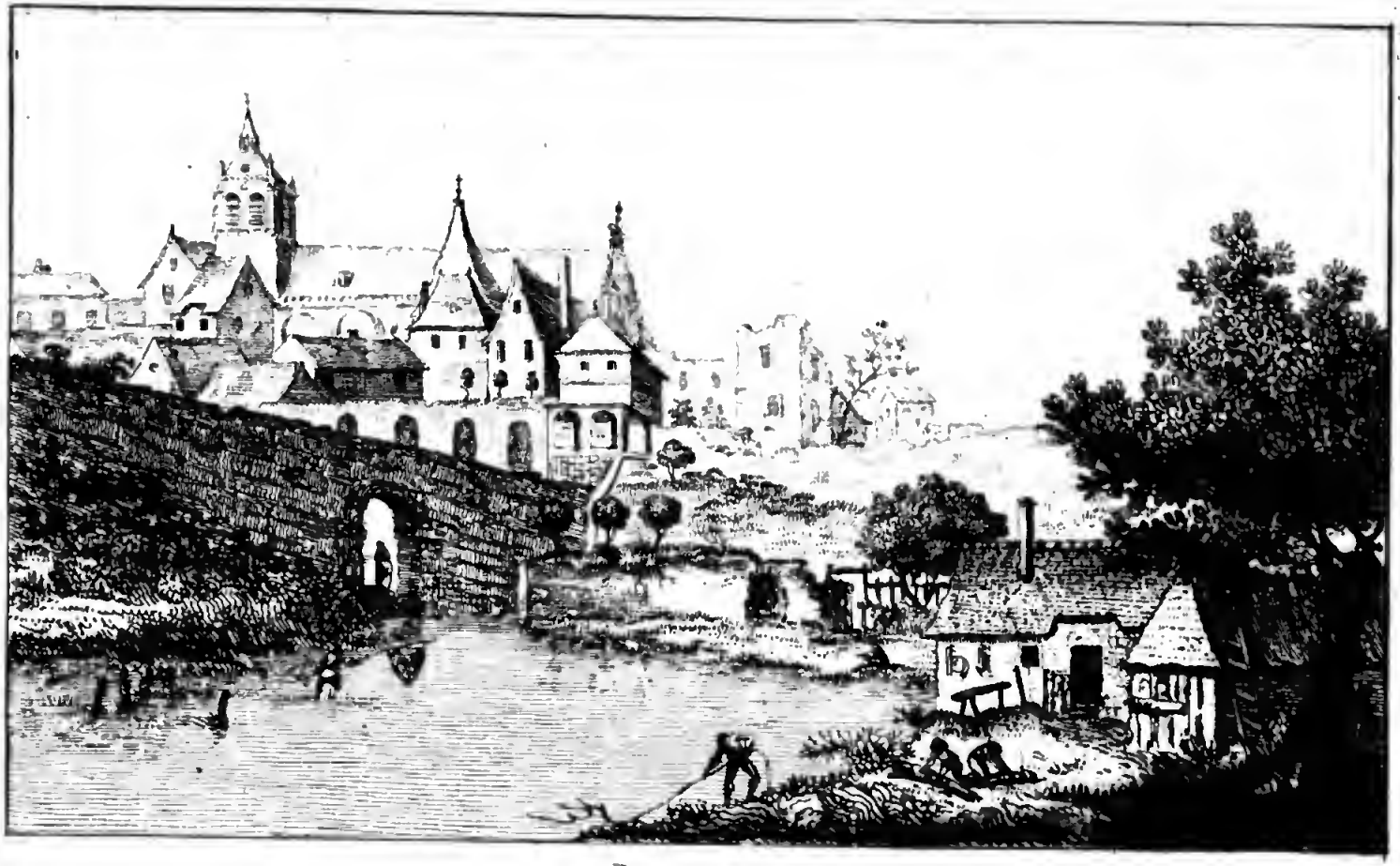

le Mans

Bibliotheca Nationale
Fondo
PALATINO
Napoli

la plus grande partie des Gaules, l'opinion où l'on fut en 810, que Grimoald, duc de Bénevent, avoit fait semer du poison sur tous les pâturages de la France. Tous les bœufs mouroient, et l'on ne s'appercevoit pas que les moutons et les chevaux qui paissoient paisiblement avec eux se portoient à merveille. Enfin, tant est aveugle le préjugé ! ce duc de Bénevent, disoit-on, avoit trouvé un poison qui n'en vouloit qu'aux bœufs. Cette déplorable sottise envoya à l'échafaud plus de deux mille personnes. Il suffisoit d'avoir traversé un pré, de s'être reposé sur l'herbe, d'avoir passé à côté d'un pâturage lorsque le vent se trouvoit au-dessus de la direction du passant, pour être arrêté, emprisonné, jugé, condamné et brûlé. On conçoit ce que les bruits populaires, les superstitions, les mensonges inventés même souvent par les malheureux incarcérés pour se sauver la vie, pouvoient faire courir de dangers à l'innocence : et l'on peut assurer que, dans ce fléau d'erreur, il ne périt pas sur l'échafaud un seul homme coupable ; puisqu'enfin on reconnut que cette mortalité de bœufs n'étoit autre chose qu'une épidémie.

L'ancienne monnoie de la France nous fournit une preuve de cette longue chevelure que l'erreur laisse traîner après elle, et que les siècles éclairés ont peine encore à débrouiller. Les monumens, les livres, et, plus communément encore, les proverbes, forment cette chevelure. Nous nous sommes élevés souvent, et tout-à-l'heure encore, sur le ridicule prêté aux caractères de certains peuples. La philosophie ne doit pas laisser échapper l'appui qu'elle

vient de rencontrer à cet égard dans les antiquités du Mans, en y voyageant avec nous. Sous la première dynastie de ces hommes que l'on appelloit *rois*, la monnoie n'étoit fabriquée que dans les espèces de hangards, qu'ils appelloient leurs palais. Vers la fin du neuvième siècle, l'édit de Pistres, qui tire son nom d'un petit village sur le bord de la Seine, un peu au-dessus du Pont-de-l'Arche, où *Louis*, dit le *Débonnaire*, habitoit quelquefois, détermina les villes où l'on feroit de la monnoie. Alors la livre d'or se tailloit en soixante et douze parties, dont chacune portoit le nom de sol d'or. Un sol d'or équivaloit à-peu-près à quinze francs de notre monnoie actuelle. Ce sol se divisoit en demi-sol et en tiers de sol. Le sol d'or répondoit à quarante deniers d'argent. Cette monnoie éprouva quelques légères altérations, suivant les lieux; en sorte, par exemple, que la monnoie du Mans étoit plus estimée que celle de l'Anjou et de la Normandie. Un denier manceau valoit un denier et demi normand, et deux deniers angevins. De-là le proverbe, qu'un Manceau vaut un Normand et demi, que depuis, la malignité transporta du physique au moral.

Le Mans, que les Latins appelloient *Civitas Cenomannorum*, souffrit infiniment des courses des Normands dans le neuvième siècle, et plus encore dans le douzième des longues guerres que se firent les *comtes* d'Anjou et les *ducs* de Normandie. Ce Guillaume-*le-Conquérant*, dont nous vous avons parlé plusieurs fois, y fit construire un château ou bastille, qui subsista jusqu'en 1617, que le comte d'Auvergne

le fit démolir par ordre *de la cour*, qui craignoit qu'il ne servît d'asyle et de noyau aux *princes* mécontens.

Cette expression de l'ancien régime, *princes mécontens*, est bien bisarre. Il est, je crois, peu d'historiens qui ne se servent de cette expression; et je n'en ai pas trouvé un seul qui se soit servi de celle de *peuples mécontens*. A coup sûr cependant, s'ils eussent écrit la vérité, elle se seroit présentée à leur plume plus souvent que l'autre. Je ne conçois pas comment ils n'ont pas songé que quelquefois on leur feroit ce reproche avec justice. L'expression même de *princes mécontens* devoit les y faire songer. *Mécontens:* de quoi? de ce qu'un favori leur étoit préféré par le tyran du tems; de ce que leurs frères ou leurs cousins obtenoient ce qu'on leur refusoit; de ce qu'un ministre qu'ils vouloient renverser restoit en place. Tels étoient les graves sujets de mécontentement de ces messieurs; et c'est sur de semblables puérilités que pèsent gravement les historiens. Mais ôtez la cause, et l'effet cessoit, et *messieurs les mécontens* nageoient dans la joie. Mais messieurs les historiens *d'autrefois*, dans quel siècle, en quelle année, dans quel mois, quel jour, enfin, depuis qu'il exista des maîtres, des rois, des grands, des pontifes sur la terre, les peuples n'ont-ils pas mérité cette épithète de *mécontens*, que vous prodiguez à des hommes qui, dans leur mécontentement même, composoient leurs plaisirs de tout ce qui mécontentoit le genre humain? Qu'importoit aux hommes, pour l'instruction desquels vous vous vantiez

d'écrire, le mécontentement ou la satisfaction de certains hommes, puisque l'un ou l'autre causoient également la détresse générale ? Heureux ou malheureux, laquelle de ces deux situations pour eux a jamais concouru à la félicité publique ? Vous étiez donc menteurs quand vous ne donniez jamais cette épithète aux peuples qui l'ont éternellement méritée ; mais vous l'étiez encore en la donnant aux princes, parce que vous n'étiez jamais vrais dans les mécontentemens que vous leur supposiez. Certes, par exemple, quand le maréchal de Bois-Dauphin se jetta dans le Mans pour défendre cette commune contre Henri IV au nom de la ligue, écrivains protestans ! vous disiez que Henri de Navarre étoit *le prince mécontent ;* écrivains catholiques ! vous disiez que *les princes* lorrains étoient *les mécontens ;* eh bien ! et les uns et les autres, vous êtes des imposteurs, et, si vous aimiez la vérité, vous auriez dit que c'étoit le Peuple qui étoit *le mécontent.* Bois-Dauphin se jette, dis-je, dans le Mans, n'ayant pour toute armée que cent *gentilshommes* très-vilains, quoique *gentils*, puisque ce n'étoient que des brigands fanatiques, que l'ignorance et l'amour du pillage avoient rangés sous la bannière des cordeliers, capucins, dominicains et autres prêtres-moines, personnages fameux dans ce siècle de sang : et vingt compagnies d'infanterie, très-gentilles, quoique *vilaines*, puisqu'elles n'étoient composées que d'hommes qui n'avoient ni châteaux, ni féodalité, ni titres de noblesse, ni grandes terres, et qui ne voloient point, parce qu'ils étoient pauvres.

Bois-Dauphin, pour faire fortifier la ville, prit

vingt-cinq mille écus aux habitans. Qui devoit être *mécontent*, ou du peuple, ou des princes? Bois-Dauphin brûla pour cent mille écus de maisons; le Peuple devoit-il rire, et les princes pleurer? Bois-Dauphin ruina pour six cens mille livres de pays aux environs du Mans; le Peuple devoit-il crier *bravo*, et les princes crier *tolle*? Quel fut le dénouement de cette scène? Que Bois-Dauphin rendit la ville à Henri IV. Ce *roi* devoit-il être *mécontent* d'obtenir une ville qui ne lui coûtoit rien? Les *princes* lorrains devoient-ils être *mécontens* de perdre une ville qui ne leur appartenoit pas? Mais aussi le Peuple du Mans devoit-il être bien satisfait qu'il lui en eût coûté son argent pour avoir tel ou tel *maître*? Et voilà cependant comment les historiens n'ont jamais mis le mot propre à chaque chose. Des hommes ont étudié l'histoire toute leur vie, et se croient bien savans. Qu'ont-ils appris? une longue liste d'outrages à l'humanité.

Lisez, hommes! lisez les chroniques anciennes et les historiographes modernes! vous n'y verrez pas que tel jour un agriculteur ensemença la terre qui devoit nourrir ses semblables; vous n'y verrez pas que telle veuve alimenta le pauvre du lait que sa vache devoit lui fournir pour son souper; mais vous y verrez que tel comte d'Anjou brilla dans un tournoi; que tel jour, Maurice, comte du Mans, fut armé chevalier. Vous y verrez que, pour se préparer à cette grande journée, il jeûna tant de jours; c'est-à-dire, qu'il jeûna pour parvenir à un rang où il auroit le droit d'être *intempérant* toute sa vie. Vous y verrez qu'il passa les nuits en prières avec un

prêtre, pour obtenir de Dieu le droit de *massacrer* les hommes; que, dans cette sainte cérémonie, il eut des parreins pour lui donner un nom qu'il pût rendre *redoutable* à la terre; qu'il fit ses *dévotions* pour purifier son ame qu'il consacroit à *un métier de sang;* qu'il présenta son épée au prêtre, afin qu'il bénît l'instrument dont il devoit *égorger* ses frères; qu'il se plaça aux genoux de telle *dame* qui devoit l'armer *chevalier*, dont, au fond du cœur, il convoitoit la prostitution; ou de tel *chevalier* que, le lendemain, il se fût trouvé glorieux de poignarder en *homme d'honneur* pour se faire une grande renommée. Vous y verrez qu'il juroit de n'épargner ni vie, ni biens, c'est-à-dire, de tuer et de voler pour la défense de la *religion* et du *roi*. Alors vous saurez qu'on lui mettoit des éperons dorés, pour tourmenter un animal qu'assurément la nature n'avoit pas fait pour le servir dans ses crimes; qu'on lui revêtoit une cotte de mailles, la cuirasse, les brassards et les gantelets, afin qu'il pût être *lâche* autant que possible dans un métier où on ne le traiteroit que de très-*valeureux* un tel. Enfin, vous verrez que la cérémonie finissoit par une *paire de soufflets* et quelques coups *de plat de sabre* sur le dos, pour obtenir une dignité où il falloit tuer ou se faire tuer, si l'on recevoit un soufflet ou un coup de bâton. De par Dieu, lui disoit-on, de par Dieu, Notre-Dame et monseigneur saint Denis, je te fais *chevalier*, c'est-à dire, de par Dieu, tu jureras, pilleras, voleras et tueras; de par Notre-Dame, tu violeras, tu forniqueras; et de par monseigneur saint Denis..... oh! par exemple, cela

cela étoit différent, de par monseigneur saint Denis, tu lui ressembleras, c'est-à-dire, tu seras un homme sans tête. Il n'y avoit que cette formule de raisonnable dans toute la réception d'un chevalier. Et voilà comme jusqu'à ce jour, actions humaines et récitans des gestes de l'homme, ont marché de contradictions en contradictions. Faut-il s'étonner qu'à son réveil la vérité trouve tant d'ennemis, quand les uns perdent le droit de mal faire, et les autres de dire mal (2) ?

Le département de la Sarthe nous a paru, et est en effet on ne peut pas plus fertile. L'on y cultive des grains de toutes les espèces. On y recueille aussi du vin que les gens délicats estiment peu, mais que le philosophe bénit, parce qu'il procure aux pauvres une boisson salubre. Ses fruits, son gibier, et surtout ses volailles, sont excellens. C'est dans ce département que l'on trouve des carrières de sable blanc, que l'on emploie pour la fabrication de crystaux factices. L'on y trouve des marbres, des ardoises, des mines de fer, et beaucoup de bois propres à la construction de la marine.

Le pays est agréablement coupé de côteaux pittoresques et de vallons enchanteurs. Cependant il s'y trouve quelques landes; et ce passage de l'infertilité, et, pour ainsi dire, de la nature sauvage à des sites rians et vivifiés, amuse délicieusement le voyageur, et chasse la monotonie des objets, la première et peut-être la plus pénible des fatigues.

Ce département offre une production dont nous ne vous avons pas encore parlé depuis que nous

voyageons, parce que si nous l'avons rencontrée ailleurs, elle n'offroit pas autant d'importance qu'ici ; et vous présumez d'avance que c'est de la cire que nous voulons parler.

Le luxe, bien plus que les véritables besoins de l'homme, a mis les animaux à contribution. Le luxe s'est emparé de la dépouille des moutons, des jambes véloces du cheval, de la ouate des vers à soie, de la robe des animaux sauvages, du duvet des oiseaux, etc. Par-tout le sybarisme s'est désigné des victimes ; et il semble que l'homme s'est cru destiné par la nature à pomper ses voluptés dans la destruction de tout ce qui respire. De petites peuplades ailées vivoient paisibles dans le creux des arbres ou des rochers : le travail les unissoit ; la fraternité régnoit au milieu d'elles. Petites républiques intelligentes et sages, elles sembloient n'avoir une reine que pour attester en elle la honte de l'oisiveté et la nullité d'un chef. Légères conquérantes de l'empire de Flore, elles glanoient après les moissons du Zéphir ; et leurs baisers furtifs versoient des richesses dans leurs trésors, sans coûter un regret à la rose, dont l'ambre payoit un tribut à leur haleine amoureuse. Opulentes des parfums du printemps, elles se retiroient dans leurs cellules ; et là, couchées sur le nectar, attendoient dans un bain d'essence la mort, ou, pour mieux dire, cet éternel repos où les êtres purs se plongent sans allarmes et sans regrets. L'homme les apperçoit : c'en est fait. Abeilles ! ce n'est plus pour vous que les larmes de l'Aurore humecteront le calice de l'œillet ou le jasmin nais-

sant. L'homme vous a vues ! C'est un tyran ; ce sont des bourreaux que vous allez connoître. Que lui importe ce dard empoisonné dont la nature vous arma ? N'aura-t-il pas le fer pour se couvrir ; le fer qu'il forgea pour multiplier la mort ! Vous le menacez en vain ; il prendra un masque avec vous : n'en prend-il pas un dans les bras de ses amis ? Toujours caressant, toujours flatteur quand il veut poignarder, il a vu des abeilles, cet homme ! et il leur bâtit des palais. Vous y viendrez, créatures innocentes ! La fureur, l'avarice et la discorde sont dans toutes ses veines, dans tous ses muscles, dans tous ses nerfs ; et c'est par les charmes de l'harmonie qu'il va vous attirer. Vous croirez suivre Amphion, et ce seront les pattes de velours d'un tigre ensanglanté qui vous ouvriront la porte de la cité qu'il vous a construite. Comment vous en défier ? Voyez avec quel soin il en a crépi les parois ; avec quel art il en écarte les animaux mal-faisans, mais moins dévastateurs que lui ; avec quel empire il défend aux aquilons d'en approcher. Venez, c'est l'asyle du bonheur, c'est le temple de la paix, c'est l'olympe de la félicité que ses mains vous ont préparés. Oh ! oui, venez ! vos annales présentent depuis long-temps au monde la profonde scélératesse de l'homme, son grand talent à mûrir sa perfidie, sa longue patience à préparer le crime. Oh ! venez ; car personne encore n'a consulté votre histoire, ce juge terrible de la perversité du cœur humain. Vous êtes entrées ! allons : Floréal vient de naître ; volez aux champs, surchargez vos aîles brillantes de l'étamine des fleurs ; revenez les jambes

humides de l'encens de Tempé. Vos trésors sont-ils pleins ? Eh bien ! vous ne reverrez plus ce soleil dont les derniers rayons ont doré l'azur de vos corcelets légers : ce ne sera plus pour vous que Diane, qui sort de l'orient, argentera son disque des premiers feux du jour. Votre tombe est creusée ; le soufre embrasé vous attend. Vous dormez ! Plus perfidement terrible que la nature, l'homme ne vous réveillera point par l'éruption des volcans : son bras prudemment féroce fera glisser votre cité depuis ses fondemens jusqu'au gouffre empesté où le trépas vous attend. C'en est fait, la mort monte avec la vapeur du bitume. Les cadavres tombent par milliers. Le silence et la nuit enveloppent ce forfait, tout périt, tout est mort; l'homme est possesseur d'un chef-d'œuvre de la nature. Il ne lui en a coûté qu'un crime et une once de soufre.

Et pourquoi ? pour obtenir cette cire dont il n'usera pas ; cette cire qui doit éclairer tant de forfaits ; cette cire que des mains menteuses portoient en pompe aux funérailles des hommes les plus corrompus ; cette cire dont on illuminoit des autels où l'erreur souffloit ses mensonges, et souvent ses serpens dans le cœur des hommes prosternés devant le veau d'or ; cette cire qui devoit entourer le catafalque de ces mortels dont la vie s'étoit alimentée de sang et d'injustices ; cette cire qui devoit illuminer ces conseils où les guerres étoient jurées, où les sueurs du peuple étoient calculées, où la mort de cent mille hommes étoit arrêtée, où les fléaux de l'humanité étoient froidement discutés pour donner le choix

au plus horrible ; cette cire qui devoit embellir ces orgies où la décence, la pudeur, l'hymen et l'amour étoient égorgés par le poignard des plaisirs.

Il sembleroit que le luxe, dans ses bisarres fantaisies, se plaise à justifier le vœu de la nature. Il s'étoit emparé de la cire, et il abandonna le miel aux pauvres. Le suc des fleurs auroit déshonoré des lèvres *de qualité*. Le Mans avoit poussé très-loin l'art de fabriquer la cire, et les bougies du Mans, depuis des années, étoient célèbres. Depuis quelque tems l'usage des lampes, inventées par Quinquet, avoit un peu diminué la consommation des bougies. On ne se doute guère de la véritable cause de cette mode nouvelle; et tout le monde croit que l'économie, ou un plus grand foyer de lumière ont fait donner la préférence aux lampes ; point du tout : c'est que les dilapidations *de cour* n'existent plus, et que de leur tems la bougie coûtoit, à beaucoup de gens, moins cher que la chandelle la plus commune. On ne sait pas que *le château* de Versailles fournissoit presque pour rien le luminaire à un quart de ceux qui, en France, usoient de la bougie. Le château de Versailles étoit dans tous les genres le lieu le moins éclairé de toute la France. La consommation de bougie y étoit cependant énorme. D'où vient cette contradiction? Voici comment. A une certaine heure du jour, les bras de cheminée, les lustres, les girandoles, les candelabres, etc., étoient garnis de bougies. Dans tout ce qui n'étoit qu'antichambres, salles, galeries, corridors, etc., on se gardoit bien de les allumer. Il n'y avoit guère que le

sallon de *Capet* ou d'*Antoinette* où les garçons éclaireurs eussent la bonté de permettre qu'il se brûlât quelques bougies. L'étiquette vouloit qu'une bougie, une fois allumée devant ces gens qu'un long abus avoit accoutumés au titre ou *de roi*, ou *de reine*, ou *de princes royaux*, ne reservît plus dès qu'elle avoit été éteinte. En conséquence, passoient-ils dix fois dans les appartemens, ou pour se visiter, ou pour aller au conseil, au spectacle, ou par-tout ailleurs, toutes les bougies se trouvoient allumées sur leur passage, et soudain éteintes dès qu'ils étoient passés, et remplacées par de nouvelles; ensorte que ces bougies, pour me servir de l'expression vulgaire, étoient à peine émêchées, qu'elles retournoient au bénéfice des valets de cour, qui les revendoient aux particuliers. A la longue, cela devenoit un objet immense de débit pour eux, et les maisons les plus riches, loin de dédaigner cette espèce d'économie sur l'achat, tiroient au contraire vanité de s'en procurer. Etre éclairé par des bougies de Versailles, par des bougies qui avoient eu l'*honneur* d'être allumées devant *le roi!* certes, on sent que c'étoit d'un grand prix pour les *aveugles* qui s'en servoient.

Le Mans est une assez grande commune, mais peu remarquable par ses monumens; elle étoit jadis la capitale des peuples nommés *Cenomani*, ou *Aulerci*, qui subirent le joug des Francs peu après leur arrivée dans les Gaules. Ce pays est un des premiers à qui l'histoire donne des *comtes*. Il paroît qu'un certain Herbert, sous Louis d'Outre-mer, au dixième siècle, fut la tige des comtes; il étoit surnommé *Eveille-chien*.

Le joli surnom ! Mais, qu'est-ce que *la noblesse n'ennoblit pas!* Nous parlerons un peu plus au long de cet *Eveille-chien*, quand nous serons au Château-du-Loir.

Nous avons traversé, en quittant le Mans, cette forêt où un coup de soleil pensa perdre la France. Tableau frappant ! tableau qui devroit être toujours présent à la mémoire de tout homme ami de la patrie. La France a un *roi*. Ce *roi* reçoit un coup de soleil et devient fou, et tout un grand peuple est à la veille d'être perdu ! Quel fut donc l'insensé qui le premier voulut un *roi?* qui le premier mit le sort de quelques millions d'hommes au péril du plus léger accident qui pourroit arriver à un homme? Ah ! ne cherchons pas à qui l'invention du pouvoir royal appartient ! Les rois se sont créés eux-mêmes. Il faut être *roi* pour concevoir un *roi*.

Ce fut dans cette forêt, entre le Mans et Angers, que Charles VI devint fou. Il alloit combattre le duc de Bretagne. Pourquoi ? pour ravoir Pierre de Craon, assassin du connétable Olivier de Clisson. Beau sujet de guerre ! Ce n'étoit pas des batailles qu'il falloit livrer pour se faire rendre un scélérat, mais de bonnes loix qui punissent les hommes puissans qui prêtoient asyle aux scélérats. L'histoire, dont la draperie prend les nuances des siècles qu'elle parcourt, ajoute un fantôme au coup de soleil de Charles VI, comme si un roi ne pouvoit pas devenir simplement fou comme un autre homme. Ce prétendu fantôme n'étoit que quelque bandit téméraire que le duc de Bretagne, ou Craon lui-même

avoient aposté là tout exprès pour arrêter, par le charme de la superstition, un ennemi dont ils redoutoient l'approche. Quoi qu'il en soit, les premiers instans de la folie d'un *roi* coûtèrent la vie à quelques hommes. Dans le moment où le prétendu fantôme, en saisissant la bride de son cheval, lui crie : Arrête, *malheureux roi !* où-vas-tu? tu es trahi : le hasard fait que l'on relève l'épée d'un homme d'armes, qui étoit tombée du fourreau. Le fou s'en apperçoit, croit qu'on en veut à ses jours, et tombe indistinctement sur ceux qui l'environnent. Sans Guillaume Martel, l'un de ses chambellans, qui eut l'adresse de sauter en croupe derrière lui et de le serrer assez fortement entre ses bras pour que l'on pût parvenir à le désarmer, il auroit tué jusqu'à ce que la force lui eût manqué. Il tomba dans une espèce de léthargie qui dura trois jours. Sa tête étoit revenue quand il reprit connoissance. Les prêtres, qui ne la perdent jamais, s'emparèrent de lui, le confessèrent, lui firent demander un pardon public des sottises qu'il avoit faites, et lui persuadèrent que pour en obtenir l'absolution du ciel, il devoit faire un cadeau à l'église. Ce cadeau fut une châsse d'or du poids de deux cens cinquante-deux marcs, qu'il envoya à l'abbaye de Saint-Denis, pour renfermer les reliques de saint Louis.

La France se ressent encore des maux que ce fou lui fit éprouver. Si c'eût été un simple particulier, on l'eût fait enfermer; c'étoit un *roi*, on le laissa sur le trône. Epouvantable contradiction de l'esprit humain ! On ne confieroit pas son chien à conduire à

un insensé, et trente millions d'individus laissèrent à un homme en démence le droit de les gouverner. Quels étoient les plus fous de ces trente millions d'hommes ou de Charles VI ? Hélas ! peut-être est-ce à tort que je les blâme ! Entre un roi sage et un roi fou, la différence est si peu de chose.

En veut-on un exemple ? Ce fou étoit le fils de Charles V, qu'on a nommé le Sage par excellence. Charles VI, enfant, jouoit dans le cabinet de Charles V, dit *le Sage*, et contemploit avec curiosité divers bijoux qui s'y trouvoient. Choisis, lui dit *le Sage*, ce qui te plaira le plus. L'enfant décroche une mauvaise épée qui étoit dans un coin, et s'en empare. Le *Sage*, enchanté, crut voir un Achille dans sa progéniture ; mais ne croyant pas encore l'épreuve assez forte pour s'en convaincre, il met sur une table sa couronne et son casque, et dit à l'enfant de prendre celui des deux objets qui lui plairoit le plus. L'enfant prend le casque, en lui disant, gardez votre *couronne*. Et le Sage d'être ravi. Le Sage ! et c'est ainsi que l'on te nomme ! Oh ! le plus stupide et le plus féroce des mortels, tu vois dans cet enfant ton successeur, et tu te réjouis que déjà l'amour du sang, le désir du carnage, la faim de la guerre, la soif de tous les maux le dévorent et fassent fermenter ses débiles organes. On te dit sage ! ta joie me dénote un monstre, ta joie me dénote un roi. L'enfant a choisi le casque, et tu le caresses. S'il eût choisi la couronne, tu l'eusses déteste, ton orgueil allarmé n'eût envisagé qu'un rival dans ton fils ! Il choisit le casque, c'est le signal des fléaux pour l'humanité, et tu l'applaudis ! S'il eût choisi

la couronne, à quel terme se seroit arrêtée ta jalousie? à sa mort, peut-être, que la raison d'état, cette excuse des rois, eût motivée.

Le collège de la Flèche étoit un des monumens les plus remarquables de ce département. Ne croyez pas cependant, mon ami, que ce fût par l'instruction que l'on y recevoit. Il faut se souvenir que Descartes, qui y avoit été élevé, se vantoit que pour devenir un grand homme, il avoit commencé par oublier tout ce qu'il y avoit appris, et ce mot d'un homme aussi fameux est un arrêt éternel de proscription contre l'instruction de la Flèche. C'étoit une fondation de Henri IV, qui donna aux jésuites, pour s'y établir, un fort beau château qu'il avoit fait bâtir à la Flèche. Le cœur de cet homme et de sa femme, Marie de Médicis, étoient déposés dans l'église de ce collège, et enfermés dans des boîtes d'or. Assurément ces deux cœurs qui, pendant leur vie, ne s'étoient jamais entendus, durent se trouver très-étonnés d'être ensemble après leur mort; mais, pourquoi? ils s'y trouvoient *royalement*. Les glaces du trépas n'avoient rien changé à leur existence. Il est plus singulier peut-être encore de voir le cœur de Henri IV dans l'église de ces mêmes moines qui, tant de fois, l'avoient voulu faire assassiner.

De tous les phénomènes de l'église apostolique, catholique et romaine, les jésuites, sans contredit, furent le plus étonnant. Quel œil observateur a pu jamais se flatter d'avoir mesuré l'étonnante profondeur du cœur de cet ordre, qui s'appelloit la société de Jesus? Je n'ai jamais apperçu, ou pour

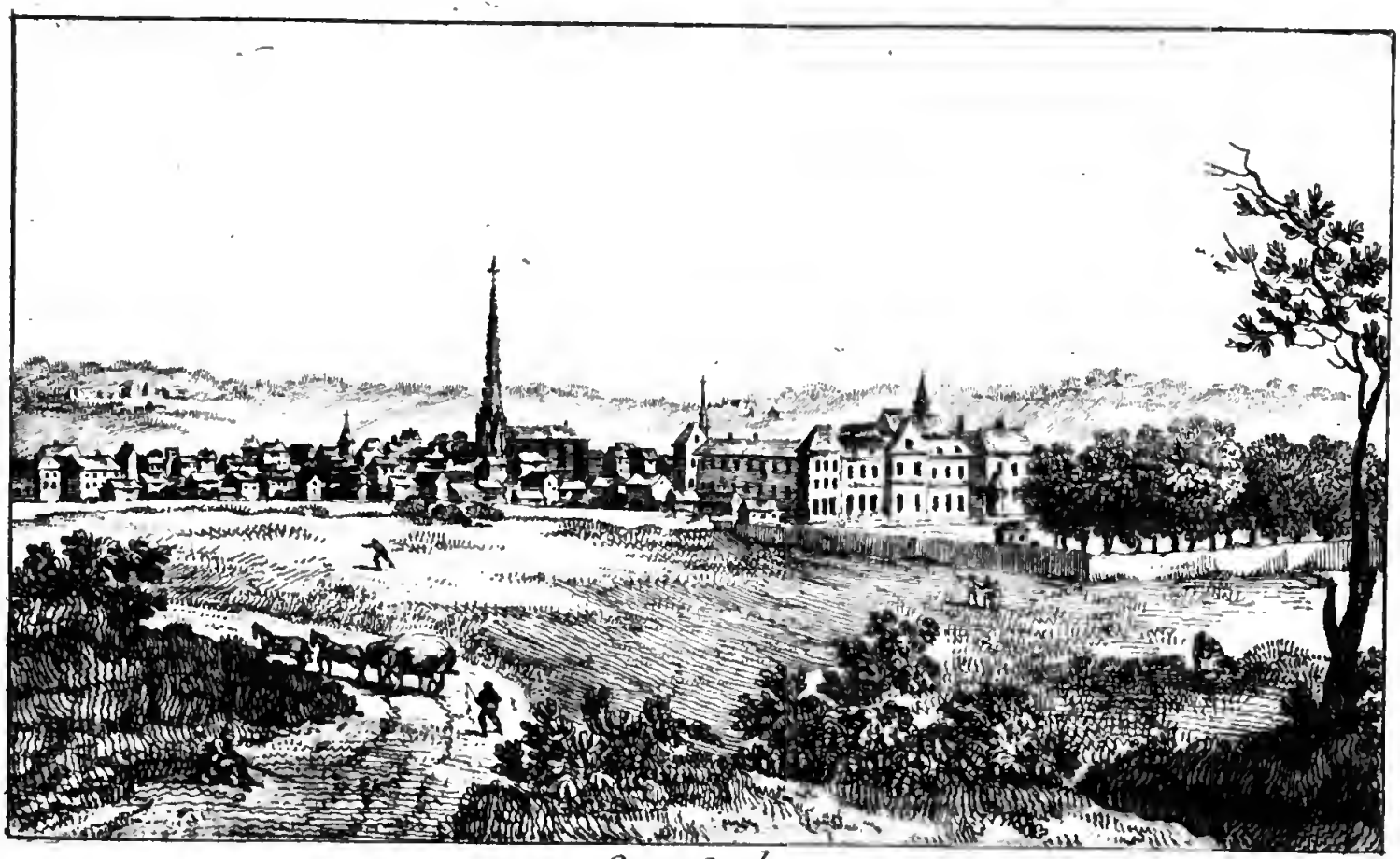

La flêche.

mieux dire, contemplé un de ces Christs que les artistes allégoriques nous ont souvent représenté avec un serpent dont les nœuds se roulent aux pieds de l'arbre de la croix, sans me dire, voilà Jesus et sa société. Conçu dans l'humilité, il semble que quoique les hommes ayent changé, l'ordre des jésuites n'ait été qu'un seul homme, depuis l'instant de sa fondation jusqu'au moment de sa destruction, par l'étonnant ensemble de la marche de ce corps. D'abord, semblable à l'orage qui, peu redoutable à l'horison, caresse et amuse les yeux par quelques éclairs légers, on vit bientôt les jésuites étendre sur le monde l'épouvantable masse de leur colosse; la foudre s'élancer de ses flancs énormes; et frapper indistinctement depuis le trône jusqu'à la chaumière. Jamais ordre ne rassembla un arsenal plus terrible d'armes morales pour subjuguer l'univers. Toute l'austérité du cloître, toute la profondeur des sciences et des connoissances humaines, tous les charmes, toute l'amabilité et tous les travers du monde: ils adoptèrent tout pour régner. Autant ils étoient à l'affût des consciences pour pénétrer dans l'obscur labyrinthe des familles, autant ils étoient en sentinelle pour découvrir les premières lueurs de l'esprit, du génie et des talens dans la jeunesse, pour accaparer les grands hommes, dont le tems sème de loin en loin le germe, en parcourant la galerie des siècles. Ils laissoient les rois sur le trône, parce qu'ils avoient besoin que le monde eût des maîtres; mais ils accaparoient tout l'esprit de la terre, afin de gouverner les maîtres du monde. A la longue, toutes

les barrières s'ouvrirent devant eux. De la Chine au fond de la Moscovie, du Mexique aux rives de Grenade, ils pénétrèrent dans tous les palais et toutes les chaumières. Doubles par-tout, ils prêchoient aux monarques, qu'ils avoient le droit d'égorger les peuples avec le poignard de la tyrannie; et aux peuples, qu'ils avoient le droit d'écraser la tyrannie avec la massue de la liberté. Profondément habiles dans cette lutte qu'ils entretenoient sans cesse entre l'autorité constituée par la nature, et l'autorité enfantée par les passions humaines, ils avoient l'art perfide de prêcher la licence par amour du despotisme, et de prêcher le despotisme par haine de la liberté. Ils marchoient à la monarchie universelle sous l'étendard de la religion, et ils y seroient parvenus, s'ils eussent attendu plutôt que hâté la mort des rois. Par un jeu bisarre de la continuelle ébullition des évènemens, ce furent les seuls moines qui devinrent vraiment redoutables, et en même-tems les seuls à qui le crime n'ait pas réussi. Leur chûte fut une des grandes victoires du despotisme contre l'hypocrisie; mais leur chûte a précipité, bien plus qu'on ne le croit, l'instant de la chûte du despotisme. Les jésuites tout-puissans avoient la sottise de tuer les rois en détail; les jésuites renversés ont eu la politique de tuer les rois en masse.

Ces hommes, dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler dans le cours de notre voyage, avoient réuni à la Flèche une fort belle bibliothèque, dont les prêtres de la Doctrine-Chrétienne, qui leur succédèrent dans la direction du collège, ne connoissoient pas aussi bien le prix.

Lorsque Louis XV s'avisa de faire élever aux frais de l'état ceux dont la profession étoit d'appauvrir l'état, c'est-à-dire, lorsqu'il institua l'école militaire, le collège de la Flèche fut un des dépôts de cette école militaire. C'étoit là que l'on envoyoit le petit pâtre à parchemins, ou le petit décrotteur à diplômes, pour les décrasser; et lorsqu'ils étoient peignés, lavés et ébauchés, on les envoyoit à Paris, où l'on achevoit leur éducation. Certes, il n'exista jamais d'institution plus anti-naturelle que cette école militaire; car, outre le ridicule qu'il y eût une classe de pauvres privilégiés, si l'on examine la chose dans son principe, on verra que c'étoient les pauvres véritables qui payoient l'éducation des pauvres factices. Ainsi, par exemple, le pauvre qui n'avoit pas le moyen d'envoyer son enfant à l'école, payoit sa quote-part de l'éducation de l'enfant de l'homme qui n'avoit pas le courage d'envoyer son fils à la charrue; et comme toute invention de *roi* apporte toujours en naissant le ver putride de cour qui la corrompt insensiblement, bientôt les enfans des *nobles* opulens s'emparèrent des places d'élèves des *nobles* pauvres, en sorte que de fait ce furent les indigens parmi le peuple qui payèrent l'éducation des enfans des riches parmi les *nobles*.

La Flèche est une petite ville, mais jolie, bien bâtie, et dans une situation fort agréable sur la rive droite du Loir. L'abolition de la féodalité y a effacé les traces de l'un des plus ridicules usages de ce monstre : on l'appelloit la *Quintaine*. Tous les sept ans, le jour que l'on appelloit *dimanche de la Trinité*,

les bouchers et autres hommes de différens métiers, étoient obligés d'aller en bateau rompre une sorte de lance ou de perche contre un poteau planté exprès au milieu de la rivière. En général, cette *quintaine*, qui existoit encore ailleurs, étoit une espèce d'exercice que quelques *vassaux* étoient tenus de faire à certains jours de l'année pour le divertissement de leurs *seigneurs*. On plaçoit, ou, pour mieux dire, on élevoit en conséquence à l'extrémité de la terre *du seigneur*, ou à la banlieue de la *seigneurie*, un poteau. Ce poteau s'appelloit le pal de la quintaine, et ce pal ou poteau servoit à l'exercice en question.

La *coutume*, que l'on appelloit *locale*, de Mezières en *Touraine*, nous apprend que : « les meûniers » demeurant en la baronnie et châtellenie de Mé- » zières, sont tenus, une fois l'an, frapper par trois » coups le pal de quintaine en la plus proche » rivière du châtel du seigneur baron ou châtelain, » ou autre lieu accoutumé ; et s'ils se feignent rompre » leur perche, ou défaillent au jour, lieu et heure » accoutumés, il y a soixante sols d'amende au » seigneur ». De l'argent par-tout ! il n'y avoit point de droits féodaux qui n'eussent le cachet de la cupidité. Dans la *châtellenie de Mareuil*, ressort d'Issoudun en *Berry*, tous les nouveaux mariés devoient tirer la quintaine sur la rivière d'Amon. Dans le *Vendômois*, le *Bourbonnois* et la *Bretagne*, on retrouvoit des traces de ce ridicule usage. Elles ne varioient que pour l'époque : ici c'étoit à la mutation des *seigneurs*, là c'étoit à la naissance de leurs enfans, etc. On se rachetoit de cette servitude avec de l'argent ;

et c'étoit-là le but de toutes ces ineptes obligations.

Qui le croiroit ! que pendant plus de mille ans, en France, ce fût la cumulation de ces sortes de droits qui fit le mérite d'une foule de gens; et que l'on en fût venu au point de s'étonner que la vertu pût faire monter aux emplois, et que l'on doutât même qu'elle en fût capable. Cela rappelle un mot ingénieux du *duc de* Guise. Il s'agissoit de Toiras, qui, par une suite de manœuvres savantes, étoit parvenu à défendre Cazal contre les Espagnols. Guise dit plaisamment : « comme saint Roch n'est parvenu à » se faire canoniser qu'à force de miracles, Toiras » ne deviendra maréchal de France qu'à force de » faire de belles actions ».

C'est après avoir vu la Flèche, et nous être rappellé l'orgueil des favoris des rois, en voyant auprès de cette commune le fameux château de ce la Vareune que Henri IV aimoit tant, et qui le servoit en guerre et en amour, que nous nous sommes rendus au château du Loir, qui, moins célèbre que Troie, parce qu'Homère ne l'a pas chanté, et qu'il n'avoit à faire qu'à un petit brigand et non pas à tous les brigands couronnés de la Grèce, n'en a pas moins cependant soutenu un siège de sept ans. Ce fut un des premiers hommes qui portèrent le titre de *comte* du Mans qui fit ce fameux siège. Il s'appelloit Herbert *Eveille-chien*. Monsieur Eveille-chien avoit mérité ce galant surnom par un petit plaisir de *prince*, celui d'empêcher les paysans de dormir. Son grand amusement étoit de parcourir les villages pendant la

nuit, d'y répandre l'allarme ; et quand il avoit mis tout le monde en rumeur, de s'en aller en se moquant d'eux. On eut des chiens pour être averti des visites nocturnes de cet *aimable seigneur;* et comme les roquets faisoient leur métier en haranguant le *monseigneur* dès qu'il paroissoit, il en retint le nom *auguste* d'Eveille-chien. Ce siège de sept ans du château du Loir est un ramassis de fables, de mensonges et de miracles prétendus, dont nous ne vous entretiendrons pas ; il est même douteux s'il a eu quelque réalité.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que les peuples de ces contrées, que Ptolomée et César appellent *Cenomani Alerci*, ont toujours passé pour être belliqueux ; que, sous la conduite de leur chef *Clitorvius*, ils franchirent les Alpes, et s'arrêtèrent, du consentement de leur prince Bellovese, dans les contrées qui sont entre ces montagnes, le Pô et la mer adriatique, où ils fondèrent les villes de Bresse, de Vérone, de Trente, de Crême, de Bergame, de Mantoue, etc.

Les marrons sont au nombre des denrées dont le commerce enrichit ce département, où l'on fabrique aussi beaucoup de ces étoffes légères que l'on appelle étamines. Scarron, dont la plume a versé, non pas le caustique du ridicule, mais la bouffonnerie du ridicule, sur tout ce qu'elle a touché, a dessiné le Mans avec ses crayons burlesques dans son roman comique. Mais qui jugeroit le Mans d'après lui, ressembleroit à celui qui jugeroit du métier de la guerre d'après les dessins de Calot. Ce pays a

fourni

fourni plusieurs hommes de mérite : de ce nombre fut Marie Mersenne, dont l'amitié de Descartes fait l'éloge. Cet homme, mathématicien célèbre, l'inventeur de la cycloïde, philosophe doux et sensible, que Voltaire a un peu trop ravalé, eut pour défenseur le fameux Gassendi, contre Robert Fludd, Anglois. Il aimoit la musique, et composa plusieurs ouvrages sur l'harmonie, la nature, les causes et les effets des sons. Il éprouva combien la liberté de la presse est nécessaire au philosophe. Dans son ouvrage intitulé : *Quæstiones celebres in Genesin*, il avoit traité des opinions de quelques athées. On lui fit supprimer ce passage, et il reste bien peu d'exemplaires où se retrouvent les pages supprimées. Belon, Lacroix du Maine, le père Lami, etc. furent aussi de ce département. N'oublions pas non plus Martin Cureau de la Chambre, non pour ses écrits, mais parce qu'il fut presque un des fondateurs de l'académie françoise, et ce ne fut pas son meilleur ouvrage.

N O T E.

(1) Qu'on juge de l'opinion que les prêtres cherchoient à inculquer dans l'esprit des *rois* sur le compte des prétendus saints. Charlemagne, qui vouloit se mêler de sciences, et se donner les airs de protecteur des lettres, disoit à Alcuin : plût à Dieu que j'eusse douze hommes aussi savans que saint Jérôme et saint Augustin ! Quoi ! *prince*, répondit Alcuin, le créateur du ciel et de la terre n'a eu que deux hommes de ce mérite : vous ! vous en voudriez une douzaine. Platon, Socrate, Aristote, Cicéron, Marc-Aurèle, etc. tous ces gens-là n'étoient rien pour Alcuin.

(2) Rien n'étoit plus ridicule que la réception de ces *chevaliers*. Quand le *souverain* avoit noblement souffleté le récipiendaire, d'anciens *chevaliers* le conduisoient à la chapelle, où, un genou en terre et la main sur l'autel, il juroit de défendre l'église : toujours l'église ! il ôtoit son épée, et l'offroit à Dieu : le joli présent ! Ensuite il mangeoit du pain trempé dans le vin. A la porte de la chapelle il trouvoit le *maître-queux* qui lui ôtoit ses éperons en lui disant : je suis le *maître-queux*, et prends vos éperons pour mon *fié* (ma sûreté); si vous faites choses contre la chevalerie, ce que Dieu ne veuille, je couperai vos éperons de dessus vos talons. Le chevalier entroit ensuite dans la salle du festin, où il y avoit deux tables, une pour le *souverain*, et l'autre pour les *chevaliers*. L'initié occupoit la première place; mais il ne devoit ni boire, ni manger, ni parler, ni se remuer, ni même regarder. En sortant de table, il remercioit le souverain du bon dîner qu'il lui avoit fait faire.

La création de *chevaliers* fut quelquefois une mine d'or pour les *rois* qui font argent de tout. Ce fut pour en avoir que Jacques Ier. d'Angleterre créa les *chevaliers baronnets*, qui tiennent rang entre les barons et les simples chevaliers. Il étoit dit qu'ils entretiendroient trente cavaliers en Irlande pendant trois ans, ou qu'ils paieroient, à leur choix, mille quatre-vingt-quinze livres sterling. Ce fut un grand art parmi les rois de mettre à contribution la vanité des hommes. Le cœur humain est d'un meilleur rapport que les mines du Pérou.

Ordre que l'on suit dans les Voyages des 85 Départemens de la France.

1. Paris.
2. Seine et Oise.
3. Oise.
4. Seine inférieure.
5. Somme.
6. Pas-de-Calais.
7. Nord.
8. Aisne.
9. Ardenues.
10. Meuse.
11. Mozelle.
12. Meurthe.
13. Vosges.
14. Bas-Rhin.
15. Haut-Rhin.
16. Haute-Saône.
17. Doubs.
18. Jura.
19. Mont-Blanc.
20. Ain.
21. Saône et Loire.
22. Côte-d'Or.
23. Haute-Marne.
24. Marne.
25. Aube.
26. Yonne.
27. Seine et Marne.
28. Loiret.
29. Loir et Cher.
30. Eure et Loir.
31. Eure.
32. Calvados.
33. Manche.
34. Orne.
35. Sarthe.
36. Mayenne.
37. Ille et Vilaine.
38. Côtes du Nord.
39. Finistère.
40. Morbihan.
41. Loire inférieure.
42. Maine et Loire.
43. Vendée.
44. Deux-Sèvres.
45. Vienne.
46. Indre et Loire.
47. Indre.
48. Cher.
49. Nièvre.
50. Allier.
51. Rhône et Loire.
52. Puy-de-Dôme.
53. Cantal.
54. Corrèze.
55. Creuse.
56. Haute-Vienne.
57. Charente.
58. Charente inférieure.
59. Gironde.
60. Dordogne.
61. Lot et Garonne.
62. Lot.
63. Aveiron.
64. Gers.
65. Landes.
66. Basses-Pyrénées.
67. Hautes-Pyrénées.
68. Haute-Garonne.
69. Arriège.
70. Pyrénées orientales.
71. Aude.
72. Tarn.
73. Hérault.
74. Gard.
75. Lozère.
76. Haute-Loire.
77. Ardèche.
78. Isère.
79. Drôme.
80. Hautes-Alpes.
81. Basses-Alpes.
82. Bouches-du-Rhône.
83. Var.
84. Alpes-Maritimes.
85. Corse.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes;

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, pour la partie du Texte; LOUIS BRION, pour la partie du Dessin; et LOUIS BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE. *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez Brion, dessinateur, rue de Vaugirard, No. 93, près le Théâtre-Français.
Buisson, libraire, rue Hautefeuille, No. 20.
Desenne, libraire, galeries de la maison de l'Egalité, Nos. 1 et 2.
Lesclapart, libraire, rue du Roule, no. 11.
Et les Directeurs de l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre-Français, No. 4.

1794.

L'AN SECOND DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS.

Nous avons prévenu consécutivement nos concitoyens, depuis le N°. 32, par un avis semblable à celui-ci, que les livraisons de cet ouvrage, déjà publiées, et celles qui doivent l'être, seroient augmentées de 10 sous par cahier, à dater du N°. 34, département de l'Orne, mis en vente le 17 frimaire. Ainsi, ils sont suffisamment avertis que chacun des cahiers, qui forment la collection, coûte présentement 3 liv. et 3 liv. 10 s., franc de port. Ce renchérissement est causé par la hausse énorme du papier, de la main-d'œuvre, etc. Ce léger sacrifice, de la part des acquéreurs, n'est que le dédommagement d'une partie de l'augmentation que nous-mêmes éprouvons depuis long-tems; augmentation d'autant plus forte, que nous avons toujours donné plus de texte que nous n'en avions promis, lorsque nous avons senti que la perfection de l'ouvrage nécessitoit des additions. L'accueil favorable qu'il a trouvé, soit dans l'intérieur de la République, soit dans les pays avec lesquels nous ne sommes point en guerre, a jusqu'ici soutenu notre émulation et doublé notre zèle. L'un et l'autre ne se refroidiront pas que l'ouvrage ne soit parfait et terminé dans toutes ses parties.

fortes que ce qui est nécessaire pour emballer les fines pour l'étranger.

Ce commerce répand l'abondance et la richesse dans le territoire de Laval. En temps de paix, le samedi de chaque semaine (style esclave), il se vend à la halle de Laval pour plus d'un demi-million de toiles; et dans certaines années, il y a eu tel trimestre où il a passé aux bureaux de Laval, Mayenne et Château-Gonthier plus de dix mille pièces de ces différentes sortes de toiles.

Si la halle, où se vendent ces toiles, a été bâtie par les *ducs de la* Trémouille, ce fut un plébéien qui la rendit commode et agréable, en l'entourant de belles promenades et de maisons pour la descente des marchands. Il faudroit, d'après les observations que nous avons faites, il faudroit, dis-je, pour le complément du commerce de Laval, un canal de communication entre la Mayenne et la Vilaine; il est incalculable combien les départemens formés de la ci-devant Bretagne y gagneroient, et les facilités que le département de la Mayenne en retireroit.

C'est bien ici que l'on étoit à même de se convaincre combien le régime des monarques étoit contraire à la véritable richesse d'un état : je veux dire l'agriculture. Peu d'hommes dans cet art sont aussi intelligens que les habitans de ce département. Le terrein peu fertile des environs de Laval se courbe, pour ainsi dire, sous leur génie, et accorde à l'opiniâtreté de leurs soins, ce qu'il refuse à la nature. Mais qui le croiroit? Cette zône de barrières dont

l'ancien régime avoit ceint toute la France, pour faire acheter au poids de l'or, dans l'intérieur de l'état, les denrées que l'abondance accordoit au plus bas prix dans les provinces extérieures, arrachoit, dans ces cantons, une multitude de bras à l'agriculture. L'espoir d'une fortune plus rapide entraînoit la majeure partie des habitans vers le commerce mystérieux et dangereux de la contrebande. Ils quittoient les bénéfices si doux qu'assuroient les travaux champêtres, pour le lucre inquiétant d'un métier fondé tout au moins sur la supercherie, s'il ne l'étoit pas sur la trahison; et les rois criminels, en volant les dons de la nature pour les revendre aux hommes, accoutumoient les hommes à la fraude, pour reconquérir les dons de la nature: et c'est ainsi que dans un gouvernement monarchique, les rouages mêmes de ce gouvernement faisoient tendre tout le corps social vers la dégradation et la corruption des mœurs.

Est-ce fierté républicaine, est-ce haine pour les rois qui nous portent à juger avec tant de sévérité le gouvernement monarchique? Oui, sans doute, c'est l'un et l'autre; mais comme philosophe, c'est aussi amour de la justice. Veut-on un exemple de cette bassesse d'ame où l'on arrive sous le régime des rois? Nous le tirerons de la vie d'un homme fameux; il aura plus de poids. Le *comte* de Guiche, depuis *maréchal* de Grammont, étoit l'homme du monde le plus colère: un jour, il attendoit Louis XIV. Un *valet - de - pied* de ce roi lui *manque*, c'étoit l'expression favorite que ces messieurs avoient adoptée, pour

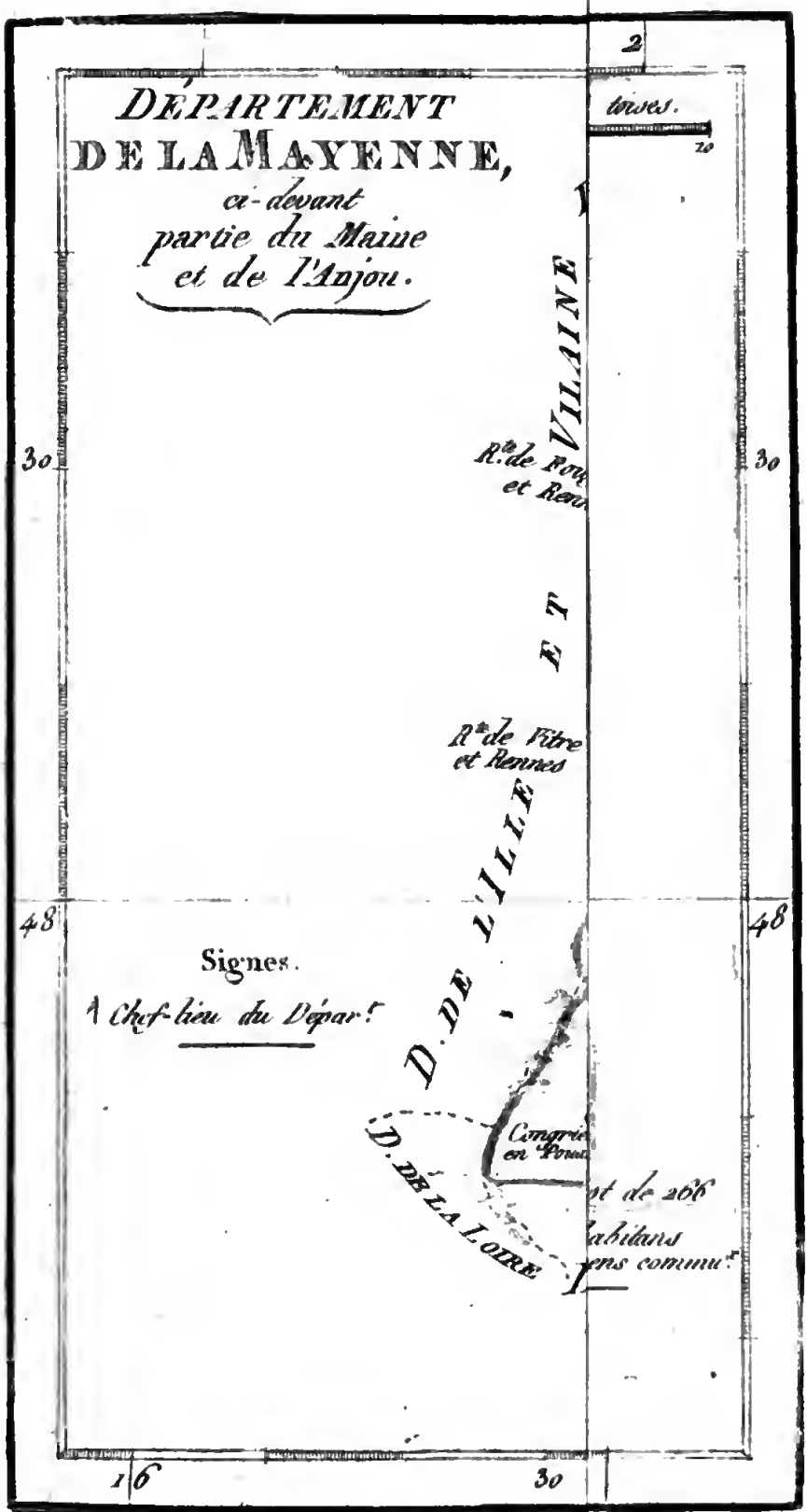
DÉPARTEMENT
DE LA MAYENNE,
ci-devant
partie du Maine
et de l'Anjou.
toises.
2
20
30
30
48
48
16
30
VILAINE
ET
D. DE L'ILLE
R.te de Fou
et Ren
R.te de Fitre
et Rennes
Signes.
1 Chef-lieu du Départ.t
D. DE LA LOIRE
Congrie
en Pouan
ot de 266
abitans
ens commun.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est par des chemins affreux que nous sommes sortis du département de la Sarthe pour entrer dans le département de la Mayenne. Que sous l'ancien régime, lorsque les malheureux habitans des campagnes étoient forcés d'abandonner la culture de leurs terres pour aller, sans en être payés, raccommoder ou refaire des chemins dont ils n'usoient presque jamais pour eux-mêmes, et qui n'étoient détériorés que par le commerce opulent ou le grand seigneur inutile, les routes fussent mauvaises, rien d'étonnant. L'habitant qui travailloit de force, travailloit mal, et ne pouvoit guère prendre un intérêt bien vif à un ouvrage dont l'achèvement prolongeoit la misère de sa femme et de ses enfans, qu'il avoit laissés sans pain derrière lui. Mais sous le nouveau régime, il faut que cet abus ait un terme, il faut que l'on se persuade que la beauté des voies tient à la majesté d'un grand peuple. Elles sont des monumens où la postérité va chercher encore avec

respect les traces des héros. Quand nous étions esclaves, et qu'en parcourant le monde quelques lambeaux des chaussées romaines s'offroient sur notre passage, un certain frémissement religieux nous saisissoit. Sans doute quelques pierres amoncelées l'une sur l'autre, et presque délaissées par le ciment usé sous la course des siècles, n'offroient rien de récréant à l'œil. Mais l'imagination s'emparoit des hommes dont le bras les avoit assemblées, dont le cothurne les avoit foulées. L'on n'auroit osé déranger une de ces pierres, dans la crainte d'entendre un soupir de la liberté, et de troubler le sommeil de la vertu républicaine, qui sembloit endormie sous la mousse dont le tems les avoit recouvertes.

Les mauvais chemins sont une aristocratie. Il est de l'orgueil impitoyable du riche et de l'homme qui se croit puissant ou médite de l'être, de se réjouir, non pas de la voiture commode et des chevaux vigoureux qui lui font franchir ces chemins défoncés et rompus, mais du rapprochement qu'il fait entre lui et le malheureux que, du fond de son carrosse, il apperçoit à pied, se traînant, souffrant et fatigué, à travers les ornières profondes. S'il voit les jambes du piéton couvertes de boue, il sera bien prêt à le croire de boue lui-même : et de cette réflexion inhumaine, il passera bientôt au blasphême, en remerciant les dieux de ne l'avoir pas fait semblable à cet homme.

A voir les chemins de certains cantons de la France, on est souvent tenté de se demander si les

chemins ont été faits pour user les jambes de l'homme, ou pour que l'homme usât de ses jambes. Qui est-ce qui marche ? C'est le peuple. Les chemins doivent donc être pour le peuple, et non pour les chars. Les routes romaines étoient superbes, c'est que tout le monde marchoit, et que nul ne vouloit avoir des chemins pour ne pas marcher. De nos jours, un sous-lieutenant d'infanterie, nonchalamment couché dans une chaise de poste, pestoit contre les chemins : et Trajan marchoit à pied à la tête des armées : et Papirius Cursor, qui valoit mieux que Trajan, parce qu'il n'étoit pas empereur, alloit de Rome à Brundusium, un bâton à la main. Que les chemins soient beaux ! cela importe à la liberté plus qu'on ne le croit. La vertu d'un homme en peut dépendre. Si les voies romaines eussent ressemblé aux chemins du Calvados, de la Sarthe, ou de la Mayenne, Virginius fût arrivé trop tard peut-être pour dérober sa fille à l'infamie du décemvir.

Tous les chemins du département de la Mayenne ne méritent pas le reproche d'être impraticables comme ceux que l'on appelle vulgairement chemins de traverse, et c'est à cet égard encore où l'aristocratie se fait le plus sentir. On s'occupe bien moins des communications de villages à villages que des grandes routes. Ce sont cependant ces communications qui intéressent le peuple : c'est par elles qu'il vide ses champs et qu'il retourne à sa chaumière. O honte de l'humanité ! voyez-vous s'élever dans les plaines ce toit fastueux où l'ardoise réflète les

rayons de la lumière ? Eh bien ! de la grande route voisine, voyez partir une chaussée superbe qu'a nivelée le cordeau pour aboutir à ce temple du luxe, de la débauche, de l'orgueil et de la tyrannie. Les insolens amis de ce *génie* du canton, presque toujours génie mal-faisant, arrivoient en foule et mollement traînés jusqu'au portique où s'engraissoit ce sectaire d'Epicure, tandis que, non loin de là, le malheureux aidoit de sa voix, appuyoit de l'épaule, soutenoit du levier de tout son corps le maigre et débile quadrupède qui traînoit, en s'essoufflant au milieu des bourbiers, les quatre gerbes de seigle dont l'indigent devoit nourrir sa famille. Il succomboit souvent, et le grain, fait pour alimenter l'homme vertueux et pauvre, étoit souillé dans la fange, tandis qu'il falloit un chemin magnifique pour voiturer, je ne dis pas seulement toutes les voluptés de l'homme à château, mais l'orge même dont il composoit le pain de ses chiens (*).

(*) Les Turcs que si long-tems l'ignorance et les préjugés des prêtres catholiques ont peints aux *bonnes femmes*, aux badauds et aux enfans comme des barbares, sont nos maîtres à cet égard, et nous offrent des exemples d'humanité que nous sommes bien loin de suivre. Le pauvre, en Turquie, n'a point à se plaindre des mauvais chemins. On n'attend point, pour songer à les réparer, qu'un gouvernement tyrannique arrache le laboureur à sa charrue pour le faire travailler aux chemins. Il est ordinaire de voir des Turcs riches employer des sommes immenses à la réparation des chemins, et former des associations

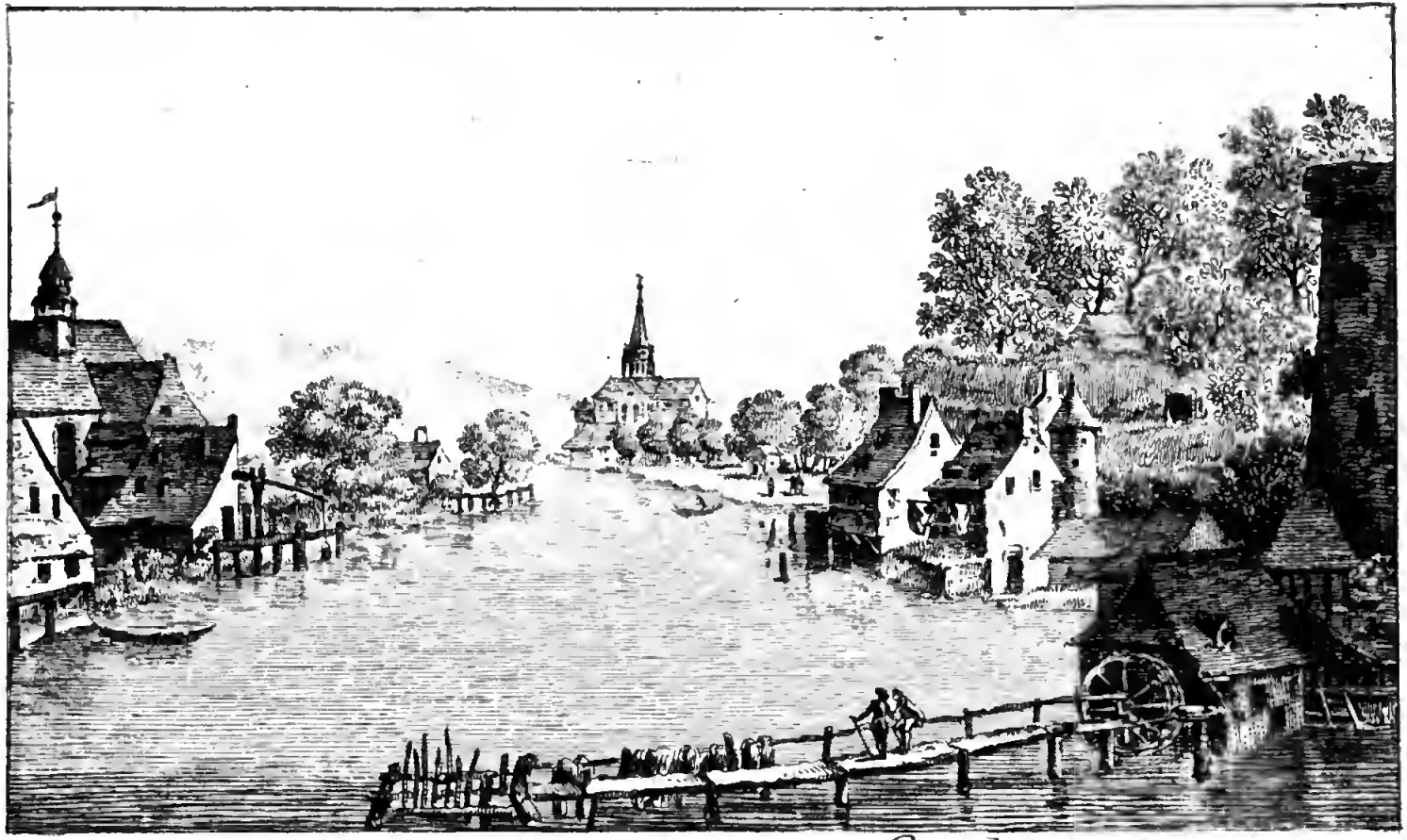

Site pittoresque, prise du Pont de Laval

Laval, chef lieu de ce département, est une commune plus célèbre par son commerce et le nombre de ses habitans que par la beauté de ses bâtimens. Elle nous a paru grande, bien peuplée, mais généralement mal bâtie. Les rues y sont étroites, les maisons sombres, et les places peu spacieuses, mais les promenades extérieures sont charmantes, et les dehors délicieux. Elle est enceinte d'un cordon de murailles fortifiées à l'antique. Il y a deux châteaux qui servent à sa défense, l'un moderne, l'autre plus vieux, et que

---

pour construire, à leurs frais et sans autre rétribution que l'utilité publique, des routes, des communications, des ponts, des canaux, des fontaines, des bains, des hôpitaux, et généralement tout ce dont le pauvre a besoin et qu'il ne peut se procurer. On cherche à ridiculiser l'humanité des Turcs en prétendant qu'ils l'étendent jusqu'aux chiens. Le fait est vrai; les chiens abandonnés ont un asyle où les riches se plaisent à leur fournir de la paille pour s'étendre et de la viande pour se nourrir. Ah! sachons gré à l'homme dont le cœur s'ouvre à l'infortune des animaux. Cet homme-là ne deviendra jamais un tyran. Charles IX aimoit à tuer les ânes et les mulets: Domitien assassinoit des mouches avec un poinçon d'or. Prêtres romains, vous appelliez ces Turcs des infidèles: cependant ces chiens, que leur humanité nourrit, sont dans leur religion des animaux immondes. En est-il beaucoup d'entre vous dont la main eût présenté du pain au calviniste, au luthérien? Est-ce vous, sont-ce les Turcs qui sont les infidèles? *Infidèle* est un mot vide de sens, quand il n'a point de rapport avec la nature.

l'on prétend subsister depuis le douzième siècle : et peut-être est-il l'ouvrage de Guy V, *seigneur* de Laval, qui y fonda une collégiale de chanoines, sous le nom de Saint-Trugal. On croit que ceux qui font remonter l'origine de Laval au règne de Charles-le-Chauve sont dans l'erreur, et l'opinion la plus commune est qu'elle commença à se former dans le dixième siècle. Le terrein qu'elle occupe aujourd'hui étoit encore, dans le neuvième siècle, une immense forêt, connue sous le nom de forêt de *Concise*, dénomination qui reste encore aujourd'hui au reste de cette forêt.

Cependant, quoique cette ville puisse être comptée au rang des modernes, elle est cependant une de celles où l'on trouve des maisons les plus anciennes. Il en est qui ont six à sept cens ans de bâtisse, et qui ne sont point encore dégradées. Elles étonnent les curieux et les voyageurs par ces poutres d'une longueur et d'une grosseur peu commune que l'on y remarque. La tradition veut que ces poutres aient été formées de chênes que l'on a abattus sur la place même où les maisons sont construites ; ce qui paroît d'autant plus présumable, que l'on concevroit difficilement comment on auroit pu transporter d'un lieu plus éloigné ces énormes masses de bois.

Les couvens qu'occupoient les jacobins et les cordeliers, aujourd'hui maisons nationales, sont dignes d'être vus, le premier par l'espèce de gothicité religieuse qui décore ses vastes bâtimens ; le second par l'élégance de ses cloîtres entièrement formés de colonnes de marbre jaspé, par la beauté des

parterres qu'il renferme, et la hauteur du jet-d'eau que l'on voit dans le milieu. Les jardins de cette maison, d'une étendue considérable, sont disposés en terrasse, et agréablement arrosés de cascades et de pièces d'eau qu'entretiennent les fontaines voisines au moyen d'aquedûcs souterrains. L'air que l'on y respire passe pour le plus salubre de toute la ville, et ajoute un prix à ce lieu qui seroit vraiment enchanteur, si on ne reconnoissoit pas toujours dans les ornemens des jardins de ce genre une sorte de mauvais goût que le caractère monachal imprimoit, pour ainsi dire, sur tout ce que les religieux imaginoient.

Le jardin des capucins servoit et sert encore de promenade à toute la ville. Ces mendians avoient eu par-tout une sorte d'adresse pour la situation de leurs maisons, et n'avoient jamais négligé, autant qu'ils avoient pu, les points de vue extérieurs. Il sembloit que cet ordre, par une religieuse hypocrisie, plus sale que les autres moines, eût besoin d'un courant d'air plus actif pour en corriger le méphitisme, et c'étoit peut-être une attention de police de permettre aux capucins de s'emparer, dans presque toutes les villes, des lieux les plus élevés; mais ce n'étoit pas-là la véritable raison. Ce goût pour les positions élevées tenoit à l'imbécille orgueil qui leur faisoit prétendre que leur ordre tiroit son origine du ciel; la situation de leurs maisons étoit un moyen de mentir au vulgaire qu'ils étoient loin de négliger, tandis qu'elle rappelloit au contraire aux gens instruits l'apostasie de leur fondateur, Matthieu Baschi,

son émigration de l'ordre des franciscains, l'asyle qu'il trouva sur une petite montagne, dans les terres de la duchesse de Camerino, et l'espèce d'obligation qu'il imposa à ses séraphiques enfans, d'habiter le plus possible les lieux élevés pour avoir commémoration de lui.

Ce fut au détestable Charles IX que la France dut les premiers capucins. Il n'est pas indigne du philosophe d'observer que deux frères, tous deux tyrans, l'un impie, l'autre bigot, Charles IX et Henri III, ont fourni à l'histoire un contraste bien singulier en ce qui concerne les moines. L'indigne Charles IX, que ses massacres ont rendu si épouvantablement fameux, appella les capucins en France pour expier ses forfaits ; et les dominicains, dont la profession est de brûler saintement les humains, poignardèrent Henri III, parce qu'il ne massacroit pas assez au gré de leurs désirs. Ainsi des moines donnèrent l'absolution à l'un, parce qu'il étoit trop criminel, et des moines assassinèrent l'autre, parce qu'il ne l'étoit pas assez.

Tout étoit ridicule dans un capucin ; habit, manteau, ceinture, barbe, tête rasée, couronne de cheveux, nudité de jambes, sandales grotesques, marche, maintien, langage, prononciation, tout étoit caricature. Cet ordre réunissoit la charge grossière du peuple monastique, et les capucins sembloient être le centre où s'étoient réunis tous les genres de folies dispersés sur les costumes, les mœurs et les usages des autres moines. Ce ne fut point comme ailleurs ou l'*apparition* de Jesus-Christ,

ou de *sa mère*, ou d'un *ange*, ou d'un *esprit de ténèbres*, etc., ordinaires prétextes de tant de fondateurs pour peupler la terre de leurs disciples. La résurrection d'un mort, ou un désespoir amoureux, ou un penchant à la prédication, n'amenèrent point la fondation des capucins. Non, on ne retrouve point dans leur établissement tous ces mensonges merveilleux que présente l'avant-propos des annales des autres moines. Non, dis-je encore, non, c'est une folie d'un tout autre genre, c'est une sottise d'une toute autre espèce, qui semble faite exprès pour eux, et par son étonnante absurdité, digne, dans toute son étendue, de cet ordre, le plus somptueusement imbécille que l'imbécille catholicité ait pu produire. Un épais franciscain, ce Matthieu Baschi, dont nous parlions tout-à-l'heure, voulant penser à quelque chose, parce qu'il ne pouvoit penser à rien, se met dans la tête que l'habit qu'il porte et que ses moines portent n'est pas le véritable habit que saint François a porté. Admirable sujet de scandale! admirable raison de se croire éternellement damné, s'il ne venge pas l'insulte qu'il croit faite par-là au séraphique père des ordres mendians! La tête lui tourne jusqu'à ce qu'il ait vu l'habit que portoit saint François, mort depuis quelques siècles. Il ne rêve que cet habit, il ne vit que du désir de le voir, il en parle à tout le monde, il le demande à toute la terre. Personne ne l'a vu, personne ne le connoît, et voilà le *compère* Matthieu qui se croit déjà entre les griffes de tous les démons. Un espiègle de Montefalcone trouve plaisant de s'amuser de l'étrange folie

de cet original, et son imagination bouffonne, invente, dessine, taille et coud le plus incongru des habillemens. L'habit fait, il avertit Matthieu qu'il possède le trésor depuis si long-tems l'objet de ses ferventes prières au ciel, et de ses saintes larmes versées *dans la face du Seigneur*. Baschi ne s'informe point comment l'habit de saint François peut être chu entre les mains d'un prêtre de Montefalcone, comment un habit de trois cens ans (*) sort de la main du tailleur. On lui dit que c'est le véritable habit de saint François, et il est prêt à se faire griller, s'il le faut, pour en soutenir l'authenticité. Il ne voit dans l'énorme et bisarre capuchon que la capacité de la tête de saint François. Il est vrai que de plus savans que Baschi auroient pu s'y tromper; à sa forme pointue on eût cru facilement qu'il avoit couvert le chef de la sottise. Le manteau, bien frais, bien lustré, est pour Baschi celui que saint François a donné à un pauvre sur sa route. Les sandales où la sève transpiroit encore à travers les pores du bois nouvellement taillé par le ciseau, sont pour notre fou les sandales de cèdre que saint François fit faire à la cour de Meledin, de l'une des bûches du bûcher où il vouloit se jetter pour affirmer la foi catholique. Il se prosterne, il adore, il tombe en extase; les visions s'en mêlent, et deux nuits de suite saint François en costume lui apparoît. On mesure

---

(*) Saint François d'Assise mourut en 1226, et cette folie du père Matthieu Baschi est de 1524.

les capuchons, le manteau, les sandales, le tibi, tout est pareil, tout est semblable. Que deux gens sensés se cherchent, ils seront dix ans sans se rencontrer; qu'un fou se montre, des bataillons de fous sortent de dessous les pavés. Matthieu Baschi est encapuchonné, bientôt quatre, dix, cent, dix mille s'encapuchonnent, et la terre est encapuchonnée. Les franciscains crient au relaps, à l'anathême. On en appelle au pape; point du tout. Le pape trouve l'habit très-galant, et Clément VII, à qui la philosophie venoit d'arracher l'Angleterre, s'en dédommage en peuplant d'une colonie nouvelle l'empire de l'absurdité. Les capucins croissent, pullulent, prêchent, nasillent, font bonne chère aux dépens du pauvre, s'étendent enfin sur la surface du monde; et pourquoi? parce qu'un *grapin* à soutane de Montefalcone s'est moqué d'un pantalon à froc d'Ancône.

Telle est l'origine de ces moines les plus bafoués, les plus vilipendés, même sous l'ancien régime, et dont une colonie possédoit à Laval cette jolie habitation dont nous vous parlions tout-à-l'heure. Il étoit naturel que les rejettons d'une tige aussi ridicule fussent eux-mêmes l'abrégé de tous les ridicules. Presque par-tout les jardins des capucins étoient publics. A Laval ils avoient raison de conserver, plus qu'ailleurs, cet usage anti-pénitencier. Les femmes y sont charmantes, et nous ne connoissons guères, dans la république, que Givet où le sang soit plus beau. Dans ces capucinières tout portoit des noms *sacrés*. Là, c'étoit le Thabor; ici, le jardin des Olives; un mauvais vivier, étoit le lac

pour s'épargner la honte de dire que leur orgueil ne permettoit pas de souffrir que leur semblable leur répondît. Pour bien sentir toute la bassesse d'ame du maréchal de Grammont, n'oubliez pas que sa colère ne s'allume que parce qu'il se trouve en compromis avec un homme qu'il méprise, parce qu'il est *valet*. La querelle fait du bruit. Louis XIV passe, il veut savoir ce que c'est. Frémissez d'indignation en écoutant la réponse de cet homme si superbe, de ce maréchal de France, qui, par ce titre seul, s'estimoit au-dessus du reste de la terre. *Sire*, dit-il, ceci n'est pas digne de l'attention de *votre majesté* : ce sont deux *de vos gens* qui se battent. Falloit-il s'indigner si fort de l'injure prétendue d'un *valet*, pour se montrer, la minute d'après, plus bas, plus rampant, plus méprisable que lui ? Dira-t-on que la présence d'un roi élève l'ame ! Que l'on en juge. Il s'agit ici d'un héros, d'un maréchal de France. Ces *grands*, qui *ne sont plus*, gémissent de l'égalité : ah ! que l'égalité leur eût sauvé d'opprobre. Mœurs royalistes, mœurs plébéiennes, approchez-vous ; que je vous compare. Brayer naquit du peuple. Il eut de l'aptitude à l'étude. Il devint médecin, et médecin célèbre, sous ce même Louis XIV. Que faisoit-il de l'argent que son talent lui faisoit gagner vers la fin de sa vie ? Pendant quinze années consécutives, il porta, le premier de chaque mois, cent pistoles au curé de Saint-Eustache, pour les indigens de sa paroisse. Ainsi, pendant quinze ans, ce fut cent quatre-vingt mille livres qu'il employa pour l'humanité, sans vouloir être connu. Ce ne fut qu'a-

près la mort de ce plébéien généreux que le curé de Saint-Eustache révéla cette longue et belle action. Cet homme ne valoit-il pas bien un maréchal de France, qui s'intitule le *valet* d'un roi? Que manquoit-il à Brayer pour être le premier des humains? d'être né dans une république. Que manquoit-il à Grammont pour être le dernier des hommes? d'être né sans maître.

Comment les mœurs auroient-elles été en honneur sous les rois, quand l'injustice, quand l'oppression prenoient jusqu'au masque de la plaisanterie, et s'entouroient des graces de l'esprit pour obtenir grace devant les hommes, et faveur auprès du *maître*? *Charnacé*, né dans la province dont ce département a été formé, avoit, non loin de Laval, une belle maison. Il avoit été *page* de Louis XIV, et fut ensuite l'un des officiers de *ses gardes-du-corps*. En face de la maison ou *château* de ce Charnacé, étoit une superbe avenue; mais malheureusement une cabane de paysan terminoit cette avenue, et en masquoit l'optique. Quel insupportable aspect pour un homme de cour! Pourquoi insupportable? La bouche du grand seigneur vous répondra, parce que sans cela j'aurois eu un point de vue magnifique, et que cette cabane enlevoit à mon château une partie de ses agrémens. Mais moi qui connois le cœur humain, je vais vous faire la réponse que le sien vous dissimule. Pourquoi insupportable? parce qu'il est affreux d'avoir sans cesse sous les yeux l'asyle de la vertu, la demeure d'un indigent qui se couche et se leve sans remords, parce qu'il ne connoît ni les riches-

ses, ni les grandeurs, ni les *rois*; parce qu'il est affreux de calculer à chaque instant la distance qui nous sépare de la pureté, de ne pouvoir faire un pas hors de chez soi sans faire un pas qui rapproche de l'honnêteté que l'on déteste; d'avoir sans cesse en perspective une chaumière, éternelle critique de tous ses goûts, de tous ses plaisirs, de toutes ses passions; d'être enfin forcé de convenir que mon avenue est pour moi semblable au fléau d'une balance de bonheur, dont l'un des bassins contient mon château, mes honneurs, mes trésors, et se trouve plus léger que l'autre où je ne vois qu'un toît de chaume et la candeur. Ainsi, soyez-en sûr, ainsi raisonnoit ce Charnacé; ainsi raisonnoit son père qui, comme lui, avoit tout tenté pour décider ce paysan à transporter sa maison plus loin. Des sommes considérables lui avoient été offertes pour l'y décider. Non, avoit-il répondu toujours; c'est ici que je suis né, c'est ici qu'habitèrent mes pères; ces trente pieds de terrein qu'occupent ma chaumière ont été témoins des leçons qu'ils m'ont données: c'est ici que ma mère m'allaita; c'est ici qu'en mourant elle me dit: sois homme de bien. Les murs de ma cabane me sont témoins si j'ai suivi ses leçons! si je les quittois, ils croiroient que je méditerois quelque action que je rougirois de faire devant eux. Vous êtes grand, le monde est à vous; vous mesurez vos possessions par des lieues; je n'en suis point jaloux. Devez-vous l'être qu'il reste quelques pouces de terre à la vertu?

La fermeté de la raison rend l'injustice opiniâtre.

Où l'autorité, où la corruption échouoient, il ne restoit que la ruse, et Charnacé l'employa. Ce paysan étoit tailleur. Charnacé le fit venir. J'ai ordre, lui dit-il, de me rendre à la cour; mais ma livrée est vieille; il m'en faut une neuve. Je compte sur toi; mais je suis pressé. Il faut se mettre à l'ouvrage, et ne le quitter que quand il sera fini. Tu travailleras ici, je t'y nourrirai, tu y coucheras; enfin, tu n'en sortiras que lorsque ma livrée sera achevée. Le paysan, tailleur, accepte. Homme de cour, tu n'avois pas de peine à l'y décider : qui ne trompe personne est sans défiance.

Voilà mon tailleur au travail. Tandis qu'il coût, le seigneur démolit. La chaumière est renversée. C'est peu : on voulut joindre au plaisir de le déloger celui de rire de son embarras. Le plan de la chaumière, l'arrangement des meubles qu'elle renferme, la place des modiques ustensiles qui l'entourent, tout fut fidèlement examiné, dessiné et retenu. On abat la maison, et elle est exactement rebâtie à quelques centaines de pas plus loin. Rien n'y manque, et le prestige est complet. La fin de la bâtisse amène la fin de la livrée. On choisit le soir pour le congédier; on le paie, on le renvoie.

Arrivé au bout de l'avenue, à-peu-près en face des arbres qui jadis lui servoient de renseignement, il cherche sa maison et ne la trouve plus; il va, vient, retourne, revient cent fois; plus de maison. Où suis-je? disoit-il. Est-ce une illusion? est-ce un songe? voilà bien la place : je ne me trompe point. Qu'est-elle devenue? Enfin, à la faveur du crépus-

Mayenne.

cule il croit appercevoir un objet ; il se hasarde, il avance, il arrive. C'est sa maison. L'aventure est singulière, dit-il, aurois-je perdu la mémoire, ou bien est-ce la nuit qui m'a trompé ? Il tire la clef de sa poche, elle entre dans la serrure, elle ouvre. C'est bien sa porte ; rien n'est dérangé, tout est à la même place où il l'a laissé. Je suis bien chez moi, dit-il ; il falloit que j'eusse perdu la tête. Il se couche. Le lendemain quand il ouvrit sa porte, les laquais de *monseigneur* l'attendoient, et leurs ris immodérés, autant que la distance, lui dévoilèrent le tour qu'on lui avoit joué. Hélas ! le malheureux tenoit au coin de terre dont on l'avoit arraché ! Désespéré, il présente un placet à l'intendant ; l'intendant rit, et point de justice. Il s'adresse au parlement, le parlement rit, et le met hors de cour. Enfin, il s'adresse à Louis XIV lui-même ; le *monarque* rit, et point de réponse. Les barbares ! ils ignoroient combien sont chers les lieux où l'on reçut les premières caresses de la nature. Hélas ! les grands, ils avoient des portraits de famille ; leur orgueil se souvenoit de leurs pères ; les pauvres seuls ont la mémoire de leurs bienfaits dans le cœur. L'ennui, le dégoût, le désespoir s'emparèrent par dégrés de cet infortuné. Une plaisanterie de *seigneur* avoit attaché le supplice à sa vie déplorable ; il ne put y résister, il partit, s'engagea, devint soldat, et chercha la mort, qu'il trouva dans la première bataille. La petite vanité de Charnacé s'étoit satisfaite : elle coûta la vie à un homme. Malheur à celui qui plaisante la sensibilité du pauvre (1) !

Mayenne est après Laval la commune la plus con-

sidérable de ce département. On la trouve en remontant la rivière qui porte son nom, et qui passe également à Laval. Elle n'est aujourd'hui qu'une de ces villes du troisième ordre, qui présentent peu d'intérêt au voyageur, mais dont les noms rappelent quelquefois des souvenirs douloureux au philosophe. Quel est l'homme un peu instruit à qui le nom de Mayenne ne serre le cœur et ne coûte des larmes? A ce nom toutes les horreurs de la ligue viennent assiéger sa mémoire. On n'approche de Mayenne qu'avec une secrète horreur. On craint de fixer ses remparts, et de voir le fanatisme, la superstition et les discordes civiles assises sur les murs d'une ville dont le criminel suppôt de ces monstres, désolateurs de la terre, portoit le nom. En voyageant, on sent à chaque pas, combien il est instant de hâter l'instruction du peuple. Je suis loin sans doute de blâmer l'empressement avec lequel certaines communes ont voulu se dépouiller des surnoms qui retraçoient les titres des tyrans. Que *Bar-le-duc*, Fontenai-*le-comte*, Bourg-*la-reine*, etc. se soient empressés d'abjurer ces indignes surnoms, rien de mieux. Mais peut-être auroit-on bien fait d'apprendre au peuple qu'il est plus odieux de porter le nom d'un tyran ou d'un monstre, que le titre que portoit ce monstre. La commune de *St.-Denis* a pris le nom de *Franciade*: on a même donné le nom de Franciade à chaque cinquième année républicaine. Mais la commune de *St.-Denis* savoit-elle que ce nom rappelle un tyran et le vil flatteur qui l'encensa? Savoit-elle que ce nom qui, depuis la fondation de la France, ne se

trouve qu'une seule fois, fut inventé par un poëte adulateur, pour célébrer le plus exécrable des humains, Charles IX ? que Ronsard termina cet odieux poëme de sa *Franciade* par ce quatrain peu connu :

Si le roi Charles eût vécu,
J'eusse achevé ce long ouvrage ;
Sitôt que la mort l'eut vaincu,
Sa mort me vainquit le courage.

Ainsi donc on ne prononcera jamais le mot *Franciade*, sans rappeller à quelques hommes les forfaits d'un pervers, et l'épouvantable dégradation de l'homme qui le flatta. Pour réhabiliter le mot *Franciade*, on me dira : oubliez les rois. Eh ! gardons-nous-en bien ! si nous les oublions, nous en aurions bientôt.

Je voudrois donc que l'on apprît l'histoire au peuple, et qu'on lui dît : voilà comme on l'écrivit ; voici comme on devoit l'écrire. Alors Mayenne à coup sûr s'empresseroit de quitter son nom, quand elle sauroit qu'à ce nom, tous les poignards de l'église s'aiguisèrent pour assassiner la moitié de la France ; qu'à ce nom, une joie de sang brilla dans les yeux de tous les moines de Paris, et devint pour eux le signal du carnage et de la fureur ; qu'à ce nom, les os des cadavres sortirent des cercueils, et se convertirent en farine, pour nourrir d'un pain de mort le peuple malheureux, dont se jouoit ce tyran salarié par l'église.

Avec la connoissance de l'histoire, Craon, petite commune de ce département, s'empresseroit de quit-

ter un nom que le plus honteux et le plus détestable des crimes a déshonoré pour jamais ; je veux dire l'assassinat. Comment en effet, une commune, une société d'hommes libres, peut-elle porter le nom de Craon ? Craignons l'ignorance, craignons son approche, son retour, peut-être ; elle expose à de singulières méprises. Je suis bien loin de penser que les noms soient sans influence sur les mœurs d'une commune.

Ce Craon dont nous voulons parler, Pierre de Craon, ou pour mieux dire, l'histoire de ses crimes, est un monument des excès dont étoient capables les *grands seigneurs* scélérats, et de la coupable tolérance dont les *grands seigneurs*, réputés *gens de bien*, étoient susceptibles pour leurs semblables. Ce Pierre de Craon, né à Craon, aujourd'hui commune du département où nous voyageons, aussi beau que débauché, doué de cette amabilité trop commune aux gens de cour et malheureusement le plus dangereux de leurs vices nombreux, commença sa carrière par suivre en Italie *Louis d'Anjou*, oncle de Charles VI. La détresse où ce prince se trouva au-delà des monts, et dont les détails seroient étrangers à notre ouvrage, fut telle, qu'il chargea Craon, en qui il avoit pris confiance, et dont les criminelles complaisances avoient captivé son cœur, de passer en France pour y demander des secours et de l'argent. Le sort de quelques milliers de Français dépendoit de la célérité et du succès de cette mission. Craon au lieu de la remplir, s'arrêta à Venise ; et, retenu par les charmes des plus viles courtisannes, consomma dans la débauche le temps

et l'argent qu'on lui avoit donnés pour secourir ses frères. Le *duc* d'Anjou ayant vainement attendu son retour, en mourut de désespoir ; et presque tous les Français qui l'avoient suivi périrent de faim et de misère, tandis que Craon, presque sous leurs yeux, s'ennivroit des plus sales plaisirs, aux dépens des sommes qu'il avoit reçues pour leur procurer quelque soulagement. Le *duc* de Berry, frère d'Anjou, voulut faire punir du dernier supplice cet agent infidèle ; mais il avoit acheté par sa beauté la faveur du *duc* d'Anjou ; il acheta par ses richesses, la clémence du *duc* de Berry, et reparut à la cour de Charles VI avec plus d'impudence que jamais. On prétend qu'il ne fut pas indifférent à Isabelle de Bavière, et la ressemblance de leur perversité rend ce soupçon assez vraisemblable. Ce soupçon lui attira la disgrace du *duc* d'Orléans, amant en titre alors de cette *reine* si fameusement criminelle. Il est rare que les scélérats accusent les scélérats de leurs revers ; c'est presque toujours à la vertu qu'ils s'en prennent, et ce fut au connétable de Clisson, qui ne songeoit à lui que pour lui payer le tribut de mépris que lui devoient tous les gens de bien, que Craon imputa la perte de sa faveur. Le 14 juin 1391, jour appellé jadis de la *fête-Dieu*, à la tête d'une vingtaine de bandits, il attaqua le connétable et l'assassina. Clisson réchappé de ses blessures, que long-temps on avoit crues mortelles, poursuivit la punition de son meurtrier. Il s'étoit retiré à la cour du duc de Bretagne, qui ne rougit point de lui accorder sa protection, et dont l'unique reproche se borna

aux paroles suivantes ; paroles mémorables, où se peint la moralité des prétendus *souverains* du monde. Vous avez fait, lui dit le *duc* de Bretagne, deux grandes fautes dans un jour ; la première, d'avoir attaqué le connétable ; la seconde, de l'avoir manqué. C'est-à-dire que, si Clisson fût mort, Craon eût été tout-à-fait innocent aux yeux du duc de Bretagne. Tous les biens que Craon possédoit sous la domination de Charles VI furent confisqués. On croiroit peut-être que ce fut au profit du connétable de Clisson, pour le dédommager des dangers qu'il avoit courus ; point du tout, ce fut au bénéfice du duc d'Orléans, qui profita de la circonstance d'un crime, dont l'effet lui étoit étranger, pour s'emparer des dépouilles d'un homme qu'il ne haïssoit que parce qu'il le croyoit son rival. Ce d'Orléans fut assassiné à son tour, et périt. Craon, trop criminel pour ne pas trouver de grands protecteurs, les choisit dans la classe des *rois*, pour les avoir de pair avec ses forfaits, et Richard II d'Angleterre devint l'avocat d'un assassin, plaida sa cause et la gagna. Le connétable de Clisson fut disgracié, et Craon triomphant, reparut plus puissant que jamais à une cour où la démence d'un roi sembloit avoir convoqué tous les genres de crimes. D'après cette esquisse du caractère de ces *grands*, soit scélérats, soit gens de bien, genre d'anecdotes que nous nous plaisons à multiplier dans notre livre, parce qu'elles tournent tout-à-la-fois à l'instruction de nos modernes républicains, et qu'elles pourront prémunir nos descendans contre les atteintes que l'ambition voudroit porter

à l'égalité ; d'après cette esquisse, dis-je, il n'est pas déplacé de la faire suivre d'un apperçu de l'esprit du clergé ; et nous sommes scrupuleusement fidèles à cette forme qui fait marcher la masse immense de notre ouvrage vers son véritable but.

Que l'on consulte les prêtres sur Pierre de Craon, vous serez surpris de voir ces hommes, qui se prétendoient si délicats sur la vertu, tergiverser pour lui décerner le titre de grand scélérat ; chercher, par des faux-fuyans, à atténuer ses forfaits ; et pour peu que vous n'ayez pas cette haine nerveuse que tous les gens de bien doivent aux pervers de tous les siècles, finir par vous peindre Craon presque comme une victime de la calomnie. Vous ne savez pas pourquoi ? C'est que ce Craon obtint de l'imbécille Charles VI, que par la suite les criminels, en marchant au supplice, auroient un confesseur, chose inusitée jusqu'alors : et qu'en conséquence les prêtres n'ont pas oublié ce grand bienfait, qui leur ouvroit une porte de plus dans la confiance du monde. Ce bienfait fut d'une telle importance pour l'église, que sa jouissance, pour ainsi dire, ne fut concédée qu'aux *princes* des prêtres du nouveau testament, et que par-tout où il se trouva des *docteurs* de Sorbonne, ce fut à eux qu'appartint les dernières confidences des criminels. Il resteroit un ouvrage à faire pour dessiller tout-à-fait les yeux du peuple sur les prêtres, ce seroit un corps de preuves qui établiroient que l'église a dû tous ses droits à des scélérats fameux, et qu'elle n'a jamais rien conquis à l'aide des hommes vertueux.

Quelques vestiges des anciennes superstitions gauloises portent à croire que les nombreuses forêts, dont ce pays étoit couvert, ont fourni plusieurs druïdesses à l'isle de *Sain*, située en face de la province de Cornouailles, où se trouvoit ce fameux temple de la Lune, si fréquenté par les anciens Bretons, Pictes et Gallois. Cette isle répondoit à la côte méridionale de la Basse-Bretagne. Ces prêtresses de la Lune faisoient vœu de chasteté, et les peuples avoient une grande vénération pour elles, parce qu'il leur supposoit le pouvoir de s'élever dans les airs. Ce sont de ces espèces de pithonisses ou furies, dont Shakespear a prétendu parler dans ses tragédies de Machbet et du roi Leer, car les furies dont il y est question ne sont point les mêmes êtres fantastiques dont les Grecs et les Romains entendoient parler sous ce nom. Les prêtresses du temple de l'isle de Sain s'appelloient *Senæ*. Le peuple croyoit que cette isle n'étoit peuplée que de femmes ; et prétendoit que pour en perpétuer la race, elles alloient sur le continent où elles enlevoient les enfans femelles nouveaux nés, et les rapportoient dans l'isle où elles les élevoient. Le sort décidoit du choix de celles qui devoient remplir cet office ; et elles regardoient ce choix comme un grand malheur. Quand le sort les avoit désignées, on les embarquoit sur une chaloupe, avec quelques vivres, mais sans rames, sans agrêts, et sans aucuns des instrumens nécessaires à la marine. C'étoit au ciel à diriger leur course, et elles étoient obligées de débarquer où le hasard les poussoit. Mais aussi

à leur retour, *par une protection constante de la lune* leur déesse, elles étoient toujours sûres de revenir à l'isle de Sain. Plusieurs de ces femmes prêtresses, suivant de vieilles traditions du *Maine*, ont pénétré dans les forêts de Concise qui s'étendoient jusqu'à Château-Gonthier, et même au-delà, jusques vers les bords de la Loire ; et c'est de là que l'on prétendit, sous l'empire d'Auguste, et long-tems depuis encore jusques vers le règne de Tibère second, que quelques familles de ces cantons des Gaules avoient commerce avec la divinité, et que par suite les *bonnes femmes* ont imaginé que les bergers de ces cantons étoient beaucoup plus habiles en *sorcellerie* que ceux des autres pays : tant la crédulité, compagne des passions humaines, marcha toujours pas-à-pas sur les traces de tous les siècles!

Plusieurs personnes croient que ce fut à *Pré-en-Paille*, petit village de ce département, que le Prétendant, sous le régent Philippe d'Orléans, trompa les émissaires du comte de Stair, ambassadeur d'Angleterre. Cette anecdote où se rencontre tout ensemble la fausseté des cours, l'audace de leurs ministres, et la souple intelligence des courtisans, mérite, par toutes ces raisons réunies, de trouver place dans cet ouvrage ; et soit que Nonancourt, comme plusieurs l'affirment, ou Pré-en-Paille, comme d'autres le croient, en aient été le théâtre, le lecteur la verra avec plaisir.

Le Prétendant caché à Chaillot, non pas sans que le régent en fût informé, croyant son parti assez formé et assez nombreux en Ecosse pour le sou-

tenir et le remettre sur le trône d'Angleterre, résolut de partir incognito, de traverser la Bretagne et de se rendre dans un port quelconque où il pût s'embarquer. Le comte de Stair en fut informé, et courut chez le régent lui demander de faire arrêter le Prétendant sur la route. L'astucieux régent, désirant tout ensemble de troubler l'Écosse sourdement, et de satisfaire en apparence au roi *Georges*, donna ordre à Contades, *major des gardes*, qui se trouvoit présent, de courir après le Prétendant et de l'arrêter; le rusé courtisan devina que le grand art d'obliger le *régent* étoit de lui désobéir, partit, et son plus grand soin fut d'éviter la rencontre du Prétendant.

L'habitude de tromper, si familière dans les cours, fit que le comte de Stair n'accorda qu'une foible croyance à l'empressement apparent que le régent avoit mis à seconder ses vues; et joignant l'audace aux soupçons, sans s'inquiéter de ce qui pourroit en arriver, il chargea le colonel Douglas, irlandais au service de France, d'aller s'embusquer sur la route et de s'assurer du Prétendant mort ou vif. Il seroit difficile de prononcer lequel de tous ces hommes étoit le plus fripon. Une femme du peuple va paroître sur cette scène, et pour la consolation de l'humanité, on va voir que ce fut le seul personnage honnête de cette aventure.

Le colonel Douglas s'associa trois assassins que le comte de Stair avoit fait venir depuis quelque tems d'Angleterre pour s'en servir à tout événement, et qui, avant de quitter leur patrie, avoient fait leur

marché pour une somme considérable, réversible à leur famille. Dans l'époque actuelle, où la politique du gouvernement anglais se montre envers la France sous un jour si honteux, l'on est bien-aise, et même il est intéressant de retrouver cette filiation de principes criminels qui semblent avoir fait toujours la base de sa diplomatie.

Douglas partit donc et courut à franc-étrier avec ses trois brigands, jusqu'à Pré-en-Paille : ils s'informèrent, avec empressement, à la maîtresse de la poste, s'il n'étoit pas passé une chaise de poste de telle et telle manière. Le bruit de la fuite du Prétendant s'étoit déjà répandu : cette femme, à l'accent de ces quatre hommes, à l'empressement qu'ils mettoient dans leurs questions, et plus encore à leur physionomie scélérate, se doutant qu'il s'agissoit de quelque complot contre le Prétendant, résolut de lui sauver la vie, ou tout au moins la liberté; et pour mieux tromper Douglas, lui assura que la chaise de poste dont il s'informoit, n'étoit pas encore passée, et qu'il étoit impossible qu'elle ne relayât pas chez elle. Douglas continua sa route vers la Bretagne avec un de ses assassins, et laissa les deux autres à cette poste pour attendre le Prétendant, s'il y passoit. Pendant ce tems-là, la maîtresse de poste dépêcha, par une porte de derrière, un de ses postillons au-devant de lui, pour le détourner et le conduire chez une de ses amies, et fut prévenir la maréchaussée du séjour de ces deux anglais chez elle, qu'elle désigna comme deux frippons dont elle se méfioit, et qu'elle fit ar-

rêter. Ils se réclamèrent de leur ambassadeur ; mais jusqu'à ce que leur réclamation eût été portée à Paris, le Prétendant eut le tems d'arriver. Cette femme lui raconta ce que ses soupçons lui avoient fait faire pour le sauver. Il en fut pénétré, et lui remit une lettre pour *la reine d'Angleterre*, qui étoit encore alors à Saint-Germain. Cette aventure ne dégoûta point cet homme de la folie de la royauté. Il se déguisa en prêtre, et partit, pour en courir l'évènement, dans une chaise que lui fournit sa bienfaitrice. Son portrait fut la seule récompense qu'elle en reçut. Après une semblable leçon, comment cet homme ne rougissoit-il pas du métier de roi qu'il vouloit faire à toute force ? Il venoit d'être trahi par l'homme qui régnoit en France ; sa vie venoit d'être vendue à des assassins entretenus par l'ambassadeur de celui à qui il vouloit ravir le trône qu'il avoit perdu. Au milieu de ce conflit de scélératesse, dont il pouvoit être la victime, il étoit sauvé par une maîtresse de poste. Et il vouloit être *roi !* que ne se faisoit-il postillon ?

Château-Gonthier, par où nous avons terminé notre tournée dans ce département, est une petite ville où l'on fabrique, ainsi qu'à Laval, beaucoup de toiles, et où l'on commerce également sur la cire. Son territoire fournit beaucoup d'ardoises, et d'une excellente qualité. Nous avons été voir, dans ses environs, une source d'eau minérale, dont les vertus sont apparemment peu recommandables pour les gens de l'art, puisqu'elle nous a paru négligée.

Le commerce de bestiaux fait une des grandes branches

Evron.

branches de la richesse du département de la Mayenne : et la filature du lin, ainsi que la manufacture de toiles occupent les bras que l'agriculture n'emploie pas. C'est sur-tout dans les environs d'Evron, d'Ambrieres, de Villaine et de Sainte-Suzanne que se trouvent les meilleurs pâturages pour les bestiaux. Ce n'est cependant pas dans ce département que l'on achève leur engrais, et c'est dans le département du Calvados qu'on les conduit pour cela.

En général le sang est beau dans cette contrée de la République. Les hommes y sont moins grands que dans la ci-devant Normandie, mais ils nous ont paru en revanche plus robustes. L'esprit public nous y a paru bon, et l'histoire s'emparera du trait de courage des femmes de Laval qui ont désarmé cinq cents brigands, dont la funeste guerre, sous le nom de Vendée, a désolé la République pendant un an ; guerre, monument éternel d'opprobre pour le ministère anglais qui la soudoyoit bassement, pour sapper la liberté d'un grand peuple dont les vertus et l'énergie auroient dû s'attirer le respect et la reconnoissance de tous les peuples du monde ; guerre qui rendra le département de la Mayenne recommandable aux yeux de la postérité, puisqu'il en fut, pour ainsi dire, le tombeau.

NOTE.

(1) De nos jours, le *marquis de Pombal*, ministre de Portugal, le plus grand scélérat entre ces individus que la politique machiavélique des cours plaçoit jadis au rang des grands hommes d'état, a répété en grand cette friponnerie en miniature de Charnacé. Il convoitoit une petite possession d'un bourgeois de Lisbonne qui se trouvoit enclavée dans une de ses terres. Quelque prix énorme que Pombal eût offert, le Portugais s'étoit toujours refusé à lui céder sa bicoque. Un jour que Pombal et le Portugais étoient tous deux à leur campagne, le ministre, suivi d'une cour nombreuse, vint voir le bourgeois, le combla de caresses, et le loua de l'attachement qu'il avoit à son patrimoine. Tous ceux qui connoissoient le marquis de Pombal jugèrent que le bourgeois étoit perdu. Les caresses de ce ministre étoient un simptôme de proscription. On ne se trompa point. La nuit même, le Portugais fut enlevé et conduit à vingt lieues de là, dans une tour obscure. Sa femme fut chassée de la maison de son mari, et le lendemain Pombal fut maître de ce coin de terre qu'il avoit tant désiré. Qu'opposer à un ministre tout-puissant, favori d'un maître imbécille?

Dix-huit ans se passèrent. La femme ne reçut aucune nouvelle de son époux. Elle ne fut point insensible au mérite d'un homme qui lui proposa de l'épouser, mais l'incertitude de son état véritable l'empêcha d'y consentir. Jean, *roi* de Portugal, mourut. Pombal fut disgracié. Cette femme crut l'instant propice pour vérifier si elle étoit veuve oui ou non. Elle exposa son aventure à *la reine*, qui

donna ordre au marquis de Pombal de retrouver le Portugais mort ou vif dans le délai de huit jours. Pendant l'intervalle de sa détention, le tremblement de terre de Lisbonne étoit arrivé, et cette ville, superbe aujourd'hui, avoit été rebâtie à neuf. On le tire de sa prison, on lui bande les yeux. Un carrosse à six chevaux le conduit, et c'est à trois heures du matin qu'on le descend au milieu de la place *royale* de Lisbonne. On lui dévoile les yeux, et le carrosse et les conducteurs disparoissent. Ce malheureux cherche en vain à deviner où il est. Cette ville lui semble inconnue. Le jour arrive, on s'assemble autour de cet infortuné, qu'une barbe de dix-huit ans, les rides de la douleur et de misérables haillons rendoient méconnoissable. Il apprend enfin qu'il est à Lisbonne. On le conduit à son épouse. On leur rendit leur bicoque, et le marquis de Pombal en fut quitte pour mourir quelques années après paisiblement dans son lit.

Ordre que l'on suit dans les Voyages des 85 Départemens de la France.

1. Paris.
2. Seine et Oise.
3. Oise.
4. Seine inférieure.
5. Somme.
6. Pas-de-Calais.
7. Nord.
8. Aisne.
9. Ardennes.
10. Meuse.
11. Mozelle.
12. Meurthe.
13. Vosges.
14. Bas-Rhin.
15. Haut-Rhin.
16. Haute-Saône.
17. Doubs.
18. Jura.
19. Mont-Blanc.
20. Ain.
21. Saône et Loire.
22. Côte-d'Or.
23. Haute-Marne.
24. Marne.
25. Aube.
26. Yonne.
27. Seine et Marne.
28. Loiret.
29. Loir et Cher.
30. Eure et Loir.
31. Eure.
32. Calvados.
33. Manche.
34. Orne.
35. Sarthe.
36. Mayenne.
37. Ille et Vilaine.
38. Côtes du Nord.
39. Finistère.
40. Morbihan.
41. Loire inférieure.
42. Maine et Loire.
43. Vendée.
44. Deux-Sèvres.
45. Vienne.
46. Indre et Loire.
47. Indre.
48. Cher.
49. Nièvre.
50. Allier.
51. Rhône et Loire.
52. Puy-de-Dôme.
53. Cantal.
54. Corrèze.
55. Creuse.
56. Haute-Vienne.
57. Charente.
58. Charente inférieure.
59. Gironde.
60. Dordogne.
61. Lot et Garonne.
62. Lot.
63. Aveiron.
64. Gers.
65. Landes.
66. Basses-Pyrénées.
67. Hautes-Pyrénées.
68. Haute-Garonne.
69. Arriège.
70. Pyrénées orientales.
71. Aude.
72. Tarn.
73. Hérault.
74. Gard.
75. Lozère.
76. Haute-Loire.
77. Ardèche.
78. Isère.
79. Drôme.
80. Hautes-Alpes.
81. Basses-Alpes.
82. Bouches-du-Rhône.
83. Var.
84. Alpes-Maritimes.
85. Corse.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes;

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, pour la partie du Texte; LOUIS BRION, pour la partie du Dessin; et LOUIS BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un Peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE. *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez Brion, dessinateur, rue de Vaugirard, No. 98, près le Théâtre-Français.
Buisson, libraire, rue Hautefeuille, No. 20.
Desenne, libraire, galeries de la maison de l'Egalité, Nos. 1 et 2.
Lesclapart, libraire, rue du Roule, no. 11.
Et au Bureau de l'Imprimerie, rue du Théâtre-Français, No. 4.

1794.

L'AN SECOND DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS.

L'assassinat de LEPELLETIER et de MARAT, deux Estampes faisant pendant, gravées d'après les tableaux de Brion, peintre, éditeur et dessinateur de cet ouvrage. A Paris, chez BRION, rue de Vaugirard, N°. 98; et chez BANCE, rue Saint-Severin, N°. 115; prix 6 livres chaque en noir, et 12 livres en couleur.

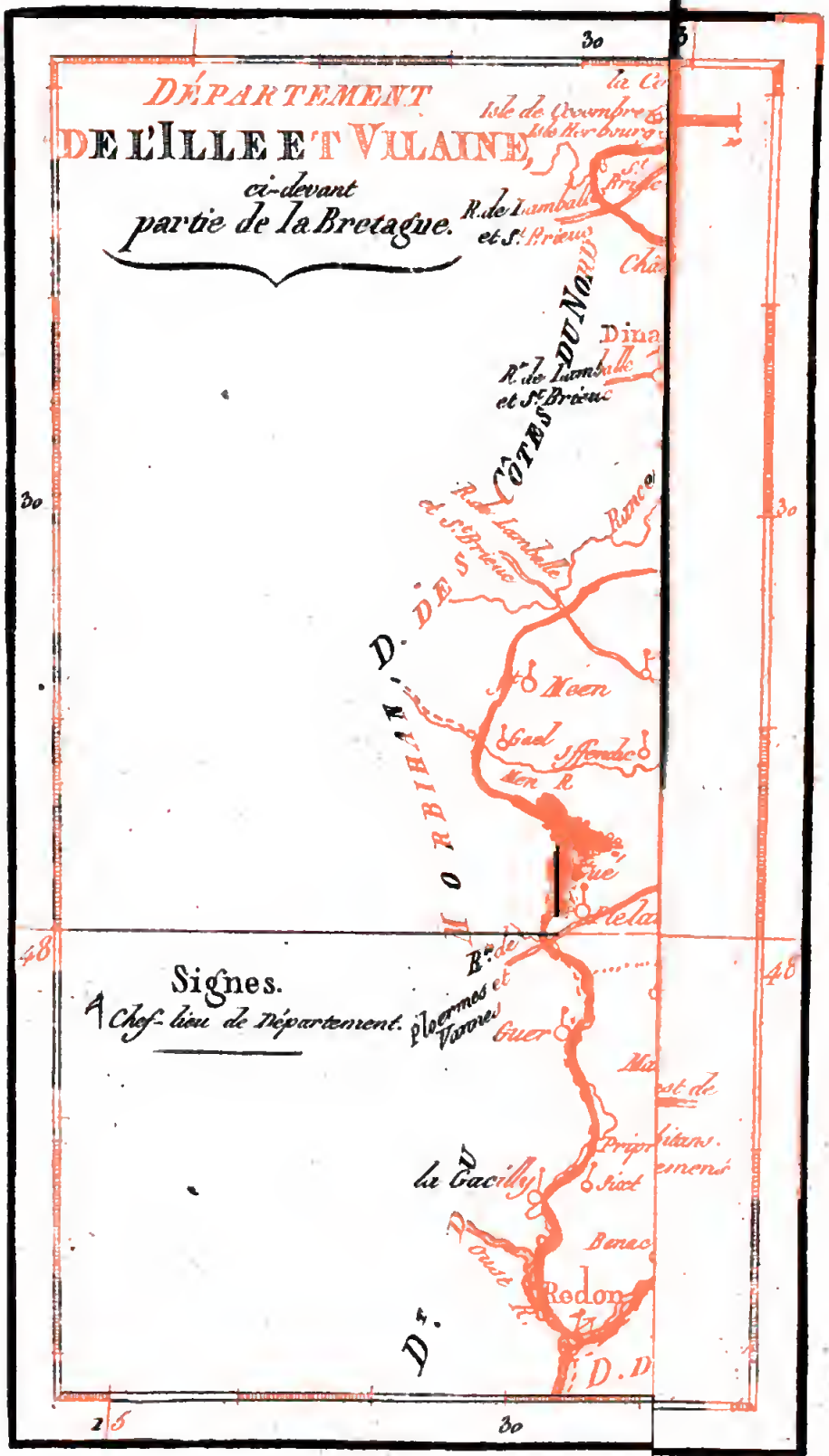
DÉPARTEMENT
DE L'ILLE ET VILAINE,
ci-devant
partie de la Bretagne.
Isle de Cezembre
Isle Harbourg
R. de Lamballe et St. Brieuc
Dinan
R. des Côtes du Nord
Rance
Mene
Guer
Redon
Signes.
Chef-lieu de Département.
Ploermel et Vannes
30
48
25

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE.

Lorsque les mêmes loix, le même gouvernement, les mêmes usages, les mêmes mœurs, les mêmes opinions enfin vont grace aux principes de l'égalité, niveler tous les individus dans l'immense étendue de la République française, peut-être ne seroit-il pas indigne de la politique d'examiner si tous les peuples qui composent la masse d'un même état ne devroient pas, sous le même point de vue, être soumis à la même langue: qu'un *roi* tirât vanité de cette diversité d'idiômes répandus sur la surface des pays nombreux que son orgueil s'imaginoit tenir sous sa dépendance, je le conçois. Lorsqu'il entendoit, soit à sa cour, soit en voyageant, les langages divers se heurter pour ainsi dire par leur dissemblance, son esprit superbe s'aggrandissant involontairement les distances, il se croyoit *souverain* du monde, au lieu de l'être d'un seul *royaume*; et le disparate de ces mêmes langages doubloit l'énergie ou de son despotisme ou de sa folie, en décuplant dans son imA 1

gination la futile illusion de sa puissance prétendue. Mais par la raison inverse, peut-être seroit-il utile à la liberté même que dans une grande République où se rencontrent unité de causes et de principes, il y eût également unité de moyens et d'effets : et à coup sûr la langue tient au moins à l'unité de moyens. Certes, toutes les langues ne réunissent pas la même énergie pour exprimer la même idée. Il ne faut à celle-ci qu'un mot, tandis que telle autre aura besoin d'une circonlocution pour exprimer la même chose. Or, s'il est de fait que la langue soit l'expression de l'énergie morale, peut-être ne disconviendra-t-on pas que l'énergie physique est l'expression de la langue elle-même. A mon avis donc la langue est l'intermédiaire entre l'énergie morale et l'énergie physique. Plus cet intermédiaire sera lent dans son opération, plus il sera tortueux, ou obscur, ou lâche, ou diffus, plus il portera atteinte à l'énergie physique ; et de deux hommes à parité d'énergie morale dont l'un parleroit une langue expressive, laconique et riche de sa brièveté, et dont l'autre parleroit une langue prolixe et pauvrement abondante en mots insignifians, certainement ce dernier agiroit avec moins de force, certainement avec moins de vélocité, peut-être avec moins de courage, quoique métaphysiquement il fût doué de la même portion d'énergie intellectuelle que celui dont la langue seroit plus expressive.

D'après cette hypothèse, si toutefois ce n'est pas une vérité, on peut concevoir de quel danger la diversité des langues pourroit être dans une République,

et quelle incohérence cela mettroit à la longue dans les rouages de la machine; car si l'impulsion donnée dans le gouvernement politique, émane d'une langue essentiellement appellée langue nationale, et qu'elle arrive dans tel département où l'idiôme d'usage sera plus laconique même que sa langue nationale, tandis que dans tel autre département il sera infiniment plus lâche, et que l'on m'accorde que la langue ait une grande influence sur l'actif de l'homme, on conviendra que le mouvement politique aura un mouvement de rapidité dans telle partie, tandis que dans telle autre la marche sera infiniment plus lente, et que l'unité d'action sera détruite par le fait.

Loin de convenir que le climat influe sur le moral de l'homme, ce moral est le même par-tout. La différence ne vient pas du ciel qu'il habite, mais de la langue qu'il parle. Les préceptes tacites, gravés par la nature, sont les mêmes dans tous les cœurs; c'est la façon de les développer qui n'est pas la même. Les langues ou les délaient, ou les précisent; de là les mœurs des nations reçoivent leurs nuances bien plus du langage que du climat. Je ne verrois pas de raison pourquoi l'Italien et l'Espagnol, placés tous deux sous un ciel brûlant, l'un seroit grave et lent, tandis que l'autre seroit vif et cauteleux. Mais si le climat ne m'explique pas cette raison, la langue m'en donne la solution; dans l'un, majestueuse, sonore, prépondérante, ampoulée même; dans l'autre, légère, insinuante, fine, apte même à la séduction: ils doivent agir comme ils parlent. Dira-t-on qu'un Germain, transplanté au Pérou, contractera la vivacité

d'un Péruvien, ou qu'un Indien, conduit chez les Lapons, prendra leur apathie ? Non, leur langue les y suivra. L'Allemand sera toujours pesant dans les champs du Potose, de même que les métaphores accompagneront l'Indien sur les glaces du Kamschatka. Est-ce le climat qui rend ceux connus jadis sous le nom de Languedociens, de Provençaux, de Bretons, si disparates entre eux ? Non, toute la magie vient de la langue. C'est d'elle que dérive la rudesse du Provençal, l'amabilité du Languedocien, l'âpreté du Breton. Et s'il n'est rien que la traduction n'affoiblisse, n'altère, ou même ne dénature, n'est-il pas facile de sentir que pour l'unité de gouvernement, il faut qu'il y ait unité de langue (*).

(*) Le hasard a fait que j'avois commencé le numéro de ce Voyage la veille que Barrère lut à la Convention nationale son excellent rapport sur la nécessité de l'uniformité de la langue française dans toute la République. Je suis flatté de m'être rencontré avec lui. C'étoit au législateur à l'envisager, comme il l'a fait, sous le point de vue politique : c'étoit à l'historien à le considérer du côté des avantages moraux, et c'est ce que j'ai tenté. Sous l'ancien régime, il me parut toujours souverainement ridicule que l'on tirât vanité d'entendre toute l'Europe parler Français, et que l'on entretînt, avec une sorte de ténacité, l'habitude des différens idiômes en France. On se servoit des graces de l'esprit pour étouffer la raison. On conservoit le Languedocien, parce qu'il étoit plein de charmes ; on n'osoit toucher au Provençal, parce qu'il avoit été la langue des Troubadours ; on respectoit le Bas-Bre-

C'est en entrant dans le département de l'Ille et Vilaine que ces réflexions étoient permises. Il est cependant l'un de ceux formés de la ci-devant province de Bretagne, où l'on parle le moins le Bas-Breton. A peine s'y trouve-t-il sept à huit communes où il soit en usage.

Ce Bas-Breton est la véritable langue Celtique, conservée dans toute son intégrité; et le nom d'Armorique que ces cantons portèrent long-tems, et dont les poëtes seuls ont aujourd'hui conservé l'usage, comme plus sonore que la dénomination de Bretagne, est lui-même un composé de trois mots de cette langue Celtique, *Armor i ke*, qui veut dire mot à mot ceux qui habitent le bord de la mer.

L'ignorance des écrivains, ou peut-être l'erreur des copistes, ont pu seules répandre quelque doute sur la véritable orthographe de ce nom. Quelques-uns ont écrit *Aremonica*, Zozime dit *Armorichæ*, et Procope écrit *Arborychæ*; mais César et Hirtius prononçoient et écrivoient *Armorica*. Et c'est sur-tout à l'autorité du premier que l'on doit s'en rapporter; César appelloit villes Armoriques, *universis civita-*

---

ton, parce que c'étoit une langue mère; pendant qu'on chantoit Alcimadure à l'Opéra, on prêchoit ailleurs en Auvergnat; et les prêtres et les arts couvroient d'un voile religieux, ou d'un tissu de fleurs, un des plus solides arc-boutans du despotisme, en ce que, où les langues diffèrent, l'homme est moins communicatif, la fraternité plus reculée, les distinctions moins ridicules, et les lumieres plus pâles.

tibus quæ Oceanum attingunt quæque Gallorum consuetudine Armoricæ appellantur. Ce témoignage, ainsi que celui d'Hirtius, qui s'exprime à-peu-près dans les mêmes termes, prouve que ce nom d'Armorique étoit spécialement donné à toutes les villes qui se trouvoient à cette extrémité des Gaules, vers la mer, et désavoue ceux qui étoient tentés de croire qu'il se rapportoit à toutes les villes de la côte, depuis l'Espagne jusqu'aux bouches du Rhin.

La forme que la ci-devant Bretagne a reçue de la nature, et sa pointe qui s'avance dans la mer, lui ont fait donner par quelques-uns le nom de *Cornu Galliæ*, d'où s'est à la longue composé le nom de Cornwaille. Sanson prétend cependant qu'il faut étendre la dénomination d'Armorique à ce que l'on appelloit la seconde Lyonnoise, qui fut ensuite divisée en seconde et troisième, ensorte que d'après cette opinion, Rouen et Tours auroient été comptés dans l'Armorique.

Si une langue âpre et sauvage dans ses inflexions, mais belle, dit-on, par sa précision et son laconisme, distingue les ci-devant Bretons des autres Français qui les entourent; si l'aridité des landes, un ciel nébuleux, et des vallons silencieux et déserts, contrastent avec les fertiles campagnes de la Normandie, ou les rives parfumées de la Loire, qu'il faut parcourir avant que d'arriver dans la ci-devant Bretagne; le caractère des Bretons ne tranche pas moins avec celui des peuples qui les avoisinent. Ici ne se retrouvent plus ni la finesse des *Manceaux*, ni le calme politique des *Normands*, ni la

voluptueuse nonchalance des *Tourangeaux*. En général en *Bretagne* l'homme est meilleur à connoître qu'à peindre. Il est aussi difficile de rendre son portrait aimable, que de ne pas le trouver aimable quand on pense à faire son portrait. C'est ainsi que la nature plaît à l'homme qui peint un paysage, sans que le paysage plaise à l'homme qui n'a pas connu la nature. Le *Breton* est franc, loyal; mais sa franchise le rend brusque, et sa loyauté le rend colère. Il s'irrite par amour de la vérité, et c'est une maitresse pour laquelle il se bat plus facilement qu'il ne la caresse. Il n'y a point de chair dans son caractère, il est tout en nerf. Il est d'une ténacité rare dans ses projets, dans ses opinions et dans ses affections. Il ne filtre pas à travers les obstacles, mais il les enjambe sans les appercevoir. Un courage imperturbable doit être et est en effet le résultat de ce concours de qualités morales : aussi la guerre, et plus encore la mer, dont les périls présentent un front plus formidable, sont les métiers qui l'attirent davantage.

De ce goût, que les ci-devant Bretons semblent avoir de prédilection, pour le métier de la mer, vient l'inculture que l'on remarque dans divers cantons de cette partie de la République : mais comme elle se fait bien moins sentir dans le département d'Ille et Vilaine que dans les autres départemens formés de la ci-devant province de *Bretagne*, nous remettrons à en parler lorsque nous les parcourrons.

L'histoire nous a conservé les différentes dénominations des peuples qui, vers les premiers tems de

Rome, habitoient ces contrées : tels sont les *Rennois*, dont la capitale s'appelloit alors *Condaté*, les *Nantois*, dont la ville se nommoit *Condivia*, les *Osiniens*, dont la ville étoit *Vorgan*, les *Curiosolites* et les *Diolites*, qui occupoient le canton où est Dol aujourd'hui ; et enfin les *Veneti*, dont la ville se nommoit *Dariorig*. On croit que c'est à ces derniers que Tite-Live rapporte l'honneur d'une conquête en Italie, sur l'état de Venise, et où Bellovèse les commandoit. Il place cette conquête sous l'année 164 de la fondation de Rome.

L'amour de la liberté se retrouve souvent dans l'histoire de la ci-devant Bretagne, et nous montre dans tous les siècles les Bretons indociles au joug. César les soumit par ses lieutenans, mais bientôt ils secouèrent les chaînes que Rome leur faisoit partager avec le monde. Il fallut que ce tyran, si cruellement vanté pendant tant de siècles, et le seul peut-être qui ait rendu l'histoire esclave du fond même de son tombeau, fît marcher contre eux des forces formidables pour les remettre sous le joug. Ils défendirent leur liberté avec énergie, et Rome, pour ainsi dire, les accabla plutôt de son poids énorme qu'elle ne parvint à les enchaîner.

Ils restèrent dans cette espèce d'affaissement jusqu'au regne d'Honorius. Alors l'énorme colosse de la grandeur romaine, lézardé dans toutes ses parties, et n'offrant plus aux yeux de l'univers que l'image de ces monumens superbes, dont le tems a dégradé les bases, il étoit facile aux nations, amies de la liberté, d'en déplacer quelques ruines pour y

fonder les autels de leur gloire et de leur puissance nouvelles, et les Armoricains ne furent pas les derniers à concevoir la possibilité de ce projet et à l'exécuter. Leur insurrection eut un caractère formidable ; toutes les garnisons romaines furent ou chassées, ou massacrées. Le trop foible empereur d'Occident éprouva bien à cette nouvelle la rage naturelle aux tyrans contre les hommes libres, mais, plus grande que son pouvoir, elle ne servit qu'à doubler son supplice sans favoriser sa vengeance. Les légions romaines, trop disséminées pour pouvoir contenir à-la-fois tout ce qui échappoit au sceptre des Césars ; des généraux, ou ignorans, ou las eux-mêmes de la tyrannie, ou qui, plus scélérats souvent que le despote qu'ils servoient, travailloient bien plus à le renverser du trône pour s'y placer eux-mêmes, qu'à relever la splendeur d'un empire dont l'intérêt ne les touchoit que foiblement : toutes ces raisons unies servirent les Armoricains ; et si l'on fit marcher contre eux quelques forces, elles servirent bien plutôt à les entretenir dans le desir de conserver leur liberté nouvelle, qu'à la leur ravir tout-à-fait.

Telle étoit la face que présentoit l'Armorique, lorsqu'un nouveau peuple vint se doubler sur les indigènes, et n'ayant pour toute fortune que la haine de l'oppression qu'il fuyoit, apporta un nouveau nom et une force nouvelle à ces contrées. Mais avec lui arrivèrent la religion romaine et le fanatisme qui la suit, et cette époque, qui fait honneur à l'hospitalité armoricaine, n'en doit pas moins être comptée au nombre de ses calamités.

Une révolution s'étoit opérée en Angleterre, alors Grande-Bretagne. Les Bretons, long-tems en guerre contre les Pictes et les Scottes, aujourd'hui Ecossois, avoient appellé à leur secours des peuples du continent appellés Saxons. Insensiblement les protecteurs s'érigèrent en maîtres, et bientôt oppresseurs, ils donnèrent un grand exemple du danger pour une nation d'introduire des étrangers chez elle pour la soutenir dans ses droits. Les malheureux Bretons, devenus esclaves, de maîtres qu'ils prétendoient être, ne virent plus de salut que dans l'émigration, et fuyant l'oppression que leurs vainqueurs leur faisoient éprouver, après avoir eu la foiblesse de se laisser dépouiller, tentèrent de dépouiller les Armoricains pour s'indemniser de leurs pertes. C'est ainsi que l'injustice, que l'on n'a pas le courage de repousser, vous accoutume à devenir injuste vous-même.

Reilh, prince Breton, fut le premier qui passa dans l'Armorique, et bientôt il y fut suivi par une foule de ses compatriotes fugitifs. Ils y furent reçus d'abord avec humanité; mais leur nombre s'accroissant d'une manière allarmante, les Armoricains s'apperçurent du danger où leurs nouveaux hôtes mettoient leur liberté, et tentèrent de les éloigner. Il n'étoit plus tems. Les Bretons s'emparèrent de la côte, alors nommée *Dumnomée*, et s'y maintinrent malgré les Armoricains, et même malgré les Romains, que ceux-ci avoient appellés à leur secours.

De réfugiés, ils devinrent bientôt conquérans, et

ayant à leur tour obtenu l'alliance des Romains, ils se donnèrent pour chef un nommé Riothime, et sous sa conduite battirent les Visigoths et leur roi Euric, qui vouloit les empêcher d'aller joindre les Romains dans la Bourgogne. Ce Riothime paroît être le premier des *ducs* de Bretagne.

Quoique quelques-uns de ces ducs aient pris le titre de roi, les Bretons furent, au moins pendant long-tems, en possession d'une grande liberté. Quand les Francs s'emparèrent des Gaules, les Armoricains se soumirent à eux, mais les Bretons échappèrent à cette bassesse, et formèrent un état indépendant sous le régime de ces ducs. Il paroît que d'abord il y en eut plusieurs en même-tems, et que ce peuple nouveau s'étoit divisé en différentes peuplades, qui chacune avoient un chef. A la longue ces chefs, ambitieux comme tous les hommes de leur espèce, se dévorèrent tour à tour au prix du sang de ceux qu'ils commandoient et qui avoient la simplicité de s'entre-égorger pour la vanité de quelques hommes. C'est ainsi, par exemple, que nous voyons dans les premiers tems de l'histoire de Bretagne, un certain *Canor*, comte de Cornwaille, égorger trois de ses frères et arrêter un évêque de Vannes, appellé *Macliau*, qui leur avoit donné retraite; et ce même Macliau appeller à son secours *Cornos*, autre prince Breton.

Alors se fondèrent les évêchés de Léon, de Dol, de Tréguier, de Kimper; et à mesure que le chandelier sacerdotal s'allume, les crimes des ducs ou rois qui les protègent, s'amoncèlent, et leur con-

duite, aussi barbare que leurs noms, nous montre des assassins, des incendiaires et des parricides dans les *Judual*, les *Judicaël*, les *Budic*, etc.

Les imbécilles et longues discussions des évêques, les prétentions ridicules des rois français de la seconde race sur ce pays, et les droits de souveraineté que les *ducs* de Normandie voulurent s'arroger long-tems sur les *ducs* de Bretagne, voilà les points *importans* qui en occupent l'histoire pendant plusieurs siècles : et du peuple, pas un mot. Et si nous ne retrouvions pas dans les Bretons d'aujourd'hui ce même esprit d'indépendance et de liberté qui distinguoit les premiers Bretons qui s'établirent sur les côtes de l'Armorique, nous n'aurions pas, graces aux historiens, la moindre filiation du caractère et des mœurs de cette nation. En revanche, ils ne nous ont pas fait grace d'un seul mot des disputes scholastiques de *saint* Brieuc, de *saint* Samson, de *saint* Authucius, etc. Nous savons à ravir que tel évêque de Tours refusa le *pallium* à tel évêque de Nantes ; nous savons que Richard de Normandie reçut *la foi* et hommage de Geoffroi de Bretagne, et tant d'autres choses si *utiles* à l'humanité, que l'historien Dudon, doyen de Saint-Quentin, et après lui, le père Lobineau, ont commentées, écrites et discutées avec *tant de profondeur*. Pauvres humains ! aviez-vous donc besoin que tant de gens écrivissent pour vous arracher au besoin de lire ?

D'erreurs en erreurs et de crimes en crimes, ces ducs descendirent depuis 458, à peu près, jusqu'en

1491, où Anne de Bretagne, bien digne de clorre cette longue liste de scélérats ou d'imbécilles, épousa Charles VIII, et porta la Bretagne à son époux, comme s'il étoit dans la nature et au nombre des choses possibles qu'une femme pût porter par héritage une nation au pouvoir du monarque d'une autre nation ; et voilà comme l'homme, en oubliant ses droits, donne des droits à ceux qui méconnoissent les siens.

C'est à l'époque de la vie de cette femme que les Bretons durent le malheur de perdre l'ombre de liberté qu'ils avoient au moins conservée sous leurs ducs, et que peut-être la France dut le bonheur d'échapper au joug humiliant de la maison d'Autriche. Si elle eût épousé réellement Maximilien d'Autriche, à qui elle avoit été promise, et qui déjà l'avoit épousée par procureur, et qu'elle lui eût porté pour dot la Bretagne, il est à présumer que les évènemens qui suivirent le règne de Louis XII, son dernier mari, auroient pris un caractère de danger d'une toute autre importance, et que l'ambitieux Charles-Quint auroit eu un avantage bien plus marqué dans ses éternels démêlés avec François Ier ; et, certes, si par ce mariage la maison d'Autriche fût parvenue à renverser les Valois et à monter sur le trône de la France, expression favorite *des rois* que la philosophie leur toléroit, parce qu'elle annonçoit que l'on pouvoit les en faire descendre, certes, dis-je, la liberté de la France sommeilleroit encore dans l'avenir ; car avec la maison d'Autriche seroient arrivées sa politique ténébreuse, l'ignorance qui l'auroit servie, et l'inquisition qui l'auroit consacrée.

Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, que les profonds politiques aux yeux de taupe regardèrent long-tems comme un chef-d'œuvre de l'adresse du gouvernement d'alors, ne fut donc dans le vrai que la première élaboration de la future liberté de la France; et les Bretons, que ce mariage fit long-tems murmurer, firent dès-lors, sans s'en douter, les premiers pas vers la libération de l'Europe.

Cette femme, qui n'eut que le masque des connoissances sans en avoir la profondeur, et qui possédoit beaucoup plus des vices des femmes de son espèce que des vertus de son sexe, fit la clôture de cette longue race de ducs de Bretagne, qui ne furent pas meilleurs que les autres soi-disant souverains, mais dont les vices furent moins évidens, parce que les vertus du peuple furent comptées pour quelque chose pendant leur gouvernement. Les Bretons, réunis à la France, conservèrent plusieurs formes de leur régime, entr'autres les assemblées de leurs états à époques fixes : simulacre de souveraineté populaire qui dans le fond n'ajoutoit rien peut-être au bonheur de la nation, mais qui tout au moins étoit la cendre glacée qui couvoit l'étincelle des révolutions.

La bravoure, l'un des attributs distincts du caractère des Bretons, avoit enraciné chez eux plus qu'ailleurs les préjugés de la noblesse. On est facilement enclin à un sentiment de respect pour les actions héroïques. Les *nobles* Bretons, conservant d'âge en âge une sorte de ressentiment d'avoir vu la couronne

ducale

ducale passer à un prince étranger ; et forcés de reconnoître une cour qu'ils partageoient avec d'autres peuples, tandis que pendant nombre de siècles leur pays en avoit eu une indépendante, se tinrent toujours éloignés de la cour de France, et moins courtisans, parce qu'ils étoient eux-mêmes plus courtisés, conservèrent, ou pour mieux dire, contractèrent une sorte d'âpreté de caractère, une certaine rudesse de mœurs, qui sembloit les rendre moins méprisables qu'ailleurs. La crainte de perdre leurs privilèges leur donnoit un certain masque de patriotisme qui les rendoit moins odieux au peuple ; et comme leurs intérêts se trouvoient ainsi confondus avec ceux de leur nation entière, ils avoient souvent à la bouche ces mots d'intérêts et d'indépendance nationale, et leur fierté même maintenoit leur apparente popularité. Cette *noblesse* avoit eu d'ailleurs une adresse ici qu'elle n'avoit point eu ailleurs. Ailleurs elle sembloit dédaigner la magistrature ; au contraire ; ici, elle avoit accaparé la magistrature. C'étoient les familles, qu'un ridicule usage avoit bassement désignées par l'épithète de haute distinction, qui siégeoient au parlement ; et si ailleurs les aînés *nobles* mettoient leur gloire à occuper les charges militaires, au contraire, en Bretagne c'étoient les aînés *nobles* qui tiroient vanité d'être sénateurs : de façon que si, dans le reste de la France, les parlemens tenoient l'intermédiaire entre la *haute noblesse* et la classe que son insolence appelloit la roture, en Bretagne cette balance n'existoit pas, et c'étoit cette *haute noblesse* qui tenoit, pour ainsi dire, entre ses mains le droit

de vie et de mort sur le reste des citoyens. On sent toute l'horreur d'une telle prérogative et à quels dangers elle exposoit le peuple breton, puisque, par cette politique habilement conçue, *la noblesse* étoit devenue tout à-la-fois et son maître, et son juge. Aussi, peut-on dire que si l'égalité, ranimée par la révolution, fut réparatrice pour le reste de la France, elle fut vengeresse pour le peuple breton, d'autant plus victime *de la noblesse bretonne*, qu'il s'en appercevoit moins, parce qu'elle avoit eu l'art de mettre sur ses yeux le bandeau des formes civiques.

En effet l'assemblée, que l'on appelloit états de Bretagne, n'étoit qu'une vaine cérémonie que le gouvernement monarchique avoit l'air de respecter profondément, mais qui dans le fond n'étoit pour lui qu'une manière différente d'asseoir l'impôt ; car dire je vous ordonne de me payer telle chose, ou je vous ordonne de me donner telle chose, l'effet est le même, il n'y a que le moyen qui diffère. Les états s'assembloient donc pour dire, nous donnons *au roi* tant, et, certes, ce n'est pas là une fameuse prérogative. La prérogative auroit été de pouvoir dire, nous nous assemblons pour refuser tant au roi.

Rien n'étoit plus étonnant et plus dégoûtant à-la-fois que le mêlange du luxe effréné et de l'excessive misère, du plus insolent orgueil et de la plus basse crapule dont la tenue de ces états présentoit le tableau. Ces états duroient communément cinq ou six semaines. D'un bout de la Bretagne à l'autre accouroient tous les *gentilshommes* bretons, espèce de gens la plus maussade, la plus ridicule, la plus

sale et la plus arrogante parmi les gens de cette caste. Une orgueilleuse misère qui, sans rien tenir de la vertu, ne vouloit rien céder au travail, étoit le partage de ces hommes, et sembloit disputer à leur ignorance et leur abrutissement l'honneur de les entourer du mépris des hommes puissans. La plupart, sans chapeau, sans habit, sans chemise, sans souliers, mais non pas sans épée, ils mendioient dans l'anti-chambre du gouverneur, ou du président des états, ou du syndic du clergé, l'honneur de se griser à leur table ou dans leur office. A jeun, ils tendoient la main à l'écu qu'on leur donnoit pour aller vociférer dans la salle de l'assemblée; ivres, ils croyoient avoir conquis le monde, ils croyoient que les lauriers ne croîtroient plus que pour eux, quand ils pouvoient dire à leur voisin de chopine, le gouverneur a passé, je ne lui ai pas ôté mon chapeau au moins! car son trisaïeul a épousé une roturière. Quel spectacle que la salle à manger d'un président des états! comment peindre *messieurs les gentilshommes*, trop pauvres pour avoir un lit en ville; couchés sur des bancs, sur des chaises, quelquefois sur la table même à manger, et plus souvent dessous; grace au vin qu'ils avoient avalé à longs traits, parce qu'il ne leur coûtoit rien; les uns ronflant au milieu des débris du souper de la veille; les autres embourbés et endormis dans la fange d'une digestion pénible; ceux-ci plus robustes et vainqueurs du sommeil, consultant le fond de toutes les bouteilles vidées, pour y trouver encore quelques gouttes oubliées par les buveurs; ceux-là éten-

dus sur le plancher, où pendant la nuit les laquais en jurant les avoient jonchés de cartes déchirées ; par-tout les haillons de la misère souillés dans la plus sale débauche, et par-tout le glaive nobilier affichant que ces hommes, qui n'en avoient pas même la figure, se prétendoient au-dessus du reste des humains. Dans le sallon, la scène avoit un caractère d'opprobre plus grand encore peut-être. Là brilloit l'opulence dans toute sa difformité. Autour d'une table immense, l'avarice et la fureur du gain avoient veillé toute la nuit, les yeux fixés sur la carte ou le dé qu'une dupe ou qu'un filou agitoit dans ses mains. Le désespoir, l'horrible joie, la lassitude et les remords avoient décomposé toutes les figures ; c'étoit un peuple de harpies, recouvert de brocard qui passoit par saccades de l'espoir au tourment, du tourment à la félicité et de la félicité à l'enfer. Ce n'étoit point le rire, ce n'étoient point des cris, c'étoit un murmure sourd de mugissemens concentrés ; la friponnerie, le vol seuls y jouissoient du calme, et le plus criminel étoit celui dont le front étoit le plus serein.

Graces te soient rendues ! ô Peuple ! je viens de parcourir les deux *premiers ordres* des états, et dans ce cloaque infect de vices de tout genre, je ne t'ai point rencontré, toi, que l'on nommoit le tiers-état alors ! Si tu paroissois aux états, tu ne paroissois point à ce que l'on appelloit leurs plaisirs, et paisible au sein de ta famille, tu laissois la noble honte de ces nuits de débauche à tes vils oppresseurs.

Rennes est le chef-lieu de ce département, et

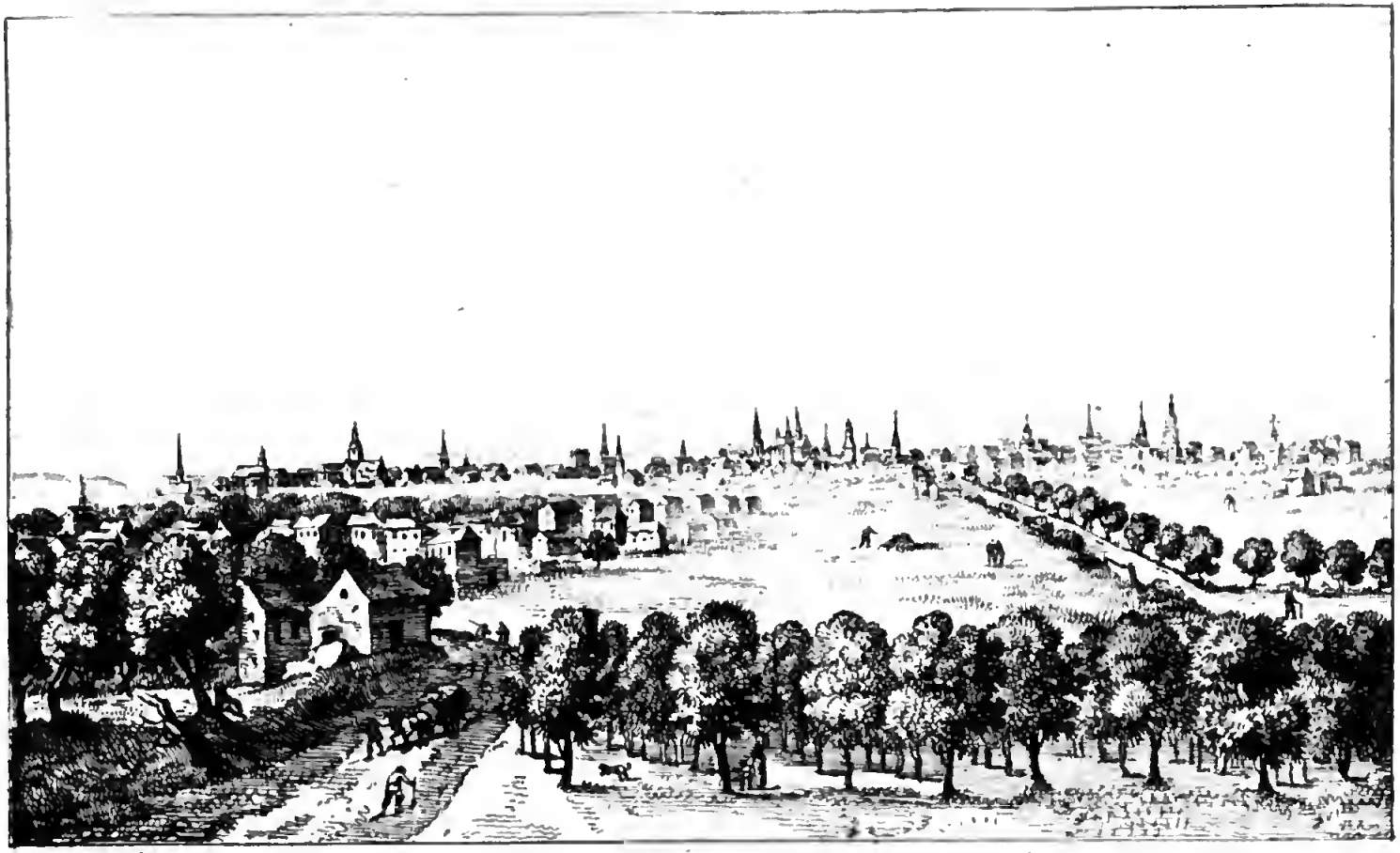

Rennes.

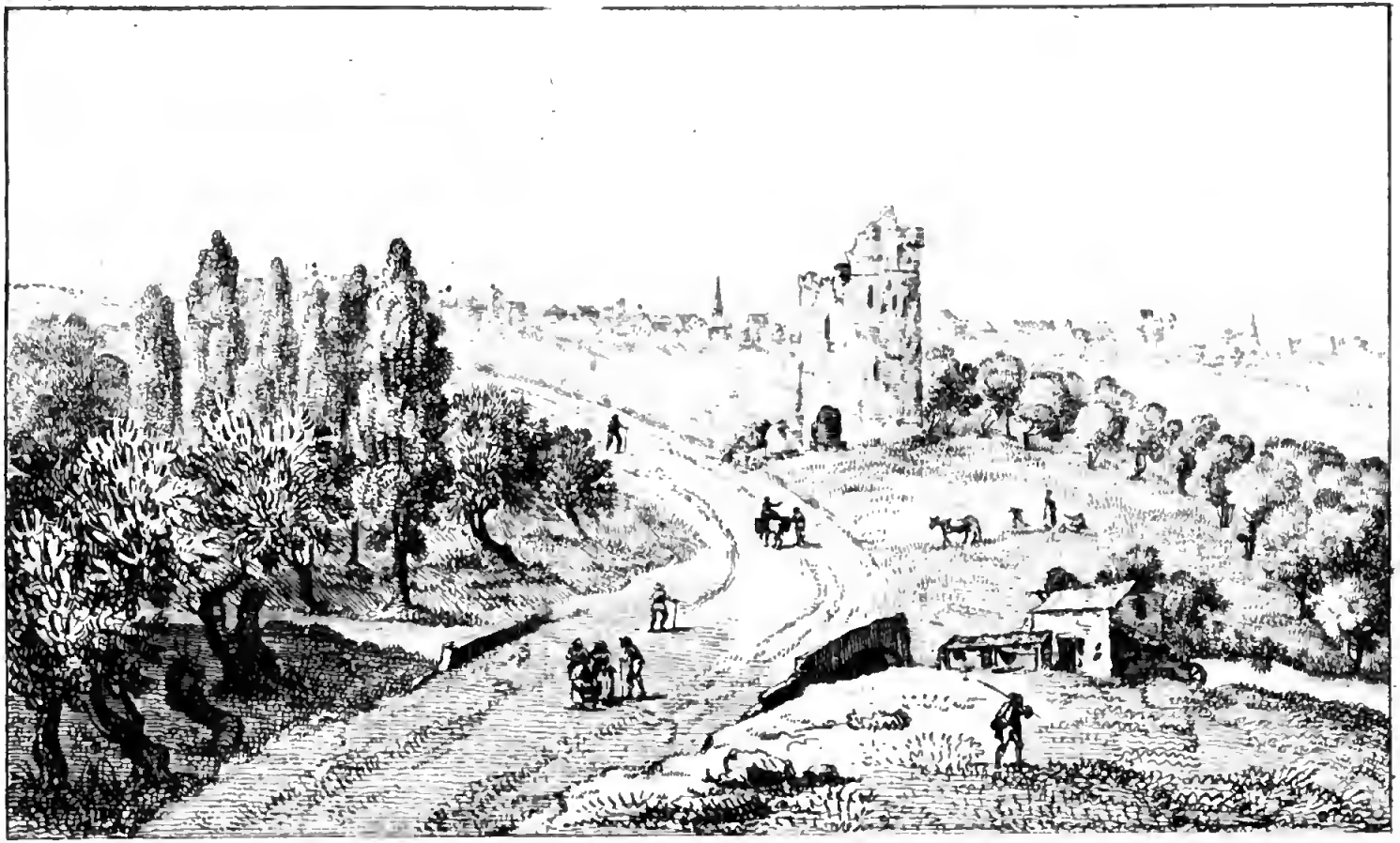

Medée.

nous a paru l'une des plus belles communes de la République: bâtimens superbes, unité et magnificence d'architecture, places magnifiques, rues majestueuses et larges, tout semble s'être réuni pour en faire le plus beau séjour.

Elle est divisée en ville haute et ville basse: la Vilaine la traverse; la ville basse est située sur la rive gauche de cette rivière, et c'est la partie la plus désagréable à habiter. Occupant un sol plat et de niveau avec la rivière, elle nous a paru devoir être sujette à des inondations fréquentes, et conséquemment plus mal-saine.

La ville haute mérite en effet ce surnom, puisqu'elle est assise sur une hauteur sur la rive droite de la Vilaine, et c'est le quartier que nous vantions tout-à-l'heure. Cependant cette beauté même est le monument du plus funeste fléau, d'un incendie terrible qui, en 1720, détruisit cette ville de fond en comble. Huit cens cinquante maisons devenues la proie des flammes, ne laissèrent d'autres vestiges de leur existence que des cendres, et beaucoup d'autres furent endommagées. Jamais incendie ne s'annonça sous une forme plus épouvantable. Dans un très-court espace de tems il embrâsa toutes les maisons dans une étendue de plus de vingt-un mille six cens toises, et s'il avoit été rapide dans ses progrès, il se montra long-tems indomptable dans sa furie. Il dura depuis le 22 décembre jusqu'au 29 du même mois, et il n'est point d'exemple d'une persévérance semblable. Les édifices les plus solides furent obligés de céder à sa violence, et la fameuse tour de l'hor-

loge, dont la vétusté bravoit encore les siècles, et dont on faisoit remonter l'origine à un temple des faux dieux, s'écroula calcinée au bout de trois jours. La cloche que renfermoit cette tour tomba dès le second jour de l'incendie, et la violence du feu en fit fuser la fonte, dont les morceaux se retrouvèrent ensuite sous les cendres. On s'en reservit depuis pour une cloche nouvelle dont les dimensions furent de huit pieds de haut sur six de large, et de huit pouces d'épaisseur, et dont aujourd'hui l'on a fait un plus digne usage en la transformant en canons.

Ce fut sur les immenses débris de cette ville détruite jusqu'en ses fondemens, que s'éleva cette ville neuve dont nous avons admiré la majesté. La couleur grise de la pierre, ou, pour mieux dire, du grais que l'on a employé pour la bâtisse, donne une teinte sérieuse à la grace des bâtimens, et semble nuire à l'enjouement, tant il est vai que les affections de l'ame réflètent le coloris des objets extérieurs! Toutes les rues sont tirées au cordeau sur une largeur de vingt-six pieds. L'architecture des maisons est uniforme; elles comportent toutes trois étages, sans compter les entre-sols et les mansardes.

Le *palais* où siégeoit le parlement, l'édifice appellé jadis *Hôtel-de-Ville*, le *présidial*, la maison où logeoit le *gouverneur*, alors appellée *Hôtel de Blossac*, et plusieurs autres bâtimens, méritent l'attention du voyageur. Le palais occupe toute une façade de la plus belle place de Rennes. Ce monument est vaste, élevé de quarante pieds depuis le

rez-de-chaussée jusqu'au toît, et a cent quarante-quatre pieds de stase. Les dorures et les riches tapisseries ont été prodiguées pour décorer l'intérieur de cet édifice, que des juges habitèrent long-tems pendant l'absence de la justice. Presque tous les plafonds ont été peints par Jouvenet. On admire sur-tout celui de ses tableaux qui représente le mensonge démasqué. Certes, le mensonge démasqué, peint dans la salle d'assemblée d'un parlement, étoit la plus plaisante des épigrammes prophétiques qu'un peintre pût imaginer.

L'adulation, dont cependant le caractère breton ne fut pas excessivement complice, avoit élevé dans cette ville deux statues à deux hommes d'un genre de tyrannie bien opposé l'un à l'autre, Louis XIV et Louis XV. Celle du conquérant étoit à cheval et faite par Coisevox, celle du voluptueux étoit à pied et faite par le Moine. Ce n'est pas sans raison que je fais cette remarque. Il semble que le hasard s'est entendu avec la philosophie pour cacher sous le voile de ces deux attitudes l'histoire des vices de leur cœur. L'un est à cheval pour peser davantage sur cette terre qu'il aïmoit à fouler, l'autre est à pied pour se rapprocher mieux de la fange dans laquelle il aimoit à se vautrer.

Sur l'un des bas-reliefs qui décoroient une des faces de marbre du piédestal de la statue équestre, la flatterie avoit sculpté Louis XIV traîné par des tritons sur les flots de la mer. Le génie de la liberté écrivit un jour au bas, que ne t'ont-ils englouti !

Celle de Louis XV ne fut inaugurée que quelques années après la maladie de cet homme, à Metz. Sans doute la mort qui n'avoit pas faim d'un tyran, étoit un miracle de la nature qui *valoit la peine* d'être célébré. L'artiste grouppa autour de l'homme qui n'étoit pas mûr encore pour le Tartare, la déesse de la santé et la Bretagne personnifiées. Les flatteurs sont mal-adroits, car on auroit pu demander à l'artiste si la Bretagne grondoit ou remercioit Hygie d'avoir rendu Louis XV à la vie. Au reste, cette Bretagne qu'on avoit mise aux pieds de cette statue étoit de bronze : c'étoit la seule manière de la représenter insensible à la honte du rôle qu'on lui faisoit jouer.

Les pierres dont les rues et les places de cette commune sont pavées, méritent les observations du curieux, et l'on ne se doute sûrement pas que l'on y foule aux pieds ce qu'ailleurs on emploieroit en bijoux. Plusieurs de ces pierres sont extrêmement belles, très-variées en couleurs et susceptibles du plus beau poli. Les unes sont parfaitement semblables aux cailloux d'Égypte, les autres imitent le porphyre, le marbre, le jaspe et l'agathe orientale.

Cette ville extrêmement ancienne, jadis la capitale des Rhédoniens, fut long-tems très-petite ; elle s'est insensiblement accrue, et l'on regarde aujourd'hui que les fauxbourgs sont plus grands que la cité proprement dite. L'enceinte de la ville basse est la ligne du dernier accroissement que Rennes ait reçu. Les murs de cette enceinte ont à-peu-près la largeur du terre-plain d'un rempart ordinaire, et

servent de promenade pendant l'hiver, parce que l'on y est à l'abri des vents de Nord. Ces murs sont flanqués de tours rondes que l'on a couvertes de toîts de forme conique; toutes sont presqu'encore entières, et elles sont couronnées, ainsi que les murs, de créneaux ou machecoulis. Leurs fossés ont été comblés presque par-tout, et ces murs se montrent presqu'à nud du côté de la campagne.

Les promenades de Rennes sont agréables. Il en est d'extérieures, tel que le Mail qui borde une des rives de la Vilaine; et d'intérieures, telles que la Motte-à-Madame, et la Petite-Motte, que l'art a embellies. Elles sont l'une et l'autre de forme ovale, ceintes d'une double allée de charmilles. Il étoit aussi une autre promenade dans un jardin de moines, que l'on appelloit le Thabor.

Cette commune a bien mérité de la liberté. Une des premières elle heurta de front l'arrogance de la noblesse qui, dès le commencement de la révolution, prévoyoit sa ruine. Aucune ville n'a pris une résolution plus énergique que Rennes, lors de l'approche des brigands échappés de la Vendée, dans cette guerre de fanatisme, éternel opprobre de l'Angleterre qui la fomentoit et la soudoyoit. Il est digne de l'histoire de conserver le souvenir des jours où les habitans d'une grande commune calculèrent de sang-froid tous les moyens possibles de la destruction de leurs asyles, plutôt que de connoître la honte de courber la tête sous le joug des hommes égarés qui préméditoient l'asservissement de leur patrie. L'armée de ligne, est-il dit dans le fa-

meux plan de défense de la ville de Rennes, attendra les ennemis en bataille hors des murs, et les habitans armés en seconde ligne lui porteront leurs secours en cas qu'elle soit entamée. Si le sort des batailles en décide ainsi, que la troupe de ligne et les habitans soient repoussés, alors on attendra l'ennemi dans les fauxbourgs, où les canons placés dans les rues, et les hommes distribués dans les maisons, feront pleuvoir la mort sur les brigands. Enfin si la fortune, opiniâtre dans sa contrariété, accorde encore la victoire aux ennemis de la liberté, alors tous rentreront dans la ville; et là, la torche à la main, livreront aux flammes toute cette vaste cité, mettront entre leur retraite et les ennemis un immense rempart de flammes et de débris, et ne leur laisseront, pour fruit de leur victoire, qu'un vaste désert que la cendre aura recouvert. L'antiquité n'offre point d'exemple qui surpasse en héroïsme cette formidable résolution, que l'amour de la patrie et de la liberté peut seule inspirer à des hommes de courage.

L'esprit et un certain sel épigrammatique est familier aux Rennois, et même aux habitans des campagnes de son territoire. Avant que la liberté eût fondé la tribune, l'éloquence s'étoit réfugiée au barreau, et il faut le dire à sa honte, elle n'y servoit pas toujours la vérité. C'est là que l'on vit souvent les avocats poursuivre et égorger, avec le glaive de la parole, l'innocence timide que sa vertu ne garantissoit pas de la criminelle oppression de l'homme puissant. Le parlement de Bretagne, fer-

tile en causes célèbres, a vu souvent l'iniquité confier ses arrêts à la renommée, et les larmes du pauvre proclamer dans l'Europe que des grands avoient jugé leur cause. Ce fut de là que l'infortune couvrit d'un voile d'airain les jours de la Chalottais : et si Rennes enfanta le fameux jurisconsulte Desmoulins, elle nourrit aussi des avocats pour plaider les insolences du duc de Duras. Pendant une tenue d'états, ce Duras avoit dit d'un nommé Dugravier, dont on vantoit la probité, si je le voulois j'acheterois cet homme avec cinquante louis. Ce propos fut l'origine d'un procès fameux dont la suite nous rappelle un mot plaisant d'un paysan des environs, qui peint l'esprit épigrammatique que nous accordions tout-à-l'heure aux habitans de ces cantons. Les gens de cour ne croyoient pas à la probité. On vantoit devant le duc de Duras, qui tenoit les états, celle d'un nommé Dugravier. Duras dit, bon, j'acheterois cela pour douze cens francs. Le propos fut rapporté et amena un procès célèbre, mais dont les détails sont étrangers à notre ouvrage. Duras avoit pour avocat un nommé Robinet. Dans une audience qui avoit attiré une foule innombrable de spectateurs, ce Robinet, malgré ses talens, ne pouvoit parvenir à rendre bonne une mauvaise cause, et depuis long-tems fatiguoit l'auditoire par un plaidoyer insignifiant. Un paysan, justement ennuyé comme les autres, s'écrie dans un moment où le silence regnoit : fermez donc le Robinet, il n'en sort plus que de la lie. Cette plaisanterie mit fin

au plaidoyer, et la gravité même des juges n'y pouvant tenir, on leva la séance.

Long-tems les amours, meurtris par les préjugés, errèrent en longs habits de deuil dans les murs de Rennes : et l'orgueil paternel aux prises avec la sensibilité filiale y fournirent de l'aliment aux génies amoureux des fictions romantiques. Quel cœur profondément atteint des passions terribles de l'amour et des sentimens plus doux de la nature, ne bénit pas la révolution au souvenir du nom de la Bedoyère ! Toute la France a connu cette aventure ; et cependant il reste encore de jeunes cœurs, il est encore des êtres aux théâtres qui ne tournent pas leurs regards consolés vers les temples de la liberté et de l'égalité. Hélas ! songez-vous, malheureux, que demain, que ce soir peut-être, l'amour ne vous consultera pas pour vous montrer le bonheur dans des yeux que le hasard vous offrira ? Songez-vous que sans la révolution, ce front charmant sur lequel vous verrez vos destinées écrites, recevroit les stigmates de la flétrissure par les mains superbes d'une famille arrogante ? La révolution ne vous plaît pas ! Et si elle ne fût pas venue, peut-être au moment même que vous consacrez à médire de ses bienfaits, un ministre corrompu signeroit l'ordre fatal qui vous plongeroit dans les cachots, pour venger l'insolence de vos pères outragés par votre amour ! Peut-être dans ce moment même un sbire de la police arracheroit de vos bras et votre femme et vos enfans, dont les embrassemens insulteroient à la cendre fastueuse de vos aïeux. Malheureux ! vous n'aimez pas la révo-

lution ! ah ! dieux ! et la Bedoyère exista ! et pour avoir épousé une comédienne, vous vites ces infortunés époux poursuivis, persécutés, flétris, emprisonnés, parce que leurs vertus s'étoient rencontrées pour donner un grand exemple au monde ! Femmes de théâtres ! savez-vous ce que vous dites quand vous affectez l'aristocratie ? Vous dites, je n'aurois pas été digne d'être l'épouse de la Bedoyère. Vous dites, périsse le monde, pourvu que la corruption dure, pourvu que l'unique soleil soit les vices, pourvu que la masse du globe soit la licence, pourvu que l'unique existence soit le libertinage et le crime. Marionnettes à ressorts ! automates organisées ! à quoi vous servent donc les maximes que les poëtes mettent dans votre bouche ! à qui le parterre prodigue-t-il les applaudissemens qui vous rendent si fières. C'est à la fiction des vertus que vous représentez ! Ces vertus captivent donc le public ? Que n'en essayez-vous !

Le long séjour du parlement à Rennes y avoit neutralisé le commerce. On s'occupe peu de la prospérité publique, dans les lieux où l'on soumet à la discussion les intérêts des particuliers. Peut-être aussi la situation de Rennes, la difficulté des débouchés, la rivière qui l'arrose peu propre à la navigation, n'étoient pas faites pour alimenter l'industrie. Rennes étoit le séjour des grandeurs, et ce séjour n'est jamais celui des inventions. Une scène plus riche en ce genre s'est ouverte sous nos yeux quand nous sommes arrivés à Port-Malo.

Port-Malo, ci-devant Saint-Malo, est un des ports

les plus commerçans de la République. Petite, mais fertile en talens marins, les matelots de cette commune se sont élevés au premier rang en ce genre, et les premiers de la France ont franchi la mer orageuse du Cap Horn, et porté l'intrépidité française sur le vaste océan du sud. Duguai-Trouin, qui méritoit d'être né du tems de la République, et qui, sorti de cette classe que l'ignorante grandeur dédaignoit, fit trembler l'Angleterre et l'Espagne, et présagea la liberté des peuples en forçant les rois à s'humilier devant un grand homme : Duguai-Trouin vit le jour à Port-Malo, et paya par sa gloire à sa patrie la gloire qu'il lui devoit de l'avoir fait naître pour la navigation. C'est aussi le peuple dont le sein avoit nourri Labourdonnaye, et qui, plus foible que Duguai-Trouin, ternit une vie glorieuse par la manie de la noblesse. L'Europe a retenti des démêlés de ce Labourdonnaye et d'un certain Dupleix son concurrent et son successeur dans le gouvernement des Indes. Mais nul n'a jamais su l'origine de cette haine irréconciliable ; et lorsque leurs démêlés compromettoient les intérêts du commerce de la France en Asie, et que le scandale de l'emprisonnement de l'un et du faste insolent de l'autre, flétrissoit le despotique gouvernement de Versailles, qui ordonnoit l'un et mettoit l'autre à contribution, on étoit loin de penser que l'arrogance d'une femme, le libertinage de sa sœur et l'inconduite d'un jeune débauché, avoient amené les discords de ces deux hommes qui troublèrent et l'Asie et l'Europe. Labourdonnaye avoit été nommé commandant des forces

Port Malo.

maritimes de la compagnie des Indes, et se trouvoit à l'Isle-de-France lorsque Dupleix fut envoyé gouverneur à Pondichéri par cette même compagnie. Dupleix, arrivé dans l'Inde, épousa une femme du pays, dont la bêtise orgueilleuse, soutenue par la beauté, trouva le secret de maîtriser Dupleix, l'un des hommes peut-être qui avoit le plus d'esprit et de foiblesse. Cette femme avoit une sœur veuve, que des désirs effrontés et un libertinage effréné rendoient célèbre dans un climat, où la dépravation des mœurs est plus alimentée peut-être par la chaleur du ciel que par les vices du cœur.

Labourdonnaye de son côté, avant de partir de France, trop ami de la frivolité des titres, avoit épousé la fille d'un de ces êtres que l'on appelloit gentilshommes. Cette famille étoit pauvre, et la femme de Labourdonnaye avoit un frère qui joignoit aux vices de son état l'impuissance de les satisfaire. L'odieuse ressource d'une lettre de cachet en délivra sa famille et l'envoya dans l'Inde à la suite de son beau-frère. Une lettre de cachet faisoit bien changer de place, mais non pas de caractère; et cet aventurier s'embarqua avec ses défauts pour obéir aux ordres *d'un roi!* et c'est ainsi que plus de cargaisons de vices traversèrent les mers que de leçons d'humanité.

Bientôt, à l'Isle-de-France, ce jeune homme appuyant son penchant à l'escroquerie de l'espèce de prépondérance que lui donnoit la place et le crédit de son beau-frère, déroba cent mille écus à-peu-près aux négocians de cette colonie, et

s'échappa un beau jour sur un vaisseau avec sa proie et parvint à Pondichéri. Doué d'une figure agréable qu'il soutenoit par le luxe qu'il empruntoit de son vol, il parut avec éclat à la cour de Dupleix. Le mot de cour est le terme technique. Qui dans le monde ne connoît pas le faste insolent que les gouverneurs européens étalent dans l'Inde pour rivaliser avec les despotes asiatiques ? La sœur de la femme Dupleix fut bientôt frappée des charmes de ce jeune étranger, et croyant satisfaire à d'autres goûts en se l'attachant par l'hymen, elle projetta d'épouser bien plus les richesses de son amant que son amant lui-même.

Tant que ce jeune homme n'avoit été que voleur, on n'avoit guère songé à faire courir après lui pour le punir ; mais projette-t-il d'épouser une créole, soudain la femme de Labourdonnaye se croit déshonorée. Son frère pouvoit être un fripon sans qu'elle en rougît, mais il va se *mésallier*, alors tout est perdu. Une frégate est armée, elle part ; il en coûte peut-être quatre ou cinq cens mille livres à la compagnie des Indes ; et pourquoi ? pour aller réclamer un mauvais sujet, à qui il n'auroit fallu qu'une rame et un banc de galérien.

L'objet de la mission ne fut pas caché, on sut que l'on venoit chercher le jeune homme pour l'empêcher de se déshonorer en épousant la belle-sœur de Dupleix. Qu'on se peigne la rage de la femme Dupleix qui s'intituloit la *reine* de l'Inde, et la fureur de sa sœur qui se voyoit arracher le fruit de sa libertine avarice. Dès-lors Dupleix se vit menacé du

ressentiment

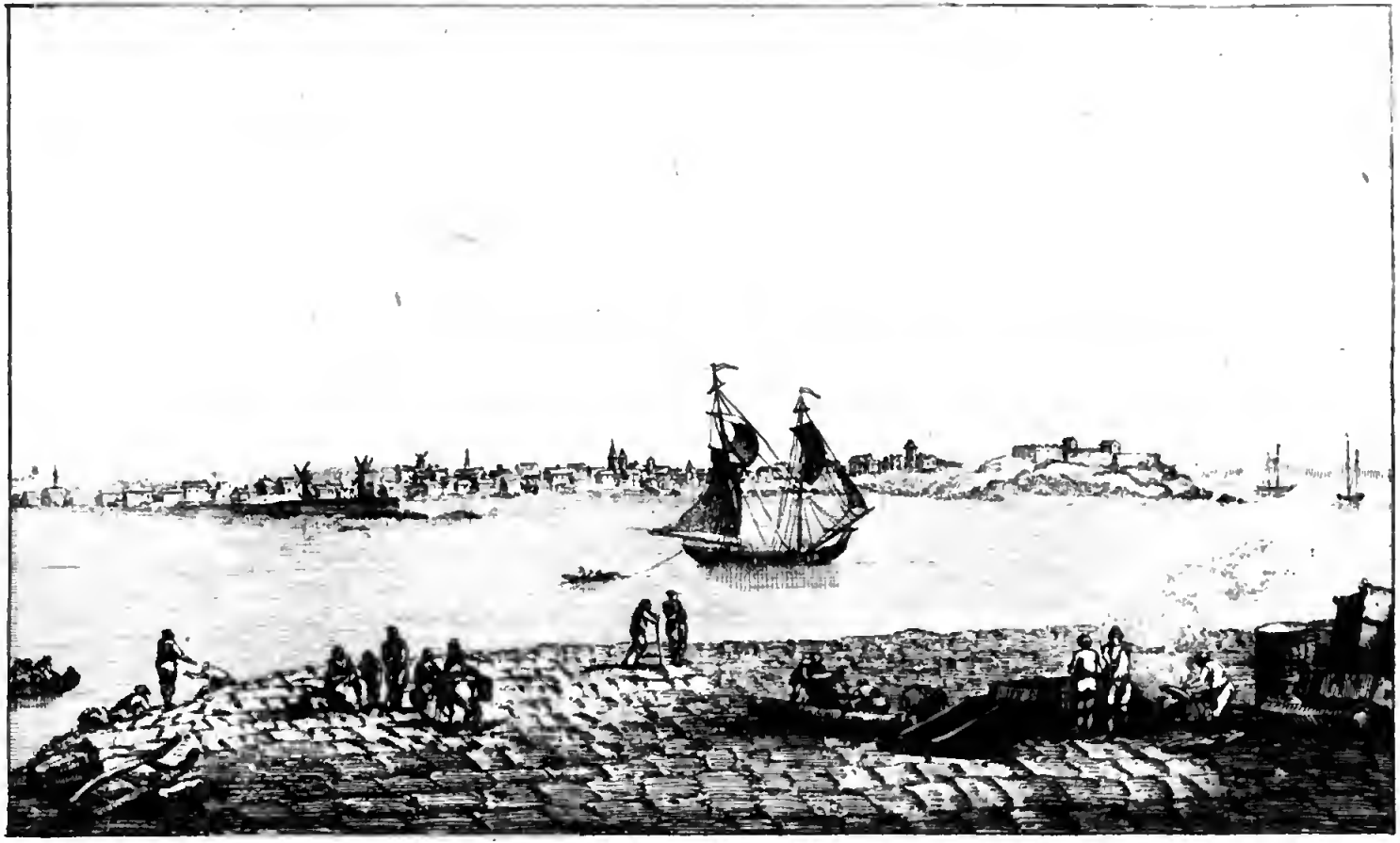

Servan
Vu de la porte de la Marine, du Port Malo.

ressentiment de ces deux furies, s'il n'entroit dans leur vengeance, et tout, jusqu'à la menace du poison si familier aux femmes effrénées de ces cantons, fut employé pour l'asservir à leur fureur. Il céda : et dès-lors s'établit entre Labourdonnaye et lui une guerre dont le bien public fut la victime. De là tous les malheurs de la France dans l'Inde, l'introduction des Anglais dans les comptoirs de la compagnie, les traités ruineux avec les Nababs, la perte de Madras, le siège de Pondicheri, la ruine totale du commerce, et le procès honteux de ces deux hommes, qui se termina par la mort obscure de l'un et par l'indigence bien méritée de l'autre. Qui peut calculer jusqu'où peuvent s'étendre les maux qui naissent de l'immoralité d'un seul homme ! Ayons des mœurs.

Port-Malo est une petite commune ceinte de murailles élevées qui dérobent ses maisons à la vue. Elle n'est séparée que par un bras de mer d'une autre petite commune fort agréable, que l'on nomme Saint-Servant, que l'on prendroit volontiers pour son fauxbourg. Ce port a paru d'une telle importance aux Anglais, que plusieurs fois ils tentèrent de le bombarder pour le ruiner.

Avant de parler cependant des tentatives des Anglais sur Port-Malo, il faut, pour donner un peu plus d'ordre aux évènemens hostiles dont ce département a été le théâtre, rappeller chronologiquement les différentes époques remarquables que son histoire nous présente. Il est sûr que l'indépendance de la Bretagne à l'égard de la France, la facilité

que les rois d'Angleterre avoient de faire alliance avec les ducs qui y *regnoient* en *souverains*, la possibilité d'y faire des descentes et de venir, en la traversant, attaquer et ravager les plus belles contrées de la France ; il est certain, dis-je, que tant de raisons réunies durent ouvrir souvent un beau champ à la rivalité des rois anglais contre les rois français.

Deux politiques armèrent long-tems ces deux trônes l'un contre l'autre. D'abord le désir que les rois Anglais avoient de se libérer de *l'hommage* qu'ils devoient aux *rois* français, sorte de servitude qu'ils brûloient de secouer quant à eux, et qu'ils étoient jaloux de conserver quand ils croyoient leur être due ; ensuite l'attention que les *rois* français avoient d'entretenir et protéger tout ce qui pouvoit porter le trouble en Angleterre et diminuer les ressources d'une puissance dont ils redoutoient la concurrence. Les premiers exploits guerriers que les fastes du département d'Ille et Vilaine nous présentent, tiennent à ce second genre de politique.

Henri II, roi anglais, dont nous avons parlé plus d'une fois dans le cours de ces Voyages, vit sa vieillesse troublée par les révoltes du jeune Henri son fils. Louis VII, dit le Jeune, *roi* français, dont souvent nous vous avons peint la scélératesse, étoit bien digne de caresser dans le jeune Henri un sentiment parricide, et lui offrit toute sa puissance pour l'aider à détrôner son père, ou tout au moins à regner de son vivant. Le jeune Henri, couvert de cette protection, assembla donc facilement une armée ; et telle fut toujours la déprava-

tion de l'humanité, que tous les cœurs se portèrent vers lui et que le vieux Henri se vit abandonné; mais si les premiers jours de la fortune d'un jeune ambitieux arrachoient les courtisans à la vieillesse d'un roi dont la tombe sembloit déjà entr'ouverte, ce vieux monarque avoit une ressource qui rappelle bientôt les méchans, et les range sous les drapeaux de celui qui la possède; je veux dire l'or avec lequel on achète des défenseurs. Il ouvrit ses immenses trésors et prit à sa solde une armée de Brabançons. Voici mot à mot le portrait qu'un ancien chroniqueur nous a conservé de cette armée: « Ces soldats, » dit-il, étoient pillards, voleurs, larrons, infâmes, » insolens, excommuniés. Ils ardoient (brûloient) » les monastères et les églises, ils tourmentoient les » prêtres et les religieux, (il seroit très-possible que, » d'après ce récit, cette armée fût composée de très- » honnêtes gens) ils les appelloient *Cantatours*, par » dérision, et leur disoient quand ils les battoient, » *Cantatours Canter*, puis leur donnoient grands » buffes et grosses gousses ».

Le vieux Henri, convaincu qu'il n'étoit pas nécessaire qu'une armée aimât les prêtres pour vaincre, vint avec ces troupes mettre le siège devant Dol, en 1173. Tous les chefs des révoltés de Bretagne, le comte de Chester et le seigneur de Fougères s'y étoient renfermés. Le siège fut long et sanglant; mais le vieux *roi*, qui avoit une longue expérience de la guerre, les serra de si près, fit donner à la place de si vigoureux assauts et fut si bien servi par ses compagnons brigands qu'il payoit largement,

que la ville se vit enfin obligée d'ouvrir ses portes, et que les *rebelles* furent contraints de se rendre à discrétion.

En 1357, les Anglais reparurent dans ce département ; Rennes éprouva leurs efforts, et ce siège fut l'époque de l'origine de la gloire de (3) Bertrand Duguesclin. Le duc de Lancastre, partisan et peut-être l'amant de la fameuse comtesse de Montfort (4), vint mettre le siége devant cette capitale de la Bretagne. Il n'en pressa pas vivement l'attaque, mais il la bloqua avec tant d'exactitude, que rien n'y pouvoit entrer, et qu'à la fin elle se vit réduite à la nécessité la plus pressante. Un habitant généreux se dévoua pour aller prévenir Charles de Blois, alors à Nantes, de l'extrême danger où se trouvoit Rennes. Il fut assez heureux pour traverser le camp ennemi sans être apperçu, et rencontra sur sa route Duguesclin, à qui il confia le sujet de sa mission. Cet homme en qui l'histoire adulatrice a plus encensé le nom et les honneurs que les talens, ou pour mieux dire dont elle a mesuré les talens sur sa noblesse et ses honneurs, plus audacieux que brave, plus aventurier que héros, rassemble aussitôt une poignée de spadassins qu'il avoit à sa solde, médite d'attaquer une armée toute entière, vient fondre sur les retranchemens anglais, étonne par sa folie, triomphe par excès de démence, renverse tout ce qu'il rencontre, met le feu aux tentes, s'empare de deux cens charriots de vivres qu'il fait marcher devant lui, et entre dans Rennes, où il est reçu comme un libérateur. Le ressentiment d'être laid avoit rendu

cet homme un héros, puisque la bisarrerie des conventions humaines a voulu que l'on nommât héroïsme le meurtre, le massacre et le brigandage. « Je » suis fort laid, disoit-il, et partant je ne serai ja- » mais bien venu des dames; mais puisque je suis » laid et mal fait, je veux être bien hardi ». D'où il faut conclure que si Duguesclin eût été beau, il eût été lâche sans regret. La présence d'un seul homme vaut souvent la présence d'une armée, tant l'imagination est toujours victorieuse du raisonnement ! Les Rennois avec Duguesclin se crurent invincibles. Ce fut en vain que le duc de Lancastre eut recours aux machines les plus terribles pour battre les murs, et qu'il tenta plusieurs fois les assauts; il fut obligé de renoncer à son entreprise, de lever le siège et de retourner à Londres, où la disgrace et la honte l'attendoient.

Ce duc de Lancastre n'étoit pas heureux dans ses expéditions contre la Bretagne. Vingt-un ans après, c'est-à-dire, en 1378, pour détourner l'attention des Anglais, enclins à blâmer son administration, il tenta une nouvelle entreprise contre les côtes de France : il arma une flotte considérable, mit à la voile, porta long-tems la terreur sur les rives de la Normandie, et tout-à-coup, cinglant vers la Bretagne, vint surprendre *Saint*-Malo. Cette ville se trouva heureusement abondamment pourvue de munitions de toute espèce. Dans le premier moment, le *sire* de Malestroit et quelques autres Bretons se jettèrent dans la place. Charles V envoya à leur secours *les ducs de* Bourgogne *et de* Berri, à la tête d'une

armée puissante. Cet appareil formidable de défense n'en imposa point au duc de Lancastre. C'étoit surtout sur l'effet d'une mine qu'il faisoit faire qu'il comptoit pour s'emparer de la ville. Soit que le comte d'Arondel, qui couvroit ce travail avec quelques troupes, se fût vendu aux assiégés, soit qu'en effet il ne fût coupable que de négligence, toujours est-il certain que les Malouins ayant fait une sortie de nuit, le surprirent, chassèrent les Anglais de ce poste, comblèrent les travaux, éventèrent la mine, et réduisirent le duc de Lancastre à faire retraite. Vainement s'emporta-t-il contre le comte d'Arondel, il fut obligé de retourner à Londres, où cette nouvelle infortune acheva de le perdre dans l'esprit des Anglais.

Dans ce siècle, pendant la guerre dite guerre de 47, les Anglais sont revenus devant *Saint*-Malo dans l'intention de le bombarder. Ils comptoient employer dans cette expédition une de ces inventions que le démon de la guerre souffle à l'imagination de l'homme, quand la rage de la destruction s'est emparée de son cœur. Ils appelloient celle-ci machine infernale; bien infernale en effet, puisque c'étoit une énorme frégate remplie de matières combustibles qu'ils comptoient diriger à l'entrée du port à la faveur du vent, et qui de cette manière, entrant sans conducteur, mais toutes voiles dehors, seroit venue se mêler déjà toute enflammée au milieu des vaisseaux enfermés dans le bassin, où elle eût porté le désordre et l'incendie, et éclatant à propos, eût lancé ses débris embrâsés jusques sur la ville, et

consumé dans peu de tems tous les magasins, et peut-être la place entière ; tandis qu'une attaque combinée par terre seroit venue achever la défaite des habitans et de la garnison encore troublés de l'explosion subite de la machine infernale.

La timidité de ceux qui devoient diriger cette machine jusqu'à l'entrée du port, en empêcha le succès. Ils y mirent le feu et l'abandonnèrent trop tôt, ensorte qu'au lieu d'entrer dans le canal, elle dériva et fut s'échouer sur des rochers qui se trouvoient un peu au-delà de *Saint*-Malo même, où son embrâsement et son explosion s'opérèrent sans danger pour les assiégés.

Il ne faut pas passer sous silence un évènement purement physique que l'incendie de cette machine infernale occasionna, parce qu'il favorisa les Français pour chasser les Anglais qui avoient débarqué. Il avoit fait une de ces superbes journées d'été où le ciel est sans nuages, et où l'air devient plus calme encore à mesure que le soleil descend vers l'horison : à la chûte du jour il ne faisoit pas une haleine de vent. L'immense et épaisse fumée qui sortoit de la carcasse enflammée de la machine, et plus encore du soufre, du bitume, de la résine, du goudron qu'elle contenoit, s'élevant perpendiculairement sans rencontrer aucun vent pour la chasser, s'étendit comme un énorme chapiteau sur la ville, et s'électrisa de telle manière qu'elle en vint jusqu'à former un orage purement artificiel. Jamais l'éclair, la foudre, ni la détonation, ne se présentèrent sous une forme, ni accompagnés d'un bruit plus effrayant. L'abon-

dance de la matière électrique étoit au point que le feu saint Elme s'appercevoit sur les clochers, sur les toîts des maisons, et jusques sur les bayonnettes des soldats. Les assiégés profitèrent de cette apparente conjuration des élémens pour faire une sortie et tomber sur les Anglais qu'ils surprirent et forcèrent à se rembarquer.

Le pillage de cette ville auroit fait un tort considérable au commerce de France. Port-Malo étoit alors une des villes maritimes les plus riches. C'étoit une de ces éponges que, dans leurs besoins sans cesse renaissans, *les rois* pressuroient sans pudeur comme sans reconnoissance. Qui croiroit qu'en 1711, des négocians de cette ville prêtèrent à Louis XIV trente millions qui n'ont jamais été remboursés! Quel est donc ce délire qui tient à gloire de verser le fruit de tant de travaux et de dangers dans le gouffre royal, qui, semblable au Carribe, ne revomit jamais ce qu'il a englouti ? Et par quelle démence refuseroit-on à la patrie toujours reconnoissante quelques bribes des immenses bénéfices que l'on peut faire à l'ombre de sa protection tutélaire? Les commerçans sont peut-être les hommes qui ont le plus mal calculé les bienfaits de la révolution. Un roi veut le commerce pour lui, la patrie le veut pour ceux qui le font. Sous un roi, le commerce ne procure pas un bonheur honnête à l'homme; dans une République, le bonheur de l'homme est dans un commerce honnête.

Port-Malo est entouré de murailles épaisses et solidement bâties. Elles sont assez élevées, comme nous

l'avons dit, pour que l'on n'apperçoive point les maisons à l'extérieur de la ville. Le proverbe des chiens qui gardoient cette ville, étoit fondé sur la vérité. Ils gardoient effectivement le port, où l'on ne pouvoit plus pénétrer quand les portes de la ville étoient fermées. L'accident malheureux arrivé à un homme qui, s'étant trouvé surpris par le sommeil, resta oublié dans le port, et fut dévoré par ces chiens, les fit tuer.

Dans le seul canton qu'occupe ce département, se trouvoient jadis trois évêques, celui de Rennes, celui de Dol, celui de *Saint*-Malo. Ainsi la révolution a délivré un seul coin de terre de la république de trois hommes qui, à eux seuls, prélevoient sur le petit nombre d'habitans qu'il renferme, deux cens mille livres de rente peut-être. Ainsi, si l'on calcule ce qui est rentré dans les coffres de la nation, dans ce petit coin de terre, non-seulement par la suppression de ces évêques, de leurs abbayes, de leurs chapitres et de leurs moines, mais encore par celle des gouverneurs, des états-majors, de l'intendant et de ses subdélégués, et par le bien des émigrés, soit de la noblesse, soit du parlement, et que par approximation on parte de ce point donné pour évaluer les immenses richesses que le fisc public a acquises dans toute la France où la même opération a eu lieu, on se persuadera sans peine, que la république est parvenue à un degré de puissance inébranlable, et que c'est vraiment un énorme rocher contre lequel tous les orages peuvent bien souffler, sans même l'effleurer.

Et quelle espèce de gens étoit-ce que ces évêques,

pour que le peuple la regrettât? Il les connoissoit bien peu ! Voici une anecdote arrivée à un évêque de Saint-Malo, qui prouve que, ou trompeurs, ou trompés, ou méchans ou mystifiés, tels étoient ces hommes que la bonhommie du peuple regardoit comme des Dieux. Que depuis la révolution n'a-t-on mis ainsi souvent leurs foiblesses ou leurs sottises au grand jour ! l'extirpation du fanatisme n'eût pas causé de convulsions au corps politique.

Un évêque de Saint-Malo excessivement riche en biens comme en bêtise, fatiguoit le cardinal Richelieu par une cour assidue, et par des sollicitations ridicules. L'humeur du cardinal perçoit involontairement, quelque soin qu'il apportât à la dérober par égard pour *le grand nom* de la famille de cet évêque. Il est vrai qu'un *grand nom* étoit souvent un heureux passe-port pour les ignorans qui le portoient, à l'abri duquel ils pouvoient sans danger mettre leur ineptie en circulation, et forcer les gens à la payer de leur attention. L'impatience du cardinal n'échappa pas à un courtisan malin qui fonda sa fortune sur son adresse à le délivrer de cet importun. Il donna le mot au cardinal, car il falloit de l'art encore pour l'empêcher de se fâcher du service qu'on vouloit lui rendre.

Un jour, le cardinal incommodé étoit dans son lit, et l'officieux évêque lui prodiguoit tout l'ennui de ses soins. Le malicieux courtisan se glisse dans la ruelle du lit. Il étoit ventriloque, et tout-à-coup employant le son singulier de ce genre de voix, il

appelle l'évêque par son nom à diverses reprises. Celui-ci surpris pâlit, tremble, frémit; une sueur froide coule de tous ses membres, il est prêt à s'évanouir. Qu'avez-vous donc ? lui dit le cardinal. — Quoi donc ? *Monseigneur !* N'entendez-vous pas ? — Non, je n'entends rien. — Ah ! mon Dieu ! vous n'entendez pas ? C'est sûrement l'ombre de mon père mort depuis huit jours, qui m'adresse la parole. Et soudain de se jetter à genoux, de tirer un long chapelet de sa poche, garni de plus de vingt médailles dont chaque avoit touché vingt fois à toutes les châsses des apôtres de Rome, et de demander à l'ombre ce qu'elle vouloit. — Ce que je veux, répondit le ventriloque, que tu quittes la cour, où ton salut est en danger, que tu retournes dans ton diocèse pour n'en jamais sortir, que tu y travailles la vigne du Seigneur, que tu t'occupes sur-tout à la conversion des hérétiques, et que tu commences par passer ton chapelet au cou de celui qui est couché dans ce lit. Amen. — Ah ! mon Dieu ! de tout mon cœur. *In nomine patris et filii et spiritûs, etc.* Avec votre permission, *monseigneur* : et soudain, mon évêque berné passe son chapelet au cou du cardinal, se sauve, prend la poste pour son diocèse, d'où il ne sortit plus, et laisse après lui le souvenir de sa sottise dont les oisifs de la cour s'amusèrent pendant vingt-quatre heures. O peuple ! si cet homme, la crosse en main, vous eût dit que les morts lui avoient parlé, vous l'eussiez cru. Que de tems il a fallu pour ouvrir des temples à la raison !

Port-Malo est une ville moderne ; elle n'étoit presque rien encore du tems d'Anne de Bretagne qui y fit

transférer l'évêché d'Aleth ou Guidalet, et lui donna le nom de Saint-Malo ou Maclou, du nom du prétendu premier évêque d'Aleth. Le rocher sur lequel elle est bâtie, étoit d'abord une isle que l'on a jointe, comme nous l'avons déjà dit, à la terre par une chaussée. Cette place importante est bien fortifiée, et n'offre que peu de monumens remarquables : ses rues sont en général étroites, et ses places peu régulières, si l'on en excepte celles que l'on appelloit ci-devant Saint-Vincent, et de la grande Cohue, où l'on voit quelques belles maisons. Cette ville a donné le jour à Jacques Cartier, marin célèbre, à qui l'on dut en 1534 la découverte du Canada.

Dol, où nous nous sommes peu arrêtés, est la plus triste commune de toute la ci-devant Bretagne, petite, mal bâtie, entourée de marais, et conséquemment mal-saine. Elle ne fut d'abord qu'un château de l'antique féodalité, auprès duquel on bâtit une abbaye. Quelques maisons s'assemblèrent, et, dans un tems où un séjour de volupté n'étoit pas encore une nécessité pour des évêques, on y mit un évêché.

Fougères est plus agréable. Sur les confins de la ci-devant Normandie, elle retient encore un peu de la richesse de ce pays fertile. Le pays, l'un des aimables nourrissons des Muses primitives de la France, étoit de cette ville, que Jean II, *duc* d'Alençon, se crut permis de vendre à Jean V, *duc* de Bretagne, pour payer sa rançon au duc de Betfort qui l'avoit fait prisonnier à la bataille de Verneuil.

Vitré, Bain, Redon et la Guerche, sont encore

de petites communes de ce département, qui n'offrent rien à la curiosité du voyageur. C'est à la Guerche que se filent en grande partie les lins dont on fabrique les toiles connues sous le nom de toiles de Bretagne. Les forges de Paimpont ont de la célébrité aussi bien que les toiles que l'on fait à Noyat.

Un miracle annuel, et par conséquent bien plus joli que les autres, rendit long-tems fameuse la petite commune de Montfort, qui en retint le surnom de la Canne. On dit que pendant plusieurs siècles, une canne sauvage venoit tous les ans, le 9 mai, *entendre la messe* à l'autel Saint-Nicolas, suivie de onze cannetons, et à son départ, laissoit un de ses petits en hommage au saint. Cette *pieuse* femelle de canard faisoit ce généreux sacrifice d'un de ses petits, pour accomplir un vœu qu'une jeune fille avoit fait au Saint pour le remercier d'avoir conservé sa virginité. Certes, si la divinité avoit voulu faire un miracle, elle y eût mis plus d'esprit, et, en conduisant à l'autel un oiseau suivi de onze de ses petits, elle n'eût pas été chercher dans la nature un exemple de la fécondité maternelle pour honorer une fille qui avoit voulu rester stérile. Le miracle n'étoit pas d'un Dieu, mais de quelque capucin qui aimoit les canards sauvages. Le miracle ne tint pas devant les calvinistes qui furent maîtres pendant quelque tems de Montfort. Ils mangèrent la mère et les petits, et le miracle cessa.

Le beurre de ce département passe pour le plus délicat de toute la république, et celui de la Prévalais, canton à deux lieues de Rennes, l'emporte en-

core sur celui de tous les autres cantons. Quoique le territoire d'Ille et Vilaine soit fertile en pâturages et en grains, l'agriculture y laisse encore à desirer. Il produit sur-tout des lins et des chanvres en quantité; on y trouve des bois estimés pour la charpente et la construction, des carrières d'ardoise, des mines de plomb et de fer; le miel, les fruits, le cidre et la volaille y sont excellens, et les ports de Cancale et de Port-Malo y rendent le poisson très-commun.

Les grains et les toiles à voile, sont les deux branches les plus considérables de son commerce. Il y a peu de manufactures, et, si l'on en excepte les couvertures de laine, les chapeaux et d'autres objets de bonneterie, on n'y jouit que par l'importation de tous les objets nécessaires à l'habillement. Ce département a plus besoin que tout autre que le gouvernement républicain s'occupe de ses débouchés, et là, plus qu'aillenrs, la nécessité des canaux nous a paru frappante. L'esprit public y est bon, mais l'instruction publique y est nécessaire; le peuple y est propre à la liberté, mais il faut l'élever, et cette éducation y réussira bien, parce qu'on y est plus près de la nature. Otez-y sur-tout la superstition; il y restera peu de préjugés à combattre.

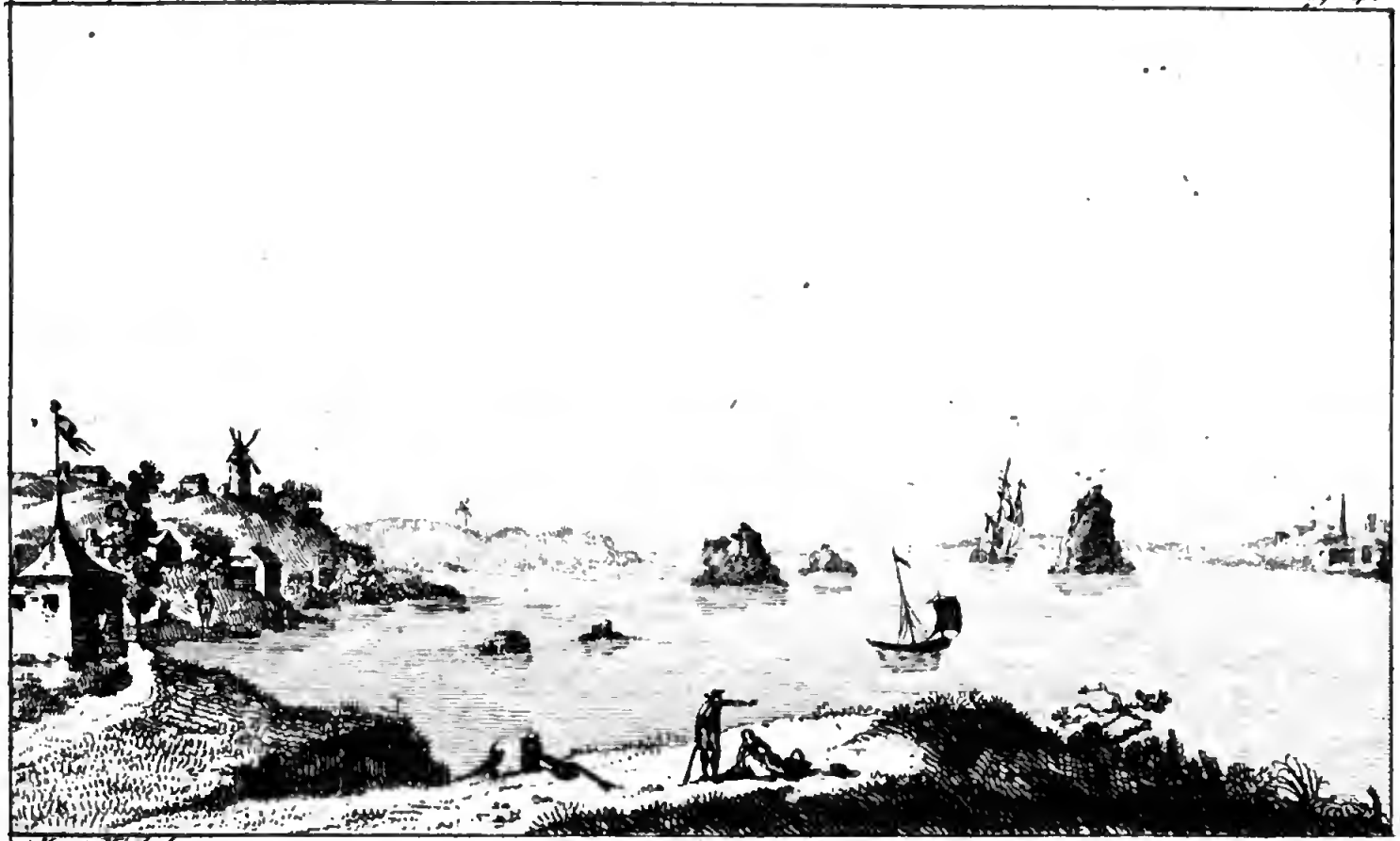

Manz Michel
Del

Baye de Cancale.

NOTES.

(1) L'histoire nous en a conservé une description épigrammatique qu'un certain Marbodus, évêque de Rennes, fit dans le onzième siècle. La voici : son antiquité plus que son style la rend curieuse :

Urbs Redonis, spoliata bonis, viduata colonis;
Plena dolis, odiosa polis, sine lumine solis;
In tenebris vacat illecebris, gaudetque latebris;
Desidiam putat egregiam, spernitque Sophiam.
Causidicos perfalsidicos absolvit iniquos,
Veridicos et pacificos condemnat amicos,
Nemo quidem scit habere fidem nutritus ibidem.

Il est étonnant que cet évêque n'ait pas été saint; on voit qu'il étoit malin.

(2) La Bedoyère étoit fils du *procureur-général* du *parlement* de Bretagne, et fut lui-même *avocat-général* du même tribunal. Il devint amoureux de Sticoti, actrice du théâtre Italien, l'épousa et en eut plusieurs enfans. Les préjugés outragés le poursuivirent et le persécutèrent. C'est une époque célèbre, dont plusieurs personnes vivantes se rappellent encore, que celle où l'on vit le père et le fils dans ce procès fameux plaider l'un contre l'autre, et épuiser toutes les ressources de leurs talens pour défendre, l'un la cause de l'orgueil, l'autre celle de la nature. L'orgueil gagna le procès. La Bedoyère fut déshérité et réduit à la misère pour avoir épousé une femme vertueuse. Cette femme qui n'étoit point connue de la famille, entra quelques années après, comme femme-de-chambre, chez

la mère de son mari; elle en devint la confidente, et par l'étonnante amabilité de son caractère, en vint jusqu'à lui faire désirer que son fils eût épousé une femme semblable. Ce fut là le dénouement de cette étonnante aventure. La Bedoyère se réconcilia avec les siens, et eut l'incroyable générosité de leur pardonner les maux qu'ils lui avoient fait souffrir.

(3) Bertrand Duguesclin, né en 1311, connétable de Castille, puis connétable de France, l'un des héros du quatorzième siècle. Nous aurons plus d'une fois occasion d'en parler.

(4) Il ne faut pas confondre cette belle Montfort avec une Bertrade de Montfort qui fut *reine de France*. Impudique et cruelle, elle fit mourir Foulques, *comte* d'Anjou, qu'elle avoit épousé en premières nôces, et se fit enlever par le roi Philippe premier, à qui elle ne fut pas plus fidèle. Elle crut réparer le libertinage de sa vie, en ordonnant qu'après sa mort on l'enterrât dans le chœur d'un couvent de religieuses.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes;

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, pour la partie du Texte; LOUIS BRION, pour la partie du Dessin; et LOUIS BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un Peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE. *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez Brion, dessinateur, rue de Vaugirard, No. 98, près le Théâtre-Français.
Buisson, libraire, rue Hautefeuille, No. 20.
Desenne, libraire, galeries de la maison de l'Egalité, Nos. 1 et 2.
Lesclapart, libraire, rue du Roule, no. 11.
Et au Bureau de l'Imprimerie, rue du Théâtre-Français, No. 4.

1794.

L'AN SECOND DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS.

L'assassinat de LEPELLETIER et de MARAT, deux Estampes faisant pendant, gravées d'après les tableaux de Brion, peintre, éditeur et dessinateur de cet ouvrage. A Paris, chez BRION, rue de Vaugirard, N°. 98; et chez BANCE, rue Saint-Severin, N°. 115; prix 6 livres chaque en noir, et 12 livres en couleur.

L A
D. DU FINISTERRE
ILLAINE
Lannion
Plestin
Morlaix
Landerneau
Brest
Rostrenen
Signes.
Chef-lieu de Dép.
Chef-lieu de District.
Canton.
Tribunal Criminal.
Tribunal de District.
Evêché. Lieues Communes de 2283 toises.
5
10
46
48
30

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

Si le département d'Ille et Vilaine conservoit encore quelques vestiges de cette richesse agricole que l'industrie française a semée sur toute la surface de la République, s'il présentoit encore à nos regards quelques lambeaux de cette draperie superbe dont la France semble s'enorgueillir aux yeux des autres nations : ce charme de l'agriculture dont l'étonnante variété délasse le voyageur et fait couler dans son ame cette douce mélancolie qu'enfante l'active paix des campagnes, cette aimable magie a tout-à-fait disparu pour nous. C'est une vaste solitude, ce sont des déserts immenses que nous croyons parcourir. Ici les plaines nébuleuses des airs, que le corbeau traverse lentement en signalant les tempêtes, sont de loin en loin frappées par le son aigre de la musette rustique, dont les accens aigus arrivent en gémissant jusqu'à l'oreille attentive ; elle écoute, le silence succède. Il semble que la mort a suspendu le souffle, et vainement alors le cœur demande des

êtres vivans à la nature. L'œil se prolonge sous l'horison ; la pensée portée sur les ailes du regard, s'élance au loin sur les routes blanchâtres qui se déroulent dans les vallons. La grisâtre bruyère, ou les bois ténébreux, ou les mornes étangs qui baignent de leur onde fétide les glayeuls qui vacillent sur leur surface, l'attristent dans sa course. Le tems s'écoule, le soleil roule sous les cieux, le char du voyageur fournit sa carrière, nul homme ne se présente : et l'on diroit que d'un village à l'autre c'est un tombeau de trois lieues que vous venez de parcourir.

En effet, moins habiles, moins actifs, moins industrieux, les habitans de ce département se montrent moins jaloux qu'ailleurs du luxe champêtre. Si le soc quelquefois y trace les sillons, ils se couvrent de sarasin dont le verd sombre ne rappelle jamais l'abondance des moissons. Ici l'oreille n'est point frappée du tumulte intérieur des manufactures, et le bruit des métiers n'invite pas le génie du commerce à se fixer dans ces asyles. Mais gardons-nous de blâmer les habitans de ces cantons : peut-être portent-ils le bonheur dans leur sein. Souvent notre imagination, plus brillante que raisonnable, demande aux champs plutôt un bonheur romantique qu'une félicité champêtre. Nous aspirons plutôt les décorations de nos théâtres que les sites de la nature. Les campagnes de la Crète, ou les rives d'Alphée, se sont peintes sur le rideau de cette imagination. Quand la main de la vérité le tire, et que nous voyons les champs tels qu'ils sont, nous croyons que le vol fugitif du bonheur l'entraîne loin de nous : ce

n'est que la réflexion qui nous ramène lentement aux pieds de la vertu rustique, où nous trouvons ce bonheur que nous croyons éloigné pour jamais. Oui, le bonheur est ici, car il est par-tout où les besoins ne sont pas.

Cependant il ne faut pas croire que ce département soit totalement inculte. Le territoire de Port-Brieuc, ci-devant Saint-Brieuc, qui en est le chef-lieu, rapporte du blé avec une sorte d'abondance; et peut-être même les habitans n'auroient qu'à vouloir pour qu'il disputât de fertilité avec d'autres cantons célèbres à cet égard dans la République. Mais la *routine*, cette éternelle proscription de l'industrie, la *routine*, dont le sceptre coagule tous les arts, et semble sur-tout décrire autour des habitans de la campagne un cercle qu'ils frémissent de franchir, la *routine* amortit ici plus qu'ailleurs le génie, repousse les conseils et glace les facultés. Nos pères, vous disent-ils, ont travaillé de la sorte, ils n'ont défriché que ce champ; nos pères en savoient plus que nous, nous devons faire comme eux. Ainsi, le respect pour la vieillesse, mal interprété, devient pour les enfans un brevet d'absurdité. Ils ne conçoivent pas que les inventions humaines meurent, si elles cessent de grandir, et que là où l'on fixe un terme à l'art de l'agriculture, on creuse le tombeau de ceux qui professent cet art. L'homme ne commence à vivre que quand il cesse de grandir; les arts quand ils cessent de croître, commencent à mourir.

Les toiles et les fils sont le principal commerce de ce pays, et sont peut-être une entrave de plus

à l'agriculture. Lorsqu'un champ de lin promettra à une famille l'existence, que cet espoir enchaînera l'homme au bout d'un métier, la femme en face d'un rouet et les enfans autour des fuseaux, et qu'ils pourront, avec l'argent que cette occupation leur rapporte, aller dans les marchés chercher le blé nécessaire à leur nourriture, il est clair qu'ils n'iront pas le demander à la terre, et que les entours de la maison du tisserand se tapisseront de landes et de genêts, sans que l'on puisse accuser la nature d'injustice. Il n'est pas sans doute du génie républicain de contrarier aucun genre d'industrie, mais peut-être seroit-il de la sagesse du gouvernement d'ordonner qu'un seul homme par chaque famille de paysans s'occupât du défrichement, et de consacrer ainsi dans chaque foyer champêtre un autel à l'agriculture.

Ces toiles qu'on fabrique, et ces lins que l'on file dans le département des Côtes-du-Nord, n'ont pas la même destination. Les toiles ne sont pas pour le compte de la République; elles s'exportent presque toutes en Espagne, par le commerce de Port-Malo, qui va les déposer à Cadix, d'où elles passent aux Indes: et c'est sur la consommation qui s'en fait ainsi dans les possessions espagnoles, que l'on règle chaque année leur plus ou moins de valeur. Les fils prennent un autre débouché; ils se vendent dans les marchés du pays, à Port-Brieuc, à Montcontour, à Lamballe, etc., d'où ils passent aux fabriques de Léon: et cet excédent même de matières premières suffit pour prouver que l'industrie est ici au-dessous des productions de la nature.

Le cidre est la boisson commune des habitans de ce département, et les arbres fruitiers s'y trouvent avec assez d'abondance. Les vins de Bordeaux de qualité inférieure y sont ceux que l'on y trouve fréquemment, parce que le voisinage de la mer y rend leur arrivage plus facile et moins coûteux. Nous avons déjà remarqué ailleurs que l'ivresse est plus commune dans les cantons où la vigne est étrangère que dans ceux où on la cultive. Ici, nos observations nous ont confirmé dans cette opinion : mais elles se sont portées plus loin ; c'est que le caractère moral de l'ivresse reçoit des nuances diverses de la qualité de la liqueur. L'ivresse met en délire la faculté de l'homme, et transforme en cahos toutes les affections que la main de la raison s'étoit plue à classer, si l'on ose le dire, par rang de taille. Ainsi, dans un homme ivre l'on n'est point étonné de voir la colère et la tendresse se tenir sous le bras, l'indifférence et la sensibilité marcher de compagnie, et la folie et la fureur du raisonnement se disputer le pas. Mais ce groupe de contrariétés, toujours uniforme dans l'homme que le vin égare, ne marche pas cependant sous le même dais. Là, il s'avance follement sous le pavillon de la gaieté bruyante ; ailleurs, il semble marcher avec la gravité de la réflexion sous l'étendart de la mélancolie. Ainsi, les vins de Champagne et de Bar font un peuple de fous du grave Hollandais et du Belge pesant; ainsi, les vins de Porto font un assemblage de brutes de l'ouvrier anglais, tandis que le Bourgogne fait un peuple de sylphes des mal-adroits milords ; ainsi

le Bordeaux, indigestif et froid, fait un monde d'automates du Breton ouvert et franc. Le philosophe excuse les jouissances que les plaisirs indiquent, mais il gémit des plaisirs qui n'indiquent pas des jouissances, et l'ivresse est de ce nombre. Peut-être ne se présente-t-elle pas ailleurs sous un aspect plus révoltant que dans la ci-devant Bretagne. La déraison, la fureur, la soif du sang, le carnage, découlent ici de la coupe des Ménades ; et le Breton, si franc, si loyal, voit son caractère se noyer dans les humides rubis du Bordeaux décevant: et si les victimes manquent à l'égarement de sa raison, c'est sur lui-même que sa rage s'exerce, et l'air gémit souvent des coups effrénés que sa tête en délire assène contre les murailles insensibles.

Le régime monarchique avoit dû incruster à la longue la passion de l'ivresse. Il faut des instans d'oubli à l'homme que les tyrans fatiguent. Le sommeil n'est pas toujours un délassement dans l'esclavage: les rêves avertissent souvent des maux de la journée. Où donc chercher le repos? Dans le simulacre de la démence, et le plus grand crime des despotes fut d'amener l'homme à renverser le trône de sa raison pour oublier que le trône des rois étoit debout. Espérons que les jours des mœurs républicaines rendront au vin son aimable chasteté. Il étoit pardonnable qu'en sortant des temples du mensonge, le champêtre habitant, excédé des momeries d'un prêtre dont il ne devinoit ni le sens ni l'objet, courût au fond d'une cave chercher de plus douces chimères. Mais aujourd'hui, quand il quit-

tera les autels de la raison, il craindra de blesser dans ses jeux la déesse qu'il a vu lui sourire dans son temple. Tendrement assis en présence de ses Lares, il verra sa femme, ses enfans, son ami, presser de leurs lèvres caressantes la place où ses lèvres se seront reposées sur le bord de la coupe hospitalière. Il boira assez pour aimer davantage, il boira assez peu pour se voir mieux chérir. Ses sens doucement réchauffés descendront de la gaieté aux chansons, et des chansons aux caresses. Le sommeil viendra pour lui lentement sur les ailes de la paix ; et le soleil à son retour ne trouvera point empreinte sur ses paupières appesanties l'histoire des orgies de la veille.

O mœurs républicaines ! mœurs des premiers âges du monde ! mon cœur s'embrâse, mon génie s'aggrandit à votre aspect ! C'est aujourd'hui que je pressens l'immortalité des humains. Avenir ! soulève de tes mains obscures le voile qui nous dérobe les destins. Oh ! console mon ame encore meurtrie par le souffle des tyrans. Que je voie la vertu s'avancer majestueuse à travers la galerie des siècles. Ces siècles sont les colonnes du tems, montre-moi la félicité de ma patrie, suspendue à ces colonnes mobiles; montre-moi l'intrigue, l'ambition, la tyrannie et la guerre abîmées dans ce précipice où descend la minute qui se déroule de l'axe du monde. O avenir ! montre-les-moi, tu le dois, car j'aimai ma patrie ? Eh bien ! que crains-tu ? de m'indiquer l'heure où je me reposerai dans le sommeil de la tombe. Eh ! qu'importe ? si

je vois que le globe se couchera dans la félicité comme il s'est levé dans la nature.

Saint-Brieu, ou *Brieuc*, ou *Brieux*, car on le trouve écrit de ces trois manières, aujourd'hui Port-Brieu, est le chef-lieu de ce département. Cette ville reçut ce nom de saint Brieu de son premier évêque. On l'appella dans la basse latinité, *Briocum fanum S. Brioci.* Quoique cette commune porte le titre de port de mer, elle est cependant éloignée de l'Océan d'une demi-lieue. Elle est située dans un fond, entourée de montagnes assez élevées pour lui dérober la vue de la mer, à laquelle elle communique par un canal que forme la petite rivière appellée *Goet.* Cette ville est passablement bâtie, ses rues sont assez larges et ses places assez belles. Elle n'a ni fossés ni murailles, ensorte qu'il n'y a nulle ligne de démarcation entre la cité et les fauxbourgs, excepté du côté de celui que l'on appelloit Saint-Michel, où l'on avoit commencé à élever un mur ou rempart, dont il n'existe qu'un pan à peu près de cinquante toises de long. Le couvent des cordeliers étoit un des beaux bâtimens de cette commune, et avoit un jardin assez agréable et fort spacieux, où ces moines, qui prétendoient vivre d'aumônes, ne laissoient pas toujours entrer ceux qui leur faisoient la charité. Aujourd'hui la raison en a ouvert la porte, et la nation est rentrée dans un bien que l'oisiveté politique avoit dérobé à l'industrie crédule.

Nous sommes entrés dans ce département par Dinan, la première commune qui se présente sur la route quand l'on vient de Dol. Cette ville étoit jadis la

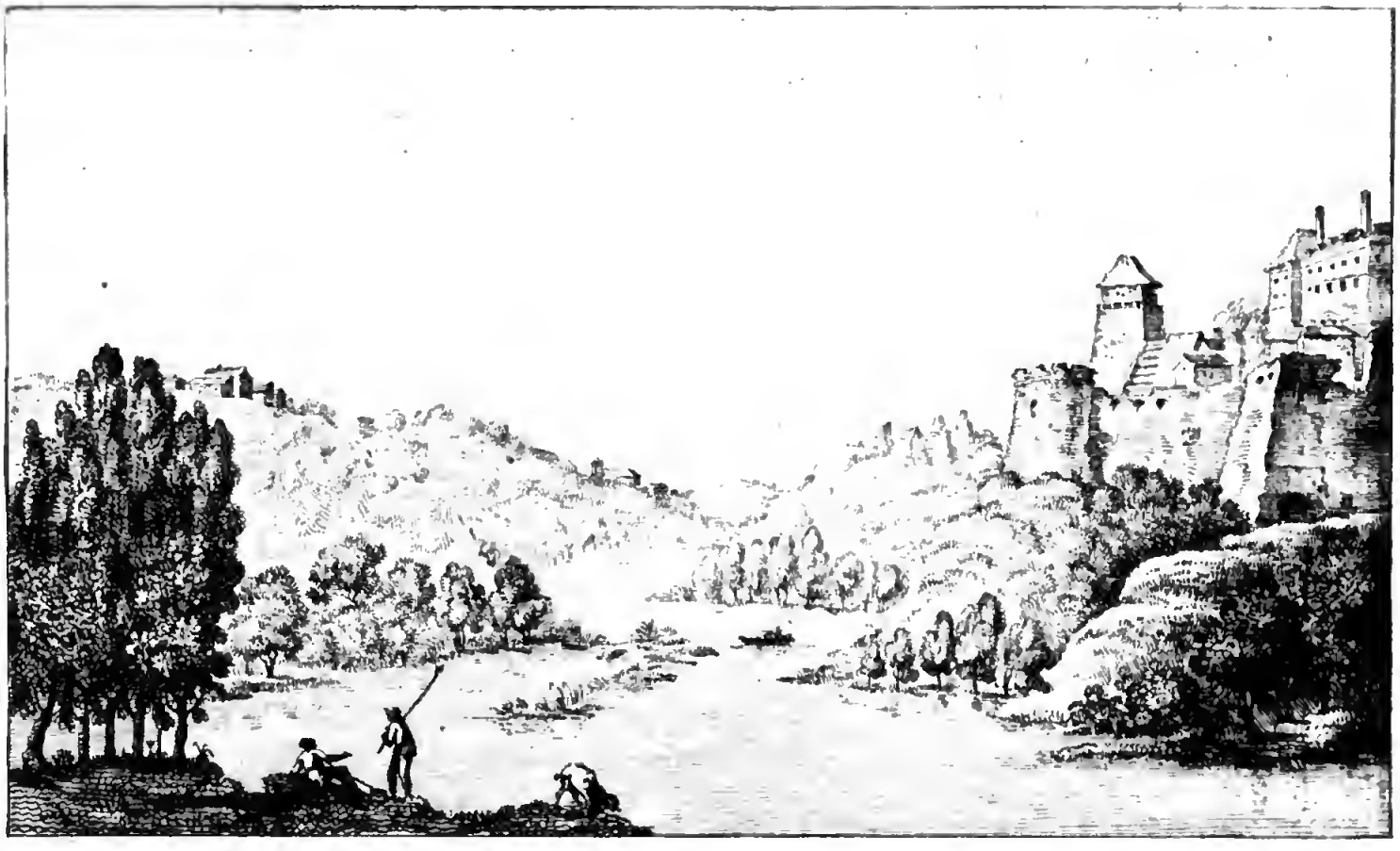

Dinan.

maison de plaisance des *ducs* de Bretagne. Elle est située sur une montagne escarpée de tous les côtés, et étoit défendue par un antique château dont les murailles tomberont, si elles ne le sont déjà, devant le décret sage qui a ordonné la démolition de tous ces antiques repaires de la féodalité. Les murailles de Dinan sont si épaisses, qu'un carrosse pourroit sans danger rouler dessus. Les environs de cette commune, arrosés par la petite rivière de *Rance*, sont fertiles en grains, et sur-tout en lins, dont se font la majeure partie des fils et des toiles dits de Bretagne; ces toiles se vendoient communément à une foire célèbre de Dinan, qui se tenoit tous les ans la première semaine de carême, et leur produit se montoit à plusieurs millions. C'est une des communes de la ci-devant *Bretagne* où les états se sont tenus le plus fréquemment.

Nous n'avons fait, dans le département d'Ille et Vilaine, que vous indiquer ces états. Il est bon de fixer un moment votre attention sur leur antiquité et sur la manière dont ils se tenoient, pour vous rappeller combien les droits du Peuple y étoient négligés, quoiqu'ils eussent l'air d'être consacrés au maintien de ces mêmes droits.

Les états, dits de Bretagne, se tenoient jadis tous les ans; mais depuis 1630 on ne les assembla plus que tous les deux ans. Il sembleroit que cette assemblée intéressant les droits de la nation bretonne, ou, pour mieux dire, étant conservatrice des droits de la nation bretonne, ce seroit elle qui, par sa volonté, auroit dû convoquer cette assemblée? Point du tout,

la convocation en étoit annexée à celui dont l'intérêt étoit d'atténuer et d'anéantir, s'il lui avoit été possible, ces mêmes droits. Ainsi, *le roi* avoit le pouvoir de retarder et même de suspendre à son gré cette convocation ; aussi, lorsque la cour prévoyoit quelque mécontentement de la province de Bretagne, la menace d'annuller la forme de gouvernement de pays d'états étoit-elle mise en avant ; et l'on se servoit du désir même que la Bretagne avoit de conserver ce qu'elle appelloit ses privilèges pour attaquer ces mêmes privilèges, et on ne lui rendoit ses états que quand on étoit sûr qu'elle ploieroit un cou obéissant sous le joug, et que ces mêmes états, loin de lui être de quelqu'utilité, serviroient au contraire à confirmer l'oppression dont on prétendoit l'accabler.

Cette convocation se faisoit par lettres de cachet, c'est-à-dire, dans la même forme dont le gouvernement arbitraire de la monarchie française usoit pour plonger ses victimes dans les cachots. Ces lettres de cachet étoient adressées premièrement aux évêques, abbés et chapitres de la province ; car vous n'ignorez pas que le clergé avoit l'orgueil d'être compté pour le premier corps de l'état ; ensuite aux *barons* et à certains gentilshommes, et enfin à toutes les communautés de Bretagne. Cette distinction constituoit les trois corps, du *clergé*, de la *noblesse* et du *tiers-état*. Ces lettres de cachet étoient des ordres auxquels le gouverneur joignoit une circulaire d'invitation de se trouver au lieu et jour désignés pour la tenue et l'ouverture des états.

L'ordre du *clergé* qui assistoit aux états, étoit composé de neuf évêques de la province, des députés des neuf chapitres des cathédrales, et de quarante-deux abbés; les évêques et les abbés y assistoient en rochet et en camail, et les capitulaires en bonnet carré et en soutane. Comme on le voit, on s'inquiétoit peu du peuple de prêtres appellés curés ou vicaires, qui sacerdotalement ne valoient guère mieux que tous les monseigneurs, mais qui par état plus rapprochés du Peuple, eussent au moins été de quelqu'utilité dans une assemblée où l'on faisoit semblant de s'occuper de lui. Mais comme le haut clergé ne venoit là que pour accorder au *roi* l'argent qu'il lui prendroit fantaisie de demander, et que ce haut clergé étoit bien dans l'intention de faire payer ce don, qu'il avoit l'air de faire, au clergé inférieur, il étoit tout simple de l'éloigner d'une assemblée où il auroit pu trouver cette générosité peu de son goût.

L'ordre de la *noblesse* étoit composé de neuf barons et de tous les gentilshommes appellés ou non appellés, pourvu qu'ils fussent originaires de la province, ou qu'ils y possédassent des biens : et c'en est assez pour deviner quelle nombreuse tourbe de houbereaux accouroit à ces états, où le privilège de boire, manger et s'ennivrer sans qu'il lui en coûtât un écu, n'étoit pas celui dont la *noblesse* bretonne fût le moins jalouse.

Enfin, *l'ordre* du *tiers-état* étoit composé des députés des quarante communautés de la *province*. A l'exception de quelques-unes de ces communautés,

qui avoient le droit d'envoyer deux députés, toutes les autres n'en envoyoient qu'un; et, certes, quoiqu'ils représentassent le Peuple, le choix en étoit communément mauvais. C'étoient presque toujours des gens de robe et de chicane, dont l'égoïsme, la mauvaise foi et la vénalité étoient le partage. Quoi qu'il en soit, ce *tiers-état* n'avoit qu'une seule voix.

Jadis le plus ancien évêque présidoit l'assemblée; mais comme le frivole orgueil de cette prérogative faisoit faire souvent des mensonges à ces messieurs, ou occasionnoit entr'eux des rixes violentes, dont le résultat étoit d'envoyer ces *saintes* gens tout droit en enfer, pour enlever à l'avenir de si précieuses recrues au prince des ténèbres, on décida que le président des états seroit désormais l'évêque du diocèse dans lequel ils seroient tenus. Mais le diable n'y perdit rien, et l'intrigue, remplaçant les coups de poing, les *saints* évêques se damnèrent en cabalant pour faire donner la préférence aux lieux de leur pontificat. Les *barons* de Vitré ou de Léon étoient de droit présidens de *l'ordre* de la *noblesse*; en leur absence, c'étoit le plus ancien des *barons*, et, en l'absence de celui-ci, celui que la noblesse choisissoit; enfin, les *sénéchaux* ou *présidens* des quatre grandes *sénéchaussées* présidoient *l'ordre* du *tiers-état*.

C'étoit peu de chose que la ridicule composition de cette assemblée, en comparaison de l'épouvantable multiplication de la tyrannie royale. Le *roi* n'assistant pas en personne à cette assemblée, il s'y reproduisoit de cent manières différentes, et vingt tyrans de tous costumes venoient représenter la ty-

rannie d'un seul. On appelloit ces gens-là les commissaires du *roi*. D'abord le gouverneur de la province, les deux lieutenans-généraux, les trois lieutenans de *roi* de la province, voilà pour l'épée; ensuite deux commissaires du conseil, le premier, le second et le troisième présidens du parlement, le premier, le second présidens de la chambre des comptes, les gens du *roi* du parlement, le procureur-général de la chambre des comptes, voilà pour la robe; enfin, les deux présidens et le procureur du *roi* du bureau des finances, le grand-maître des eaux et forêts, le receveur-général du domaine et les contrôleurs généraux des finances de la province, voilà pour le fisc. On peut dire que c'étoit bien du monde pour représenter un *roi*; aussi l'étoit-il à merveille, car il étoit rare qu'il se trouvât un honnête homme parmi tous ces gens-là.

Dans la salle où devoit se tenir l'assemblée, on bâtissoit une sorte de théâtre élevé de sept à huit pieds, qui occupoit la moitié de la salle. Au fond de ce théâtre, sous un dais magnifique, on plaçoit deux fauteuils égaux en dimension, qui se joignoient, et étoient occupés par les présidens de l'*église* et de la *noblesse*; à côté du président d'église, les évêques; plus bas qu'eux et séparés par une cloison à hauteur d'appui des abbés et des députés des chapitres; et plus bas encore, les députés du *tiers-état*, dont le président, comme on l'imagine bien, ne partageoit pas les honneurs du dais. O Peuple! et voilà l'estime que l'on faisoit de vous dans une assemblée où l'on se vantoit que vos droits étoient conservés, et dont l'or-

gueil monarchique s'indignoit souvent encore, malgré le mépris que l'on vous y marquoit.

Du côté du président de la *noblesse*, étoient les *barons*, et après les *barons*, le reste de la *noblesse*.

L'assemblée ouverte, on nommoit dix-huit députés, présidés par un évêque, pour aller chercher les *commissaires du roi*. On les introduisoit, et par un ridicule bisarre, ces gens tournoient le dos précisément à ceux à qui ils venoient parler. Le gouverneur, dans un fauteuil, les pieds sur un tapis de velours, tournoit le dos aux deux présidens du *clergé* et de la *noblesse*, et les autres commissaires successivement aux autres *nobles* et prêtres, ensorte qu'ils formoient un double rang en dedans du théâtre. Je vous ai dit que parmi ces commissaires étoient nommés le second et le troisième présidens du parlement, mais ces messieurs ne s'y trouvoient jamais, et vous ne vous douteriez pas pourquoi? C'est que l'*étiquette* vouloit qu'ils n'eussent que des chaises sans bras, tandis que le premier président en avoit une à bras; et cette distinction étoit la *sublime* raison que leur orgueil appelloit pour excuse de leur absence.

La première séance se commençoit à lire la commission générale, ou les *pouvoirs* donnés par *le roi* à ses commissaires; la seconde, à demander le don gratuit; et la troisième, à l'accorder. Voilà le sommaire des graves occupations de ces assemblées si fameuses. Cette besogne ne valoit guère la peine d'être précédée par une intercession solemnelle au saint Esprit, que l'on appelloit *messe*. On sent que l'esprit, sous quelque forme qu'on le suppose, n'étoit

pas

pas fort nécessaire en pareille circonstance. On ne s'inquiétoit guère si le don gratuit étoit onéreux, oui ou non, à la province ; mais l'important étoit de cabaler pour se faire nommer de la députation qui devoit porter les cahiers *au roi*, parce que cette députation valoit douze mille francs à chaque député du clergé et de la noblesse, et huit mille francs au député du tiers-état ; car quoiqu'il eût besoin, comme les deux autres, pendant sa députation, d'avoir des chevaux et une voiture pour faire sa route, de faire les quatre repas par jour et d'avoir un lit à Paris ou à Versailles pour dormir, il falloit cependant bien que quatre mille francs de moins lui rappellât qu'il étoit de la classe du Peuple, qui donnoit dans ce don gratuit quatre millions de plus que les deux autres classes. Il est vrai qu'il avoit l'honneur de voir son nom couché alors dans l'importante gazette de France, où les chiens blessés à la chasse du *monarque* partageoient souvent avec les *duchesses* l'honneur d'être cités.

Ce n'est pas sans raison que je me suis appesanti sur la puérilité de ces détails. Ce n'est que par le souvenir des grandes enfances de nos pères que nous garantirons nos descendans de ces misères d'appareil ; c'est en leur racontant ces comédies empesées que la monarchie faisoit jouer pour amuser et prolonger l'engourdissement du Peuple, que nous leur apprendrons que parmi les acteurs et les spectateurs, il n'existoit pas un homme. Dans le département d'Ille et Vilaine, je vous ai peint l'immoralité de ces hommes, et peut-être devois-je con-

soler l'humanité en les représentant tels qu'ils étoient en effet, d'insipides mannequins que le despotisme faisoit mouvoir à son gré.

Dinan fut le théâtre de l'une de ces grandes catastrophes, ou, pour mieux dire, de l'un de ces forfaits que l'on ne trouve que dans les races de ces hommes que l'on appelloit *souverains*, et dont les crimes sembloient se mesurer sur l'opinion que le reste des hommes avoit eu la foiblesse de concevoir de leur prétendue élévation. L'amour, ce consolateur du pauvre, cet ami du philosophe, ce corrupteur et ce bourreau *des grands*, prépara cette épouvantable tragédie; elle se passa entre des esclaves et des tyrans: est-il étonnant qu'elle portât un caractère exécrable? Gilles de Chantocé étoit le second fils de Jean IV, *duc* de Bretagne, et de Jeanne, dite de France, sœur de Charles VII. Son frère aîné succéda à leur père, sous le nom de François Ier. Une des grandes maladies dont le républicanisme a guéri les hommes aujourd'hui libres, c'est sans doute l'habitude de ces vœux indiscrets que le vulgaire formoit à l'aspect de ces hommes accablés de leurs grandeurs. Le vil penchant que l'on avoit à comparer sa fortune, que l'on osoit dire obscure, parce qu'elle n'avoit ou ne devoit avoir que la vertu pour éclat, avec l'apparente félicité que l'on supposoit à ces mortels élevés, étoit un cancer rongeur que le frottement de l'esclavage avoit attaché au corps des nations. Chantocé, fils et frère de deux ducs de Bretagne, neveu *d'un roi*, puissant en richesses, et paré des dons de la figure; quel homme de son

tems n'auroit dit, je voudrois être Chantocé ? Que lui manquoit-il pour être heureux ? Les sentimens de la nature que l'on ne trouva jamais dans les palais, la médiocrité du sort qui met à l'abri des envieux et des rivaux, et l'accoutumance à l'infortune qui bronze les vertus contre l'atteinte des revers. Il crut entrevoir le bonheur dans les charmes d'Alix de Dinan, et ne se doutoit guère qu'en lisant dans ses yeux les faveurs de l'amour, il y lisoit l'arrêt d'une longue mort, la sentence d'un supplice de trois ans et dix mois. Quand Alix de Dinan se laissa charmer par Chantocé, elle étoit aimée par Arthus de Montauban. Ce rival s'apperçut bientôt de la préférence qu'un amant fortuné obtenoit sur lui, et dès-lors toutes les fureurs dont la jalousie peut tourmenter un cœur que la fierté et l'ignorance disposent à la férocité, s'emparèrent d'Arthus de Montauban. Cependant, il faut l'avouer, cette espèce de respect gigantesque que dans ces tems de chevalerie féodale on portoit aux femmes de *haute qualité*, et qui, s'il répandoit des glaces sur l'amour, les garantissoit aussi des emportemens d'un amant dédaigné; ce respect, dis-je, fut un voile dont se couvrirent les amours d'Alix et de Chantocé, et qu'Arthus n'osa lever. Les *ducs* de Bretagne s'étoient arrogé le droit de casser, non-seulement dans leur famille, mais encore parmi *les grands* de la Bretagne, les mariages qu'ils jugeoient disproportionnés. Alix et Chantocé, craignant les effets de cette loi, avoient soigneusement dérobé à tous les yeux les nœuds chéris d'un hymen que l'amour avoit assemblé. Cependant

Arthus, éclairé par les froideurs d'Alix, trop jaloux pour ne pas deviner la cause de son indifférence, mais trop peu délicat pour supposer que la vertu fût d'accord avec les sentimens de préférence qu'elle accordoit à un autre, cherchoit tous les moyens de se convaincre d'une vérité qu'il redoutoit et brûloit de savoir. Enfin, il parvint à s'assurer par ses propres yeux du bonheur de son rival, et sans s'inquiéter si l'hymen avoit ratifié une union qui déchiroit son cœur, il courut dévoiler cette intrigue au duc François Ier, frère de Chantocé. L'orgueil de celui-ci allarmé ordonna à son frère de renoncer à un attachement qu'il regardoit comme déshonorant pour son sang. Il n'étoit plus tems. Alix portoit dans son sein les fruits de l'hymen le plus tendre. La fureur de François fut au comble quand Chantocé lui avoua cette alliance, et n'écoutant que sa rage, il le fit plonger dans un cachot. Le cruel Arthus devint alors son plus cher confident. Ce monstre, l'aigrissant sans cesse contre son malheureux frère, parvint à écarter tous ceux qui cherchoient à s'intéresser à lui. Ni ses amis, ni les larmes d'une épouse infortunée, ni les caresses innocentes d'un enfant au berceau, ne purent arriver jusqu'à lui. Le barbare fratricide et son exécrable complice tentèrent de justifier leur scélératesse en prêtant à Chantocé des intelligences avec les Anglais, alors ennemis du duc, et en lui supposant des crimes bien étrangers à la douceur de son caractère. Enfin, après trois ans et dix mois de captivité, ces monstres, fatigués de la longue agonie qu'ils faisoient souffrir à leur vi-

time, la firent étouffer entre deux matelats. Ainsi fut traité le neveu *d'un roi*, le fils et le frère d'un *souverain*. A quoi servoient donc les grandeurs, et devoit-on être si jaloux de les posséder, lorsqu'elles ne mettoient pas à l'abri de l'infortune ? Que dis-je ? quand elles triploient leur poids.

Les siècles d'ignorance sembloient prêter encore une teinte plus tragique à ces grands attentats de ces hommes puissans, et la superstition les entouroit, aux yeux des peuples, d'une sombre magie de divinité. Ce François de Bretagne ne craignit pas de faire étouffer son frère, il auroit cru commettre un crime de ne pas lui donner un confesseur pour le préparer à se laisser assassiner. Le confesseur de Chantocé fut un capucin, et tel étoit l'ascendant politique que les prêtres avoient pris sur les princes, qu'ils ne s'opposoient jamais à leurs forfaits, pour ne pas devenir les ennemis de leurs passions, mais qu'ils leur laissoient le loisir de les commettre, pour en imposer au peuple, en s'arrogeant le droit de les leur reprocher en public ; accord perfide entre le sceptre et le sacerdoce, qui laissoit au sceptre toute l'extension du crime, et qui prêtoit au sacerdoce l'autorité de la parole sur le foible, par la feinte autorité du reproche envers le puissant. Ce capucin, témoin des derniers momens de Chantocé, cita le duc à comparoître dans l'année au tribunal de la Divinité, et le duc, dit-on, mourut en effet peu de tems après. L'histoire cite quelques traits à peu près semblables ; mais c'est précisément parce que quelques prophéties de ce genre se sont réalisées, qu'elles ne

méritent aucune créance. Il semble que l'homme soit né pour le merveilleux, et qu'il préfère de se créer des raisons surnaturelles pour expliquer les événemens, plutôt que de permettre à sa réflexion de se promener sur les causes physiques. Est-il bien difficile d'annoncer une mort prochaine à l'homme dévoré de remords, et sur-tout si, l'ignorance l'environnant de préjugés, vous avez entouré son imagination des foudres d'un Dieu vengeur? L'église adroite effrayoit de loin en loin les tyrans au nom de Dieu, parce qu'elle avoit besoin de morts fameuses pour faire trembler le peuple. Mais quand elle le vouloit, elle faisoit vivre les criminels en leur prêchant un Dieu miséricordieux, parce qu'elle avoit besoin de saints pour se déifier elle-même aux yeux du peuple. L'homme parvenu au point de croire qu'un Dieu lui parle par la bouche de son semblable, meurt ou vit au gré d'un prêtre. Tous les saints ont vécu vieux, c'est l'effet de l'espérance; quelques tyrans sont morts, après leur crime, c'est l'effet de la peur. L'erreur est égale : elle émane du prêtre, et non de la Divinité. La providence est juste; que l'on meure quarante jours ou trente ans après que le crime fut commis, ce crime a-t-il moins existé? Comme ce capucin, comme ce prêtre a parlé au *duc*, a parlé au *roi*, disoit le Peuple d'alors ! il l'a cité au tribunal de Dieu, et le *roi* et le *duc* sont morts au bout de quarante jours. C'est un saint homme que ce prêtre ! La politique avoit fait son effet, et il ne venoit pas dans l'esprit de dire à ce capucin, puisque vous avez bien eu l'audace de lui reprocher son

crime, que n'aviez-vous la fermeté de lui conseiller de ne pas le commettre ?

Eh ! comment dans les siècles d'ignorance les peuples auroient-ils eu la force d'échapper à ces pièges de l'église ! N'avons-nous pas vu de nos jours, quand l'orgueil des lumières étoit monté au point de seconder pour ainsi dire tous les autres orgueils ; n'avons-nous pas vu jusques dans les cercles mêmes de nos philosophes prétendus, chercher une prophétie de la mort ignominieuse de Louis XV, dans le texte d'un sermon de *l'abbé de Beauvais !* Encore quarante jours, et Ninive sera détruite, *adhuc quadraginta dies*, etc. Tel fut le texte d'un sermon sur les jugemens de Dieu, le dernier que ce prédicateur prononça devant ce monarque voluptueux. Ce prêtre appellé à faire l'oraison funèbre d'un homme maudit par l'humanité, reprend avec adresse le même texte pour cet éloquent tissu de mensonge, de bassesse et de flatterie. Tous les esprits s'exaltent, et chacun se dit, *l'abbé de Beauvais* avoit prophétisé la mort de Louis XV. Ainsi, encore quarante jours, et Ninive sera détruite, vouloit dire, la Dubarry, d'Aiguillon, etc. fourniront aux plaisirs du sardanapale français un enfant de quatorze ans, cet enfant aura la petite vérole, cette petite vérole prendra au *roi*, et le *roi* en mourra. Certes, en expliquant ainsi un passage de *l'écriture*, il n'y a point d'homme qui ne fût prophète à bon marché. On pourroit également dire que le curé de Pantin, en chantant à vêpres, *montes exultaverunt sicut arietes*, a prédit le tremblement de terre de Lisbonne.

Nous avons dit que les *ducs* de Bretagne s'étoient arrogé le droit de défendre les mariages inégaux parmi la *noblesse* de leur pays, et en effet l'histoire cite encore une Françoise de Dinan, comtesse de Laval, qui, pour échapper à la punition portée par cette loi ridicule, cacha son mariage avec un simple *gentilhomme* nommé Jean de Profit; de sorte que le duc François Ier avoit fait mourir de douleur une Dinan, pour avoir épousé un homme au-dessus d'elle, et qu'un autre duc auroit pu faire mourir une autre Dinan, s'il eût su qu'elle avoit épousé un homme au-dessous d'elle : et, certes, il est difficile de trouver un exemple d'une contrariété semblable. Du moins ce droit bisarre ne tomboit que sur la bisarrerie de l'orgueil ; mais ils en avoient d'autres qui outrageoient d'une maniere directe l'humanité, c'est que, d'après leur code, la loi répressive n'atteignoit que le coupable né parmi le Peuple, et qu'elle n'arrivoit jamais jusqu'à l'homme appellé *noble*. L'assassinat n'étoit puni que par une amende dans *l'homme de qualité*, et cette amende ne tournoit pas encore au profit des parens de l'assassiné, mais au bénéfice du *seigneur* sur les terres de qui l'assassinat s'étoit commis. Nous n'en citerons qu'un exemple. En 1378, Eon de Beaumanoir, *comte* de Lesley, assassina Alizette de Berguz ; il en fut quitte pour quatre cens francs d'or que le vicomte de Rohan mit dans sa poche.

Ces tyrans à couronne ducale mettoient à contribution jusqu'aux désastres, enfantés par le courroux des élémens, ils furent les inventeurs du droit

de *bris*, droit exécrable qui mettoit dans les coffres d'un despote nonchalamment couché dans son palais, loin des allarmes et des dangers, les tristes débris que de malheureux naufragés pouvoient ravir à la fureur des flots. Ainsi, quand l'Océan repoussoit sur ses plages la frêle planche sur laquelle le marin désolé avoit sauvé ses jours de la furie des tempêtes, un despote barbarement avare s'emparoit de cette foible ressource que le courroux des élémens sembloit avoir respecté, et le fléau de la tyrannie disputoit de primauté sur les fléaux de la nature. Par cette détestable loi, si les habitans des rivages de la mer sauvoient quelque chose d'un navire naufragé, non-seulement il n'étoit pas permis à leur humanité de le remettre à ceux à qui il appartenoit de droit, mais encore ils ne pouvoient pas écouter leur intérêt qui leur auroit dit de le garder. Ils étoient obligés d'en tenir compte aux *officiers* du *prince*, qui ne les récompensoit que foiblement, et souvent point du tout, à moins qu'ils ne se fussent exposés eux-mêmes aux dangers de la mer pour recueillir quelque chose du naufrage; et alors le tiers de ce qu'ils avoient sauvé leur appartenoit par la loi. Les marins cherchèrent à se soustraire à cette tyrannie, en prenant des *ducs* des espèces de passe-ports que l'on appelloit *brefs*; mais ils retomboient sous une autre vexation, car on leur faisoit payer ces passe-ports au poids de l'or. Les *seigneurs* d'un moindre rang imitoient à cet égard la tyrannie des *ducs*. Les anciens *vicomtes* de Léon traitoient également en ennemis tous les vaisseaux qui s'ar-

rêtoient sur leurs parages, à moins qu'ils n'eussent pris chez eux de ces passe-ports qu'ils avoient nommés *sceaux* de conduit, d'où par corruption s'est fait sans doute le mot de sauf-conduit.

Mais si leur avarice leur avoit fait concevoir cette loi vraiment criminelle de lèze humanité, leur orgueil maîtrisoit aussi quelquefois ce penchant à la rapacité, et c'étoit à ce sentiment d'orgueil que l'on pouvoit rapporter une autre loi par laquelle les ducs s'étoient interdit à eux-mêmes la faculté d'acquérir aucuns biens des *nobles* de *Bretagne*. Les prédécesseurs du *duc* Jean IV avoient acheté le fief de Pelmorvan, et jusqu'à lui personne ne s'étoit avisé de leur en contester la suzeraineté. Le *sire* de Monfort, dont les terres enclavoient ce fief, fit par fierté ce que ses devanciers n'avoient osé faire par bassesse, et, mécontent du *duc* Jean qui, dans une cérémonie publique, l'avoit traité avec hauteur, le fit sommer, pour s'en venger, de lui prêter foi et hommage pour ce fief qui relevoit de lui. Cette prétention si humiliante pour le duc, fut vivement contestée par lui, mais les droits du vindicatif Monfort étoient si clairs, que *le duc*, malgré sa puissance, fut condamné, et obligé de nommer un homme pour aller en son nom prêter serment de fidélité à celui qu'il traitoit de sujet. Ce fut pour éviter à l'avenir à ses successeurs une semblable humiliation, qu'il porta cette loi dont nous parlions tout à l'heure.

Cette cérémonie de foi et hommage étoit en effet marquée du cachet de l'esclavage, et devoit cruellement mortifier un homme qui se croyoit comme

duc de Bretagne bien au-dessus de celui qui l'exigeoit de lui. La postérité croira-t-elle que pendant tant de siècles, tels hommes, pour avoir le droit de jouir d'un bien qu'ils avoient acheté, ou dont ils avoient hérité, étoient obligés de venir tête nue, sans épée, ni éperons, se mettre à genoux devant un autre homme qui les recevoit assis et couvert, et qui n'avoit d'autre droit sur leur bien et leur personne que celui qu'il tenoit de la force sur l'ignorance. Dans cette honteuse posture, on juroit à cet homme de le servir *envers* et *contre tous*, c'est-à-dire, par exemple, que l'homme juste, pour posséder son bien, étoit obligé de promettre à un scélérat souvent de devenir complice de toutes ses injustices et même de ses crimes, de s'arracher à sa famille, de renoncer à tous les soins de la nature et à tous les sentimens d'humanité, pour partager les fureurs que le caprice ou la vengeance pouvoient inspirer à l'esprit d'un tyran, et se voyoit contraint d'entrer dans cette indigne carrière par une formule déshonorante. L'insolente arrogance avoit mis des nuances de mortification plus ou moins fortes, suivant la qualité du personnage qui descendoit à cette étrange abjection de demander à genoux à un tyran la gloire de partager ses forfaits. Le *seigneur* ne donnoit le baiser qu'aux *nobles* de sang ; il ne baisoit pas les nobles de fief, et par suite il ne daignoit pas recevoir en personne l'hommage d'un serf : c'étoit un valet, car on peut conserver ce titre à des hommes de leurs justices, c'étoit, dis-je, un de ses valets qui tenoit sa place. On voit par-là combien l'orgueil du pro-

tégé et du protecteur raisonnoit mal, car le feudataire le plus noble étoit le plus maltraité, puisqu'il avoit de plus que les autres le supplice d'embrasser son oppresseur, et le seigneur, parce qu'il embrassoit celui des trois qui à coup sûr le détestoit le plus, parce que l'envie et la jalousie entre *seigneurs* s'accroissoient en raison du moins de distance de rang. Nos descendans auront de la peine à croire que ces usages aient existé. Le seul moyen de les empêcher de renaître, c'est de leur en transmettre le tableau. Ce seroit une idée contre-révolutionnaire, que de tirer un impénétrable rideau entre les mœurs barbares de la féodalité et la race future. On n'apprend point à se prémunir contre la peste, quand on n'a point d'idée que la peste puisse exister; et c'est en sauvant de l'oubli le tombeau même de la féodalité, qu'on peut empêcher la féodalité de resortir du tombeau.

Ces différens genres d'hommages qui comme ailleurs étoient en usage dans la ci-devant Bretagne, sont une preuve que, malgré le germe de liberté que l'on retrouve toujours dans l'histoire de ce peuple, il s'y trouve des serfs comme dans le reste de la France, et même plus tard; car on voit que Louis Hutin et Philippe-le-Bel abolirent en France ce genre de servitude, tandis que du tems de Charles V il en existoit encore en Bretagne, notamment dans les *domaines* des *vicomtes* de Léon, où ils étoient tenus de passer un an et jour à Lesneven et à Châteaulin, pour le servage de corps. Un receveur du duc Jean IV, nommé Thomas Melbourne,

Biblioteca Nacional
FONDO
PALATINO

Site Pittoresque, de la Lavanderie à Limbale.

voulut le porter à affranchir ces infortunés de cette servitude, et ce fut ce Bertrand-Duguesclin, ce héros si vanté, et dont l'histoire adulatrice a tant célébré la prétendue humanité, pour avoir distribué quelqu'argent à des prisonniers, qui s'opposa à cet acte de justice éternelle. Et voilà quels étoient ces hommes que l'on se plut à présenter au respect de la postérité !

Quoique ce département ne renferme que de petites communes, il en est quelques-unes dont l'aspect est agréable. Lamballe est de ce nombre. Le paysage des environs est gai, et les nombreux bestiaux dont cette commune fait un commerce considérable, le rendent extrêmement vivant. Lamballe est au rang des communes anciennes, et on la regarde comme la capitale des *Ambiatites* dont César fait mention. Les bestiaux, comme nous venons de le dire, et ensuite les manufactures de toile et la fabrication du parchemin, la rendent opulente. En général, ce commerce de toiles est fort important dans ce département. Les toiles de Dinan, de Lamballe, de Quintin, de Loudéac ; les fils de Guingamp, de Châtelaudren, de Tréguier, etc. sont estimés. Il est permis d'assurer cependant que ces manufactures et ces filatures ne sont pas poussées à leur perfection.

La population, comme je l'ai dit plus haut, n'est pas ici aussi considérable qu'elle pourroit l'être. C'est l'agriculture qui peuple les pays, et quoique plusieurs cantons ne jouissent que d'un sol ingrat, il en est beaucoup aussi de fertiles dont on ne tire pas tout le parti que l'on pourroit, et c'est peut-être moins faute d'intelligence que faute de bras. Je le répète ;

ici la mer dépeuple la terre : les habitans y naissent avec le goût de la marine, et la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve en occupe une grande quantité; une infinité de branches d'industrie y sont ignorées. On n'y connoît ni la tannerie, ni la papeterie, ni la bonneterie, ni la taillanderie : les matières premières s'y trouvent pourtant en abondance; les débouchés y sont faciles, il ne faudroit donc y encourager que la main-d'œuvre. Plusieurs cantons ont toutefois des richesses qui leur sont particulières; c'est ainsi, par exemple, que les chevaux de Tréguier ont assez de renommée pour que les marchands du Calvados viennent avec empressement les chercher pour achever de les perfectionner; c'est ainsi que Mur a des carrières inépuisables d'ardoise de la première qualité. Usel est une des communes les plus agréables de ce département; c'est là que presque tous les négocians qui l'habitent ont des maisons de campagne, ou, pour mieux dire, d'immenses magasins des toiles qu'ils font fabriquer, dont l'aspect semble annoncer que toute l'opulence et toute l'activité de cette contrée de la République s'y sont concentrées. C'est là que l'on admire avec reconnoissance les bienfaits que le génie plébéien répand sur l'humanité, tandis que, par un contraste frappant, la petite commune de Plouha, qui n'étoit habitée que par de la *noblesse* d'une indigence superbe, se ressent encore de l'orgueilleuse misère dont leurs oisifs parchemins l'avoient incrustée. Rien d'aussi grotesque. On y comptoit cent cinquante familles toutes nobles depuis le déluge. *Maîtres* et *valets* d'écurie, bergers et bouviers, tout

étoit *chapitral*. On n'avoit pas de pain, mais on avoit une épée; aux grands jours, les monseigneurs en sabots mangeoient le pied de bœuf au retour de la grand'messe, où l'étiquette du *banc*, ou de l'*eau-bénite*, ou de la *fabrique* les avoit gravement occupés; et par-ci par-là, pour délassement survenoient entre les augustes manans quelques jolis duels. C'est alors que chacun se rengorgeoit au souvenir de ses *nobles* aïeux, et que ces messieurs causoient sérieusement avec le maître d'école, ou monsieur le vicaire, des fameux exploits de leurs ancêtres; cependant parmi ces taupes à blason dont ce département étoit inondé, il se trouvoit quelques êtres qui s'ennuyoient de l'honneur de demander l'aumône. Et ce qui va vous paroître une plaisanterie, et qui pourtant n'en est pas moins vrai, c'est que le commerce dérogeant selon les us et coutumes des gens à seize quartiers, les *gentilshommes bretons*, que la fantaisie de s'enrichir tourmentoit quelquefois, avoient eu le talent d'inventer une formule commode pour leurs petits préjugés : ils se présentoient à la *maison de ville*, ou à la *chambre des comptes*, déclaroient qu'ils vouloient faire tel commerce, et annonçoient *solemnellement* à l'univers que leur noblesse alloit se reposer. Alors on suspendoit à un clou la *durandal* rouillée, qui depuis cinq ou six cens ans étoit descendue de hanche en hanche jusqu'au très-haut et très-puissant misérable qui vouloit gagner du pain, afin que s'il plaisoit à quelque arrière petit-neveu de venir la décrocher, il pût à son loisir devenir un magnifique inutile sur la surface du globe.

Trop heureuse en effet l'humanité, si ces hommes s'étoient bornés à ce titre d'inutiles ! Mais la soif du carnage, mais la fureur de la guerre s'emparoient d'eux souvent, et leur montroient la chimère de la gloire dans le métier des armes. Quand j'entends les poëtes traiter Bellone de déesse, je crois entendre des dieux traiter une courtisane de divinité. Lamballe doit sa renommée à la mort d'un de ces *nobles* fameux, qu'un fleuve de sang fit aborder au temple de mémoire. Ce fut ce François de la Noue, surnommé *Bras-de-fer*, que tous les historiens ont vanté, et que la raison ne présente au sage que comme un brigand plus terrible que ceux de son espèce. Ce surnom de Bras-de-fer n'est point une idée métaphorique née simplement de ses exploits dans les batailles. Il eut en effet pendant les deux tiers de sa vie un bras de fer véritable, fait avec assez d'art pour qu'il pût s'en servir à la place du sien, qu'un coup de feu lui avoit ravi au siège de Fontenai. Un bras de fer pour un guerrier est, à mon sens, une chose bien moins étonnante que de lui voir un cœur de chair. Ce François de la Noue étoit né en Bretagne ; soldat dès l'enfance, il fut en Italie, où il fit ses premières armes. Un amour pour le changement, bien plus qu'un penchant pour la vérité, lui fit embrasser le calvinisme. Dès-lors, mieux servi par la fortune que par le talent, il devint la terreur des catholiques. Il prit Orléans, commanda l'arrière-garde à la bataille de Jarnac, se rendit maître de Fontenai, d'Oléron, de Marennes, de Soubise et de Brouage. On ne parla bientôt plus que

de

de ce la Noue. Mais qu'étoit-ce en effet que cet homme ? On va en juger. Il avoit servi les calvinistes, il avoit combattu pour eux, il étoit calviniste lui-même ; eh bien ! il se trouve à Paris lors de la S. Barthelemi ; il est spectateur de cet épouvantable attentat : il en est lui-même l'objet, et est assez heureux pour y échapper. Qui le croiroit ? ce héros, cet homme *de bien* ne rougit pas, ne frémit pas d'entrer au service de ce roi, de ce tigre qui venoit de se baigner dans le sang de tous ses amis ; on le vit accepter le commandement de l'armée qui devoit exterminer ce peu d'infortunés échappés au poignard d'un monarque, et marchant de trahisons en trahisons, d'inconséquences en inconséquences, trahir le nouveau tyran qu'il s'étoit donné, faire égorger les soldats qu'il lui avoit confiés, et soudain repentant de cette faute, que l'horreur justement due à Charles IX eût fait excuser, si l'amour de la vertu l'eût inspirée, se précipiter comme un furieux au milieu des rangs ennemis, et y chercher la mort, que ce long tissu de perfidies lui méritoit sans doute. Son heure n'étoit pas arrivée. Ce fut dix ans après, en 1591, qu'il la reçut au siège de Lamballe. Plus fou que brave, il s'avisa de monter au moyen d'une échelle sur le rempart, pour examiner ce qui se passoit dans la place. Il ne fut pas difficile au premier soldat qui l'apperçut de le renverser d'un coup de mousquet. Ainsi périt cet homme dont on vanta la modération, parce que le ministre protestant la Place lui donna un soufflet, et qu'il ne se vengea pas. Mais la Place lui reprochoit sa lâche

supplice. Le Tout-Puissant m'a reçu dans sa grace, et, pour l'expiation de quelques péchés de ma vie, il voulut que je vinsse chaque nuit à pareille heure dans cette église, jusqu'à ce que j'y trouvasse quelqu'un pour me servir la messe. Sa volonté sainte s'est accomplie. Adieu, révérez les prêtres du Seigneur, et ne me suivez pas. Il dit, et disparut.

Il disparut pour aller se reposer sans doute de cette comédie. Le jour vint, l'ouvrier sortit. L'histoire se répandit bientôt : on la crut. Quelques dévotes la croient encore. On devine aisément comment a pu s'opérer ce prétendu prodige, combien il fut aisé de provoquer cet ouvrier au sommeil, et quel parti l'on put tirer de l'effrayant appareil dont on enveloppa son ignorance. Il fut convaincu. C'est ce qu'on vouloit. Mais ce qu'on ne devine pas, c'est comment l'homme fut si long-tems la dupe de semblables jongleries.

Nous avons observé quelques étangs dans ce département, que l'on n'a pas encore desséchés. La situation de quelques-uns d'entre eux est dangereuse. Il y a vingt ans qu'un de ces étangs, situé au-dessus de Chatelaudren, rompit ses digues pendant la nuit, et inonda de la manière la plus désastreuse tout le pays des environs. Tout-à-coup Chatelaudren fut enseveli sous les eaux, et plusieurs autres bourgades eurent le même sort. Une infinité d'infortunés furent victimes de ce fléau, et l'on se figure aisément le désordre épouvantable qui dut régner dans une ville plongée dans le sommeil, et dont les rues se trouvèrent en moins d'une demi-heure couvertes de six

pieds d'eau. Peu de maisons résistèrent à la violence du torrent, et celles qui eurent le bonheur d'y échapper, furent presque également perdues par l'énorme couche de vase que les eaux y laissèrent en se retirant.

Les environs de Tréguier nous ont paru fertiles. C'est-là que les magasins de Brest et les armateurs de Port-Malo se fournissent. Un tiers des chevaux qui sortent de la Bretagne sont élevés dans ce canton, et ce n'est pas le moindre objet de sa richesse. Le chanvre qui y croît est également employé pour la marine, et l'on élève à trois millions de livres pesant la quantité qu'il en fournit pour cet objet. Cette petite commune de Tréguier avoit jadis un évêque qui prenoit le tire de *seigneur et comte* de Tréguier. Cette commune est ancienne. Elle fut détruite de fond en comble dans le neuvième siècle par un pirate danois, nommé Hastan, et rebâtie dans la vallée de *Trécor*, par un nommé Néomène.

Guingamp, si l'on en excepte ses toiles, ne nous a rien offert pour la curiosité. C'est plutôt un bourg qu'une ville. Il en est de même de Pontrieu, Lannion, Rotrenen et Loudéac. Point de monumens, point d'arts ; mais, au contraire, une sorte de teinte sauvage. Tel est en deux mots le tableau de ce département, où le fanatisme et la crédulité conservent encore de profondes racines.

voit à ce siège, donna le charitable conseil de faire massacrer tous ces malheureux, parce qu'ils n'avoient pas la politesse de penser sur le compte de la Vierge comme *monseigneur*. Le massacre étoit assez du goût du Pierre Mauclerc, qui dans sa vie avoit passablement massacré de Sarasins, parce qu'ils avoient le malheur d'avoir Jérusalem dans leur pays, ce qui étoit un grand crime pour eux aux douzième et treizième siècles. Heureusement pour les pauvres Marmandois, le *duc* de Bretagne et *le comte de* Saint-Paul ce jour-là n'avoient pas soif de sang, et on leur fit grace, au grand regret de l'évêque de Xaintes. *Cet évêque*, disent les chroniqueurs du tems, *avoit moult grandement la crainte de Dieu, si tellement qu'il soudoyoit un clerc pour dire la messe en son lieu, quand il n'étoit en grace avec le Seigneur*. Pourquoi pas ? l'abbé de Pompadour payoit bien un valet pour dire le bréviaire à sa place.

Un de ces Bretons, non moins fameux, fut, sans contredit, Arthus III, plus connu sous le nom de *comte* de Richemont, qui fut, avant d'être *duc* de Bretagne, connétable de France, et ministre du foible Charles VII, qui fut par excellence surnommé *le Grand-Justicier*, parce qu'il fit jetter *Giac* dans la rivière, et assassiner *le Camus Beaulieu*, sous les yeux *du roi*, qui avoit eu la foiblesse de laisser voler, tant qu'ils avoient voulu, ces deux hommes qu'il traitoit de ses amis, et eut la bassesse d'approuver qu'on les eût égorgés plutôt que de les livrer à la rigueur des loix. Ou je ne connois pas l'idée que l'on doit attacher aux mots, ou il me semble que le *Justicier*

étoit assez mal nommé : mais il faisoit porter deux épées nues devant lui, et cela paroissoit bien beau à ceux qui ne savent pas que *les princes* ne font porter des épées devant eux que dans la crainte de rencontrer des hommes, tandis que ce devroit être au contraire les hommes qui devroient se faire précéder par des épées, dans la crainte de rencontrer *des princes*.

Lamballe étoit le chef-lieu du *duché* de *Penthièvre*. Les bâtards ne coûtoient aux rois que des plaisirs, c'étoient les peuples qui en supportoient la peine. Bien peu de gens savent que le père Daniel n'a entrepris son histoire de France que pour flatter lâchement l'insolent desir que Louis XIV avoit de faire déclarer ses bâtards habiles à succéder au trône. Il eut soin, non pas de dire que Louis XIV avoit raison, il se garda bien d'en parler, mais de cumuler les exemples de *rois* de la première et seconde races, qui avoient eu plusieurs femmes à la fois, et dont les enfans avoient été également légitimés. Ainsi, par un contraste bien plaisant, ce fut l'esprit de mensonge qui présida à un ouvrage qui par sa nature devroit être toute vérité, et ce fut un prêtre qui l'entreprit, dont le métier étoit de prêcher que le mensonge étoit un *péché mortel*. Mais assurément ce qui n'est pas moins contradictoire, c'est que Louis XIV, qui fit tant d'efforts pour appeller ses bâtards au trône, avoit dans un autre tems chargé *M. Seguier* d'offrir au duc de Longueville, qui prétendoit que sa postérité étoit devenue habile à suc-

céder à *la couronne*, toutes les graces qu'il desireroit, pourvu qu'il renonçât à ce prétendu droit.

Un de ces mensonges ridicules que de tout tems la superstition religieuse inventa pour asservir l'esprit humain, et dont le plus grand crime est de faire oublier à l'homme l'auteur éternel de la nature, pour ne l'occuper que des créatures, avoit jetté de profondes racines à Lamballe. Jadis, un prêtre de cette commune avoit été condamné au supplice pour quelque méchef. Un prêtre criminel pouvoit jetter du louche sur la masse du sacerdoce dans l'esprit du peuple, il fallut bien parer par l'imposture à cet inconvénient.

Un ouvrier de Lamballe étoit dans l'usage d'aller chaque soir faire sa prière dans telle église. Un jour il s'y rend, s'agenouille, prie, et le sommeil le surprend, il s'endort; l'église se ferme, la nuit s'avance, tout dort dans Lamballe, le silence règne; une heure du matin sonne, l'ouvrier s'éveille.

Il est facile de se faire une idée des diverses impressions qu'une situation pareille peut faire sur un homme par état même peu instruit, imbu de préjugés, et dont l'ame timorée est en conséquence ouverte à toutes les illusions fantastiques. La sombre profondeur d'un temple gothique, la religieuse horreur des ténèbres qui semble envelopper la lampe suspendue, dont l'incertain lumignon répand sa mourante lueur à travers le cristal qu'obscurcit une antique poussière; l'épouvante qui plane autour des tombeaux, sous le dais funèbre dont les couvre la nuit; le formidable silence troublé par le grain de

ciment que la vétusté détache de la voûte et fait tomber au loin sur l'orgue gémissante ; l'idée de la mort et de l'éternité, qui semblent se heurter dans cette solitude sacrée sous les yeux de la foiblesse humaine ; l'involontaire frisson que les phantômes, créés par les phantômes créateurs, font rapidement glisser de l'extrémité des membres jusqu'à la cime des cheveux, les sens épouvantés par les objets qu'ils touchent, et l'ame glacée par ceux qu'elle invente ; telles furent les sensations qui vinrent assaillir cet homme à son réveil, tel fut le prélude dont l'erreur usa pour ouvrir son cœur à la crédulité.

Tremblant, respirant à peine, il écoute ; une porte s'ouvre, c'est celle de la sacristie, il regarde. C'est un prêtre qui s'avance : il marche lentement, une bougie est dans ses mains, ses yeux sont éteints, ses joues sont décharnées, une pâleur livide est sur son front ; il marche, ses pieds sont nuds, il monte à l'autel en silence, les cierges s'allument, il se revêt des habits sacerdotaux. C'est la messe qu'il va dire. Avant de commencer, il se retourne. Au nom du Dieu vivant, dit-il, d'une voix sépulcrale, si quelqu'être respire dans cette église, qu'il s'approche et vienne m'aider au sacrifice.

L'ouvrier, stupéfait, interdit et frémissant, crut entendre la voix de l'Eternel ; il se lève, s'avance. Le prêtre commence, l'ouvrier se prosterne, et la cérémonie s'achève. A la dernière bénédiction, que Dieu vous bénisse, lui dit le phantôme, vous m'ouvrez aujourd'hui la porte du séjour éternel. Il y a vingt ans que la malice des hommes m'a conduit au

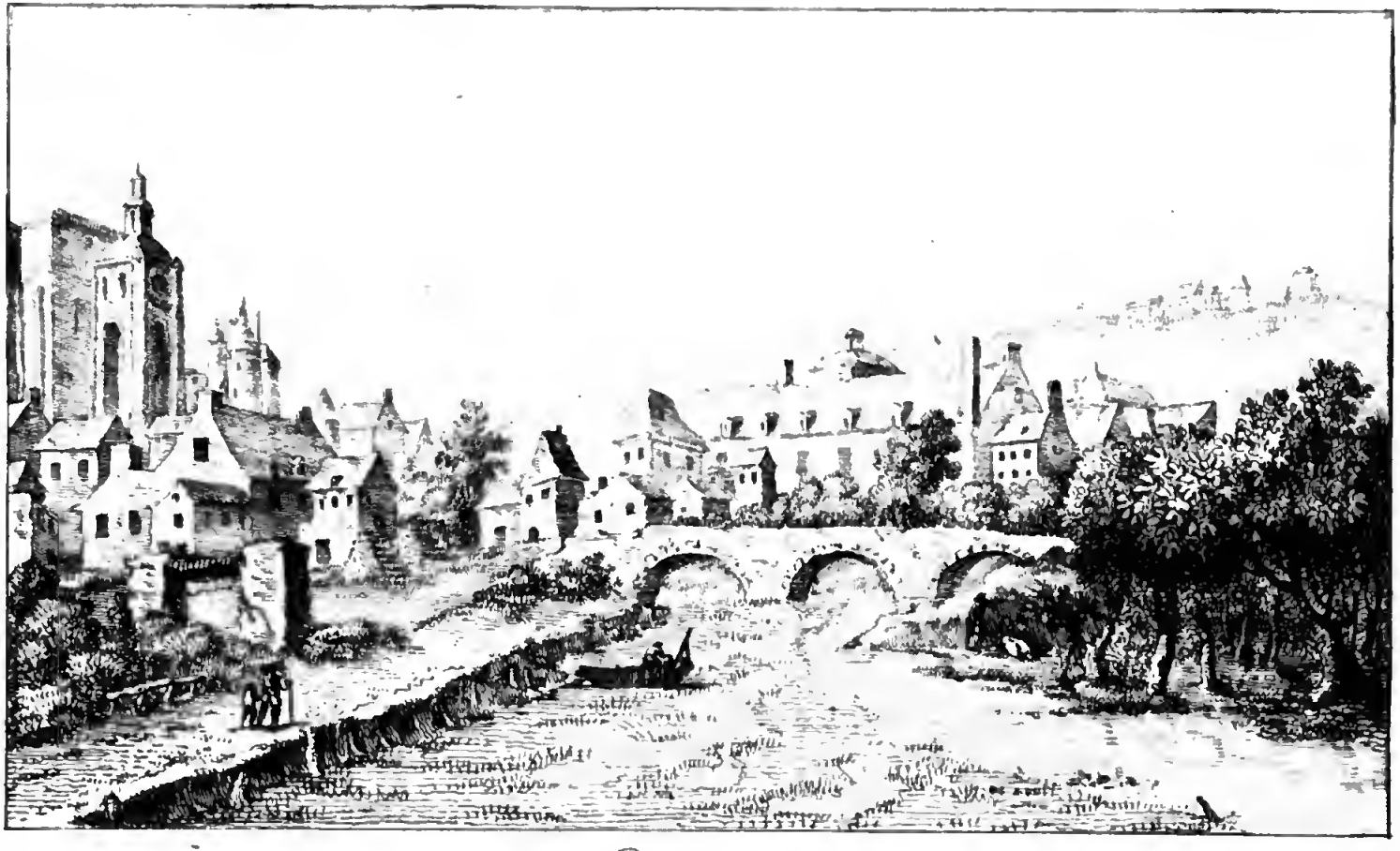

Guingamp.

NOTES.

(1) Ce fut le *duc* de Longueville qui délivra Senlis, que le *duc* d'Aumale assiégeoit en 1589. Ce la Noue servoit dans l'armée du *duc* de Longueville, et s'y distingua plus qu'un autre par le massacre qu'il fit des assiégeans. Consultez les historiens; tous vous vanteront la clémence de ce héros, qui servit tour-à-tour les calvinistes, les royalistes et les ligueurs.

(2) *Dom* Lobineau, (ce titre de dom, diminutif de seigneur, étoit une des plaisantes sottises de quelques moines), Gui-Alexis dom Lobineau étoit bénédictin et natif de Rennes: comme tous les érudits de son ordre, il n'a écrit que par *in-folio*; il écrivit l'histoire de Bretagne; il écrivit l'histoire des Saints de Bretagne; il écrivit l'histoire des deux conquêtes d'Espagne sur les Maures; il écrivit après dom Félibien, l'histoire de Paris. Voilà de compte fait huit *in folio* de neuf cens pages chacun. Vous croiriez d'après cela qu'il a beaucoup écrit : eh bien ! point du tout; il n'écrivit rien, peu d'auteurs sont plus romanesques et plus menteurs. Il eut à soutenir une forte lutte polémique contre les abbés de Vertot et Moulinet des Tuileries. Il s'agissoit de quelques prérogatives de *ducs* de Normandie que Lobineau avoit attaquées, discussions *bien importantes* pour des *sages*. O malheureuse humanité ! voilà ce que long-tems on appella des savans, ils disputoient pour des droits de *ducs* : si vous

eur eussiez demandé compte d'un seul droit de l'homme, ils n'auroient pu vous répondre.

(3) Cet Arthus III étoit un véritable tyran. Cependant, il eut le bon esprit de classer les gens de guerre en compagnies. C'est ce que l'on appella les compagnies d'ordonnance ; et dès-lors l'agriculture et le commerce commencèrent à renaître.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes;

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, pour la partie du Texte; LOUIS BRION, pour la partie du Dessin; et LOUIS BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un Peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE. *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez Brion, dessinateur, rue de Vaugirard, No. 98, près le Théâtre-Français.
Buisson, libraire, rue Hautefeuille, No. 20.
Desenne, libraire, galeries de la maison de l'Egalité, Nos. 1 et 2.
Et au Bureau de l'Imprimerie, rue du Théâtre-Français, No. 4.

1794.

L'AN SECOND DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS.

L'assassinat de LEPELLETIER et de MARAT, deux Estampes faisant pendant, gravées d'après les tableaux de Brion, peintre, éditeur et dessinateur de cet ouvrage. A Paris, chez BRION, rue de Vaugirard, N°. 98; et chez BANCE, rue Saint-Severin, N°. 115; prix 6 livres chaque en noir, et 12 livres en couleur.

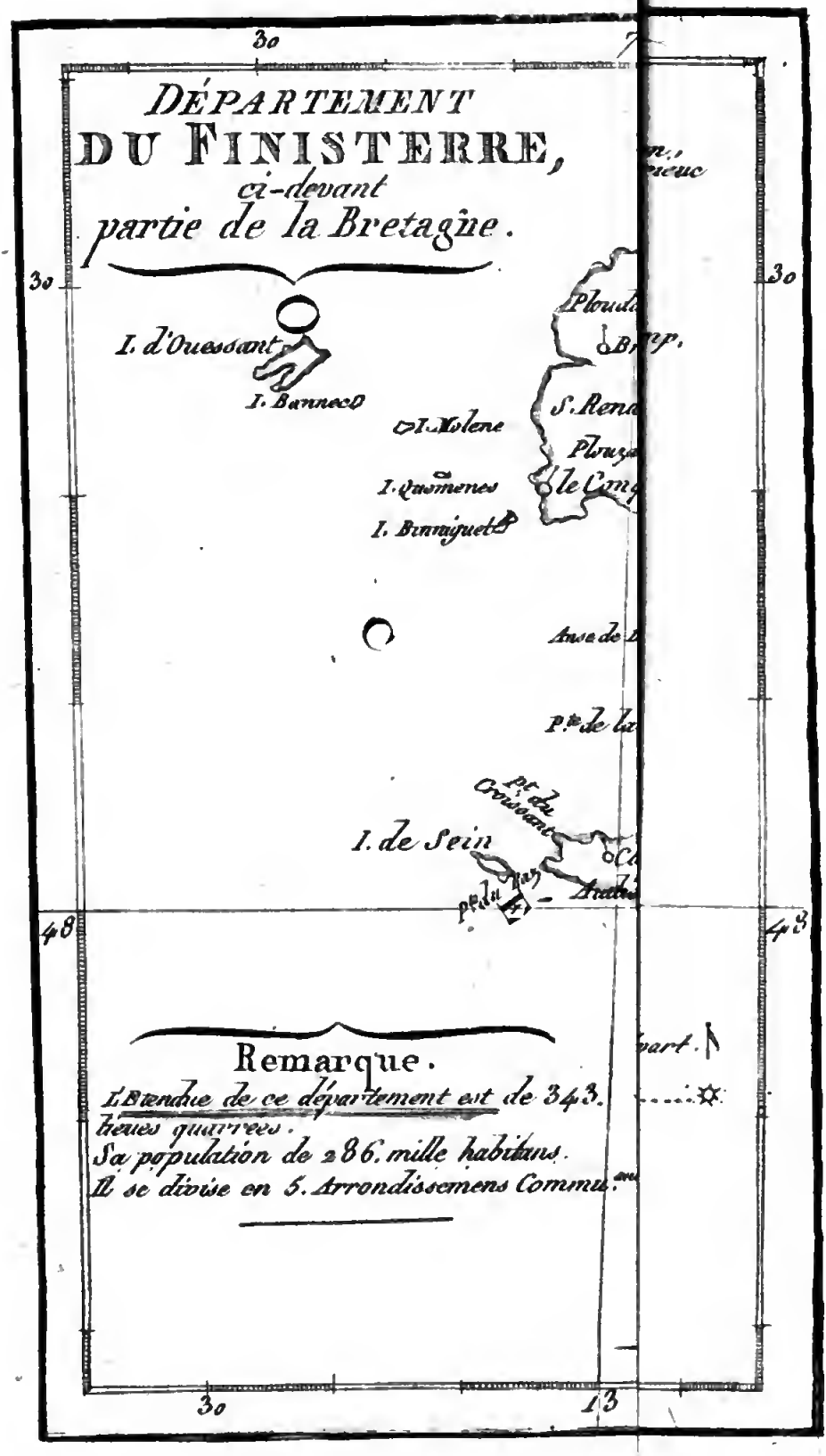
DÉPARTEMENT
DU FINISTERRE,
ci-devant
partie de la Bretagne.
30
30
30
13
48
48
I. d'Ouessant
I. Bannec
I. Molene
I. Quemenes
I. Binniguet
I. de Sein
Remarque.
L'Etendue de ce département est de 343.
lieues quarrées.
Sa population de 286. mille habitans.
Il se divise en 5. Arrondissemens Commun.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

Vous ne serez pas étonné sans doute qu'une juste curiosité nous ait conduit tout de suite à Brest, et que, sans nous arrêter dans notre route, nous nous soyons empressés de nous rendre dans cette commune, quoiqu'elle se trouve, pour ainsi dire, à l'extrémité de ce département, pour jouir plutôt du spectacle pompeux de la force maritime nationale. En effet, il étoit aussi nouveau qu'enchanteur pour nos yeux. Ce que nous avons vu de ports de mer jusqu'ici, soit le Havre, soit Cherbourg, soit Port-Malo, etc., n'étoit pas capable de nous donner une idée de la puissance souveraine que l'homme exerce sur les mers. La philosophie sans doute auroit lieu de gémir à l'aspect de ces machines énormes, de ces vaisseaux immenses et terribles dont la commune cargaison est la guerre et la mort, et qui, soumettant les orages et les flots à leur masse destructive, vont traîner les batailles sur la surface des Océans, et rendre les mers complices des fureurs de la terre.

Mais, il faut en convenir : ici l'admiration impose silence à la philosophie ; on y juge l'homme dans ce qu'il ose, et non dans ce qu'il devroit se défendre; on y reconnoît sa force, son audace, sa patience, son courage, sa témérité, l'on diroit presque sa sagesse ; et la vaste majesté de ses passions en occupant l'esprit, y contraint l'ame à l'oubli des vertus plus douces dont elle aime à trouver ailleurs l'activité consolante.

L'approche de Brest n'est rien moins que faite pour annoncer une des plus célèbres communes de l'Europe. C'est le superflu du commerce, c'est le luxe du négoce qui sèment les environs d'une commune de ces maisons de campagne, de ces asyles délicieux qui préparent l'imagination du voyageur aux merveilles qu'il va voir ; mais le commerce n'est que secondaire, ou, pour mieux dire, il n'y a point de commerce à Brest. C'est le camp formidable de la Bellone maritime. Tout est sauvage, tout est âpre dans ses environs comme l'art qu'on y professe, et il semble que la nature y défende à l'homme de sourire en approchant de cet arsenal fameux, où des milliers de bras forgent la mort chaque jour.

Placé sur le revers d'une montagne dont la croupe s'abaisse vers le port, on n'apperçoit pas même Brest quand on arrive à ses portes du côté de la terre. L'expression plurielle est même déplacée ici ; car Brest n'a qu'une porte, que l'on nomme la porte de Landernau. Ici ce ne sont point les dômes imposans dont se couronnent les grandes cités, qui, s'élevant sous l'horizon lointain, avertissent l'œil

des monumens que son attention fixera bientôt de plus près : non, l'on vient se heurter contre les remparts de Brest, sans se douter qu'ils sont la ceinture de l'une des villes les plus importantes de la République. Ces remparts sont ceux d'une ville de guerre : c'est-à-dire, composés de bastions unis par des courtines, couvertes suivant les règles de la fortification de leurs demi-lunes ou ravelins, et entourés d'un fossé sec et de leurs glacis. Ce côté de Brest, comme le moins exposé, est aussi le moins fort. C'est vers le port et autour du fauxbourg de Recouvrance, situé de l'autre côté, c'est à-dire, sur la route de la pointe du Conquêt, que l'art a déployé toutes ses ressources.

En entrant par la porte de Landernau, deux rues larges et droites, les deux seules pour ainsi dire de cette commune, y viennent aboutir diagonalement. Celle à gauche, que l'on nommoit la rue de Siam, parce qu'elle fut habitée par les ambassadeurs de ce royaume d'Asie, que M. Constance (1), célèbre aventurier européen et ministre du roi de Siam, avoit envoyé à Louis XIV, pour mettre à contribution son orgueil, conduit à une espèce de citadelle assez mauvaise pour ses fortifications, mais bonne par sa position, que l'on nomme Château. Celle à droite, désignée sous le nom générique de Grande-Rue, conduit, par une pente très-sensible, jusqu'à la grille du port. A mesure que les deux lignes de l'angle aigu que forment ces deux rues en se joignant à la porte de Landernau se divergent, le terrain qui les sépare, quoique couvert de maisons, devient plus

escarpé, ensorte que toutes les rues transversales, si l'on en excepte celle appellée la Rampe, et qui déjà est d'une roideur presqu'inaccessible aux voitures, sont autant d'escaliers depuis cent jusqu'à cent cinquante marches. Ce qui donne à cette commune une figure singulière, et semble prêter à cette commodité même un air d'incommodité.

Il n'y a qu'une place à Brest : elle est sur le terrain le plus élevé de la commune et sur la gauche de la rue de Siam. Cette place, qui portoit le nom de Champ-de-bataille, est quarrée, entourée d'arbres, assez spacieuse pour que deux bataillons y manœuvrent à l'aise. C'est sur cette place, dont les façades sont assez bien bâties, quoique composées de maisons irrégulières, que les troupes de terre s'exercent. Elle est elle-même sur un terrain beaucoup plus élevé que la rue de Siam, et communique au Château par une rue de traverse, et au port par une rampe escarpée et coupée de marches de distances en distances, que l'on nommoit ridiculement rue des Sept-Saints. Cette rue, ou pour mieux dire cette échelle de pierres, conduit à un quai appellé le quai Marchand, qui occupe l'intervalle qui se trouve entre le pied de la citadelle et l'entrée de l'arsenal de la marine nationale.

C'est de ce quai Marchand que l'on traverse le port, ou, pour mieux me faire entendre, le canal où reposent les vaisseaux de guerre qui ne sont pas en commission, pour passer au fauxbourg nommé Recouvrance, qui, comme Brest, s'élève en amphithéâtre sur le coteau opposé. En fait de bâtimens,

Château de Brest

Costume représenté sur le quai Marchand de Brest.

les casernes exceptées, il n'offre rien de plus agréable que Brest même. Ses fortifications cependant sont plus modernes et meilleures.

Ce canal ou port dont nous parlions tout à l'heure, est une espèce de bras de mer plus étroit que ne l'est la Seine à Paris. Son embouchure qui donne dans la rade commence aux pieds de la citadelle. Il s'enfonce en serpentant dans l'intérieur des terres, et a cela d'avantageux que, de son entrée même, il est impossible d'appercevoir, non-seulement aucun des vaisseaux qu'il renferme, mais encore aucun des bâtimens superbes et des magasins immenses qui le bordent: ensorte qu'en supposant, ce qui est physiquement impossible, que des vaisseaux ennemis pussent pénétrer jusqu'à son entrée, ils n'appercevroient pas encore les objets importans qu'il seroit de leur intérêt de détruire.

Tous les soirs, au coup de canon de retraite, on tend d'une rive à l'autre une forte chaîne qui ferme l'entrée de ce canal : et de ce moment il n'est plus possible à la plus petite chaloupe de pénétrer dans le port jusqu'au retour du jour, où un nouveau coup de canon annonce l'ouverture de cette chaîne que l'on a tendue la veille. L'entrée en est défendue du côté de Brest par la citadelle ou château dont nous avons déjà parlé, et qui s'élève sur un rocher à pic : et du côté de Recouvrance, par deux batteries formidables, dont l'inférieure est à barbette. C'est là où sont placés les signaux d'où l'on répète ceux que l'on reçoit de l'entrée de la rade, autre-

ment dite le Goulet, d'où l'on apperçoit tout ce qui se passe en pleine mer.

C'est dans toute la longueur de ce canal et dans le milieu de son courant que reposent à la file et sur deux rangs tous les vaisseaux de guerre de la République quand ils sont désarmés. Fortement assujettis de l'avant et de l'arrière sur deux cables, des tentes énormes, que l'on appelle *chemises*, les garantissent de l'intempérie des saisons, et de l'ardeur des rayons du soleil qui, dans leur repos, auroit l'inconvénient de dessécher et de disjoindre les bois.

Les bâtimens qui bordent les quais à droite et à gauche, sur-tout ceux qui sont construits du côté de Brest, sont d'une magnificence et d'une étendue étonnantes. C'est là que se trouvent, la corderie, la voilerie, les magasins de mâture, d'agrêts, d'ancres, etc.; le *bagne* ou logement des forçats, l'hôpital de la marine, et un grand nombre d'autres édifices plus solides et plus superbes les uns que les autres. La corderie sur-tout est infiniment curieuse par sa surprenante longueur et le travail qu'on y fait. On conçoit avec peine avec quelle adresse et quelle facilité on y tresse les plus gros cables : et cependant le procédé est le même que celui qu'on emploie ailleurs pour les plus petites ficelles : et ces cables, dont plusieurs sont aussi gros que le corps d'un homme, ne sont qu'un énorme faisceau de ces ficelles rassemblées et filées ensemble, dont on compose de grosses cordes, qui sont à leur tour les ficelles dont se composent les cables.

Le *bagne* ou logement des forçats est un bâtiment immense. C'est là qu'ils passent la nuit sur des lits de camp, à-peu-près semblables à ceux des corps-de-garde. Aux pieds de ce lit de camp sont des barres de fer dans lesquelles se passent le soir les anneaux que ces malheureux portent au pied. Cet anneau peut couler le long de cette barre de fer, ce qui allège un peu la position horriblement contrainte où ils se trouvent. Peut-être devroit-on leur accorder un sommeil plus paisible à la suite des fatigues du jour : et puisque leur supplice même tourne au profit de l'utilité publique, peut-être encore devroit-il exister une sorte de reconnoissance indépendante du moral, mais relative au physique, qui économisât leurs forces et leur santé. La loi prononce et détermine les peines, mais l'indifférence excusable de la société pour les criminels, mais l'avidité de leurs gardiens, mais l'inhumanité de ceux qui les gouvernent ne font pas le supplice à la taille du condamné : et il se trouve des fournisseurs infidèles dans la distribution des peines prononcées par la loi, comme il est ailleurs des habits et des souliers de rebut.

Telle étoit la réflexion qui, sous l'ancien régime, attristoit l'observateur qui pénétroit dans le bagne. Sous l'ancien régime on trouvoit la Cour par-tout ; à Versailles et encore au pied de la potence ; à Fontainebleau et encore au milieu des bagnes de Marseille, Rochefort et Brest. Par-tout le même esprit. Le moins criminel des courtisans étoit à coup sûr le moins riche, et conséquemment le plus éloigné des graces ;

le moins criminel des forçats étoit à coup sûr le moins intriguant, et conséquemment le plus éloigné des douceurs. Il y avoit une sorte de hiérarchie dans le crime qui avoit établi des Castes dans les bagnes. Ils avoient leurs races de *brames* et leurs races de *parias*. En admettant pour un moment l'hypothèse de la justice des condamnations de ces malheureux, certes, il ne devoit y avoir aux yeux de la morale et de l'humanité aucune comparaison entre l'homme condamné aux galères pour sa vie, et celui dont la peine étoit limitée. Celui-ci étoit un être momentanément séparé de la société, destiné à rentrer un jour, non-seulement dans ses droits individuels, mais encore dans le partage de ceux du corps social. Celui-là étoit un être mort civilement, rebuté par l'échafaud, mais accueilli par le mépris éternel de l'homme de bien, qui s'attache irrévocablement sur la tête du coupable. Eh bien! entre ces deux hommes soumis au même régime, il sembleroit que la pitié des gouvernans dût sourire au premier, et s'annihiler pour le second? Point du tout, c'étoit l'inverse. C'étoit sur le premier que tomboient toute la rigueur des travaux, tout le poids des châtimens, toute l'étendue des privations; tandis que le second, pour me servir encore de ma comparaison indienne, étoit le brame des galères. C'étoient vraiment le voleur, l'assassin, que l'incomplettement des preuves arrachoient à l'échafaud, qui jouissoient des *privilèges* des galères. Il faut bien se garder de mettre sur le compte de la pitié cet abus révoltant, qui n'étoit que l'effet de la plus basse cupidité. On spéculoit

sur la longueur de sa vie ; on mettoit en marge du calcul la longueur de ses souffrances ; et on lui procuroit les facilités de l'une, pour qu'il pût acheter l'allégement des autres.

Mais n'oublions pas que nous envisagions tout-à-l'heure la justice de leurs condamnations comme une hypothèse : et généralement on pouvoit la considérer ainsi sous l'ancien régime. La contrebande et le braconnage meubloient les galères. Et qu'étoit-ce donc que la contrebande ? sinon une résistance de la nature à l'arbitraire des gouvernemens, une espiéglerie que l'idée du *juste*, dans le contrebandier, lui faisoit commettre contre l'action de l'*injuste*. Qu'étoit-ce que le braconnage ? sinon la lutte d'un besoin indiqué par la nécessité contre le luxe inutile d'un plaisir réprouvé par l'humanité. Le braconnier chassoit pour vivre, ou pour purger son champ d'animaux dévastateurs : et la loi l'atteignoit pour avoir eu le courage d'insulter aux délassemens onéreux de l'homme qu'alors on nommoit *puissant*. Ce n'est pas la première fois que dans nos voyages nous sommes revenus sur ces antiques chagrins du pauvre, effacés aujourd'hui par les bienfaits de la liberté. Nous n'ajouterons rien à ce que nous en avons dit ailleurs. Quand au milieu de ce cahos d'erreurs, de préjugés, de contradictions, de loix incomplettes, ou injustes, ou désorganisatrices, la liberté à son réveil a voulu créer un nouveau monde, doit-on s'étonner qu'elle ait rejetté tant de matière ? On ne construit pas un vaisseau neuf avec les débris de mille vaisseaux pourris.

Certes, une des opérations les plus étonnantes pour l'esprit humain, où me ramène cette dernière réflexion, est la construction de ces énormes machines, inventées par l'homme pour porter aux bornes du monde son intelligence, son industrie, et malheureusement plus souvent encore ses passions et la guerre. Et, il faut le dire avec vérité, c'est ce dernier fléau qui réclame ici toutes les richesses de l'art, de l'industrie et de la nature. Mais une des idées consolantes qui tiennent à la chaîne des idées neuves enfantées par la révolution, c'est que pour la première fois nous avons vu la justice présider à des apprêts hostiles, et que l'on peut dire que les guerres de la liberté sont la préface de la paix du monde.

Souffrez que je vous renvoie aux livres de l'art pour consulter le procédé de la construction des vaisseaux. Ce détail est étranger à notre ouvrage. Nous ne vous parlerons que de l'étonnement, que de l'admiration que nous a causé l'imposant et pompeux spectacle que présente un vaisseau de cent pièces de canon lorsqu'on le lance à l'eau. Lorsque sa construction est achevée, deux poutres énormes en longueur comme en équarrissure sont placées sur le chantier des deux côtés du vaisseau, et en prolongent la quille d'un bout à l'autre. D'espaces en espaces, ces deux poutres sont unies par des cables entrelacés et fortement noués, qui passent par dessous la quille, ensorte qu'elle repose sur eux sans toucher au chantier. Ces poutres sont ce que l'on nomme le *ber* ou berceau. Vous con-

cevrez facilement que cette quille ne touche pas au chantier, ou, pour mieux me faire entendre, à l'espèce de plancher en talus sur lequel on construit le vaisseau, attendu que cette quille, qui est la pièce de bois qui tient toute la longueur du dessous du vaisseau, est posée pendant toute la construction sur des espèces de chouquets ou piles de bois de quelques pieds d'élévation, qui laissent un intervalle entre le corps du vaisseau même et le chantier, et que lorsque le vaisseau est construit et prêt à lancer, on ôte ou l'on brise à coups de hache ces chouquets, ensorte que le vaisseau nécessairement s'appuie de lui-même sur ces cables qui unissent les deux poutres du berceau. Lorsque l'instant approche de le lancer; on dégage le corps du vaisseau de tous les échafaudages qui l'entourent et qui servoient aux ouvriers, ainsi que de la forêt d'étançons ou d'arc-boutans de bois qui le maintenoient en équilibre. Il est bon de vous observer que ce n'est pas la proue, comme la raison sembleroit l'indiquer, qui se présente du côté de l'eau, mais bien la poupe, ou l'*arrière*, qui est le véritable terme des marins. Le vaisseau une fois nud, deux cables fortement attachés à terre sont passés par les *écubiers* et vont correspondre aux cabestans de l'intérieur du vaisseau. On appelle *écubiers* deux trous qui se trouvent de chaque côté de la proue, destinés au passage des cables qui soutiennent les ancres à la mer. Ici, les cables dont je parle ne sont destinés qu'à modérer l'action trop vive du vaisseau lorsqu'il descend à l'eau, parce que, se

déroulans à mesure qu'il s'élance, ils présentent toujours une sorte de résistance. Enfin lorsque tout est prêt pour le lancer, et que cette énorme masse, si j'ose m'exprimer ainsi, semble annoncer déjà par quelques craquemens qu'elle frémit d'impatience et qu'elle n'est plus retenue que par une simple pièce de bois qui l'arrête encore par le bout qui doit le premier arriver à l'eau, alors un charpentier, aussi vigoureux qu'intrépide, aussi leste qu'adroit, s'élance, frappe d'une hache hardie ce dernier arc-boutant. A peine l'a-t-il entamé, que ce colosse étonnant, entraîné par son propre poids, et glissant sur ce berceau enduit d'un suif épais qui redouble sa vélocité, annonce son départ par un sifflement épouvantable. L'homme le plus courageux n'apperçoit pas sans frémir le péril imminent que court le charpentier qui se dévoue pour couper le dernierarc-boutant. Une seconde de retard suffiroit pour assurer sa perte. Cependant le vaisseau marche, ou, pour mieux dire, il vole. La fumée, la flamme même qui s'élèvent du chantier, annoncent la rapidité de son mouvement et l'incroyable action du frottement. J'écris, il est déjà loin. La place immense qu'il vient occuper dans l'onde fait refluer les eaux; elles s'élèvent en vagues profondes autour de lui et blanchissent d'écume ses flancs vierges encore, et l'oscillation des flots va balancer au loin les vaisseaux qui naguère reposoient immobiles sur leur surface inanimée.

Les bassins, invention nouvelle, ne frappent pas également l'esprit d'admiration dans leur manœuvre;

mais examinés avec l'œil de la réflexion, ils ne présentent pas à l'imagination des résultats moins admirables. Ceux-ci, comme les chantiers, ne sont pas destinés à la construction des vaisseaux, quoiqu'ils pussent servir à cet usage, mais bien à leur refonte. Ces bassins sont des espèces de caisses de maçonnerie de la grandeur des plus grands vaisseaux, et creusés en terre au-dessous du niveau de l'eau des hautes marées, c'est-à-dire, de vingt-cinq à trente pieds pour les côtes de l'Océan. Le fond de ces bassins ou caisses est disposé comme les chantiers, à la différence qu'il n'est point en pente comme eux. Ces bassins n'ont qu'une ouverture dans le bout qui regarde la mer. Cette ouverture est fermée par une porte à deux battans, de la hauteur de tout le bassin, et présentant une forme demi-circulaire du côté de l'eau, pour lui présenter une résistance plus certaine. Cette porte, roulant sur des gonds épais, et plutôt formée de madriers que de planches, est si hermétiquement fermée, que l'eau ne filtre pas à travers le joint des battans. Le bassin dans toute sa longueur est couvert d'un toît en planches, à-peu-près dans la forme de certaines halles. Quand on veut y faire entrer un vaisseau, on attend l'heure de la basse mer. Alors on ouvre cette porte : l'eau entre insensiblement. Lorsque la mer est haute, on introduit le vaisseau dans le bassin, et lorsque le reflux a entraîné l'eau qui le remplissoit, on referme la porte, le vaisseau se trouve à sec, et l'on travaille facilement aux réparations dont il a besoin. Cette manœuvre, comme on le voit, est parfaitement

simple. Il n'est point d'homme qui la voyant, pût dire, j'eusse inventé les bassins ; mais c'est précisément la facilité de cette pensée qui prouve la difficulté.

La mâture est également au nombre des merveilles du port de Brest. Au moyen de cette mécanique, dont le procédé paroît avoir quelqu'analogie avec ces sortes de poids que l'on appelle *romaines*, on enlève ou l'on place en très-peu de tems les mâts des plus gros vaisseaux.

Sous l'ancien régime, Brest étoit le séjour moralement le plus détestable pour un homme de bien. Tout ce que l'insolence peut offrir de plus repoussant, l'immoralité de plus avilissant, le libertinage de plus révoltant, se réunissoit pour en écarter l'homme vertueux. Il eût été également dangereux d'y conduire sa femme, ou sa fille, ou son fils : et les vices publics en défendoient l'entrée aux vertus privées. Un de ces rassemblemens d'hommes, que l'on qualifioit jadis de Corps, régnoit en souverain dans cette commune ; et depuis la courtisanne dont il salarioit la corruption, jusqu'au *notable* dont il méprisoit la décence, tout tremùloit devant ce colosse d'argile doré, que l'on appelloit alors marine *royale*.

Je ne puis m'empêcher de remarquer en passant que cette épithète de *royale* imprimoit à tout ce qui le portoit un caractère indélébile de perversité. Manufacture *royale*, étoit celle où la main-d'œuvre étoit la plus mal payée, les objets manufacturés les plus mauvais souvent, et toujours les plus chers de leur genre. Ces maisons de larmes et de tortures,

appellées

appellées Maisons de force, étoient des maisons *royales*. Imprimerie *royale*, étoit la seule dont il ne fût jamais sorti un trait de lumière pour l'homme, une loi favorable à l'humanité, un livre utile aux connoissances humaines. Jardin *royal*, étoit celui où le Peuple n'entroit jamais, d'où la nature étoit bannie, où le bon goût se traînoit en esclave sur les pas de l'art humilié et du luxe effronté. Vouloit-on un aréopage de préjugés, de puériles affèteries, de méthodiques considérations, de graves jalousies, de gigantesques prétentions, de talens par privilège ? on vous adressoit à une académie *royale*. Vouloit-on connoître un jugement absurde, une timidité inepte, une partialité coriace, une morgue ridicule, un instrument paralyseur de toutes les conceptions, on demandoit l'adresse d'un censeur *royal?* Enfin si, dans la collection des vices humains, on souhaitoit avoir un grouppe qui les présentât sous un seul point de vue, il falloit aller à Brest, Rochefort et Toulon, voir la marine *royale*; et comme l'épithète de divin rappelle l'idée de tout ce que l'on peut estimer, celle de *royal* réunissoit tout ce que l'on devoit mépriser, détester, éviter, ou craindre.

Le jeu, la débauche la plus repoussante, l'oisiveté la plus ridicule, consumoient les jours de ce Corps si vanté sous l'ancien régime, si fier de son apparente capabilité, quelquefois si funeste à la France, et toujours si nul à l'instant même où il passoit pour être si important. La composition en étoit détestable; les bases en étoient fausses; et tous les mouve-

mens contradictoires. Un grand-amiral en étoit le chef ; communément c'étoit un homme à qui l'aspect de la mer et la forme même d'un vaisseau étoient totalement inconnus, et qui, propriétaire souvent d'un sang que l'on disoit *royal*, ne connoissoit que l'art de louvoyer au milieu des orages de la Cour. Trois vice-amiraux suppléoient dans les ports à cet être nul : et nuls eux-mêmes, traînoient bien plutôt la pesanteur de leur titre comme un uniforme d'invalide, que comme une attestation des talens qu'ils n'avoient jamais eus. Venoient ensuite les chefs d'escadre, les capitaines, les lieutenans et les enseignes de vaisseau. La jactance, l'orgueil inhabile, la paresseuse fierté de la naissance, la superbe hydropisie des titres traçoient les lignes de démarcation qui distinguoient ces grades, et allouoient la carrière de l'avancement, non pas au mérite, mais au ridicule respect pour le rang d'ancienneté ; respect si dangereux pour la chose publique. La seule manière pour ces officiers de se mettre en évidence, étoit d'obtenir *d'être armés*, soit en paix, soit en guerre. C'étoit l'expression. Alors deux atroces inconvéniens résultoient de ce mode ; c'est que le commandement des uns étoit le résultat de l'intrigue, et l'inutilité des autres le fruit du mépris que la Cour leur portoit : ainsi l'état étoit sûr de voir ses flottes conduites par des fripons, et ses ports encombrés d'incapables ou de paresseux qu'elle payoit à grands frais. Telle fut l'origine, tantôt de l'avilissement et de l'anéantissement total de la marine française, tantôt de ses défaites et de ses pertes in-

calculables, quand il prenoit fantaisie à un roi de la relever bien plus par orgueil que par amour pour la chose publique. C'est dans ce vice qu'il faut chercher les désastres des Conflans, des Beaufremont, des de Grasse, tandis que la France, par sa situation et l'excellence de ses matelots, sembloit être appellée par la nature et l'inclination nationale à devenir la première puissance maritime de l'Europe. Deux grands maux sont résultés de cette détestable composition de la marine française ; c'est qu'elle a retardé la révolution française, c'est qu'elle a ramené l'esclavage en Angleterre. La France plus puissante sur mer, le pouvoir monarchique eût été moindre, tandis qu'au contraire l'Angleterre emportant la balance maritime, le pouvoir ministériel s'en est accru chez elle. Cette idée s'expliquera d'elle-même, si l'on réfléchit qu'en France c'est l'homme qui est bon pour la marine, au lieu qu'en Angletetre c'est la marine qui est bonne pour l'homme. Par-tout où l'art est nécessaire à l'homme, l'esclavage est à côté ; au lieu qu'où l'homme est nécessaire à l'art, la liberté survient. Les despotes connoissoient bien cette distinction. Le tems où les Anglais furent le moins marins, fut celui où ils furent le plus libres ; et par la raison contraire, l'époque où les Français furent le plus esclaves, fut celle où ils furent le moins marins. S'il est quelques personnes qui ne m'entendent pas encore, je leur dirai, c'est par orgueil que le Peuple Anglais est marin, c'est par courage que le Peuple Français est matelot. Or, un despote caresse-t-il le courage ? Non : mais bien l'orgueil.

La dernière classe de ce Corps sous l'ancien régime étoient les gardes de la marine. Souvent en lisant Milton, il m'a pris fantaisie de croire qu'il étoit venu chercher le modèle de ses anges rebelles dans ce corps d'indomptables marmots. Certes, quand sa poétique magie rapetisse assez ses innombrables légions d'esprits malins pour les renfermer tous dans la salle du conseil infernal de satan, qui ne croiroit voir la horde des gardes de la marine comprimée sous la verge de fer d'un maître impérieux, mais tous portant sur le front la marque des vices qui les rongent, ainsi que les anges de Milton y portoient les sillons de la foudre, et comme eux brûlant de la sourde impatience de se répandre au dehors pour y verser les flots de malice qui fermentoient dans leur cœur? Un séjour habité par les gardes de la marine, étoit un enfer. L'innocence, la pudeur, la modestie, les piétés publiques, filiales et pénatides ne l'habitèrent jamais. Là ne se trouvoient, ni les corruptions antiques, ni les dépravations modernes, mais un incorruptible foyer de vices endémiques qui ne tenoient rien de l'histoire, rien du tems présent, mais qui tenoient tout du corps qui les alimentoit. C'étoit un chancre qui n'aspiroit rien de la putridité de l'air environnant, mais qui puisoit sa gangrène dans le membre même qui le nourrissoit : et pour tout dire en un mot, on auroit pu graver sur les portes de Brest, de Rochefort et de Toulon, *Ici la vertu n'entra jamais*, sans craindre que le tems eût effacé ces caractères indélébiles.

L'éponge en appartenoit à la liberté. Ailleurs elle

est entrée sur le char de l'âge d'or, mais dans les repaires de la marine monarchique, elle s'est élancée sur les carreaux de la foudre; et dans la suite de nos Voyages nous vous montrerons à Toulon les derniers adieux de cette marine *royale*, semblables à ceux du cadavre pestiféré qui sème encore l'épidémie à travers le cercueil qui l'engloutit à jamais.

Une observation que les politiques n'ont pas assez faite sous l'ancien régime, c'est que jamais un homme célèbre ne fut en France ministre de la marine. Elle eût résolu bien des questions. Elle eût au moins expliqué un des ressorts cachés du despotisme, en découvrant que l'orgueil de ce corps tenoit à l'imbécillité des ministres, et que ce despotisme avoit ses raisons pour les faire coïncider ensemble. J'ai vu dans ma jeunesse le duc de Praslin, ministre de la marine, venir à l'Orient. A son arrivée, M. Rote, directeur de la compagnie des Indes, lui soumit une difficulté nautique. Son incapacité lui fermoit la bouche. M^de^. de Praslin, plus spirituelle, s'appercevant du ridicule qui rejaillissoit sur son mari, crut le mettre à son aise en disant, M. de Praslin a parfaitement la théorie de l'art de la marine, mais il n'a jamais vu de vaisseaux. Que répond l'imbécille ministre? Oh! pardonnez-moi, j'en ai vu un petit suspendu dans le cabinet de M. Berrier. Et voilà l'homme qui venoit inspecter la marine de la première nation du monde! Il est vrai qu'il possédoit un art bien précieux dans les Cours, celui d'épuiser l'opprobre des concussions dans la charge qu'il possédoit. La postérité croira-

t-elle que cet homme avoit donné une pension à Mlle. d'Angeville, sa maîtresse, sur le pain des galériens de Brest, et que les diamans d'une courtisanne étoient le fruit du vol qu'un grand seigneur faisoit à des criminels, ou, ce qui seroit pis, à des infortunés? Il est réellement des scélératesses de l'ancienne Cour que l'on n'ose pas écrire, de peur d'y réfléchir.

L'activité, l'amour de l'ordre et du travail, la discipline républicaine, la majesté de l'art, la robusticité des forces maritimes ont succédé à ce colosse vermoulu, mais doré, que l'on appelloit marine, et qui traînoit sa superbe décrépitude appuyée sur la honte et les défaites.

Vous nous pardonnerez, sans doute, de nous être si longuement étendus sur l'article de Brest. Mais cette commune fut si long-tems malheureuse, elle est aujourd'hui si intéressante! Que vit-on à Brest depuis sa fondation jusqu'aux premiers jours des siècles de la République? Des monumens fastueux, des galériens, les armes et les devises des rois, des vers qui rongeoient les vaisseaux, des intendans qui rongeoient l'ouvrier, et les vices des grands qui rongeoient les mœurs. Aujourd'hui, plus d'intendans, de seigneurs, de *nec pluribus impar!* Quitte-t-on Brest aisément? Quel homme ne voudroit retenir dans leur course les premiers beaux jours du printems!

Au-delà de Brest se trouve le Conquêt et la pointe dite Saint-Matthieu, c'est-à-dire, la partie la plus occidentale de la France. C'est-là que manque la

terre, et c'est peut-être ce qui a déterminé la dénomination de ce département, Finistère. Hélas, oui! c'est-là que la terre manque à l'homme; mais l'Océan manque-t-il à ses crimes? Ce fut par ce côté que Jean, comte de Montfort, assiégea Brest, en 1341; siège fameux que soutint Garnier de Clisson, qui commandoit dans cette place pour Charles de Blois, et suite des longues divisions de ces deux maisons dont nous vous parlerons avec plus d'étendue dans le département du Morbihan. Brest étoit loin alors d'être ce qu'il est aujourd'hui; et son château, dont il ne reste plus que quelques débris, faisoit toute sa force à cette époque.

L'on trouve fréquemment dans ces cantons des croix sur les chemins, que la bonté du Peuple lui fait croire, ici comme ailleurs, érigées pour lui rappeller le souvenir d'un Dieu *rémunérateur*. Les prêtres, qui cependant ne l'ignoroient pas, se sont bien gardés de lui dire que ces croix, loin d'être l'emblême de l'humanité d'un Dieu, étoient au contraire le monument de l'intolérable oppression des seigneurs féodaux. Il n'est pas rare de voir la protection première, accordée à l'innocence, dégénérer à la longue en sauve-garde pour le crime. Telle devint, à la suite des tems, l'inviolabilité d'asyle primitivement accordée aux églises. Elle prit sa source dans un sentiment de générosité qui ouvroit à l'infortune seule une retraite sacrée aux pieds de l'autel, et qui lui conseilloit, pour ainsi dire, de prendre l'Être suprême à témoin de la persécution qu'on lui faisoit souffrir. Deux empereurs im-

bécilles, Théodose le jeune, en 431, et Léon, en 466, s'avisèrent de fixer cette institution, et l'œil impérial, semblable au basilic, y porta la mort. Ils ordonnèrent que tous les temples seroient ouverts aux gens en péril, et défendirent, sous les peines les plus sévères, de les en arracher. Dès-lors les forfaits puisèrent l'impunité aux lieux même où l'innocence cherchoit un refuge, et une idée, philosophique dans son principe, devint un véhicule pour la scélératesse. La première race des rois français, plus imbécille encore, parce qu'elle étoit plus barbare, renchérit sur cette sottise, et Saint-Martin de Tours entre autres devint célèbre par son immunité fameuse. Situé sur les bords de la Loire, il étoit en Europe ce que le temple de Jagarnat est aux rives du Gange. Tout ce que le vol, l'assassinat et le poison enfantèrent de monstres, peupla long-tems le temple de Saint-Martin, et certes, les habitans des cachots du Châtelet étoient des vertus, en comparaison des habitués de Saint-Martin de Tours. Charlemagne eut le bon esprit, en 778, d'abolir cet indigne usage; mais une bonne loi d'un monarque est toujours sûre d'être rapportée bientôt, et en 788, il restitua dévotement aux églises le droit de protéger le crime. Jusques-là du moins si les coupables en profitoient, les soi-disant souverains avoient eu la pudeur de ne pas les nommer dans leurs capitulaires. Philippe-le-Bel mit de côté cette *ridicule* modestie, et défendit positivement que l'on arrachât les coupables des églises où ils se seroient refugiés.

Cette *munificence royale* passa bientôt des trônes aux petits potentats à tourelles. Leur foible puissance contre leurs ennemis leur rendoit l'assassinat plus nécessaire ; et, certes, pour tranquilliser leurs satellites, que le danger de l'emploi de massacreur auroit tendu plus rares, l'immunité de l'église étoit trop précieuse pour la négliger. Par dégradation, l'habitude des inimitiés et ce goût des vengeances passant des *princes* aux *sujets*, malgré l'étonnante multiplication des églises, elles devinrent trop rares pour la quantité de scélérats qui eurent besoin de leur secours. Alors, loin de songer à réprimer l'abus, il ne vint à l'esprit que d'étendre les franchises ; et ce fut à cette époque que l'on planta sur les chemins ces croix que l'on y voit encore, et qu'on leur imprima, aussi-bien qu'aux églises, cette vertu protectrice du crime. Quand l'homme de la campagne tire machinalement son chapeau, ou s'agenouille devant une de ces croix, il est bien loin de s'imaginer qu'il remercie Dieu de ce qu'il fut jadis tant de lieux sur la terre où le scélérat étoit sûr d'échapper à la loi. Sans doute il étoit bien des monumens dont l'aspect outrageoit la liberté ; mais avant de les détruire, peut-être eût-il fallu écrire sur leurs parois, *Je dus le jour au besoin de tel crime.* Entre l'homme éclairé et le Peuple, la seule différence, c'est que l'un les renverse, parce qu'il en sait la raison, et que l'autre la demande. Il faut donc la lui dire. Les Muses écrivent l'histoire avec un burin, et le tems avec les marbres. Si l'on demande à Clio pourquoi elle conserve le

nom de Parthenius, qui prenoit de l'aloës pour manger avec plus de voracité, il faut également que l'on puisse interroger le tems pourquoi telle pierre porte encore le *sénatus-consulte* qui dévoua César aux Dieux infernaux ? La sobriété et la haine des tyrans naîtront de la réponse.

Quoique le département du Finistère fournisse des blés, il n'est pas un des plus fertiles de la République. Ses légumes font une partie de sa richesse territoriale, et ils sont assez abondans pour que l'on en engraisse des chevaux et d'autres bestiaux, qui deviennent excellens avec cette nourriture.

Le voisinage de la mer enlève également les bras à l'agriculture comme à l'industrie. On n'y fabrique guère que des toiles à voiles, quelques toiles plus fines, dites de Morlaix, et de légères draperies, comme pinchina, berlinges et serges. Le commerce de la pêche est celui qui répand le plus de richesses dans le pays. Morlaix est la plus jolie commune de ce département, et la plus négociante. Quoique située à deux lieues de la mer, des bâtimens assez considérables peuvent remonter jusqu'à bord de ses quais. Elle étend ainsi ses relations avec tous les états maritimes, et se range avec une sorte de distinction sur la ligne des places de commerce. Ses environs sont cultivés et fertiles ; ils nourrissent des chevaux d'une qualité assez supérieure pour que les maquignons, abusant de la bonne-foi des acheteurs, les vendent pour des chevaux normands.

L'entrée de la rivière de Morlaix étoit défendue par un château qui portoit le nom de Château-du-

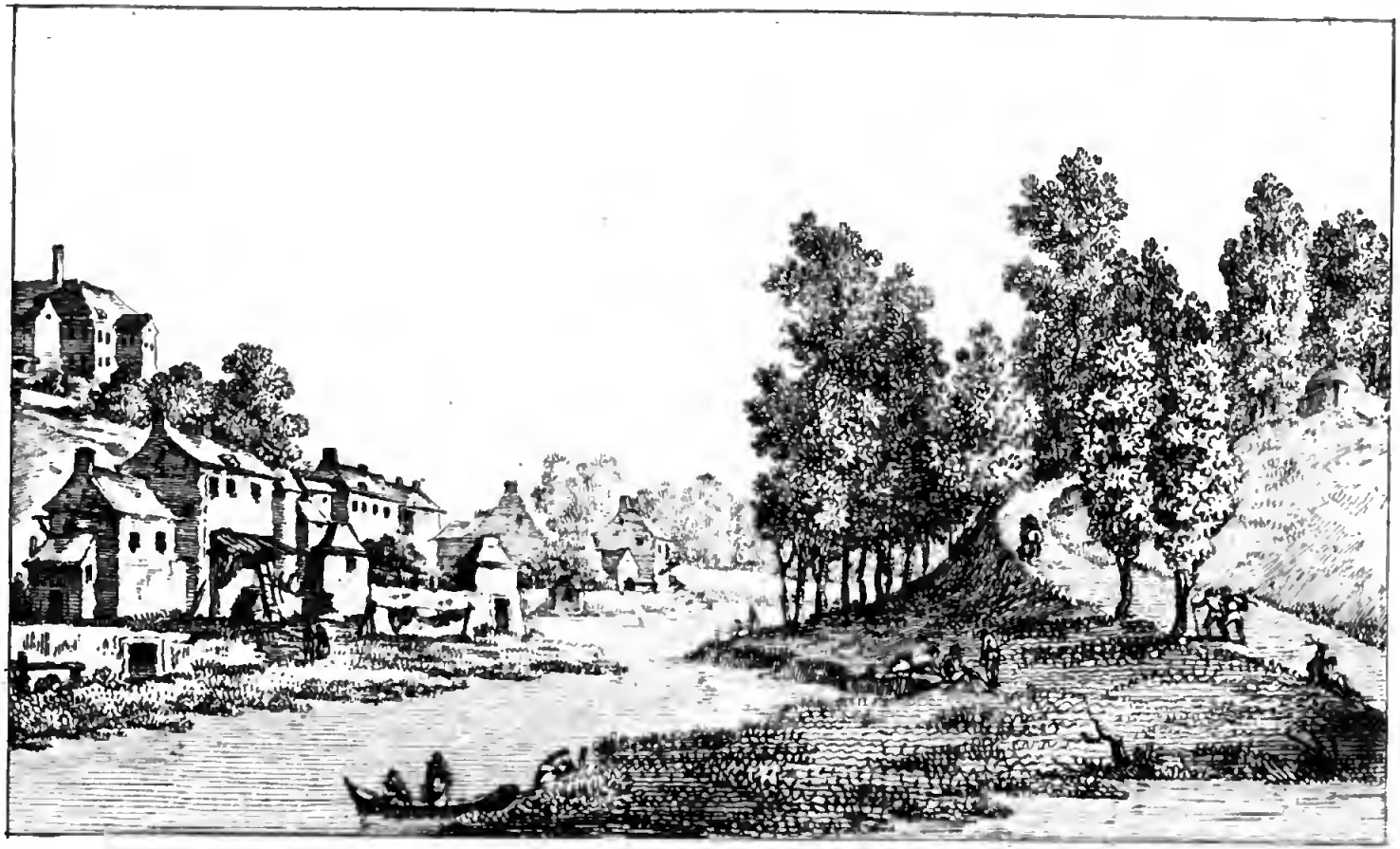

Morlaix

Taureau. C'étoit en effet le *Taureau* des phalaris de la France, c'est-à-dire, une de ces bastilles où les Omhrahs de Versailles plongeoient leurs victimes. Celle-ci est célèbre par un de ces grands traits de surdité féroce dont le gouvernement des Bourbons se rendit si souvent coupable envers les infortunés qui avoient la bonhommie de réclamer sa justice. Une méprise de nom accumula sur la tête d'un malheureux vingt-sept ans d'une affreuse captivité. Un monstre, dont je regrette que le nom me soit échappé, prémédite d'empoisonner, dans un festin, son père, sa mère, son épouse, ses enfans et quelques amis. Le crime n'est qu'à moitié consommé : mais ce monstre tient à une famille puissante, et l'orgueil prend la défense de celui que le supplice réclame. La grande scélératesse des lettres de cachet étoit moins la privation arbitraire de la liberté d'un individu, que le dol qu'elles faisoient à l'échafaud. Si l'on eût fait le procès à cet empoisonneur, un innocent n'eût pas filé vingt-sept ans d'une chaîne insupportable. La lettre de cachet est accordée, remise à un exempt qui se trompe sur le nom, et va arracher un père de famille, un ouvrier pauvre, sans connoissances et sans protections, à sa femme et ses enfans, et le conduit au Château-du-Taureau. Au bout de quelques jours, la famille empoisonnée, ennuyée de ne pas voir arriver la lettre de cachet qu'elle attend, la sollicite de nouveau. Une lettre de cachet est une chose trop peu de conséquence pour un ministre pour qu'elle occupe sa mémoire. Il en signe une nouvelle, sans se rappeller que quelques jours

avant il en a expédié une pour le même sujet, et le véritable empoisonneur est conduit ailleurs.

Cependant la victime de la méprise arrive au Château-du-Taureau. Le crime dont on l'accuse est détaillé dans toute sa difformité au commandant, qui le plonge dans un cachot. Sa prétendue famille étoit loin de lui faire passer des secours, puisqu'elle ne se doutoit pas de l'erreur que l'agent de la police avoit commise. Le commandant, qui crut cet homme abandonné, s'imagina *généreusement* qu'on vouloit le faire périr, et sans daigner ni le voir, ni l'entendre, ne lui fit donner que le pain nécessaire pour soutenir sa malheureuse existence. Ce gouverneur mourut, mais non sa férocité. Son successeur en hérita, et le sort du malheureux prisonnier ne fut point adouci.

Qui le croiroit ? son cachot étoit assez profond pour que l'eau de la mer, filtrant à travers le sable par-dessous les fondations, le remplît d'eau à chaque marée montante ; ensorte qu'il en étoit inondé deux fois par vingt-quatre heures. Ce fut dans cette cruelle situation que ce malheureux passa près de vingt-sept ans. Sa douceur, sa patience, et, ce qui peut-être est plus étonnant encore, son inaltérable santé qui résista tout à la fois aux souffrances morales et aux incommodités physiques, l'avoient rendu un sujet de curiosité ; et, disons-le à la honte de l'homme, non pas un objet de compassion. Passoit-il quelqu'étranger au Château-du-Taureau, l'insensible Cerbère, que l'on appelloit commandant ou gouverneur, s'empressoit de le conduire à la cage sou-

terraine de cette déplorable victime, et pendant vingt ans il ne vint à l'esprit de nul d'entr'eux de reconnoître l'innocence écrite sur le front paisible de l'infortuné qui s'offroit à leurs regards. Enfin ce fut un négociant de Saint-Malo, aujourd'hui Port-Malo, qui le premier soupçonna que cet homme pouvoit n'être pas coupable. A force de questions, il parvint à s'en éclaircir, et un dernier trait acheva de le confirmer dans cette persuasion. Dans la conversation qu'il eut avec lui, ayant usé de tous les ménagemens pour lui faire entendre qu'il étoit informé du crime énorme qui l'avoit fait plonger dans ce cachot, et voyant enfin qu'il ne l'entendoit pas, il se hasarda à lui dire, mais il semble que vous ignoriez que vous êtes ici pour avoir voulu empoisonner votre père, vos enfans, vos amis. A peine avoit-il prononcé ces mots, que la pâleur de la mort s'étendit sur tous les traits du malheureux captif. Quoi! dans le monde, s'écria-t-il, quoi! tous ceux que la curiosité amena dans ce cachot s'imaginoient que le malheureux Gervais étoit coupable d'un semblable forfait! Ah! Monsieur, dans ma misère j'étois heureux! que vous ai-je fait pour être venu m'arracher la paix de l'ame, mon unique consolatrice depuis vingt-six ans de souffrances? Empoisonner mon père! et comment l'aurois-je pu? Élevé aux Enfans-trouvés, ai-je jamais eu la douceur de connoître les caresses paternelles? Mes amis! eh! Monsieur, un pauvre chauderonnier qui vivoit de son travail avoit-il la possibilité de donner des festins? Mes enfans....

— Comment? eh! n'êtes-vous pas le marquis de...?
— Ne me plaisantez pas; Monsieur, je suis Gervais, chauderonnier, demeurant fauxbourg Saint-Marceau, je vous l'ai déjà dit.

Le négociant, pénétré tout à la fois d'horreur et d'admiration, commença par adoucir le sort de ce malheureux en remettant une somme au gouverneur, qui en mit les trois quarts dans sa poche, et fit acheter le reste au malheureux par la lenteur qu'il mit à le placer dans un lieu plus commode. Cependant son bienfaiteur s'étoit rendu à Paris. Un ministre et des commis avoient signé et expédié une lettre de cachet sans peine, sans se faire prier, dans vingt-quatre heures enfin, lettre dont l'abus avoit retranché vingt-sept ans de la vie d'un innocent; il fallut des mois entiers à un homme de bien pour obtenir même audience d'un garçon de bureau. Il s'agissoit de réparer un grand crime ministériel; il n'avoit coûté qu'un quart-d'heure à commettre; il coûta une année pour en obtenir justice. Il fallut acheter au poids de l'or tous les échelons qui conduisoient jusqu'au visir. Ce n'étoit qu'un acte de devoir qu'on lui demandoit, et il en coûta des sommes! Qu'auroit-ce été, si l'on en eût exigé un acte de vertu?

Quimper, long-tems appellé Quimper-Corentin, et que l'on écrit assez communément Kimper, est le chef-lieu de ce département. On regardoit jadis cette commune comme la capitale de la *Basse-Bretagne*. Quoiqu'assez peuplée, elle est peu riche, peu commerçante, et son territoire est peu fertile;

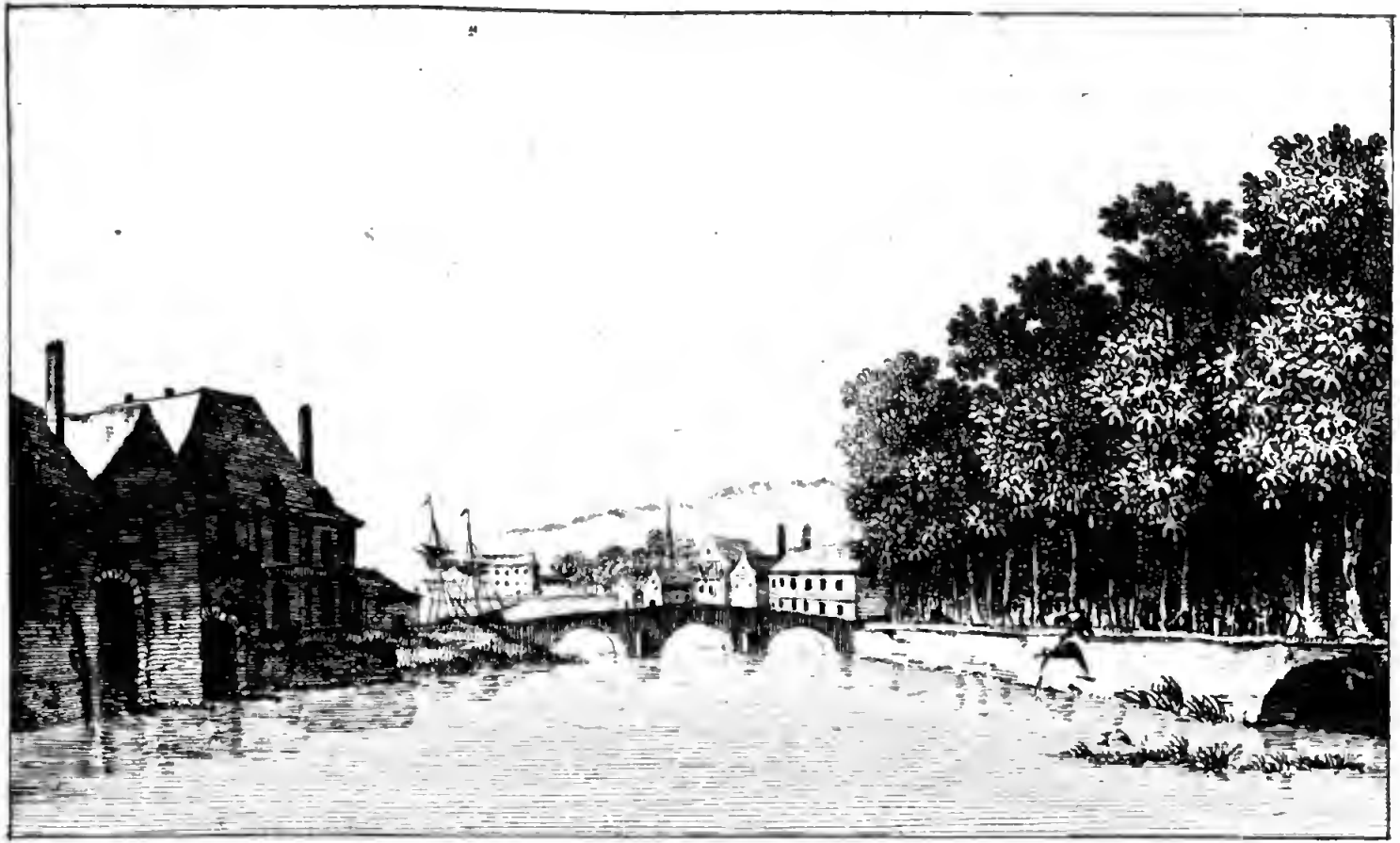

Quimper.

mais ses pâturages sont excellens, et les chevaux que l'on y éleve, quoique de la petite espèce, sont renommés pour leur nerveuse vélocité.

Une cathédrale gothique dont le frontispice vient de porter avec étonnement le titre de temple à la raison, et malgré son antiquité, pour la première fois sans doute celui de temple de l'Éternel, est le seul monument qui mérite quelqu'attention. Elle étoit *dédiée* à un saint Corentin, car telle étoit l'expression usitée dans la langue mesquine du sacerdoce. On reconnoit dans l'idiôme sacerdotal cette trivialité politique dont il usoit pour avilir, pour dégrader l'homme. Il sentoit à merveille que la langue a des relations, j'oserois presque dire alimentaires pour le génie, et qu'on amène l'homme à penser foiblement en l'accoutumant à parler bassement. La noblesse de la langue aggrandit le génie, et sans doute plus d'une action héroïque fut conçue par le son d'une expression élevée qui frappa l'oreille de tel homme. Le *Qu'il mourût* de Corneille a été le germe de plus d'un dévouement. L'oreille est l'œil de l'ame, comme l'œil est souvent l'oreille de la sensibilité.

En voici peut-être une preuve. Le siège de Quimper-Corentin, en 1345, a laissé dans l'histoire des traces de barbarie peu communes. Jamais la fureur du carnage ne fut poussée si loin. Il s'agissoit encore de la rivalité du comte de Montfort et de Charles de Blois, dont nous avons promis plus haut des détails plus étendus dans le département du Morbihan. C'étoit l'armée de Charles de Blois qui

formoit le siège, et cette malheureuse place, après quelques jours de résistance, fut emportée d'assaut. On sait quelles idées d'horreur ce mot rappelle, et quelles suites affreuses le droit de la guerre avoit attaché à cette circonstance. Les gouvernemens monarchiques avoient confondu toutes les notions du juste et de l'injuste. On appelloit droit de la guerre ce qui étoit l'abus de la guerre ; car sans doute s'il étoit des objets qui méritassent la clémence du vainqueur, ce devoient être ceux dont la défense généreuse ne cédoit qu'à la force, et c'étoient précisément ceux-là que l'on massacroit, tandis que toute grace étoit faite, que des honneurs même étoient rendus aux lâches qui cédoient les places qui leur étoient confiées.

Les soldats de Charles de Blois entrèrent en furieux dans Quimper. Dans un instant la ville fut inondée et de flammes et de sang, et les toîts embrâsés étoient le cintre épouvantable de ce théâtre de carnage, où la mort sembloit vivre, et l'univers périr. Soldats, femmes, citoyens, enfans, tout tomboit sous le glaive du vainqueur, et souvent les cris qui se mêloient au craquement épouvantable des maisons qui s'écrouloient dans les feux, avertissoient le féroce soldat que l'incendie ne le déshéritoit pas du plaisir d'égorger. C'étoit bien alors que l'on pouvoit dire que l'oreille étoit l'œil de son ame de bronze, et que dans son délire c'étoit par elle seule qu'il voyoit ses victimes, quand l'œil à son tour fit entendre à son cœur une voix plus forte. Il eût été sourd aux prières, il ne put l'être à un

mouvement

mouvement de la nature. Le vainqueur erroit égaré au milieu des monceaux de cadavres. Une femme superbe gissoit égorgée sur les corps sanglans d'un père et d'un époux qui n'avoient pu la défendre. Un enfant à la mammelle, que le fer avoit épargné, étoit à ses côtés. Quelques soldats arrêtent les yeux sur ce spectacle. L'innocente créature étend ses foibles bras, s'accroche, se traîne, et de ses lèvres enfantines essaie d'exhumer sa nourriture du sein glacé de sa mère inanimée. O nature éloquente ! qui peut te forcer au silence ? Ta voix, quand tu le veux, domine encore sur le fracas des foudres de la guerre, comme le cri de l'aigle perce à travers le tumulte des tempêtes. Ces soldats contemplent cet enfant ; des larmes se font jour à travers leurs yeux ensanglantés ; la rage expire sur leurs fronts, le fer tombe de leurs mains, ils sont étonnés de se trouver sensibles, et ne peuvent cesser de l'être. C'en est fait, un enfant les a vaincus, et un geste de l'innocence a fermé les tombeaux.

Il n'est qu'un monstre que la nature n'atteignit jamais ; et c'est le fanatisme. Le douzième siècle vit naître, dans les cantons que nous parcourons, le plus fou, le plus imbécille et le plus opiniâtre des sectaires, Eon de l'Etoile. L'allusion grossière de son nom avec le mot latin *eum*, lui fit naître dans l'esprit qu'il étoit le fils de Dieu, et qu'il jugeroit les vivans et les morts. La doxologie que l'église employoit dans les prières qu'elle appelloit ridiculement exorcismes, étoit la preuve qu'il apportoit de sa mission. C'est par Eon, disoit-il, que les vivans

et les morts seront jugés. *Per eum qui judicaturus est vivos et mortuos.* Plus l'ignorance étoit profonde, plus il trouva de sectateurs. Il falloit mépriser cette folie ; on y donna de l'importance : elle en prit, et bientôt la religion d'Eon eut ses apôtres et ses martyrs. Le nouveau Théomane distribua à ses disciples les honneurs de la cour céleste. Les uns furent les *anges*, les autres les *trônes*, ceux-ci les *chérubins*, ceux-là les *dominations*. Le Peuple du paradis sembla débordé sur le monde. Qui des deux fut le plus ridicule ou d'Eon qui rêvoit la Divinité, ou du pape Eugène III qui voulut juridiquement le condamner à passer pour un démon ? Ce pape fameux, que saint Bernard vouloit que l'empereur Conrad rétablît sur le trône pontifical par le fer, le carnage et le feu ; ce pape, dis-je, assembla gravement un concile à Rheims, pour juger un maniaque, que l'on pouvoit guérir en lui ouvrant la veine. Les questions du vicaire de Jésus-Christ sont aussi absurdes que les réponses d'Eon sont extravagantes. Il parut au milieu de cet aréopage de prêtres, appuyé sur une fourche à retourner du foin, et c'est cette fourche qui fixe l'attention du grand pontife. Que signifie ce bâton, lui demande-t-il ? C'est un grand mystère, répond Eon. « Quand les deux pointes de cette fourche sont en bas, c'est une preuve que je laisse à Dieu la jouissance des deux tiers du monde ; mais quand elles sont en l'air, cela prouve que les deux tiers du monde sont à moi, et que Dieu n'a que l'autre tiers ». Sur cette réponse *spirituelle*, le pape le déclare magicien, le

condamne au feu ; mais par une *miséricorde rare*, commue la peine en une prison perpétuelle, où on le laissa mourir de faim. Il fut moins doux pour les disciples de cet insensé. Il fit périr sur le bûcher tous ceux qui ne voulurent pas se rétracter. Hélas ! les vainqueurs de Quimper-Corentin se laissèrent toucher au milieu du carnage : la nature n'a point de droits sur le cœur d'un pape. Tous les disciples de cet extravagant furent condamnés au feu.

Jusqu'ici l'on a été loin de tirer du département où nous nous trouvons tous les avantages dont il nous a paru susceptible. Si l'édilité est une partie essentielle de l'autorité départementale, les membres du département du Finistère ont un vaste champ pour exercer le leur. Tandis que l'on va chercher à grands frais dans le Nord des bois de construction, on les a ici presque sous la main. Ils restent, pour ainsi dire, morosifs sur le sol qui les fait croître. Certes, ce n'est pas la terre qu'il faut accuser d'égoïsme ; elle ne demande pas mieux que de prodiguer ses trésors à l'homme. C'est donc l'homme qui seul est coupable de n'en pas faire profiter ses semblables. Si l'on ouvroit des débouchés, si l'on rendoit, par exemple, la petite rivière de Châteaulin navigable jusqu'à Carhaix, et même plus haut, c'est-à-dire, dans un espace de dix-huit ou vingt lieues, ce qui est très-possible ; enfin si l'homme, s'occupant moins de la délicatesse des perdrix de ce même Carhaix et de la bonté des saumons de cette même rivière de Châteaulin, se tourmentoit un peu plus de l'intérêt de la chose publique, ce

département ne verroit pas mourir sur son sein des richesses qu'il étale vainement aux yeux de ses habitans ; et le voyageur , au lieu de se prévenir contre l'aspect sauvage en apparence de ces cantons, devineroit que la nature sous un front sérieux cache toujours un cœur de mère. Je crois de plus que nous sommes encore bien en arrière de toutes les observations qui peuvent conduire à l'amélioration de la partie du globe que nous occupons. Sans doute la même latitude reproduit à-peu-près les mêmes accidens dans la zone qu'elle décrit ; pourquoi ne pas consulter davantage l'espèce de fertilité qu'elle protège sur des terrains qui nous sont étrangers ? C'est dans l'Ukraine , par exemple, que nous allons chercher les chanvres et les mâtures que nous employons dans nos arsenaux; encore ne les avons-nous que de la seconde main , puisque c'est à Riga que nous allons nous en fournir, ce qui décuple la dépense : eh bien ! l'Ukraine est sous la même latitude que le Finistère , et le sol ici n'attend peut être qu'un essai pour vous épargner la fatigue du voyage , et pour ôter à des Peuples , souvent ennemis , mais toujours avides , les ressources qu'ils tirent en vous livrant leurs denrées , et les moyens de vous nuire en vous les refusant.

Sans doute , ce n'est pas l'absence du génie qui rend les Français inhabiles aux découvertes. Quand on voit à l'entrée de la rade de Brest, à la pointe Saint-Matthieu , le fort Bertheaume, séparé des humains autant par l'art que par la nature , et que par une mécanique ingénieuse on est parvenu à renouer

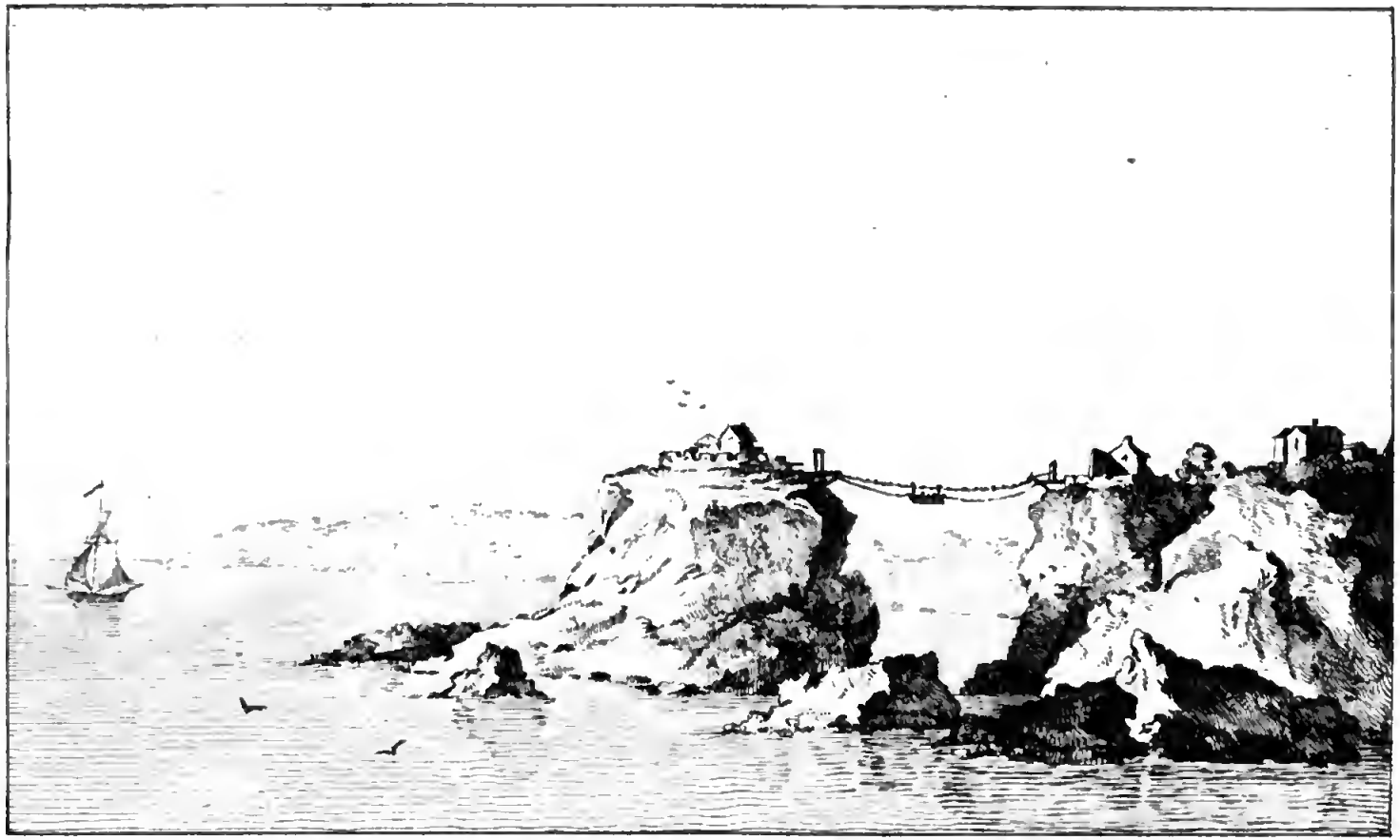

Pointe de Bertaume, *près Brest.*

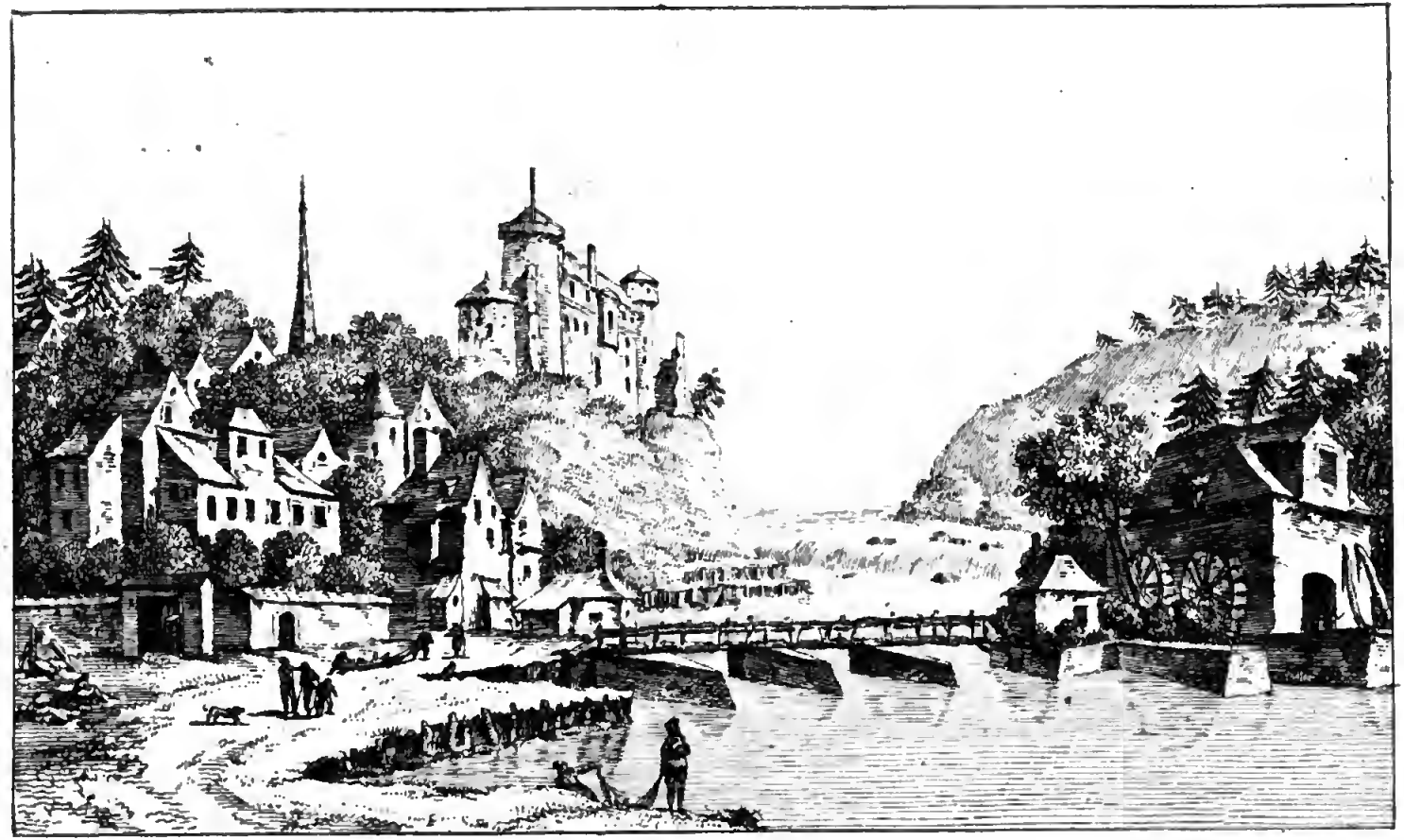

Châtaudin.

la chaîne des communications sociales au moyen d'une espèce de pont volant, ou de caisse, suspendu par deux poulies à un cable, et que le jeu d'un cylindre fait voyager dans l'air au-dessus des précipices où se brisent les flots de l'Océan, on est fondé à dire, rien n'est étranger, rien n'est impossible à ce Peuple; et cependant, parcourez toutes les petites villes ou communes de ce département, Lesneven, Pontcroix, Châteaulin, Quimperlay, etc., vous trouverez par-tout l'industrie productive, foible, décharnée et malingre. Seroit-il vrai que l'homme ne fût mu que par deux sentimens, se défendre et se battre ? La conviction seroit affligeante. Mais, sans donner plus d'extension à cette idée qui porteroit sur la moralité, disons que sous le point de vue politique les choses devoient être ainsi; et n'oublions pas que nous sortons d'un régime monarchique.

Aujourd'hui républicains, sous un gouvernement en entier démocratique, c'est-à-dire, dont tous les ressorts doivent mettre en action la félicité du Peuple, il faut républicaniser le territoire. Depuis le chêne auguste, dont les palmes appartiennent aux vertus, jusqu'à l'herbe rampante qui nourrit l'agneau dont la laine doit nous couvrir, il faut que tout croisse, que tout s'agite, que tout meure même pour le bonheur de tous. On montroit dans les *trésors* des maisons religieuses, à Saint-Denis, par exemple, à Marmoutiers et ailleurs, d'énormes *in-folio*. La couverture gothique en étoit bordée de plaques d'or ou d'argent. D'épais

fermoirs du même métal les condamnoient à une éternelle obscurité. On vous disoit, c'est la bible d'Esdras, ce sont les *heures* de Clotaire, c'est *l'antiphonier* dont se servoit saint Louis. Eh bien! sous les rois, sous les prêtres, le livre de la nature ressembloit à ces *in-folio*. Les *fermoirs* d'airain qu'ils y avoient mis ne s'ouvroient jamais. C'est à la République à les briser.

NOTES.

(1) Ce Constance, fils d'un cabaretier de Céphalonie, fut un aventurier, dont Louis XIV malgré tout son orgueil, et ses ministres malgré leur sagacité *si vantée*, furent la dupe. Il devint à force d'intrigue, premier ministre ou *bacalon* du roi de Siam. Pour échapper aux orages attachés à ce rang élevé, il voulut appeller les Français à Siam. Pour en venir à bout, il joua tout à la fois, et son maître, et Louis XIV. Il persuada à l'un, que le héros de Versailles avoit envie de s'allier à lui, et l'aideroit dans des conquêtes imaginaires dont il amusoit son ambition, et le détermina à lui envoyer des ambassadeurs. Il fit persuader à l'autre, que le roi de Siam avoit envie de se *faire chrétien par estime pour lui*, et de négocier un traité de commerce entre les deux nations. Les deux tyrans eurent la sottise de donner dans le panneau. Le roi de Siam se crut quelque chose, parce qu'il se trouvoit en relation avec un *monarque* dont la flatterie débitoit tant de merveilles. Le roi *Dieu-Donné* se crut beau-

coup plus, parce que quelques esclaves venoient de trois mille lieues pour l'encenser. Sa *politesse gourmée* rendit au Siamois la visite qu'il lui avoit fait faire. Chaumont et l'abbé de Choisi furent en pompe annoncer à l'autre bout du globe, que le prétendu souverain de la France étoit un imbécille; qu'en résulta-t-il ? la perte de quelques millions pour la France. Un nouvel ambitieux plus adroit que Constance et ses deux dupes, *Pitracha*, brouilla les Français avec le *bacalon*, le fit mourir dans les tortures, détrôna le roi de Siam, se mit à sa place et renvoya les ambassadeurs un peu honteux, apprendre à Louis XIV qu'on se moquoit de lui à Siam tout aussi-bien qu'en Europe.

(2) La scélératesse a toujours été le caractère de la politique des Anglais. Le gouvernement perfide et lâche de ces insulaires a plus d'une fois tenté d'incendier le port de Brest. Il est une famille de *lords* en Angleterre, que l'échafaud semble s'être spécialement réservé. Ce sont les *Gordons* : de père en fils, ils sont morts par le supplice. Un de ces Gordons a voulu dans ce siècle, mettre le feu aux magasins de Brest. Il y passa quelques mois pour méditer son crime, et corrompit un soldat pour l'aider à l'exécuter. Ce Gordon étoit jeune, grand, bien fait et beau; les femmes en étoient folles. Quand il fut arrêté et conduit au supplice, il y marcha à pied, en habit de velours noir et en écharpe rouge; il saluoit à droite et à gauche. Toutes ces *dames* disoient, *quel dommage !* il n'y en avoit pas une seule qui se souvînt que cet homme avoit pu causer à la France une perte d'un milliard. Ce mot *quel dommage*, étoit un avant-goût de Coblentz.

(3) Ces officiers de marine vivoient mal avec les officiers de terre. Il ne faut pas en conclure que ces derniers

en général valussent mieux. Leur goût pour la licence étoit à-peu-près le même. C'est à cette corruption de mœurs que l'on a toujours attribué le fameux incendie de Rennes, dont nous avons donné la description dans le département d'Ille et Vilaine. Un colonel du régiment alors appellé *Auvergne*, avoit une maîtresse dont le luxe révoltant insultoit à toute la ville de Rennes. Le carrosse de cette fille s'étant arrêté devant une boutique, et la portière en étant restée ouverte quelques instans, quelques jeunes gens jettèrent un chat mort dans la voiture. Le colonel jura de s'en venger, et l'incendie éclata peu de tems après. Si on n'eut pas des preuves matérielles du crime du colonel, au moins le soupçon en existe-t-il encore, et il est rare que le soupçon général ne soit pas une preuve. Ce soupçon fut tel que depuis, le ministère de Versailles qui n'avoit pas la pudeur de punir un colonel, n'a pas eu le courage d'ordonner au régiment d'*Auvergne* de repasser même à Rennes.

VOYAGE
DANS LES DÉPARTEMENS
DE LA FRANCE,

Enrichi de Tableaux Géographiques et d'Estampes;

PAR les Citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e. régiment, pour la partie du Texte; LOUIS BRION, pour la partie du Dessin; et LOUIS BRION, père, auteur de la Carte raisonnée de la France, pour la partie Géographique.

L'aspect d'un Peuple libre est fait pour l'univers.
J. LA VALLÉE. *Centenaire de la Liberté.* Acte Ier.

A PARIS,

Chez Brion, dessinateur, rue de Vaugirard, No. 98, près le Théâtre-Français.
Buisson, libraire, rue Hautefeuille, No. 20.
Desenne, libraire, galeries de la maison de l'Egalité, Nos. 1 et 2.
Et au Bureau de l'Imprimerie, rue du Théâtre-Français, No. 4.

1794.

L'AN SECOND DE LA RÉPUBLIQUE.

AVIS.

L'assassinat de LEPELLETIER et de MARAT, deux Estampes faisant pendant, gravées d'après les tableaux de Brion, peintre, éditeur et dessinateur de cet ouvrage. A Paris, chez BRION, rue de Vaugirard, N°. 98; et chez BANCE, rue Severin, N°. 115; prix 6 livres chaque en noir, et 12 livres en couleur.

Lieues Communes, de 2,283 toises.
FINISTERRE D.
Gourin
Langonnet
Le Faouet
Quimperlé
Isle de Groa
Remarque.
L'Etendue de ce Département est de 328 lieues quarrées.
Sa population de 282 mille habitans
Il se divise en 4. arrondissemens communaux.

VOYAGE

DANS LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

Nous retrouvons ici le même aspect de stérilité dont nos regards étoient affligés dans les départemens du Finistère et des Côtes-du-Nord. Ce sont encore des landes, des côteaux couronnés de bois épais et sombres, des champs coupés par des espèces de remparts hérissés de ronces et de buissons, quelques campagnes couvertes de sarrazin, dont le verd triste et faux nuit à cette gaîté douce que souvent ailleurs la nature épanche dans l'ame du voyageur. La solitude des routes, le langage âpre et guttural du petit nombre d'habitans qui s'offrent sur votre passage, l'espèce de teinte d'indigence, et pour ainsi dire d'infortune, étendue sur les villages que l'on ne rencontre que de loin en loin, associent l'ennui à la fatigue de la journée, et l'on aspire le gîte du soir moins peut-être pour goûter le repos que pour cesser de voir.

Il ne faut pas croire cependant que le sol de ce département repoussât la main du cultivateur; c'est plutôt le cultivateur qui dédaigne les trésors que la terre

complaisante lui prodigueroit avec joie. Mais un vice que nous avons blâmé plus d'une fois dans le cours de nos voyages, la routine, la mortifere routine retient ici, bien plus qu'ailleurs, l'homme sous un joug de plomb. Le grand usage que l'habitant y fait du sarrazin ou millet, semble l'avoir refroidi pour le froment, et la bouillie préparée avec la farine de ce millet lui tient lieu de pain. Cette nourriture est saine, dit-on, mais on pourroit croire qu'elle convient mieux aux nerfs qu'à la qualité du sang, puisqu'en général l'homme est robuste dans cette partie de la ci-devant Bretagne, quoiqu'il porte une carnation jaune et presque morbifique. Au reste, la simplicité de cet aliment a dû et doit plaire long-tems à un peuple dont les formes et les habitudes sont presque sauvages : et à ne considérer que l'intérêt de ses mœurs, il est peut-être à desirer qu'il ne s'en dégoûte pas de si-tôt. Mais pour l'intérêt général de la République, il faut encourager l'agriculture dans ces contrées, et c'est une partie considérable qui nous a paru envahie par la négligence, ou tout au moins par l'insouciance, qu'il faut rattacher à la masse productive de l'état.

La préparation de cette bouillie de millet ne demande que peu de soins, et convient par cela même parfaitement à la vie active des habitans de la campagne. On délaye simplement la farine dans de l'eau ; on la fait cuire jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistance de la colle ; on la laisse refroidir dans une grande terrine ; et à l'heure du repas, toute la famille, assise autour de cette terrine,

humecte chaque cuillerée de cette bouillie dans un vase plein de lait ; et voilà l'espèce de chère patriarchale que fait ici chaque ménage champêtre.

Le costume des habitans de la campagne n'est pas plus recherché que leur nourriture. Ils portent presque tous des espèces de sarreaux et des guêtres de toile, ou d'étoffe de laine grossière pendant l'hiver. Une ceinture de paille, ou plus souvent de glayeuls, leur serre les reins ; et des liens pareils contiennent les guêtres au-dessous du genou et au bas de la jambe. Ils laissent croître leurs cheveux dans toute leur longueur, et les portent épars sur les épaules. Un chapeau de paille, ou un feutre épais et large, couvre leur tête, et la forme en est également ceinte d'un cordon de roseaux. Ils se servent de sabots, mais c'est pour eux une sorte de luxe, car il est plus ordinaire de les voir marcher nuds pieds. C'est dans cette parure qu'ils conduisent leurs charriots, dont la construction est assez légère ; mais par une bisarrerie, qui est encore un ridicule effet de la routine, quoiqu'ils mettent sur ces charriots des fardeaux peu considérables, ils multiplient les forces pour les traîner : et il n'est pas rare de voir ces charriots attelés de quatre bœufs et de six chevaux, et ces chevaux étant retenus au timon par des chaînes d'une extrême longueur, ces attelages occupent une place aussi incommode pour celui qui les rencontre que pour celui qui les conduit, et ne réunissent qu'un embarras sans effet, puisque ces chevaux traînent bien plus leurs traits qu'ils ne traînent la voiture.

A ce costume, au peu d'agrémens que l'on remarque dans leurs habitations, on reconnoît aisément qu'ils ont peu de besoins : et l'on doit cette justice aux paysans de la ci-devant Bretagne, quoiqu'ils fréquentent les villes où le luxe avoit gagné comme ailleurs, de dire que ce vice ne les a point surpris ; mais en rendant à leurs vertus la part équitable qui leur est due, il faut dire avec la même vérité que cette sorte de négligence pour eux-mêmes, cette indifférence pour les douceurs qu'une culture plus soignée et plus étendue pourroit leur procurer, l'immobilité de leur génie quand il est urgent de chercher ou d'expérimenter quelques découvertes pour l'avantage général, viennent du double joug que leur avoient imposé les *seigneurs* et les *prêtres*. La crédulité rend paresseux, et cette crédulité leur avoit été incrustée par ceux-ci, toujours coalisés avec les grands, pour les soumettre davantage à l'esclavage. Dans la ci-devant Bretagne, les terres que possédoient les grands étoient d'une étendue prodigieuse. Les revenus n'étoient pas proportionnés à cette étendue de terrein ; mais tels qu'ils étoient, ils étoient encore énormes. Alors la richesse des grands ne leur permettoit ni de ressentir ni d'encourager le peu d'industrie des habitans de la campagne. Ces seigneurs étoient riches, cela leur suffisoit. Ils auroient pu l'être davantage en augmentant la félicité et l'opulence de ces hommes qu'ils nommoient leurs vassaux, et ils étoient loin d'y penser. Toujours à la cour, jamais dans leurs possessions, ils en abandonnoient la conduite à des

intendans qui, loin d'encourager l'agriculture parmi les individus, livroient les fermes à des métayers avides qui les achetoient d'eux au poids de l'or, et dont l'intérêt étoit de ne pas souffrir que la culture se divisât entre les divers habitans. De-là l'indigence du grand nombre, de-là encore le pouvoir des prêtres, qui toujours habiles à faire parler le ciel, se félicitoient de la misère du peuple, parce que le besoin de consolation d'un côté amène la facilité du mensonge de l'autre, et que le mensonge n'est jamais si bien payé que par ceux qui ont le moins.

Vannes est le chef-lieu de ce département. Cette ville antique et percée de rues irrégulières n'est cependant pas sans importance pour le commerce et la richesse. Elle est assez grande, mais ses maisons, en général, sont mal bâties, ses places sans régularité et ses édifices publics sans graces et sans majesté. Elle a un petit port, qui communique par un canal à la Baye du Morbihan, mais il ne peut y remonter que de foibles barques du port de soixante ou cent tonneaux tout au plus; encore faut-il pour cela que la marée soit haute. Quand la mer est basse, ce petit port, ou canal, reste à sec, et laisse à découvert une vase noire et infecte, dont l'odeur est aussi insupportable que mal-saine, sur-tout lorsque la chaleur du soleil pendant l'été fait évaporer tous les miasmes qu'elle renferme. Les quais de ce port sont pourtant l'unique promenade qu'il y ait à Vannes. Ils sont bordés, d'un côté seulement, d'une allée d'arbres assez bien entretenus et taillés. Dans

l'ancien régime, *le dimanche* étoit le seul jour où le peuple eût pu profiter de cette promenade ; mais point du tout, les gens du bel air s'en emparoient, et il falloit que le peuple fût au loin dans la campagne, ou dans le fond des cabarets, chercher des délassemens que les gens bien mis, dont l'orgueil eût été offusqué par le voisinage d'un matelot ou d'un porte-faix, les empêchoient de trouver dans le sein de ses remparts.

La corruption des mœurs d'autrefois, attiroit jadis beaucoup de petits-maîtres sur cette promenade, et en voici la raison. Les murs de plusieurs couvens bordoient ce cours. Ces couvens renfermoient de jeunes pensionnaires, filles non-seulement des habitans de Vannes, mais des autres villes de la ci-devant Bretagne. Les fenêtres de ces couvens donnoient assez près de cette promenade pour que les entretiens fussent faciles. Cette facilité, à la honte des mœurs et de la décence, a fourni le sujet de mille anecdotes galantes et scandaleuses, que les religieuses souffroient et dont elles partageoient souvent les douceurs ; et telles étoient ces maisons dont on vantoit la pudeur, et où les parens crédules croyoient leurs filles dans le sein de la vertu et à l'abri de toute séduction.

Une cathédrale gothique, dont les revenus alimentoient un évêque et des chanoines mollement endormis dans la gloire de Dieu et les grandeurs mondaines, est le seul édifice un peu remarquable de cette commune. Elle est comme tous les monumens de ce genre, vaste, sombre, sans graces,

mais non pas sans majesté. L'homme admire toujours avec une sorte de complaisance ces énormes amas de pierres que sa force, plutôt que le bon goût, a amoncelés. Il semble qu'il y retrouve un certificat de sa puissance et de sa hardiesse, et l'attention que l'on prête à ces temples, si on l'examine avec l'œil de la sagesse, a toujours pour mobile un sentiment d'amour propre.

Crédulité, et conséquemment penchant à la superstition, nous ont paru former une partie du caractère des habitans de Vannes. Cependant ils ne manquent pas d'une sorte de sagacité, et l'on y trouve des gens instruits. Une espèce de rivalité a amené cette nuance aimable que l'on ne retrouve pas également dans les autres petites villes de ce département. La fierté de la *noblesse Bretonne* étoit extrême, et l'emportoit sur tout ce que l'on rapporte de ridicule à cet égard des autres contrées de la France. Jamais ce que l'on appelloit alors bourgeoisie n'étoit reçue dans la société des personnages *blasonnés* et *écartelés*. Les *nobles* de ce pays s'étoient condamnés à s'ennuyer augustement. L'homme ou la femme les plus aimables n'eussent jamais été admis; les plaisirs, même les besoins indiqués par la nature, ne pouvoient les rapprocher. La table, qui dès long-tems avoit décrété l'égalité, puisqu'elle rappelle cet appétit où tous les êtres vivans sont soumis, ne pouvoit les réunir; et le *noble* que l'on auroit convaincu d'avoir mangé avec un *bourgeois*, ou dansé avec une bourgeoise, *ipso facto* eût été rejetté du sein de la *matricule chapitrale*. D'après cet usage absurde, ce qu'il

étoit du *bon* ton d'appeller *bonne compagnie*, se divisoit en deux castes, la société dite des *nobles* et la société dite du port; c'étoit la bourgeoisie; et en vérité la plus agréable.

Les *nobles* étoient persuadés qu'il leur suffisoit de leurs *seize* ou *trente-deux quartiers* pour rendre leur société intéressante. Celle de la bourgeoisie, pour compenser ce que la *naissance* lui avoit refusé, appella à son secours l'amabilité, les connoissances, une sorte de philosophie douce et gaie, et les talens soignés; ensorte qu'en dépit des parchemins et des diplômes, ce que les nobles de Vannes appelloient la mauvaise compagnie étoit véritablement la bonne, celle où du moins alors on découvroit une étincelle de cette liberté et de cet esprit d'égalité qui font aujourd'hui le bonheur de la France, et que l'on chériroit peut-être plus encore dans ces contrées éloignées du foyer de la révolution, s'il y avoit eu moins de bigotisme, et si l'on se fût empressé davantage à accoutumer le peuple à parler la langue française.

L'on y parviendra sans doute, mais ce sera une véritable conquête sur l'esprit *Breton*. Ce peuple a une sorte d'amour et de vénération pour sa langue: et cela tient en lui à un sentiment de vertu dont peut-être lui-même est bien loin de se douter, mais qui n'existe pas moins. Il est presque impossible de ne pas convenir aujourd'hui que cette langue ne soit une transfuge fidèle qui accompagna dans leur émigration les peuples du nord de l'Angleterre qui fuyoient l'oppression des Saxons, puisque les

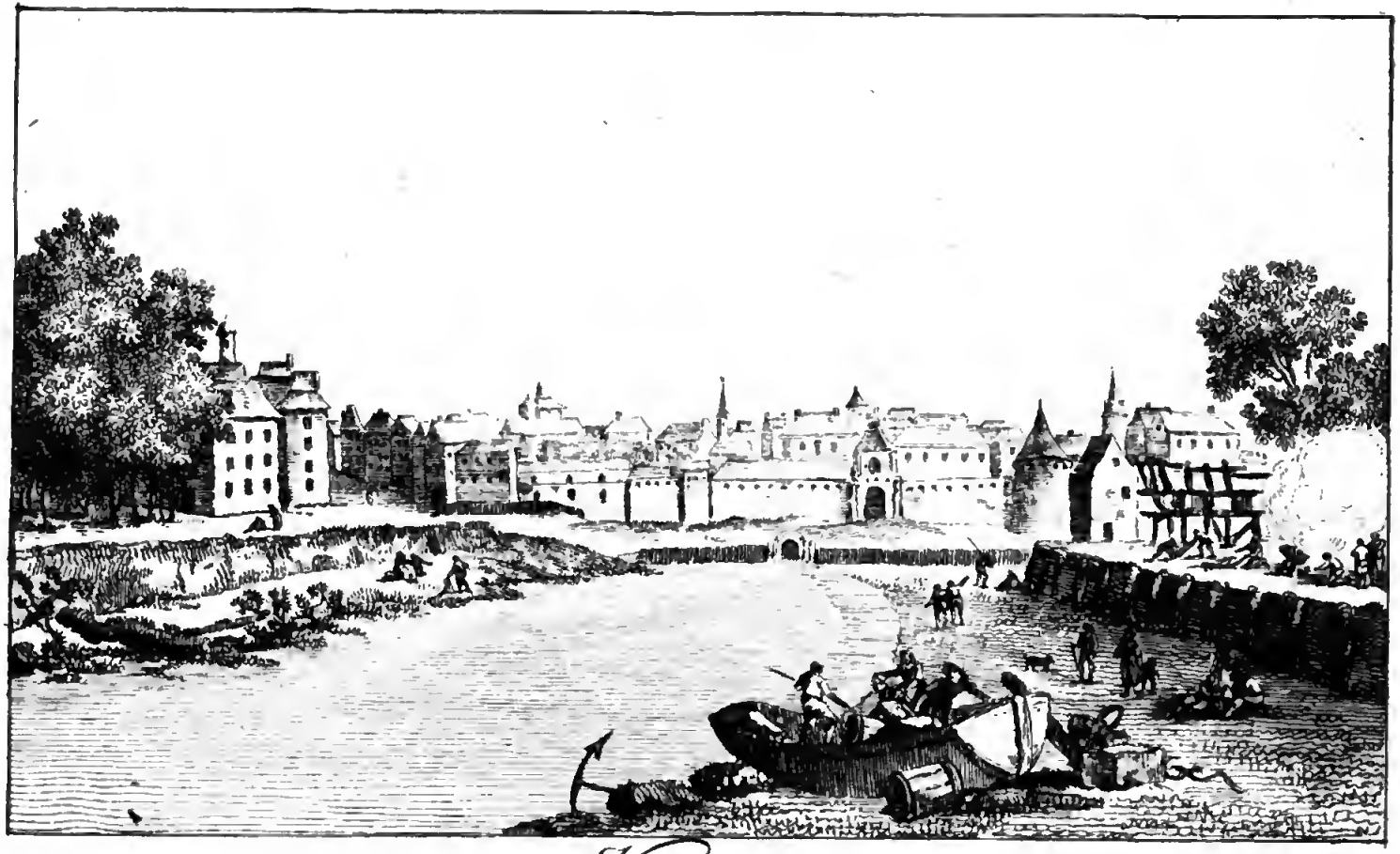

Vannes.

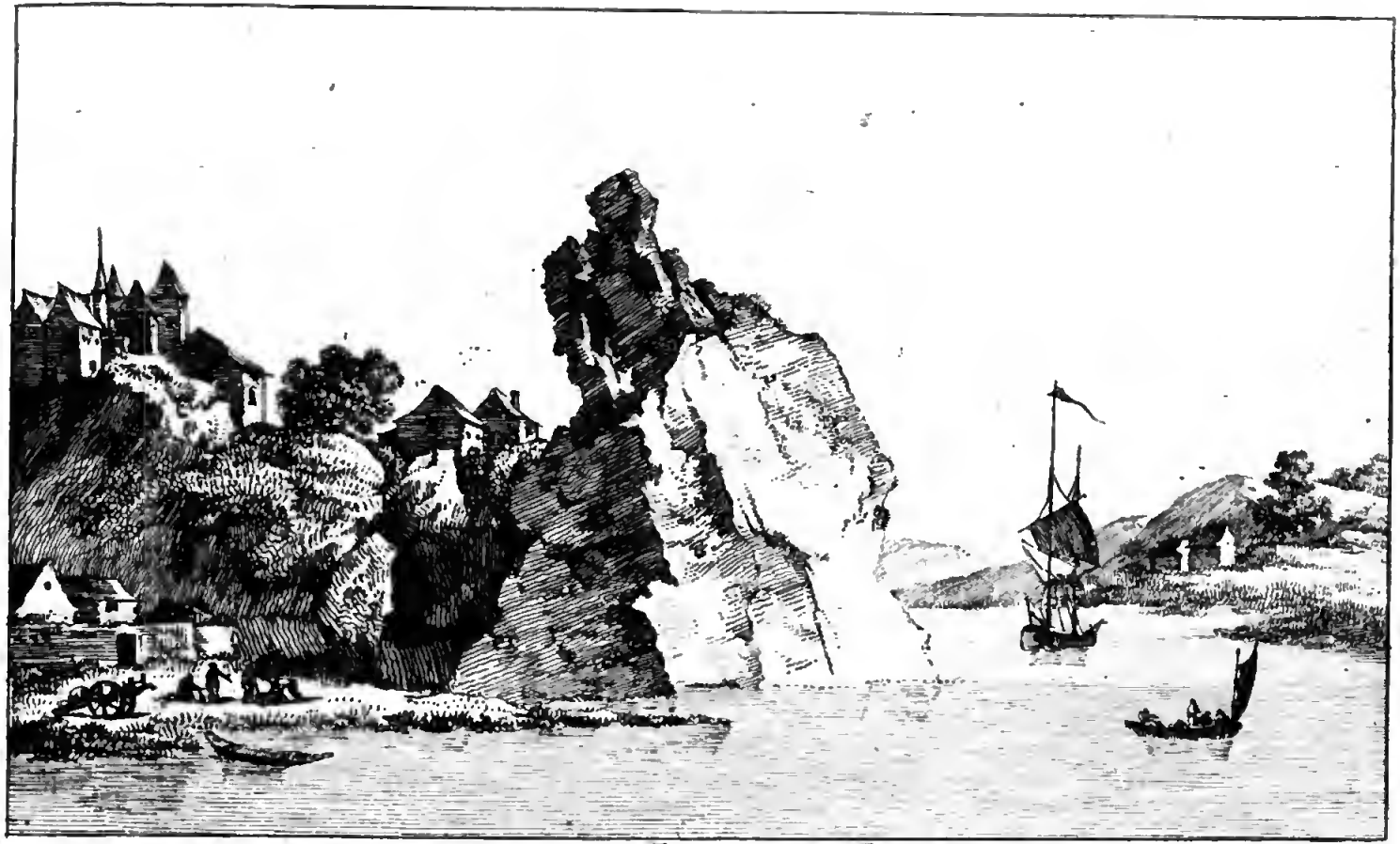

la Roche Bernard.

Gallois et les *Bretons* s'entendent parfaitement, et qu'il y a bien peu de différence entre les deux dialectes. L'attachement des ci-devant *Bretons* pour leur langue, tient donc au souvenir de leur antique patrie et de l'époque de leur première liberté. Que l'on fasse une question, ou que l'on demande quelque service en langue française à un Breton, quoique souvent il comprenne à merveille, il vous répondra qu'il n'entend pas; mais répétez-lui la même demande en breton, il volera avec empressement pour vous satisfaire. Cette langue extraordinaire, dont les inflexions sont dures et rauques, et dont la prononciation est âpre, ne manque cependant pas d'une sorte de richesse et d'énergie; et l'amour qui verse de la douceur sur tous les accens des êtres animés, ne dédaigne pas quelquefois de prêter de l'harmonie au Bas-Breton. C'est ainsi que les rochers s'entre-choquoient avec douceur quand ils s'approchoient aux sons de la lyre d'Orphée.

Vannes, que long-tems on appella Vermes, laisse son origine se perdre dans l'histoire. Elle étoit déjà fameuse du tems de César, et ce conquérant, trop et pas assez fameux, parce qu'il eut le malheur d'être ensemble et tyran et grand homme, n'a pas trouvé l'éloge de Vannes indigne de sa plume. « C. Velanius et T. Silius, dit-il au livre troisième » de ses commentaires, se rendirent à Vannes, » dont l'autorité et la puissance sont bien au-dessus » de toutes les autres cités de la côte maritime » de ces quartiers-là. Elle possède une grande quan-

» tité de vaisseaux qui navigent en Angleterre, et » elle surpasse tous ses voisins en connoissance et » en pratique de la mer. Tous ceux qui fréquentent » ces parages lui doivent tribut, parce que l'Océan » étant extrêmement impétueux, et sujet aux tem- » pêtes sur cette côte, elle possède tous les ports » où l'on peut se mettre à l'abri ».

Ce fut Crassus que César chargea de soumettre Vannes à l'empire Romain. Elle défendit sa liberté avec enthousiasme, et ce général ne put la soumettre qu'après avoir éprouvé une longue résistance. Il emmena des ôtages avec lui pour s'assurer de sa fidélité ; mais après son départ, cette considération n'arrêta point les habitans de Vannes. Ils emprisonnèrent à leur tour les ambassadeurs romains, et c'est alors que l'on peut juger de la puissance ancienne de cette ville, quand on la voit pour résister aux ressentimens de Rome, armer pour sa défense les peuples de Nantes, de Landrigués, d'Avranches, de Lisieux, de Hondoul, et se chercher des défenseurs jusque dans la Gueldres et le pays de Clèves. Elle subit enfin le joug commun alors à toute la terre, et resta en la puissance des Romains jusqu'à la décadence de l'empire, époque où elle devint une des plus fameuses cités du *royaume* de Bretagne : titre que cette contrée échangea bientôt contre celui de comté et de duché ; et la splendeur dont elle jouissoit alors, la fit choisir long-tems par les comtes et les ducs pour y tenir leur cour.

Elle dispute aux Paphlagoniens l'honneur d'avoir fondé Venise en Italie ; et Strabon, l'un des plus

anciens géographes que l'on puisse consulter, est incertain si c'est aux habitans de Vannes dans les Gaules, ou aux Humètes, conduits par Antinor après le siège de Troyes, qu'il faut rapporter la gloire d'avoir fait sortir Venise du sein des marais adriatiques.

Il vous importe peu, j'imagine, de savoir que ce fut Saint-Patern, que les Bretons appellent Saint-Poil, nom baroc pour un saint, qui bâtit sa cathédrale, ni que Saint-Melan et Saint-Aubin, que l'ignorance baptisa élégamment les *lumières* du soleil, y aient vu le jour, ni que Saint-Vincent-Ferrier, cet infatigable voyageur de la propagande catholique, qui mérita les honneurs du paradis pour avoir été si long-tems le confesseur d'un pape (1) schismatique, ait eu le plaisir de s'y faire enterrer pour la plus grande *gloire* de la ville de Vannes, et le plus grand profit des Dominicains qui vouloient s'y établir. Vous aimerez mieux que nous vous parlions des ruines du château de l'Hermine, que l'on y voit encore, et qui nous rappellent une des grandes époques de l'histoire de ces cantons, c'est-à-dire les divisions des maisons de Montfort et de Blois, dont l'ambition sanglante couvrit ces malheureuses campagnes de deuil et de ravages, et dont le peuple embrassa tour à tour le parti, parce qu'il falloit peut-être aux différens peuples de la terre un long apprentissage de calamités sous les grands, pour se convaincre que les grands étoient une calamité. Nous vous avions promis, dans les précédens départemens, quelques détails sur les célèbres dis-

cords de ces deux familles : nous sommes sur le théâtre de leurs plus importantes fureurs, et nous allons acquitter notre parole.

En 1329, Jean III *régnant* en Bretagne, son frère Jean de Bretagne, *comte* de Montfort, épousa Jeanne de Flandres, fille du *comte* de Nevers et de Rhétel. Sa dot fut de 3000 livres sur le comté de Nevers, et de 2000 livres sur celui de Rhétel, somme qui paroît modique aujourd'hui, mais qui alors étoit considérable.

En 1337, huit ans après, Charles de Castillon, dit de Blois, neveu du *roi* Philippe de Valois, épousa Jeanne de Bretagne, comtesse de Penthièvre et duchesse douairière de Bretagne, mère du duc *régnant* alors.

Ce Jean III mourut quelque tems après à Caen, sans postérité, et Jean de Montfort crut qu'il étoit naturel qu'il recueillît l'héritage de son frère. Il s'empara d'abord de ses trésors, se fit proclamer duc de Bretagne à Nantes, et se présenta successivement à Chateauceaux, Brest, Rennes, Hennebourg et Vannes, où il fut solemnellement reconnu. Quelques places cependant lui opposèrent de la résistance. Il échoua devant le château de la Roche-Perçon; il soumit Goi-la-Forêt et Carhaix, et parvint à s'emparer d'Auray en corrompant les chefs de la garnison. Ce fut au siège de Brest, dont nous avons parlé ailleurs, que le brave Clisson (2) mourut de ses blessures.

Cependant, au milieu de ses succès, Montfort ne se crut pas tranquille possesseur de son héritage. Il avoit su que Charles de Blois avoit

été trouver son oncle Philippe de Valois, et s'étoit plaint qu'un usurpateur lui enlevoit un bien qu'il prétendoit lui appartenir, et que ce roi, bien aise d'avoir pour créature un duc de Bretagne, quoique ses prétentions fussent chimériques, lui en avoit accordé l'investiture. Il voulut donc opposer un protecteur puissant à un rival si bien appuyé. L'éternelle rivalité de l'Angleterre et de la France lui ouvroit une grande ressource, et la célèbre querelle de la succession qui existoit alors entre le roi d'Angleterre et la branche collatérale des Valois, rendit Edouard III très-empressé d'accueillir Jean de Montfort. Cet Edouard trouvoit la Bretagne beaucoup plus commode pour pénétrer en France, que la Flandre, où le siège de Calais avoit si fort outragé son orgueil. Montfort passa donc à Londres, et prêta foi et hommage au roi d'Angleterre pour le duché de Bretagne.

A son retour sur le continent, il trouva la cour de France extrêmement irritée de son audace. Philippe de Valois le fit ajourner à comparoître devant la cour des pairs, et c'est ici que va commencer, de part et d'autre, un cours de perfidie et de mauvaise foi, digne de gens d'un rang si élevé, et qu'une femme va se placer au rang des héros, dans ce tems où les extravagances chevaleresques passoient pour des vertus.

Jean de Montfort se rendit à la cour de France, et voulut déguiser la terreur que cette démarche lui inspiroit sous l'appareil d'un faste peu commun alors. Il se fit suivre de quatre cens *gentilshommes*,

et vint loger rue de la Harpe. L'histoire de ce tems s'est plu à décrire la magnificence de cette suite, dont les habits, les harnois des chevaux et les livrées de leurs écuyers étoient tissus d'or et d'argent. Montfort, couvert lui-même de brocard et de pierreries, monté sur un coursier magnifique, se rendit au palais de Philippe de Valois. Il l'attendoit au milieu des *pairs*, des *barons*, et appuyé sur Charles de Blois. On lui fit un grand crime de la visite et de l'hommage qu'il avoit rendus à Edouard. Ainsi il n'étoit nullement question du fond de l'affaire, mais du simple accessoire dont l'orgueil de Philippe se trouvoit offusqué, et si Jean de Montfort eût fait hommage à Philippe, au lieu de le faire à Edouard; ç'eût été Charles de Blois qui auroit eu tort.

Montfort se tira de ce pas épineux par un mensonge. Il avoua la visite et nia l'hommage. Quant à l'espèce de guerre qu'il avoit faite pour s'emparer de quelques places, il dit qu'il étoit naturel qu'il se fût emparé de l'héritage de son frère, et qu'il ne voyoit personne autre que lui qui eût le droit d'y prétendre. Philippe de Valois feignit de se contenter de ces raisons, mais lui défendit de sortir de Paris avant quinze jours.

Montfort sut que malgré l'apparente douceur de Valois, l'intention de ce monarque, que la flatterie même long-tems après sa mort, a si bassement adulé, étoit de le faire arrêter. Il crut devoir éviter ce coup par la fuite. Il avoit promis de laisser écouler le délai, il faussa sa parole, partit et se rendit à Nantes,

Nantes, où il se prépara à la guerre qu'il regardoit comme inévitable. Il visita toutes les places fortes, y mit des commandans à sa dévotion, les approvisionna de munitions de guerre et de bouche, leva des troupes, et se tint prêt à tout évènement.

Cependant, avant que la guerre commençât, les deux concurrens furent sommés par la *cour des pairs* d'établir leurs droits respectifs sur des titres. Montfort demanda quelque tems pour établir les siens. Charles de Blois n'en avoit aucuns, ce fut une raison de plus pour être vivement protégé par un roi. Valois corrompit l'assemblée des pairs, et le duché de Bretagne fut adjugé à Charles, avant que Montfort eût fourni ses titres. Ce Charles en fit hommage à Valois. C'étoit ce qu'il vouloit, et de part et d'autre la guerre fut décidée.

Elle commença par la prise de Chantonceaux, de Carquefou, et par le siège de Nantes. Montfort sollicita les habitans de s'armer en sa faveur. Intimidés par la puissance de la France, ils le refusèrent, sous prétexte que lorsqu'ils lui avoient prêté serment de fidélité, ils n'avoient point prétendu faire tort à Charles de Blois, et que c'étoit sous la condition qu'ils accepteroient pour duc celui qu'il plairoit à Philippe de Valois de leur envoyer. Et tel étoit alors l'état d'asservissement où étoient les peuples, qu'ils se croyoient heureux d'accepter le tyran qu'il plaisoit à un autre tyran de leur donner.

Ce siège de Nantes traîna en longueur, et les troupes de Charles de Blois attaquèrent alors le château de Valgarnier, où commandoit Ferrand,

capitaine habile, qui fit une vigoureuse résistance, et fit prisonnier Sauvage d'Artegui, un des meilleurs commandans de Montfort. Ce fut alors que se proposa ce fameux duel de deux cens *gentilshommes* Bretons contre deux cens gentilshommes de l'armée de Charles. Ce duel eut lieu. Les deux cens Bretons y périrent tous, à l'exception de trente. Le duc de Normandie, qui commandoit pour Charles de Blois, eut la lâcheté de faire égorger ces trente prisonniers, et fit jetter leurs têtes dans la ville de Nantes. Cet exemple, d'une férocité barbare, épouvanta tellement les Nantois, qu'ils parlèrent de capituler. Montfort se vit contraint à rendre la ville. Philippe de Valois lui accorda un sauf-conduit pour se rendre auprès de lui, sous la promesse de concilier les deux rivaux. Montfort eut la sottise d'en croire à la parole d'un roi, et se rendit à Paris, où Philippe le fit arrêter, et le retint prisonnier au Louvre.

Cette odieuse injustice éveilla le ressentiment et le courage dans le cœur d'une femme, et c'est à cette époque où la comtesse de Montfort va se placer parmi les héros, et mériter, non par son talent pour la guerre, mais par son amour conjugal, le titre d'*illustre*, que l'histoire lui a décerné.

Lorsque cette femme, vraiment généreuse, apprit la détention de son époux, elle ne prit conseil que de son courage et de son ressentiment. Certes, on ne nous taxera pas d'indulgence pour cette classe d'hommes qui se disoient *souverains* de leurs semblables, et si nous rendons justice à la *comtesse* de Montfort, c'est parce que la vertu n'a pas le droit

d'être laide nulle part. Son époux opprimé, elle ne vit plus que le devoir de le venger. Son repos, ses plaisirs, sa tendresse maternelle, tout ce qui fait enfin les charmes de la vie de ce sexe, que le ciel forma pour assurer les charmes du nôtre, s'évanouit pour elle. Vengeance fut sa devise, son sentiment unique, son existence, sa vie. Elle étoit à Rennes lorsqu'elle en apprit la nouvelle : elle convoqua les habitans, les harangua, leur peignit ses malheurs, et parcourant les rues, son enfant dans les bras, mit l'innocence, la candeur et la foiblesse de moitié dans l'éloquence de la douleur. On l'écoute, on la plaint, on lui jure fidélité. Soudain ses trésors sont ouverts, l'or lui assure des soldats, et sa beauté des vengeurs. Bientôt elle possède une armée, elle a pour elle son sexe, et Tangui du Chatel ; c'en est assez pour intéresser et commander. C'est peu du courage, elle y joint la politique, et Amaury de Clisson vole en Angleterre reconnoître, en son nom, Edouard comme roi des Français, et lui faire hommage du duché de Bretagne.

Alors Charles de Blois se crut perdu, il tenta de négocier ; mais il n'étoit plus tems. Ce n'étoit pas le duché, ce n'étoit pas la puissance qu'elle vouloit, c'étoit son mari ; et Charles de Blois n'avoit plus lui-même le pouvoir de l'arracher des mains de Philippe de Valois.

Il fallut donc faire la guerre ; et la faire comme on la faisoit alors ; c'est-à dire en brigand, c'est-à-dire, en faisant supporter au peuple tout le poids d'un fléau qui

l'accabloit toujours sans jamais le soulager; car enfin, qu'importoit à l'homme d'avoir tel ou tel maître, puisqu'il étoit dans son infortune d'avoir un maître ? Le premier exploit de Charles de Blois, fut d'incendier Saint-Aubin du Cormier, dont il fut contraint d'abandonner les cendres, parce que le château lui offrit une résistance qu'il ne put vaincre. La *comtesse* de Montfort s'étoit retirée à Hennebond, place importante alors, et il fallut aller l'y chercher. Sans doute c'est un des mémorables sièges dont l'histoire fasse mention dans ces tems de la longue enfance de la tactique militaire.

Ce siège fut aussi meurtrier que long, et la comtesse étoit perdue, si son esprit ne se fût pas mis au-dessus des terreurs que l'évêque de Léon, tout-puissant dans la place, vouloit lui inspirer. Ce prêtre qui tour-à-tour arboroit la mitre et le casque, après avoir intimidé, par sa dangereuse éloquence, les habitans de la ville, voulut porter la *comtesse* à capituler. Cette femme au désespoir de voir sa vengeance prête à lui échapper, monte sur une des tours de la ville, et dévorant de l'œil le camp des assiégeans, croit reconnoître un endroit plus foible où la garde étoit négligée, elle descend, s'arme, rassemble trois cens amis fidèles, se fait ouvrir les portes, tombe sur le quartier qu'elle avoit remarqué, surprend ses ennemis, jette le désordre dans leurs rangs, incendie leurs tentes, et, victorieuse, court à Auray, s'y renforce de six cens cavaliers d'élite, et revient à toute bride se jeter dans Hennebond. Elle y retrouve l'évêque et ses lâches projets. Tout ce qu'elle put obtenir fut un délai de trois jours; elle avoit un pressen-

timent de sa fortune. Le terme alloit expirer, la flotte anglaise arrive, Hennebond et la courageuse *comtesse* sont délivrés ; Charles de Blois est forcé de prendre la fuite, et l'évêque de Léon, avantageux comme tous les lâches, orgueilleux comme tous les prêtres, voulut s'arroger la gloire de cette courageuse défense.

De toutes les extravagances de cette guerre, ce ne fut pas là sans doute la plus forte. Le ridicule et chevaleresque combat des trente réclame le pas. Les Anglais étoient arrivés, et long-tems ils restèrent en Bretagne. Si la *comtesse* de Montfort s'étoit rendue célèbre, la fureur de guerroyer avoit également gagné la *comtesse* de Blois. Elle avoit plu à Beaumanoir, et l'on sait ce que dans ces tems d'aventurière galanterie la fureur de servir sa maîtresse enfanta de gigantesque. On avoit voulu plâtrer une paix entre les deux prétendans, et Beaumanoir pour les Français, Richard Bembro pour les Anglais, étoient les deux plénipotentiaires.

Dans ces tems où l'homme ne savoit rien, parce qu'il ne savoit que se battre, les exploits guerriers étoient la conversation commune de ces valeureux ignorans. Des propos sur la bravoure respective des deux nations furent jetés entre les deux ambassadeurs : on s'échauffa, et bientôt on se proposa d'en faire l'épreuve. On convint donc que trente Bretons se battroient contre trente Anglais, en champ clos. C'est le duel le plus célèbre que la folie humaine ait jamais connu. Il n'étoit là question ni de patrie, ni de conquête, ni même de cet aveugle préjugé

qui faisoit chérir à l'homme la cause du tyran qu'il avoit l'imbécillité d'embrasser. Il s'agissoit de faire prononcer par les armes laquelle des deux nations étoit la plus vaillante : comme si la vertu d'une nation pouvoit dépendre du plus ou moins de force d'un individu qui se croit appellé par son amour-propre à l'honneur de faire la renommée des lieux qui l'ont vu naître ! Tel étoit cependant l'excès de vanité de ces *chevaliers* si célèbres, que les Petites-Maisons réclament à bien plus juste titre que le temple de la gloire.

Ce fut dans une plaine de ce département, entre Ploërmel et Josselin, que se donna ce spectacle sanglant en 1350. Les champions s'y rendirent un samedi. Les Anglais laissèrent percer un sentiment qui déposoit contre leur valeur, et qui fut au moins le présage de leur défaite. Ils annoncèrent que l'on ne pouvoit se battre sans l'agrément des deux rois. Si ce n'est pas un trait de caractère national, c'est un témoignage au moins qu'ils ont toujours été plus dignes d'être esclaves que les Français. Ceux-ci les raillèrent de leur pusillanimité, et assurèrent qu'ils ne seroient point venus dans la plaine *sans jouer des mains et savoir qui avoit la plus belle amie.*

Le signal se donna, et le choc fut terrible. Jamais acharnement ne fut pareil. Les combattans se prirent corps à corps. Long-tems la victoire fut incertaine, et deux fois on fut obligé de se séparer pour reprendre haleine. Ce fut alors que ce propos féroce, anthropophage, que l'histoire des rois a conservé comme les chapitres de la philosophie conservent le

souvenir d'une vertu, fut proféré par un des champions. Beaumanoir épuisé de sang, baigné de sueur, accablé de lassitude, demande à boire. Un des siens s'écrie : Beaumanoir, bois ton sang, ta soif passera. On le dit avec douleur; il faut être homme pour ne pas croire que c'est un tigre qui rugit ces paroles. A l'instant même le chef des Anglais est renversé. Un Guillaume de Montauban les prend en flanc, les rompt, en tue sept au premier choc, et la victoire se décide. Les Anglais fuient, et l'honneur de cette journée sans exemple demeure aux Français. Qu'est-ce donc que le génie de la liberté! il fallut trente Français pour combattre tout un jour trente Anglais avant de les vaincre, et aujourd'hui quatre Français suffisent pour triompher de trente ennemis. Le Français libre se présente nud aux combats et terrasse tout ce qui l'attend : et ces héros si vantés marchoient aux batailles couverts de fer, et la victoire les fuyoit souvent.

Cependant Montfort étoit sorti de sa prison, mais l'ambition des deux rivaux ne s'étoit pas éteinte par la paix que l'on avoit ménagée entre eux. Vingt fois ils traitèrent et vingt fois ils revolèrent aux armes. La mort seule pouvoit les accorder, et Charles de Blois la trouva à l'une des plus fameuses batailles dont le quatorzième siècle fut témoin; ce fut la bataille d'Auray. Les deux plus célèbres capitaines du temps, Chandos du côté de Montfort, et Duguesclin du côté de Charles de Blois, déployèrent dans cette action tout ce que leur génie et l'étude de l'art leur fournirent. La pétulance de Charles et une méprise

qu'il commit, lui arrachèrent la victoire et bientôt la vie. Malgré les conseils de Duguesclin qui vouloit ménager l'avantage du terrein, il chargea le premier. Par une singulière justice, les Bretons ennuyés de la longueur de cette guerre, avoient décidé qu'il falloit qu'un des deux princes périt ce jour-là pour mettre fin à ce discors qui depuis vingt ans plongeoit toutes les familles dans le deuil. Fût-ce prudence, fût-ce lâcheté qui porta Montfort à user d'une ruse qui prépara la perte de Charles de Blois? Ce fut au moins barbarie, puisqu'elle coûta la vie à l'ami fidèle qui voulut bien se dévouer pour lui. Il le couvrit de ses armes et de ses couleurs, et dans ce déguisement, le lança au milieu de la bataille. Charles de Blois trompé fond sur lui, lui fend la tête d'un coup de hache, et s'écrie victoire! Bretagne! Bretagne! Montfort est mort! Tout-à-coup Montfort se montre, et Charles interdit recule. Alors la mêlée devint affreuse, et Blois pressé de toutes parts, poursuivi, combattu, accablé par le nombre, est frappé, tombe et meurt au milieu des cadavres dont la terre étoit jonchée. Les uns disent que Montfort s'attendrit à sa vue : d'autres prétendent qu'il tomba vivant entre ses mains, et qu'il eut la scélératesse de lui faire trancher la tête. Lequel croire? Mais de quoi n'étoient pas capables les grands seigneurs?

Ainsi se termina cette guerre qui dura plus de trente ans, et épuisa la *Bretagne* d'hommes et d'argent; et que gagnoit le peuple à de si grands sacrifices? un maître.

Cette petite ville d'Auray, dont cette bataille a

rendu le nom fameux, est assez jolie. C'est ainsi que jadis en écrivant l'histoire on eût parlé d'Auray. Périsse à jamais cette odieuse célébrité, cette exécrable manière d'attacher, pour ainsi dire, les exploits des tyrans sur une ville. La véritable célébrité d'Auray, c'est l'activité de ses habitans. Mais jamais écrivain s'est-il avisé de parler dans l'histoire des travaux du peuple? Parcourez les fastes, les annales, les chroniques, les voyages, les géographies même. Vous saurez dans le plus long détail quel monstre règna dans telle ville, combien on lui tua de *sujets*, combien il en tua aux autres; combien de palais, combien d'églises, combien de moines. Ces hommes savans ne vous feront pas grace d'un présidial, d'une sénéchaussée, ni certainement des chiens de monseigneur. Mais du peuple, mais des vertus et de l'industrie du peuple, pas un mot. Que dis-je? je m'abuse. Oh! oui, ils parleront d'un homme du peuple, ils citeront l'échafaud d'un d'Arteveld, par exemple, parce que l'amour de la liberté l'avoit inspiré. Si l'histoire est écrite vingt fois, vingt fois ils l'égorgeront pour plaire aux tyrans du jour. Deux choses sont à remarquer, c'est que si les écrivains sacrés et profanes, ainsi que la sottise les distingua longtems, comme si quelque chose étoit sacré autre que la vertu, et profane autre que le vice; si ces écrivains, dis-je, avoient pu laisser chacun dans leurs écrits la lacune d'un siècle, ceux-là n'eussent jamais parlé de Jésus-Christ, et ceux-ci de Guillaume Tell. Mais le roi le plus inconnu, le plus despote, le plus obscur, en est-il un seul qu'ils n'aient tiré de la

poussière des âges? Il leur seroit impossible d'indiquer le sol même que telle ou telle nation occupa dans l'antiquité, et cependant ils sauront le nom de ses rois, ils vous en feront impitoyablement parcourir la dynastie menteuse, et au bout de quatre mille ans, ils enfanteront des tyrans, pour flétrir des nations qui peut-être n'ont jamais existé, ou n'eurent jamais de maîtres. Il est bien beau ce discours de Bossuet sur l'histoire universelle. Pourquoi pas? Le chapitre du tigre, dans Buffon, n'est-il pas superbe ? Est-il étonnant que sous l'ancien régime cet éloquent morceau d'un évêque ait trouvé tant d'admirateurs? Promenez un jouaillier au milieu de cadavres infects couverts d'or et de pierreries, il trouvera ce spectacle fort beau.

Auray n'a qu'une rue, ou, pour mieux dire même, qu'un quai sur le confluent de deux petites rivières qui se jettent deux lieues plus bas dans le Morbihan, espèce de golfe ou bras de mer, qui s'enfonce dans les terres, et qui a donné son nom à ce département. Il y a peu d'habitans, mais ils sont pleins d'industrie, et après l'Orient, c'est la commune où se fait le commerce le plus étendu. C'étoit sur-tout en grains qu'ils trafiquoient avec l'Espagne, et sur les côtes de Gascogne, et en miel et en sardines avec le reste de l'Europe.

Ces cantons fourmilloient d'usages ridicules que la féodalité avoit introduits. On peut mettre de ce nombre un certain jeu nommé *saoule*, dont les *seigneurs* se donnoient le spectacle. Il sembloit que ce n'avoit pas été assez pour ces hommes de conduire

le peuple à la mort comme de vils troupeaux, en le forçant à se battre pour eux; il falloit encore que pendant la paix ils l'avilissent en le faisant servir à leurs plaisirs, et qu'ils corrompissent sa candeur en attachant un méprisable intérêt à l'honneur de se montrer le plus adroit dans ces sortes de joutes inventées pour le passe-tems de ces pygmées de tyrans : car en tyrannie il y a des Lapons comme il y a des Patagons.

La *saoule* étoit un jeu bisarre et sans aucune moralité. Les *seigneurs* de paroisse faisoient lancer au hasard un ballon assez fortement huilé par dehors, pour que l'on eût de la peine à le saisir. Les efforts que chacun faisoit pour empoigner cette boule glissante, étoient une récréative délicieuse pour les *seigneurs* et leur *cour*. Ce jeu se jouoit de village à village. La grande adresse étoit de parvenir à le faire passer d'un territoire à un autre, et celui-là qui y parvenoit gagnoit le prix.

Il semble qu'il en soit de certains pays comme de certains hommes. On seroit quelquefois tenté de dire, tel canton n'est pas *né* heureux. Peu de contrées dans les Gaules ont été plus tourmentées par les guerres, et plus victimes des fléaux de la nature, que la ci-devant Bretagne. Mais est-il bien certain qu'il y ait des fléaux dans la nature, et que ces calamités ne soient pas toujours la faute de l'homme ? Si quelque désastre n'a pas pour principe quelque grand accident du globe, je ne vois pas trop la raison d'accuser la nature. Sera-ce d'elle, par exemple, dont on devra se plain-

dre dans une famine? En y regardant de bien près, en remontant à l'origine du mal, on le trouveroit peut-être ou dans la paresse, ou dans la méchanceté de quelques individus.

En 1161, la *Bretagne* fut en proie à l'une des plus étonnantes disettes dont l'histoire fasse mention. Les habitans se virent réduits à manger la terre même épuisée de l'herbe dont leur faim l'avoit dépouillée. On avoit fait long-tems du pain avec les semences ou les graines les plus dédaignées jusqu'alors. Le septier d'avoine se vendit jusqu'à cinquante sols, somme prodigieuse pour un tems où le marc d'argent ne valoit que treize sols quatre deniers. De cette extrême pénurie de denrées on passa aux plus épouvantables excès; on osa chercher l'aliment d'une vie déplorable jusques dans les tombeaux, et la faim étouffant tous les sentimens de l'humanité, des pères assouvirent leur faim barbare avec la chair de leurs propres enfans.

Cependant les divisions d'Eudon, comte de Bretagne, et de Henri d'Angleterre, avoient insensiblement amené ce fléau dans ces climats, et de nos jours, nous venons de voir le peuple des campagnes tenté de repousser la liberté, cette source de son bonheur, pour embrasser le parti de monstres semblables à ce Henri et à cet Eudon, prendre pour prétexte de son mécontentement quelques privations bien légères, en comparaison de celle de 1161, et ne pas se douter que la disette qu'il éprouvoit étoit l'ouvrage des auteurs même de son aveuglement momentané. Ces murmures étoient l'ouvrage des prêtres qui stimu-

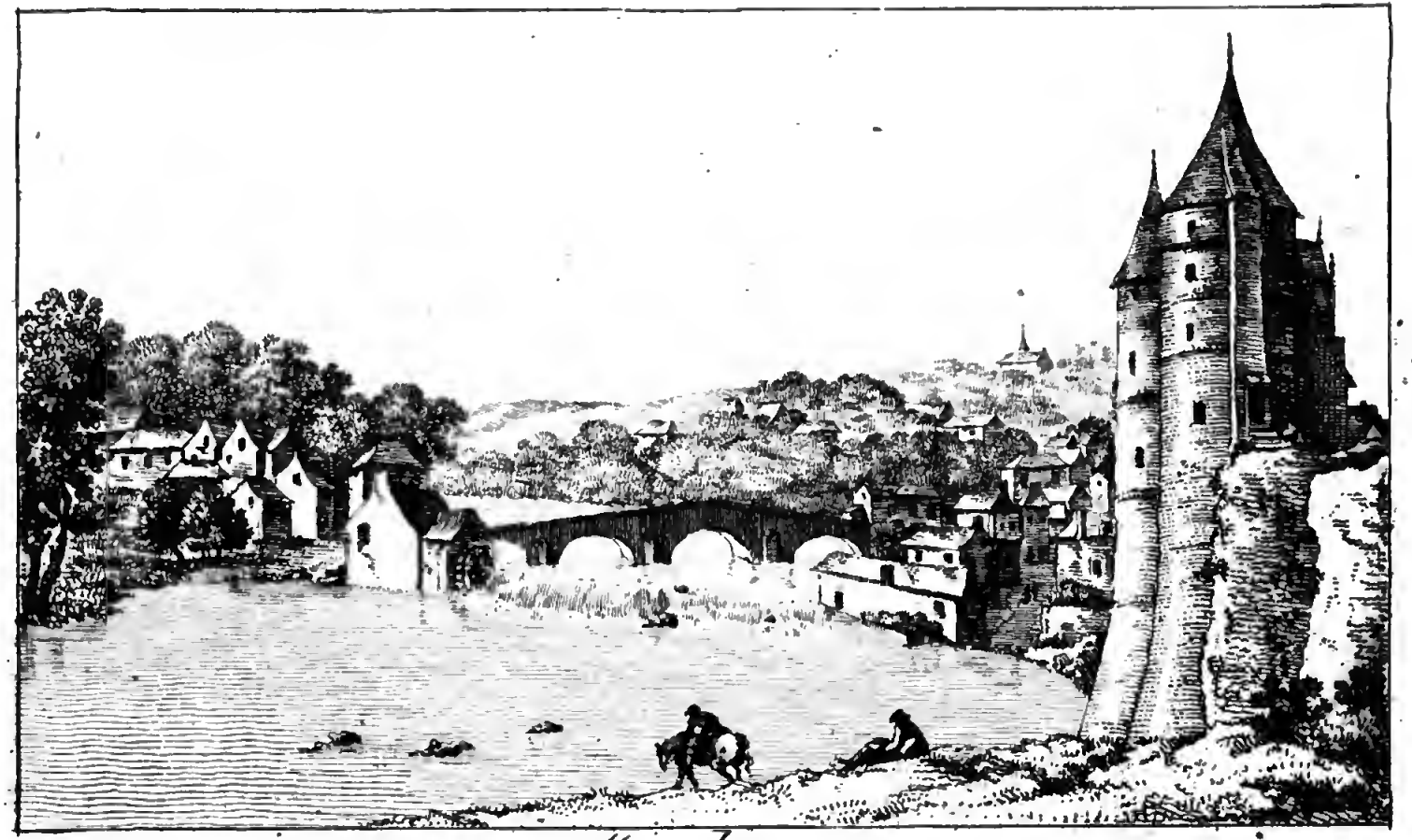

Josselin.

loient des souvenirs pour les tyrans, parce que le trône est le paratonnerre du sacerdoce, comme la famine du douzième siècle fut l'ouvrage du *fameux* Saint-Thomas de Cantorbery, qui conseilla à Henri d'Angleterre d'affamer le peuple Breton pour réduire plus sûrement leur *comte* Eudon. Aussi pour empêcher que ce peuple ne s'apperçût de la scélératesse de ce célèbre et fougueux archevêque, eut-on le soin de mettre ce fléau sur le compte de la Divinité. Les histoires du tems fourmillent des présages funestes qui manifestèrent la colère céleste; ce ne sont que grêles de feu, ruisseaux de sang, astres éclipsés, morts échappés du cercueil, et tous les autres mensonges dont l'église effrayoit la multitude, pour l'empêcher d'être effrayée des crimes que l'on commettoit pour l'opprimer.

Si les plaines de Josselin que nous venons de parcourir pouvoient parler, elles attesteroient encore les forfaits dont ce Henri souilla sa vie. Ce fut là qu'ayant reçu en ôtage la fille de cet Eudon pour le garantir de la foi que son pere venoit de lui jurer en signant le traité de la paix, ce roi féroce eut la barbarie de la violer en présence de sa cour, et que, prévenant la furie des *Bretons* qui avoient juré de venger dans son sang cet horrible outrage fait à l'hospitalité comme au droit des gens, il mit tout à feu et à sang dans le pays de Porhoet, en égorgea tous les habitans, vint mettre le siège devant Josselin, Vannes et Auray, et livra les villes aux flammes pour les punir de l'indignation que le récit de son attentat leur avoit

fait éprouver. Ce ne fut jamais le crime que les tyrans aimèrent à punir, ce furent les vertus.

Ecraser les foibles et dépouiller les grands, telle fut la commune politique des *comtes* ou *ducs* de Bretagne. L'aristocratie romaine ne vouloit point de rois dans le monde, parce qu'elle avoit besoin que la corruption de ses citoyens fût au-dessus des trônes. Le despotisme *Breton* ne vouloit point de grands puissans par leurs trésors, parce qu'il avoit besoin que la corruption des petits fût au-dessus des richesses des grands. Le maréchal de Laval de Rais fit la fatale épreuve de cette politique de la cour de Bretagne. Cet homme, bien plus fou qu'il ne fut criminel, avoit la manie de croire que la pierre philosophale étoit au nombre des choses possibles. Prodigue jusqu'à l'excès, amoureux de tous les genres de dépenses que le faste peut inventer, ayant toutes les portes de son cœur ouvertes aux intrigans qui flattoient son espoir de combler ses trésors par des moyens surnaturels, il vit bientôt s'écouler ceux que ses pères lui avoient transmis. Dans ces siècles d'ignorance où la ridicule pompe du tabernacle étoit le culte privilégié, où l'homme couvert des rubis et des saphirs que l'opulente crédulité amonceloit dans la sacristie, s'approprioit l'adoration que la superstition croyoit adresser à l'Être suprême, en se prosternant devant une mitre d'or ou une chape de brocard; de Rais crut ajouter à son éclat en s'entourant de la pompe orgueilleuse de l'Aube. Il préparoit une procession, il dessinoit le plan d'une messe, comme un autre ordonne un

bal ou médite un spectacle. Si les *seigneurs* de son tems entretenoient des hommes d'armes, lui avoit à sa solde trente chanoines et autant de chantres; et si au sortir d'une orgie, le délassement d'un vêpre ou d'un salut devoit poignant, il faisoit un signal, et, par une magie d'une volupté nouvelle, la salle du festin se convertissoit en cathédrale. Tant que ses trésors durèrent, il fut un homme tout céleste pour les prêtres. On l'invoquoit avec plus de ferveur que tous les saints. Un homme qui faisoit nager dans les délices soixante prêtres, étoit l'homme de Dieu. Quand ses trésors furent épuisés, il fut obligé de vendre ses terres, et alors il devint pour le *duc* de Bretagne le plus aimable des courtisans, parce qu'il lui achetoit ses biens à vil prix. Mais il n'est point de gloire durable; de Rais survécut à sa canonisation prématurée et à sa faveur passagère, et, ce qui fut cent fois plus désastreux pour lui, à son immense fortune. Ce fut alors que son enthousiasme pour l'alchimie se fit sentir plus vivement que jamais. Des intrigans, ducs et prêtres, l'avoient ruiné, des charlatans achevèrent de l'abîmer. Des deux bouts de l'Europe accoururent tous les sorciers, tous les adeptes fameux. Ainsi de nos jours nous avons vu Brunoi fondre dans des reposoirs et des *saints sacremens* les richesses que ses pères avoient amoncelées en se proxénetant auprès du *monarque*; ainsi nous avons vu Cagliostro engloutir les diamans du collier volé par Antoinette, et revolé par Rohan. Il fut auprès du maréchal de Rais un certain François Prelati de Florence qui lui

ravit la dernière somme d'argent qui lui restoit, en lui persuadant que le diable qui lui étoit apparu sous la figure d'un léopard, lui avoit commandé d'aller chercher au loin certaine herbe qui lui manquoit pour achever sa poudre de projection. De Rais n'avoit eu que des courtisans, il ne lui resta point d'amis dans son infortune. Il resta seul avec les crimes qu'on lui supposa pour le perdre; la liste en fut énorme comme l'intitulé étoit atroce. On l'accusa de magie, de sorcellerie, de commerce avec le diable, d'avoir égorgé des enfans, de s'être désaltéré dans leur sang, d'avoir abusé de leur innocence, enfin on l'accusa de tous les crimes impossibles pour ne pas l'accuser du seul véritable aux yeux de ses délateurs, le crime de n'avoir plus d'argent à leur prodiguer. Le *duc* de Bretagne usurpateur de tous ses biens, et les prêtres gorgés de ses richesses furent ses accusateurs; il ne lui manquoit que d'être jugé par l'inquisition, et il le fut. Il est au moins une époque dans la vie où la majesté de l'homme perce. Le maréchal de Rais, à l'instant de son supplice, reprit toute sa dignité, il reprocha à ses juges leur bassesse et leur avidité, et marcha au supplice, non en coupable, mais en héros. Il sentoit que la mort alloit le délivrer de ses oppresseurs, et sa fermeté étoit le pressentiment de sa liberté. Il est bien peu d'hommes en qui la voix de cette liberté ne se décèle au sein même de l'esclavage. C'est ainsi que Brunoi dont nous parlions tout à l'heure, fuyant à Brest les lettres de cachet que sa femme et ses beaux-frères achetoient cent mille

francs

francs contre lui, du ministre Saint Florentin, disoit en jouant au piquet avec Hector, major de la marine, mon jeu est bien plus beau que le vôtre, car vous avez quatorze de rois, et le mien est une république.

Une des plus agréables communes de ce département et même de la République, est l'Orient, ville moderne, ville charmante, mais enfantée par l'une des plus grandes plaies de l'ancien régime, les privilèges. La compagnie des Indes étoit un monstre dans l'ordre social. Qu'étoit-ce en effet dans un état industrieux qu'une compagnie dont le droit étoit d'empêcher tous les droits du commerce? Qui pouvoit se dire : je ferme l'Océan et les trois parties du monde à la quatrième partie? Qu'étoit ce dans un état politique qu'un corps à part qui avoit sa marine, ses soldats, ses possessions? dont les caprices, l'orgueil, la cupidité, et plus souvent peut-être l'incurie et l'ineptie pouvoient entraîner la masse de la patrie dans des guerres désastreuses; ou qui, dans le cas contraire, s'il n'étoit que partie secondaire dans une guerre nationale, offroit toujours, par sa foiblesse et l'immensité de ses possessions lointaines, une proie certaine et lucrative à l'ennemi. La compagnie des indes, inventée par des financiers avides, astucieux et frippons, tant de fois supprimée et tant de fois rétablie, parce que, dans les deux hypothèses, elle présentoit un grand moyen de brigandage aux ministres financiers, étoit, pour le corps politique, un véritable cautère qui l'épuisoit sans le soulager. La superbe insolence de ces commerçans à privilèges est encore écrite toute en-

tière sur les magasins ou les monumens de l'Orient. On y reconnoît la gigantesque petitesse de la vanité de quelques marchands, qui mettoient bien moins d'importance à enrichir la nation qu'à lutter avec elle de splendeur et de puissance. Ici les palais des directeurs et des subrécargues de la compagnie orientale disputoient de faste contre les palais des rois. Les despotes de l'Asie étoient traités avec mépris par ces marchands impérieux, non par haine pour la tyrannie, mais par ce raffinement de despotisme qui met de la jouissance à tyranniser les tyrans. Un marchand de l'Orient vous traînoit à son char vingt Nababs de l'Inde, et la philosophie apprenoit d'eux combien la pourpre du trône est méprisable quand elle est l'esclave des esclaves de la cupidité. Il n'y avoit point de vertu à l'Orient: il n'y en avoit point sur ses vaisseaux pompeux: il n'y en avoit point dans ses comptoirs asiatiques: il y avoit de l'or, et voilà tout.

Communément les vaisseaux de cette compagnie toujours ruineuse et conséquemment souvent ruinée, arrivoient dans le port de l'Orient, depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin et de juillet, vieux style (3), et les ventes commençoient dans le courant de septembre. C'est alors que toutes les richesses depuis le Gange jusqu'au Bengale, depuis Mosambique jusqu'au Japon, s'étaloient dans ce coin de la France. C'étoit alors aussi que tous les facteurs, et, disons-le avec franchise, tous les frippons de l'Europe accouroient à l'Orient depuis le Sund jusqu'aux Orcades, depuis l'Adriatique

jusqu'au Tage, les uns pour être dupés, les autres pour duper. Le jour, la compagnie des Indes pressuroit la bourse des marchands, et la nuit, les *chevaliers d'industrie* voloient et l'une et les autres. Les ventes de la compagnie n'ont jamais enrichi que les filoux, et il n'en fut pas une qui n'ait été marquée par un déficit pour la France et par quelques banqueroutes pour l'étranger.

Quoi qu'il en soit, l'Orient est une ville charmante. Toutes les maisons sont d'une architecture agréable et moderne. Les rues sont tirées au cordeau, longues, larges et bien pavées; les places y sont jolies, et les promenades extérieures sont assez agréables, chose bien rare dans la ci-devant Bretagne.

C'est dans les villes modernes que l'on reconnoît aisément que le clergé avoit bu toute honte vers les derniers tems de l'esclavage de la France. Il n'existe pas de villes antiques dans l'état, quelque dépourvues de monumens qu'elles soient, où les églises n'aient un certain air de grandeur et de majesté qui perce à travers le mauvais goût, ou, pour mieux dire, le goût gothique de leur construction. Il n'est pas même nécessaire pour cela que ces églises aient été destinées à être des cathédrales d'évêque : de simples *paroisses*, comme ils les appelloient, avoient encore ce caractère d'architecture imposant. On voit par-là que les prêtres, quoique déjà bien puissans dans les siècles d'absurdité, avoient au moins alors la pudeur de vouloir donner une haute idée du Dieu qu'ils annonçoient par la somptuosité

de ses temples, et il n'étoit pas fort étonnant de voir des prêtres ou des chanoines peu riches autour d'une église magnifique; mais dans ces derniers tems ce n'étoit plus cela. Ils sembloient avoir oublié, dans les villes modernes, la pompe des tabernacles. On n'y voyoit qu'une église, et cette église communément étoit une écurie. Ils ne s'embarrassoient plus guères de parler aux yeux du peuple par le faste des édifices religieux; mais aussi il n'en étoit pas de même de la maison du curé; plus le palais du Dieu perdoit, plus celui du prêtre gagnoit. L'Orient, Brest, Rochefort, Dunkerque, aujourd'hui Dunelibre, et toutes les villes modernes n'avoient qu'une église sale, petite, mesquine, dégoûtante; fort bien; mais en revanche elles avoient *un curé* qui jouissoit de vingt, trente et quelquefois quarante mille livres de rente.

Le port de l'Orient est non seulement superbe par sa nature, mais encore se couvre de tout ce que l'art peut imaginer dans ce genre. Ses magasins sont immenses et magnifiques. Les cales pour la construction, commodes et nombreuses. Les plus gros vaisseaux mouillent et se chargent à bord même de ses quais. Sa rade est grande et sûre, et peut contenir les plus fortes escadres. On n'y peut entrer et sortir que par un canal ou goulet fort étroit, entiérement défendu par le canon de la citadelle d'une petite ville appellée jadis le Port-Louis, et maintenant Port-libre. On compte deux lieues de l'Orient à cette citadelle, et un avantage encore de ce port, c'est que trois lieues en mer au-delà

de Port-libre, on trouve l'isle de Groaix où les vaisseaux peuvent mouiller en sûreté au moment de leur aterrage, si les vents leur étoient contraires pour entrer.

Quand on ne l'auroit pas su, il eût été facile de deviner que l'Orient avoit été bâti par des tyrans et des esclaves. Les rues ne portoient que des noms de grands ou de financiers. C'étoient les rues de *Faouedic*, de *Bourbon*, d'*Orri*, etc. La liberté a purgé leurs angles de ces miasmes d'adulation qui s'étoient accrochés, en forme de caractères typographiques, contre les murs, et insultoient à l'homme du peuple qui circuloit dans les rues. Les oppresseurs ne pouvant semer l'outrage dans l'air que le peuple respiroit, l'avoient au moins étendu jusqu'aux limites les plus reculées, et avoient dit à ce peuple : tu seras contraint de prononcer encore notre nom pour indiquer la place où gît la masure ou le grenier dont nous arrachons jusqu'à la paille qui sert à te coucher.

Nous avons, avec regret, quitté l'Orient où l'esprit public, l'amour pour la patrie et les vertus républicaines nous ont paru excellentes; mais le desir de connoître les isles semées le long des côtes de l'Ouest, ou, pour mieux dire, de la ci-devant Bretagne, nous a emportés, et nous nous sommes embarqués sur un de ces petits bâtimens qu'on nomme *chasses-marées*, et qui ne sont connus que dans ces parages. Ce sont de simples barques du port de quarante à soixante tonneaux, assez véloces à la marche, mais moins commodes que les tartannes de la

Méditerranée. Elles ne portent point comme elles de voiles latines, mais deux voiles quarrées qui se hissent à deux mâts sans huniers placés non verticalement, mais presque diagonalement, et dont l'inclinaison est de l'arrière du bâtiment, ce qui donne plus de chasse en forçant la proue à une élévation beaucoup plus forte que la poupe. Ces petites barques ne poussent guères leurs traversées plus loin que Bordeaux et rarement Bayonne. Elles s'éloignent beaucoup moins encore du côté de la Manche, et il est rare d'en voir même au Havre. Elles ne servent communément qu'à porter à l'Orient, à Nantes et dans la rivière de Bordeaux, les sardines que l'on pêche en abondance sur ces côtes : elles les reçoivent ou fraîches ou nouvellement salées des bateaux pêcheurs, et vont les distribuer sur le continent, d'où elles rapportent les marchandises ou les denrées nécessaires aux isles de l'Ouest.

C'est dans un de ces frêles bâtimens que nous avons bravé les vagues profondes et menaçantes du plus terrible des élémens, et que nous avons franchi deux rochers célèbres appellés la Teiniouse, et que les fables ont enveloppés de terreur à-peu-près comme le Bec-d'Ambès que l'on prétend si fertile en naufrages. Le fait est que cette Teiniouse n'est autre chose que la pointe de deux rochers ou montagnes dont la base touche au fond des mers, mais assez élevées pour être apperçues de loin, et assez éloignées du canal où passent les vaisseaux entre Belle-Isle et le continent pour être peu dangereuses. Elles ne peuvent l'être que pour

les petits bâtimens qui veulent entrer dans le Morbihan, mais qui, par cela même qu'ils voyagent peu la nuit et qu'ils ont à peu de distance des mouillages sûrs, ont peu raison de les redouter. La marine a ses monstres nocturnes, comme chaque veillée de village a ses revenans et ses loups-garoux.

Nous avons abordé à Belle-Isle à un petit port que l'on appelle le Palais, car la petitesse humaine a souvent des mots plus grands que les choses. Ce palais, proprement dit, est un assemblage de bicoques de pêcheurs et de quelques maisons de commerçans en poisson, c'est-à-dire, de ces hommes qui sont venus glaner leur fortune dans un champ où les dangers et les fatigues sont toutes pour l'homme qui n'en profite pas. Une assez mauvaise citadelle défend ce port où ne peuvent pénétrer que des bateaux pêcheurs, et qui s'ouvre entre deux rochers. Le canon de cette citadelle défend la rade où peuvent mouiller, mais à une assez grande distance, parce que la grève est plate, des vaisseaux de tout rang. Cette rade est une de celles que l'on nomme foraines, c'est-à-dire, peu sûres. Elle n'est guères à l'abri que des vents d'ouest, encore incommodent-ils fortement les vaisseaux en passant par-dessus l'isle, en sorte qu'il est rare qu'ils y fassent un long mouillage. Presque tous ceux qui font le retour de l'Amérique, et principalement des Antilles, viennent atterrer sur Belle-Isle, et passent entre elle et le continent pour se rendre à Nantes et à Bordeaux. Ceux qui reviennent de

l'Inde, s'élèvent davantage en mer, et passent en dehors.

Belle-Isle nous a paru avoir dix à douze lieues de tour, et deux lieues au plus dans sa largeur. Un arbre y est une chose rare, et à peine y en a-t-il une douzaine protégés par la nature et étrangers à l'art. Outre le Palais, trois mauvais villages, Soson, Locmaria et Bangore, sont les seules habitations de cette isle, où quelques grains se cultivent, mais où la pêche enlève tous les bras à l'agriculture. Le terrein y est aride, le rocher est proche de la surface; et les vents de mer l'inondent de sables.

Le revers de l'isle, c'est-à-dire, la côte opposée au continent, présente en tous temps un aspect aussi terrible qu'imposant, et les habitans sont dans l'usage d'indiquer ce côté par le nom de mer sauvage. En effet, dans l'espace de dix-huit cens lieues peut-être, rien n'arrête les flots qui viennent se briser contre cette côte, et exposée aux vents d'ouest, ceux du Compas qui soulèvent les vagues avec le plus de furie. Il est bien rare que la mer n'y présente en tous tems le spectacle horrible et pompeux des tempêtes. En effet, la côte coupée à pic et d'une élévation prodigieuse, semble avoir semé des immenses débris qui s'en seroient détachés plus d'une demi-lieue de la plage qui la précède. C'est sur ce vaste tapis de rochers qui s'étend au loin, que les flots d'un Océan, errans libres et fiers dans un bassin de quelques milliers de lieues, viennent dérouler leurs énormes volutes, et pressentir la barrière de grais où l'Eternel plaça les limites de

leur orgueil. Indignés, ils franchissent avec fracas ces premières entraves à leur fureur. L'onde comprimée, repoussée, ramenée, se pressant, se culbutant sur elle-même, s'élance dans les nues en mille jets divers, où de son front pesant sillonne le sable et semble déraciner le roc immobile qui se blanchit de son écume. A travers les mugissemens et le fracas horrible, simulacre des tempêtes, elle arrive enfin au pied de la côte. C'est là qu'en effet on croit la voir redoubler d'efforts pour engloutir la terre, et que son impuissance sublime atteste l'Eternel en osant le braver.

O contraste atterrant! étonnante fécondité des jeux de la nature! de cette nature qui parle toujours à l'homme de sa foiblesse au moment même où sa grandeur se proclame. Les vaisseaux, ces colosses imposans qu'il créa pour deviner l'énigme du globe, pour aller, si j'ose le dire, épancher la flamme de son génie sur les glaces des deux pôles, ces vaisseaux qui dépensent les forêts pour asservir les ondes, fuient ces rivages dangereux, comme le voyageur fuyoit les rives embrâsées de la Lemnos antique! eh bien! le frêle oiseau, ce jouet animé du caprice des vents, assis et porté sans alarmes sur la cime de ces flots agités, y roule sur les flancs des vagues en furie, et semble la colombe d'Anadiomène qui navige en paix sur l'écume des mers.

La peuplade de ces oiseaux marins est innombrable sur ces bords. Rarement fréquentés par l'homme, rien ne les y trouble. Les creux des rochers en sont remplis, et l'explosion imprévue d'un coup de fusil

en fait soudre une foule incalculable dont l'air est soudain obscurci. La main dégradante du tems, de concert avec l'opiniâtre frottement des flots, ont lentement creusé des cavernes infiniment curieuses au pied et le long de cette côte. Lorsque la marée se retire, on peut y descendre facilement. Leurs voûtes irrégulières s'abaissent ou s'élèvent au hasard; la lumière paroît y suivre leurs contours avec mystère, et l'on diroit que le jour n'y est qu'incognito. Rien n'est aimable comme la fraîcheur qui règne sous ces grottes; rien de pittoresque comme les échappées de mer que l'on apperçoit à travers leurs ouvertures. Un sable doux et brillant tapisse leurs planchers; on croit marcher sur l'albâtre pulvérisé. Une sorte de volupté religieuse s'empare des sens alors qu'on y pénètre. Les douces fables voltigent autour de l'imagination; le pied que l'on pose est lentement suivi par le pied qui lui succède; une timidité magique suspend jusqu'à votre haleine; on craint de surprendre la Néréide qui s'y cache.

Mais la scène change. Le moindre son frappe-t-il l'écho qui vous épie? alors les oiseaux dont vous profanez la retraite s'élèvent, s'envolent avec un bruit affreux. Leurs cris percent les voûtes: leurs ailes froissent en tumulte le grais rabotteux: ils se pressent pour s'enfuir: ils vous entourent, ils vous assiègent, et la terreur qui les poursuit les ramène vingt fois autour de l'importun, et multiplie leurs alarmes à mesure qu'ils redoublent d'efforts pour s'y soustraire. Leur nombre est si prodigieux, leur vol si rapide, ils décrivent autour de vous tant de cercles,

tant d'élipses, qu'on est contraint de lutter à son tour pour échapper à leur troupe timide. Tout-à-l'heure c'étoit la grotte enchanteresse où Didon soupiroit près d'Énée : maintenant c'est la caverne voisine des rivages du Styx, où l'inconsolable Orphée se rapproche d'Euridice, en combattant les noires harpies.

Ils cèdent enfin, ils volent, ils s'échappent : et quand on est maître du champ de bataille, rien n'est plus délicieux que de dîner dans ces grottes des bienfaits mêmes que la mer abandonne sur le sable en se retirant. Le poisson que l'on pêche non seulement dans les environs de Belle-Isle, mais le long de la côte de ce département, est excellent. La sardine est une des grandes richesses de cette mer. La pêche en est peu curieuse : elle est même dégoûtante pour ceux qui la suivent pour la première fois. On se sert d'œufs de harengs pour appât, et l'odeur en est insupportable. C'est à deux ou trois lieues de la côte que les bateaux pêcheurs vont chercher les colonnes de ce poisson voyageur, et c'est presque toujours la nuit, à la lueur des flambeaux et par des tems calmes, que cette pêche est heureuse.

Belle-Isle est un nom moderne. Les *Bretons* la nommèrent long-tems *Gnadel*. Ils s'en servoient autrefois pour mettre la côte méridionale de la *Bretagne* à couvert des incursions des pirates. Elle resta presque impeuplée pendant nombre de siècles. Des moines crurent qu'elle leur seroit propre ; il est peu d'endroits en Europe qu'ils n'aient jugés dignes d'être usurpés par l'église. Quand ils en furent maîtres, et que, suivant l'usage, les richesses furent venues les y chercher,

les pirates leur firent quelques visites. D'un autre côté, ceux que l'on appella long-tems *criminels d'état*, et dont le crime souvent n'étoit que de détester des états criminels, s'y réfugioient. De semblables hôtes amusoient peu les moines. Il falloit donner à ceux-ci et se laisser voler par ceux-là, et l'église ne se prêtoit pas plus commodément à l'un qu'à l'autre. Mais comment s'en défendre? il n'y avoit point d'habitans que l'on pût armer. Le danger contraignit l'avarice monacale à se montrer généreuse. Elle exempta de toute espèce d'impôts ceux qui viendroient s'y établir; mais une des clauses de cette charte de concession fut que les habitans défendroient les moines contre les attaques de leurs ennemis, et quelques familles attirées par cet avantage, vinrent s'y établir.

Ce fut à la hauteur de Belle-Isle que se donna ce combat de mer si honteusement fameux pour cette *marine royale* dont tu te rappelles sans doute, citoyen, que nous t'avons peint les vices dans le département du Finistère. Comme assurément nous ne regarderons pas la rencontre d'Ouessant où Philippe Orléans se montra si lâche, comme un combat naval, on peut dire que la bataille dont il est question ici, et que perdit *Conflans*, fut le dernier adieu que la marine *royale* fit à la France: et comme la lâcheté des *Beaufremont*, des *Montbazon*, et de tant d'autres capitaines de *haute distinction*, manqua cette journée désastreuse, on peut dire que c'étoit ainsi qu'il appartenoit à cette marine de *qualité* de terminer son insolente et funeste carrière. Il appartenoit de même

à la marine de la République de commencer la sienne par des exploits inconnus jusqu'ici sur les plaines de l'Océan, et de débuter dans la guerre, comme au retour de l'été la foudre débute dans les campagnes du ciel. C'est un rapprochement assez singulier à faire que celui de deux évènemens à peu près semblables qui marquent ces deux batailles si incohérentes entre elles par l'esprit qui y présidoit. En les rapprochant, on peut juger ce qu'est un peuple quand les fers l'accablent ou quand la liberté l'anime : je veux parler de la perte du *Thésée* et de celle du *Vengeur*. C'est la même situation. voyons si la conduite du peuple est la même. A la bataille de Conflans, le Thésée coula bas. L'étourderie d'un maître d'équipage en fut cause. Un *Kersaint* commandoit ce vaisseau. Il faut être vrai, ce capitaine n'imita point alors la lâcheté de ses semblables, il se battit bien. Kersaint pendant le combat commande que l'on se prépare à virer de bord. Pour que le lecteur puisse entendre l'accident dont je vais parler, il faut lui dire qu'il est deux manières de virer de bord. On vire *vent arrière*, et l'on vire *vent devant*. En virant vent arrière, le vaisseau ne souffre aucun effort ; il décrit seulement une longue courbe, à peu près, si l'on peut comparer un grand effet à un petit, à peu près, dis-je, comme on voit l'homme qui patine sur la glace décrire un demi-cercle pour revenir sur ses pas. Il n'en est pas de même quand on vire vent devant. Le vaisseau fait le pivot sur lui-même, et éprouve alors une compression forte. En présentant le bout au vent, ce vent coëffe avec violence les voiles

sur les mâts, et le gouvernail indiquant au vaisseau le côté où il doit céder, il s'abandonne et tourne avec une sorte de rapidité. A peine a-t-il tourné un quart du cercle que les *amures* des voiles sont lâchées, et les bras de l'autre bord *chargés*. Alors le vent entrant avec violence dans les voiles, fait achever le tour du cercle au vaisseau; mais par cela même que la manœuvre est plus rapide et plus sûre, à mesure que le vent charge davantage les voiles, il arrive aussi que le vaisseau se couche infiniment sous le poids de la voile, et ne se relève que quand sa marche se décide. A présent on va concevoir aisément comme le Thésée se perdit. Kersaint, comme nous le disions tout-à-l'heure, commande que l'on vire *vent devant*. Le maître d'équipage répète le commandement et prépare la manœuvre: mais étourdi par le combat, inquiété par le gros tems qui rendoit la manœuvre plus scabreuse, il oublie que les sabords de la batterie d'en bas sont ouverts. La manœuvre commence, le vaisseau vire. Au commandement d'*adieu-va* (c'est le signal de larguer les amures pour recevoir la force du vent), le vaisseau, suivant le mouvement ordinaire, se couche sur le côté opposé au vent: dans un clin-d'œil la mer entre comme un torrent par tous les sabords d'en bas. C'étoit un vaisseau de 80 pièces de canon; ce sont par conséquent vingt fleuves qui se débordent tout-à-coup dans cette carcasse énorme. C'en est fait, rien ne peut la sauver; elle s'enfonce avec cette pesanteur rapide qui double, s'il est possible encore, la terreur par la majesté même de l'accident. Ce sont des esclaves qui périssent; entendez-

vous les cris de la frayeur? voyez-vous le trouble, le désordre, la crainte de la mort saisir tous ces hommes qui ne combattoient que pour la gloire d'un tyran? remarquez-les s'élancer sur les débris flottans de cette citadelle des mers, les bras élevés, les fronts supplians, invoquer, implorer les secours de leurs ennemis triomphans, et baiser les mains qui les arrachent au cercueil entr'ouvert sous leurs pieds. Ce sont des Français qui vantent, qui bénissent la générosité des Anglais! Ah! Dieux! ce n'est pas ainsi que la liberté parle au cœur de ses enfans. Admirez le *Vengeur*: il s'enfonce; des hommes libres vont quitter le jour. Les vaisseaux qui les ont combattus les entourent; ils leur offrent un asyle; mais des fers sont là; et la mort a la préférence. Le vaisseau se pavoise. Par-tout les couleurs nationales flottent et brillent. C'est l'autel de la liberté qu'ils embellissent, c'est leur tombeau que leurs mains parent. Ils ont appris aux Anglais comme on se bat pour la patrie, ils vont leur apprendre comme on meurt pour elle; mais déjà l'eau gagne, et l'hymne de la liberté fait retentir les airs. O combien de vous, généreux martyrs, périres en chantant ce vers: *Amour sacré de la patrie!* Mais c'en est fait; le vaisseau s'est englouti, il n'existe plus que leur gloire, et la mer a vu la première apothéose. Qu'importe à présent ce qui se passera sur la scène du monde? Vents, entr'ouvres les abîmes des mers! dernière heure de l'univers, sonnes! leurs noms sont à l'abri des naufrages; ils sont encore à l'abri de la chûte du globe, car tout périt, excepté ceux qui périssent pour la patrie.

NOTES.

(1) Ce Benoît XIII est ce fameux cardinal de Lune, qui fut tour à tour écolier et professeur en droit, soldat, puis prêtre, puis cardinal, puis légat en Espagne, puis pape, ou anti-pape, comme ses antagonistes les papes de son tems l'appellèrent; car ils étoient plusieurs. Ce Saint-Vincent-Ferrier fut son confesseur, et ne l'empêcha pas d'être le plus méchant homme de son siècle. Le schisme, dont il fut en partie cause, dura plus de cinquante ans, et l'on vit le sang inonder l'Europe, parce que trois scélérats prétendoient gouverner le monde en camail et en rochet. Charles VI, plus fou que lui, le fit enfermer à Avignon, et Benoît, moins imbécille que le *monarque*, trouva le secret de s'échapper. C'est à cet homme que l'on dut la fête de la Sainte-Trinité. Que l'on juge par-là combien les fêtes du catholicisme avoient une origine pure et sage. Deux conciles l'anathématisèrent, et à son tour il excommunia les conciles; chacun de son côté ne s'en porta pas plus mal. On faisoit aussi des calembours de son tems; le grave Gerson disoit qu'il n'y avoit que l'éclipse de cette Lune qui pût donner la paix à l'église. Il vécut jusqu'à 90 ans, et dans l'abandon où se trouvoit sa vieillesse, il ne conserva de sa grandeur orageuse que le plaisir d'excommunier le monde. Cela prouve combien il y a de bénéfice pour la vertu, à avoir un saint pour directeur.

(2) Cet Olivier de Clisson mourut au château de Josselin. Nous en parlons quelquefois avec plaisir, parce qu'il est du petit nombre de gens de son espèce qui ait su résister au plaisir si flatteur pour les grands, de commettre un crime. Il étoit tuteur des enfans de Jean V, *duc* de Bretagne. La *duchesse* de Penthièvre, sa fille, voulut lui persuader de les assassiner pour donner la *couronne* à Jean de Blois, son époux. Il rejetta ce projet avec horreur, mais comme il faut que la grandeur perce toujours un peu, il eut la foiblesse de le lui pardonner.

(3) Vieux style. C'est la première fois que nous employons cette expression. Notre ouvrage a vu finir l'ère esclave et commencer l'ère républicaine, et nous le confions à la protection des siècles de gloire qui s'ouvrent pour la France.

58182
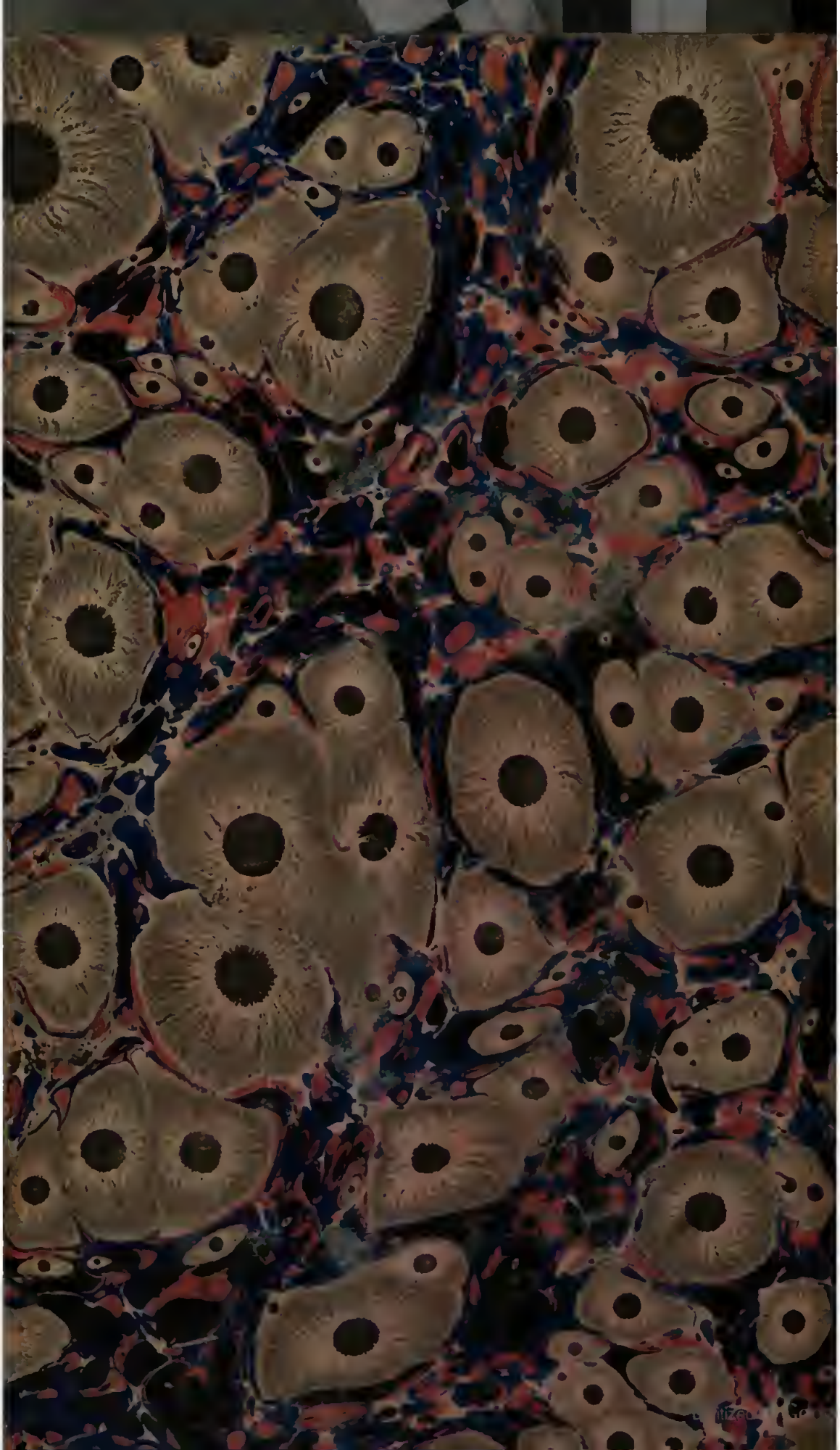
Bibliotheca Nationalis Neapolitana FONDO PALATINO